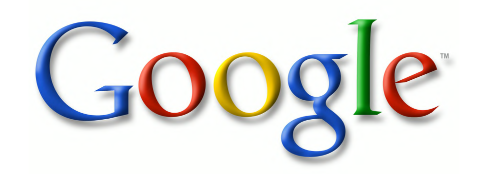
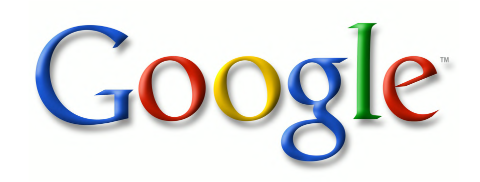
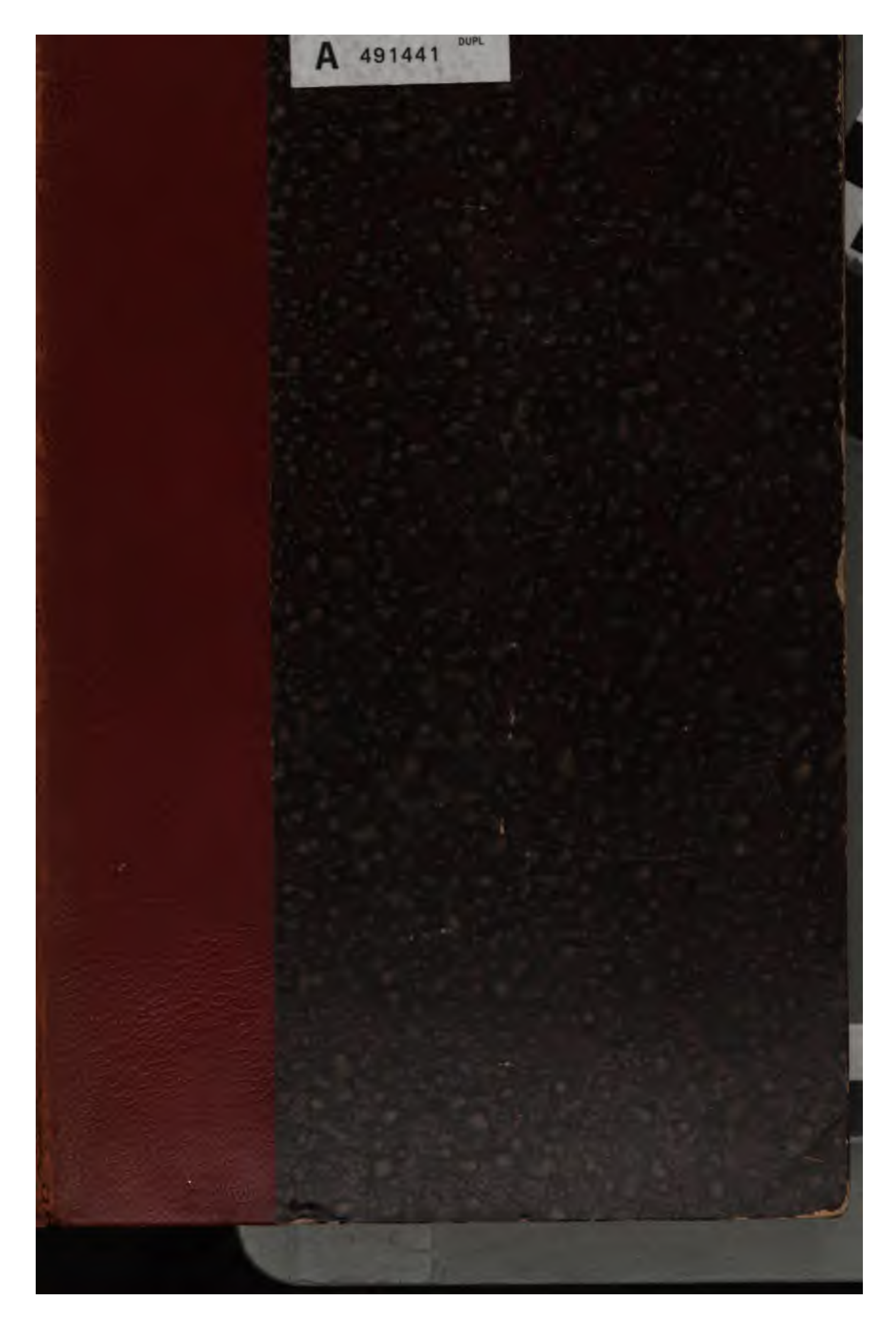
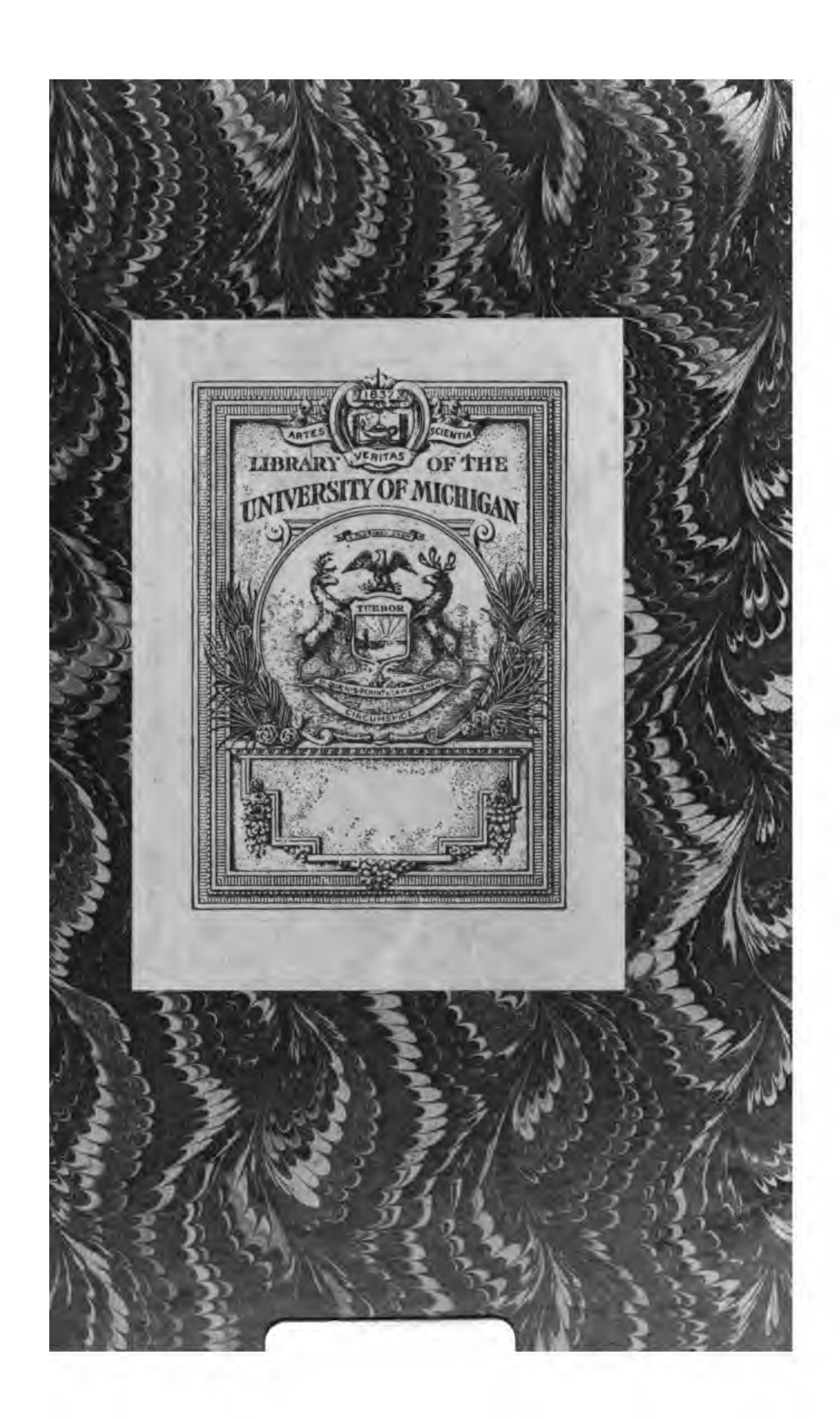

Google





A 491441
DUPL


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



RECUEIL

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

AVIS

L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses *Actes*.

L'Académie a décidé que l'insertion au compte rendu de ses séances devra être considéré comme un *accusé de réception* des envois faits à la Compagnie.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9 & 11.

ACTES

DE

L'ACADÉMIE

NATIONALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV par lettres-patentes du 5 septembre 1712, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.

3e SÉRIE. — 64e ANNÉE. — 1902.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS

1902

MISCELLANÉES

PAR M. DE MÉGRET DE BELLIGNY

ERATO

A PROPOS DU PRIX SULLY-PRUDHOMME

A M. ÉMILE MICHELET

Château Talence, 11 juin 1902.

Vierges de l'Hélicon, le trouble est dans mon cœur!
Sully, qui retrouva la lyre de Pindare,
Donne la palme aux vers d'un poème barbare!
Parnassides! venez consoler votre sœur.

Poètes! la jeunesse est fille de l'erreur.
A rechercher le mieux plus d'un esprit s'égare,
Et remplace le luth par la fade guitare
Dont le son fait bondir Pégase de fureur.

Vous voulez, insensés, pour combler la mesure,
Qu'on proscrive des vers le rythme et la césure!
Le Pathos est le dieu qui vous tient sous sa loi,

Vous détourne des bords qu'arrose l'Hippocrène,
Et des monts où la Muse est toujours souveraine.
J'ai l'immortalité. L'avenir est à moi.

SONNET REDOUBLÉ

JUGURTHA A L'ENVOYÉ ROMAIN
APRES SA TROISIÈME VICTOIRE

Château Talence, 24 juin 1902.

Va dire à ton Sénat, habile protecteur,
Que trois consuls ont fui, comme des faons timides,
Aux bords de la Tuska, mes centaures numides.
Cité de courtisane et de gladiateur,

Ta Rome, ville à vendre, attend un acheteur (1);
Mais je n'ai que du fer dans mes plaines arides;
Qu'elle jette les yeux sur ses éphémérides :
Son capitole a vu Brennus triomphateur.

Jadis l'aigle romaine, aux serres impavides,
Elevait jusqu'aux cieux son vol dominateur,
Dédaignait le vautour et ses instincts avides,
Elle escorte aujourd'hui le sinistre guetteur.

Le monde est aux Romains : Et les plaines humides
Où vaguent les troupeaux du paisible pasteur,
Et les sables brûlants des fières pyramides.
Tout roi qui leur résiste est un usurpateur.

(1) Paroles attribuées à Jugurtha.

Ils veulent, au mépris de toutes lois humaines,
Faire de l'univers des provinces romaines!
Le Numide périt sous le joug détesté.

Le Sénat peut garder ses promesses hautaines.
Par mon glaive j'aurai des faveurs plus certaines.
J'attends ses légions. Telle est ma volonté.

O Romains! c'est le sang qui teint vos laticlaves.
Vous régnez par lui seul sur des peuples esclaves.
Qui lavera ce sang? L'eau de la liberté!

Des chaînes aux vaincus; leurs dépouilles aux braves!
Va-t'en! à ton départ je ne mets pas d'entraves.
Va reprendre à Cirta la nef qui t'a porté.

BOUTADE

Château Talence, 1er juillet 1902.

L'esprit est à la beauté
Ce qu'est le diamant au métal qui l'enchâsse :
L'un, éternelle clarté,
L'autre est comme la fleur qui se flétrit et passe.
Le métal perd bientôt l'éclat des premiers jours;
Mais le diamant brille, étincelle toujours.

A LYDIE

Château Talence, 5 juillet 1902.

Phébus dans l'onde bleue éteint les feux du jour,
Et Vesper, triomphant, vient régner à son tour.
Cynthie, à son déclin, achemine sans voiles
Sa faucille d'argent à travers les étoiles,
Et sa pâle lueur baigne le Parthénon.
Qu'Eros soit notre guide, ô sirène au doux nom!
Viens gravir le sentier qui monte à l'acropole.
Seuls, loin du Pnix bruyant, sous l'altière coupole,
Je veux, ô ma Lydie! à ses pieds prosterné,
Offrir un sacrifice à Pallas-Athéné.
Ou bien fuyons sa ville, elle n'a plus de charmes
Depuis que tes rigueurs y font couler mes larmes.
O vierge de Lesbos! Belle enfant, souviens-toi
Que Vénus sait punir ceux qui bravent sa loi.
Allons à l'Archipel que le corsaire épie
Recevoir les baisers de sa vague assoupie,
Ou détourne de moi ton beau regard vainqueur;
Cesse de me sourire ou bien rends-moi mon cœur.
Folâtrant sur les bords que le Pénée arrose,
Tu t'en souviens? Le front ceint de myrte et de rose,
Tu semblais t'attendrir aux accents de ma voix.
Ah! laisse ton amant, pour la première fois,
S'endormir dans tes bras, ô cruelle Lesbienne!
Ecrasant sur ta lèvre un baiser de la sienne.

PAQUERETTE ET NÉNUPHAR

Légende racontée à l'Académie de Bordeaux
par un vieux chêne de Château-Talence le 10 juillet 1902.

I

Dans Talence, autrefois, au bord d'un clair ruisseau,
On dit qu'une pâquerette,
A la blanche gorgerette,
S'agitait doucement et se mirait dans l'eau.
Etre simple est dans son rôle;
C'est pourquoi, dans sa corolle,
Un seul petit bouton d'or
Relevait sa pâleur. Or,
Peu prodigue de parole,
Tout près d'elle, un nénuphar,
Transplanté des jardins du seigneur Putiphar,
Etalait avec délice
Sa feuille vernie et lisse
Sur l'agreste ruisseau, lequel n'existe plus.
On l'arrête, on l'accapare,
Et c'est à qui s'en empare :
Les fabriques, moulins, lavoirs, Bordeaux inclus,
Ne veulent, on peut m'en croire,
Qu'un Talençais puisse boire.
Mais reprenons notre histoire :

Mignonne, dit Nénuphar
A Pâquerette étonnée,
Je vais te parler sans fard :
J'adore la vertu, ma passion innée.
Réponds, mignonne : veux-tu
Que je veille sur la tienne?
— Je la connais, cette antienne,
J'en ai l'esprit rebattu.
Je suis toujours, dit-elle, et tu le sais, je pense,
Dans le langage des fleurs,
L'emblème de l'innocence.
Chasse donc les enjôleurs
Qui s'attaqueront à moi.
Très bien, dit Nénuphar, je veillerai sur toi.
Un grand étonnement lui coupa la parole.
Un grillon audacieux,
Sans doute, tombé des cieux,
S'installait dans la corolle
De la pauvrette aux abois.
C'était la première fois
Qu'un tel événement troublait ces solitudes.
Ce grillon avait fait d'assez bonnes études,
Il était même lettré,
Ayant chez des savants, comme gîte assuré,
L'école de médecine,
Au foyer d'une officine.
Et Nénuphar, ébahi,
Par un grand trouble envahi,
Perdit presque aussitôt sa voix toujours hautaine,
Presque même son haleine.
Mes amis, dit le grillon,
De sa voix de carillon :
Que la paix vous accompagne.
Je viens prendre à la campagne

Un peu d'air, car à Bordeaux
On cuit... Et presque pas d'eau
Pour s'abreuver à son aise.
L'Administration la mesure, la pèse
Comme on pèserait l'or le plus fin du Transvaal.
Ici, c'est un vrai régal.
Il est vrai qu'à l'école où je passe ma vie
Sans soucis et sans envie
Dans mes foyers protecteurs,
Je m'instruis aux discours de mes savants docteurs
Qui, sans rabat, longues robes,
Traquent partout les microbes;
Des animaux très subtils,
Et féroces, disent-ils,
Tourmentant l'univers depuis son origine,
L'accablant de maux affreux.
Je n'en ai jamais vu. S'ils sont si dangereux,
Nous serions tous, j'imagine,
Errants sur les sombres bords.
Mais je viens pour me distraire,
Non pour vous parler de morts.
Sois propice à ma prière,
Aimable Pâquerette, et cède à mes transports.
Puis, accordant sa crécelle
Pour un concert à sa belle,
Comme un amant bien dressé,
Il dit d'un air empressé :
Ah! laisse-moi, Pâquerette,
Chiffonner ta collerette.
Mais, revenant à lui, Nénuphar dit : Holà!
Le beau galant que voilà!
Le grillon dégringola.

II

Pâquerette, un peu calmée,
A dire vrai désarmée,
On excuse toujours, c'est même un peu suspect,
L'amant qui perd le respect.
Pâquerette rassurée,
Dans son for intérieur
Plaignait, à son insu, le beau grillon rieur
Dont la voix si bien timbrée
S'éloignait, mais vibrait encor dans le lointain.
Dangereuse rêverie
Que Nénuphar, c'est certain,
Taxerait d'effronterie.
Un bourdon vint tournoyer
Tout autour de Pâquerette,
Voulant lui conter fleurette,
Sans cependant l'effrayer.
— Prends garde qu'il ne te trompe,
Ce gros pacha vicieux,
Dit Nénuphar soucieux.
Déjà, pour t'étourdir, il prépare sa trompe
Au bruit sourd et continu
Qui fatigue les oreilles.
C'est le prince consort des reines des abeilles
Qui le chassent sitôt après l'avoir connu.
Oh! prends garde, ma mignonne!
Mais le bourdon bourdonna :
Plus belle que l'anémone,
O fleur! un dieu te donna
Cette neigeuse couronne

Qui charme si bien les yeux.
Depuis l'aube matinale,
J'ai parcouru bien des lieux;
Mais ta beauté virginale
Me fait suspendre mon vol.
J'ai vu les plus belles choses,
Savouré le nectar des œillets et des roses,
Du lirio de l'Espagnol.
Ah! laisse-moi, Pâquerette,
Chiffonner ta collerette.
Mais Nénuphar dit : Holà!
Le vieux hâbleur que voilà!
Et le bourdon s'en alla.

III

Toute pensive, troublée,
Car ce n'est jamais en vain
Qu'une belle est adulée
Par un adroit flatteur, fût-il stupide et vain,
Pâquerette fit la moue;
Mais la Fortune se joue
De nos plus secrets désirs;
Les pleurs, le plus souvent, succèdent aux plaisirs.
Un léger bruissement d'aile,
Aussi léger qu'un soupir,
Léger comme le zéphyr,
Caressait l'air autour d'elle.
C'était un beau papillon,
Lequel, toute la nuit, avait fait réveillon
Chez une fleur peu cruelle.
Notre héroïne dit, tout en se trémoussant :

O Flore! et pourquoi me taire!
Existe-t-il sur la terre
Insecte aussi ravissant?
Gracieux quand il vole on jurerait qu'il danse.
Quels rubis, quels saphirs, que de riches atours
Sur ses ailes de velours!
Contre lui quelle défense
Pourrait avoir la beauté?
Que j'aime sur son front ses deux belles antennes!
Comme il doit triompher des fleurs les plus hautaines!
On dirait à le voir qu'il a toujours été
Une fleur aérienne.
— Quelle aberration, Pâquerette, est la tienne!
Et n'as-tu plus ton bon sens?
Dit Nénuphar en colère.
Quoi! sitôt oublier des périls si récents!
Crains ce beau papillon échappé de Cythère,
Insatiable coureur,
Trompant la brune et la blonde.
Si je me fâche, te gronde,
Si je parle avec aigreur,
C'est que je te voyais trop admirer ce drôle,
Ce conteur de faribole :
Un bon averti vaut deux.
Le papillon, craintif, mais toujours hasardeux,
Voltigeait avec grâce, et ses longues antennes
Frôlaient amoureusement
Pâquerette sensible à son empressement.
— O la plus belle des reines!
Dit-il. Astre aussi beau que ceux brillant au ciel!
Ton calice doit être aussi doux que le miel.
Tu vois comme je frissonne.
Prends pitié de mon amour;
Va, l'amante qui se donne,

Fait deux heureux en un jour.
Le passé... ce n'est qu'un rêve,
C'est un beau jour qui s'achève.
Le présent... c'est le matin;
Le présent seul est certain.
Fallacieuses paroles
Qui changent en vierges folles
Des belles qui jadis vivaient innocemment.
Et le beau séducteur, bien délicatement,
Se posa sur Pâquerette
Dans sa blanche gorgerette.
Mais Nénuphar dit : Holà!
Le beau menteur que voilà!
Mais le papillon resta.

IV

Laisse-moi parler, vieux bonze!
S'écria-t-il rudement.
Crois-tu que, comme toi, tout le monde est de bronze,
Aussi froid qu'un aldermann?
Chaque plante connue a toujours, c'est notoire,
Sa généalogie ainsi que son histoire.
Te souviens-tu d'Abufar
Qui prit soin de ta jeunesse?
Le gardien du sérail du seigneur Putiphar?
Je me tais par politesse;
Mais, si tu m'y contrains, je vais faire rougir
Ma divine Pâquerette
Et, quoique tu sois blanc, tu vas encore blêmir.
Parle... si rien ne m'arrête,
Je vais lui révéler ton histoire... secrète.
C'est le roi des criquets, arrivé d'Orient

En nombreuse compagnie,
Qui l'a contée en riant (1).
De hauts faits elle est fournie,
Et ce n'est pas dire peu;
Mais Nénuphar, de blanc était devenu bleu.
L'insecte, à sa façon, fut saisi d'un fou rire,
Pâquerette eut un sourire.
Bon! fit-il, c'est mon tour, et je te dis : Holà!
Le bon gardien que voilà!
Mais le Nénuphar plongea.

V

Dans ces versiculets d'une allure inégale,
Vous dites, souriant, où donc est la morale?
Nénuphar hait l'amour, c'est son moindre souci.
Pour lui, pour ses pareils, c'est un luxe inutile.
La morale se trouve en ce vers que voici :
Qui naît sans passion, a la vertu facile.

(1) Des criquets venaient d'envahir la Charente-Inférieure.

À MADAME DE L...

COURONNÉE DE BLUETS DANS UNE TERTULIA

Santiago-de-Cuba, 7 juillet 1848.

J'aime le bleu dans un ciel sans nuage,
J'aime le bleu sur l'aile des oiseaux,
J'aime le bleu quand, rêveur, sur la plage,
Je l'aperçois scintiller sur les eaux.

Mais je l'adore au front de cette femme,
Ange d'amour qui m'apparut un soir,
Fleur de beauté qui reste au fond de l'âme,
Lorsque les yeux ne la peuvent plus voir.

A MARIE

Château-Talence, 14 septembre 1851.

Je suivais les sentiers que rencontraient mes pas.
Le calme, le repos régnaient dans la nature.
Seul, pensif et rêveur, j'errais à l'aventure;
Le sommeil, quand on aime, ô Nuit! n'existe pas.
Pour la première fois, je vis son doux sourire,
Sous le ciel de l'Auvergne aux monts fiers et brumeux.
Et mon esprit charmé subissait son empire,
Pendant que j'admirais l'éclat de ses beaux yeux.

L'oiseau qui se balance
Sous la feuille des bois,
La note qui s'élance
Des accords d'une voix,
Une onde jaillissante,
La brise frémissante,
Et le cygne qui chante
Pour la dernière fois,
Ne sauraient égaler le charme qu'elle inspire.
Rêver à sa beauté, l'aimer et le lui dire,
Tressaillir de bonheur au seul bruit de ses pas,
Chanter avec amour l'azur de sa prunelle,
Voilà les seuls accents que la muse rebelle
Ne me refuse pas.

Mon cœur, jusqu'à ce jour, ô jeune enchanteresse!
Libre de tout lien, est soumis à ta loi.
Je le mets à tes pieds, bel ange, avec ivresse,
Pour un regard de toi.

AU RÉVÉREND PÈRE MOUNIG

VICAIRE GÉNÉRAL DE LA MARTINIQUE
LE JOUR DE SA FÊTE

Improvisé à bord du steamer « La Plata » le 29 juillet 1859.

Aujourd'hui, de la muse antique,
En vain nous cherchons un accord.
Sous l'influence du tropique,
Elle se tait... bâille... s'endort.
Amis! arrière la païenne!
Invoquons la muse chrétienne
Espérance, Foi, Charité,
Qui toujours souriante, affable,
Rend la vertu pour tous aimable,
Gardant pour soi l'austérité.
Cette muse que l'on révère,
Qui nous a charmés tant de fois,
Vous la connaissez bien, bon père,
Elle parle par votre voix;
Elle seule transporte, enflamme,
Rappelle la foi dans notre âme
Que l'Espérance vient charmer.
Quand votre image est retracée
Dans notre cœur, notre pensée,
Tout y murmure un mot... aimer.

AU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

MONSIEUR CORTEZ

Vers improvisés dans un dîner qu'il offrait à ses collègues en 1863.

On dîne chez Thémis;
Mais, chose déplorable!
L'hôtesse, sous la table,
Trépigne, fait le diable,
Oubliant ses amis.
— Madame, prenez garde!
Que faites-vous donc là?
— Au secours! à la garde!
Je cherche, je regarde!
Mon glaive, le voilà;
Mais ma chère balance,
Pour la première fois,
N'est plus en ma puissance!
Figurez-vous d'avance
La Justice sans poids!
Vous comprenez ma peine,
Restant à la maison
Sans mesure certaine,
Il faut que je dégaine
Sans rime ni raison.
— Madame, sans reproche,
Vous savez cependant
Que l'attribut de gauche
Est toujours dans la poche
De notre président.

A PROPOS DE QUELQUES LETTRES

INTÉRESSANT LE

COMMERCE DE BORDEAUX

ET

LA MARINE

Pendant la Guerre de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique (1779-1782)

PAR M. GUSTAVE LABAT

I

Tout le monde sait que le célèbre capitaine anglais James Cook (¹) fut assassiné le 15 février 1779, à la fin de son troisième voyage, par les naturels d'Owy-hée (²), l'une des îles Sandwich découvertes par lui; mais ce

(¹) James Cook était né à Morton, dans le Yorkshire, le 27 octobre 1728; fils d'un garçon de ferme, il commença par être matelot, il acquit sans maître les notions de mathématiques et d'astronomie nécessaires à la navigation et s'éleva au rang de capitaine de vaisseau.

Il fit trois voyages autour du monde : le premier en 1768, sur l'*Endéavour;* le deuxième en 1772, sur la *Résolution* et l'*Aventure;* le troisième sur la *Résolution* et la *Découverte*. Il avait cinquante ans quand il fut assassiné. A sa mort, le commandement de l'expédition revint au capitaine de la *Découverte*, Charles Clerke, officier très distingué, qui avait accompagné Cook dans ses précédents voyages; mais il mourut lui-même de consomption, le 22 août 1779, dans la relâche qu'il fit au havre de Saint-Pierre et Saint-Paul, au Kamtchatka, où il fut inhumé. C'est le premier lieutenant Gore qui ramena les deux navires en Angleterre, le 4 octobre 1780, après une absence de quatre ans deux mois et vingt-deux jours.

(²) Il existe un certain nombre de tableaux et de dessins du temps rappelant ce tragique événement; un des plus remarquables est celui du peintre J. Webber, qui a été gravé par Mathieu-Claude Fessard, avec une dédicace à M. de Bougainville, officier général des armées de terre et de mer, par Isabey, marchand d'estampes, rue de Gêvres, à Paris.

— Cet Isabey était le père du célèbre miniaturiste de l'Empire et de la Restauration, et le grand-père d'Eugène, le peintre de marine distingué sous le gouvernement de Louis-Philippe et le second Empire.

Un des Ozanne, dessinateur de la marine du roi Louis XVI, en a fait aussi le sujet d'un fort beau lavis que je connais chez un amateur bordelais.

qu'on ignore peut-être, c'est la sollicitude du roi Louis XVI pour ce grand navigateur et son expédition scientifique, dont le but principal, qu'il avait atteint, était de prouver qu'il n'existait pas de passage praticable pour entrer dans l'Atlantique par l'extrémité nord du continent américain.

Le dépôt des *Archives départementales de la Gironde* contient, dans le fonds précieux de la Chambre de commerce, une lettre de M. de Sartines, ministre et secrétaire d'Etat de la marine, en date du 27 février 1779, adressée à M. Le Moyne, ordonnateur de la marine à Bordeaux, qui fournit la preuve indéniable de l'intérêt que prenait le roi aux découvertes du capitaine Cook.

Louis XVI, qui devait, quelques années plus tard, tracer le plan du voyage autour du monde de l'infortuné Lapérouse, avait un goût marqué pour les choses de la mer et suivait attentivement les travaux de Borda (1), de Kerguelen (2), de Duhamel-Dumonceau (3), de

(1) Borda (Jean-Charles de), dit le chevalier de Borda, né à Dax (Landes) le 4 mai 1733, mort à Paris le 20 février 1799.

Chef de division dans la marine royale, géomètre et mathématicien, membre de l'Académie des Sciences. Il servit d'abord dans l'armée de terre, puis il passa à plus de trente ans dans la marine, et embarqua pour sa première campagne en 1768; trois ans plus tard, il faisait sur la frégate *la Flore* l'essai des montres marines; en 1774 et 1775, il visitait les Açores, les îles du Cap-Vert et la côte d'Afrique, l'année suivante les Canaries; c'est à ce voyage que l'on doit la belle carte de ces îles et de la côte d'Afrique, etc.

En 1777, il fit exécuter son célèbre cercle de réflexion, etc. Borda doit être regardé comme un des hommes ayant le plus contribué aux progrès de l'art nautique.

(2) Kerguélen-Trémarec (Yves-Joseph de), né à Quimper en 1734, mort en 1797. Navigateur français connu par ses voyages dans la mer du Nord (1767-68). On lui a contesté les découvertes qu'il avait faites dans deux voyages aux terres australes; il donna son nom à une île de l'océan Indien qu'on appelle aussi l'île de la Désolation.

(3) Duhamel du Monceau (Henri-Louis), inspecteur général de la marine, né à Paris en 1700, mort en 1782. Membre de l'Académie de Marine, de la Société de Médecine, de la Société royale de Londres, etc., etc., un des savants illustres du XVIIIe siècle; on peut le considérer comme le créateur de la météorologie pratique.

Sané [1] et autres savants distingués, qui aidèrent sous son règne à l'éclat scientifique de notre marine, relevée par les combats glorieux de Suffren [2] dans l'Inde, de d'Estaing [3], de Lamotte-Piquet [4] et de Guichen [5] dans la mer des Antilles et sur les côtes de l'Amérique du Nord.

(1) Sané (le baron Jacques Noël), ingénieur des constructions navales, né à Brest en 1740, mort à Paris en 1831, à près de quatre-vingt-douze ans; on l'appelle le Vauban de la marine. Il s'occupa tout d'abord à perfectionner les vaisseaux de guerre, dont il sut combiner les formes avec la mâture et la voilure; la supériorité de ses constructions fut universellement reconnue. Depuis 1782 jusqu'à l'invention des navires à vapeur, tous les vaisseaux français furent construits sur les plans de cet illustre ingénieur.

(2) Suffren-Saint-Tropez (Pierre-André de), né le 17 juillet 1729 au château de Saint-Cannat au diocèse de Marseille, mort à Paris le 8 décembre 1788. Bailli, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi, etc.

Suffren est une des plus grandes figures de la marine, sa célèbre campagne de l'Inde (1781-84) restera dans les fastes maritimes comme une des pages les plus glorieuses de notre histoire (Gustave Labat, *Le Bailli de Suffren,* documents inédits sur la campagne de l'Inde, 1781-84, in-4°, Feret et fils, Bordeaux, 1901.)

(3) Estaing (Charles-Hector, comte d'), amiral français, né au château de Ravel, en Auvergne, en 1729, mort à Paris en 1794. Il débuta dans l'armée de terre; colonel, il servit dans l'Inde sous Lally-Tollendal; prisonnier des Anglais, il leur voua une haine implacable. Nommé en 1763 lieutenant général des armées navales, il eut constamment à supporter le mauvais vouloir des officiers *rouges* (c'est ainsi qu'on appelait les officiers du grand corps), qui le considéraient comme *intrus* dans la marine, malgré sa valeur et son mérite. En 1778, vice-amiral et chevalier des ordres, il fut chargé de conduire en Amérique une escadre pour reconnaître et assurer l'indépendance des États-Unis; il s'y couvrit de gloire et chassa les Anglais de la Grenade (île Saint-Vincent). Rentré en France en 1780, il fut accueilli en triomphateur.

A l'époque de la Révolution, quoique dévoué au roi et à la reine, il embrassa avec ardeur les nouveaux principes; mais il en fut victime et mourut sur l'échafaud le 28 avril 1794: « Quand vous aurez fait tomber ma » tête, dit-il à l'exécuteur, envoyez-la aux Anglais: ils vous la paieront » cher. »

(4) Lamotte-Piquet (Toussaint-Guillaume, comte de), né à Rennes en 1720, mort à Brest en 1791; lieutenant général des armées navales. C'était un manœuvrier des plus distingués; peu de marins ont montré plus d'intrépidité et de promptes résolutions que cet officier général.

(5) Guichen (Luc-Urbain de Bouëxic, comte de), lieutenant général des armées navales, né à Fougères en 1710, mort à Morlaix en 1790, marin distingué qui marqua surtout pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

Voici la lettre de M. de Sartine :

Lettre de Monseigneur de Sartine, ministre et secrétaire d'État de la marine, à Monsieur Lemoyne, ordonnateur de la marine à Bordeaux (1).

Versailles, le 27 février 1779.

Le capitaine Cook, qui est parti, Monsieur, de Plimouth au mois de juillet 1776, sur le vaisseau *la Résolution*, avec le projet d'aller reconnoître les costes, les isles et les mers situées au nord du Japon et de la Californie, ne doit pas tarder à revenir en Europe. Il a sous ses ordres un autre navire, nommé *la Découverte*, commandé par le capitaine Ch. Clerke, qui, comme celui qu'il monte, est d'environ 500 tonneaux, et l'un et l'autre ont un peu plus de cent hommes d'équipage.

Comme les découvertes qu'une pareille expédition donne lieu de faire espérer intéressent généralement toutes les nations, l'intention du Roi est que le capitaine Cook soit traité de même que s'il commandoit des bâtiments de puissances neutres et amies, et qu'il soit recommandé à tous les capitaines de navires armés en course ou autrement qui pourront le rencontrer à la mer, de faire connoître à ce navigateur célèbre les ordres qui ont été donnés à son égard, en lui observant que, de son côté, il doit s'abstenir aussi de tout acte d'hostilité.

Je vous recommande expressément de donner à ma lettre le plus de publicité possible à Bordeaux. Faites-en distribuer sur-le-champ des copies, et prenés vos mesures pour qu'aucun des armateurs et des capitaines de navires, qui arment en course ou autrement, ne puissent en prétendre causes d'ignorance. Vous recommandrés même à ces derniers de faire connoître les ordres du Roi sur l'objet dont il s'agit à tous les capitaines de corsaires ou autres navires françois qu'ils pourront rencontrer à la mer.

Je suis, etc.

De Sartine.
Pour copie conforme,
Lemoyne.

(1) C. 4341. — (Liasse.) 94 pièces (Chambre de commerce de Bordeaux).

Les termes mesurés et bienveillants de cette lettre sont d'autant plus à remarquer que, depuis l'agression inqualifiable, *en pleine paix*, le 17 juin 1778, de la frégate française *la Belle-Poule*, que commandait le brave Chadeau de la Clocheterie [1], par la frégate anglaise *l'Arethusa*, de l'escadre de l'amiral Keppel, la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre.

Et, puisque j'ai parlé incidemment de la *Belle-Poule*, dont le nom, porté par sa sœur de 1840, est doublement et à jamais célèbre dans les fastes de la marine française, laissez-moi vous dire qu'elle avait été construite à Bordeaux en 1766.

On trouve, en effet, aux Archives de la marine de notre ville, divers documents relatifs à cette frégate, — je n'en citerai qu'un, intéressant surtout au point de vue d'une industrie artistique illustrée par Puget et qui,

[1] Chadeau de la Clocheterie fut tué dans la matinée du 12 avril 1782 au combat de la Dominique, où il commandait le vaisseau l'*Hercule*, de soixante-quatorze canons.

AGRESSION DE LA *Belle-Poule* :

Les frégates *la Belle-Poule* et *la Licorne*, la corvette *l'Hirondelle* et le lougre *le Coureur* sortirent de Brest le 15 juin 1778 pour croiser dans la Manche; ces bâtiments étaient placés sous les ordres du lieutenant de vaisseau Chadeau de La Clocheterie, commandant la *Belle-Poule;* le 17, dans la matinée, la petite division se trouva en vue d'une escadre anglaise. *Bien que la guerre ne fût pas déclarée entre la France et l'Angleterre,* La Clocheterie, par prudence, fit prendre à ses navires la bordée les rapprochant d'Ouessant. Les Anglais, de leur côté, détachèrent aussitôt plusieurs bâtiments, qui furent bientôt dans les eaux des Français. La Clocheterie donna alors à la *Licorne* et à l'*Hirondelle* liberté de manœuvres pour leur permettre de s'éloigner sous l'allure la plus favorable à leur marche, conservant auprès de lui le lougre *le Coureur.* A six heures et demie, l'*Arethusa,* commandée par le capitaine Marshall, parvint à portée de voix de la *Belle-Poule* et l'invita à se rendre auprès de l'amiral Keppel; sur le refus de la Clocheterie, l'*Arethusa* lui envoya sa bordée et un combat très vif s'engagea en vue de l'escadre anglaise, distante de quelques lieues; vers onze heures et demie la mâture et la voilure de la frégate anglaise étant dans le plus grand désordre, le capitaine Marshall manœuvra pour rallier son escadre. La Clocheterie continua sa route et, à minuit, il jetait l'ancre dans l'anse de Cap-Louis, sur la côte de Plouescat; le lendemain 18, la *Belle-Poule* entrait à Brest, au milieu des acclamations enthousiastes de tous les bâtiments mouillés sur la rade.

florissante au XVIII[e] siècle (on n'a, pour s'en convaincre, qu'à consulter les admirables dessins d'Ozanne), n'existe plus, hélas! de nos jours, — je veux parler de la sculpture décorative des navires, disparue avec nos chantiers de constructions navales.

C'est l'acte passé en septembre de la dite année 1766 avec un sculpteur nommé Cessy, qui eut l'entreprise de tous les ouvrages de sculpture à faire à la *Belle-Poule*.

Aux termes de son engagement, il devait suivre exactement les plans et les devis qui lui seraient donnés, et recevoir pour prix une somme de *huit cent cinquante livres*, sous déduction des *quatre deniers* par livre attribués aux *Invalides de la marine*.

L'acte porte les signatures de Cessy, de M. d'Aubenton, commissaire général ordonnateur à Bordeaux, de M. de Courtandière, contrôleur, et du duc de Praslin, ministre de la Marine.

II

L'événement maritime le plus considérable de la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique est certainement le malheureux combat de *la Dominique* (1), livré le 12 avril 1782 par le comte de Grasse (2) à l'amiral anglais Rodney (3).

(1) La Dominique, une des petites Antilles, entre la Martinique, au nord, et la Guadeloupe, au sud, 15° 18" 23' latitude N., 63° 45" 3' longitude O.; elle est aux Anglais.

(2) Grasse (François-Joseph-Paul, comte de), marquis de Grasse-Tilly, comte de Bar, lieutenant général des armées navales, né à La Valette, près Toulon, en 1723, mort à Paris en 1788. On ne peut lui contester une bravoure à toute épreuve; mais on peut douter de son habileté comme chef d'escadre. Prisonnier des Anglais après le combat malheureux de la Dominique, il fut traité très honorablement par eux et contribua, dit-on, à la paix qui fut signée l'année suivante, 1783, entre la France, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

(3) Rodney (Georges-Bridge), amiral anglais, né à Londres en 1717,

Les Français n'avaient que trente vaisseaux, dont un seul à trois ponts, *la Ville de Paris*, à opposer à la flotte anglaise, composée de trente-six vaisseaux, parmi lesquels trois à trois ponts.

La France perdit cinq vaisseaux, au nombre desquels était la *Ville de Paris*, monté par le comte de Grasse, qui fut fait prisonnier des Anglais.

Le pays entier fut ému de ce désastre, qui blessa le juste orgueil de la nation, mais qui surexcita son patriotisme. *Le corps de la ville de Paris* (comme on disait alors), *les Etats de Bourgogne*, les armateurs des principaux ports de commerce, les négociants des grandes villes votèrent des sommes considérables, auxquelles vinrent se joindre de nombreuses souscriptions particulières, pour construire de nouveaux vaisseaux.

C'est encore dans l'important fonds de la Chambre de commerce de Bordeaux, déposé aux Archives du département de la Gironde, que j'ai trouvé les diverses lettres écrites au sujet de la funeste bataille de la Dominique dont j'ai l'honneur de vous entretenir. La première en date est du 28 mai 1782; elle est écrite de Paris aux directeurs du commerce de Guienne par Caron de Beaumarchais (1), qui s'empresse, en sa qualité d'armateur,

mort en 1792. Il eut le roi Georges Ier pour parrain. Il bombarda le Havre en 1759; deux ans après, en 1761, il enleva à la France les îles de Saint-Pierre, Sainte-Lucie, La Grenade et Saint-Vincent; en 1780, il battit la flotte de don Juan de Langara et le 12 avril 1782 le comte de Grasse à la Dominique.

(1) Beaumarchais (P.-Aug. Caron de), né à Paris en 1732, mort en 1799, était fils d'un habile horloger et se distingua d'abord dans l'état de son père en inventant une nouvelle espèce d'échappement. Il avait beaucoup de goût pour la musique et excellait sur la harpe et la guitare, ce qui le fit admettre à la Cour où il donna des leçons à Mesdames, filles de Louis XV. Lié avec le financier de la cour Paris-Duvernay, il se lança dans des spéculations commerciales et y déploya une aptitude et une activité qui lui firent acquérir en peu de temps une grande fortune; ce fut surtout lors de la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique

de souscrire à cette œuvre patriotique. Le célèbre auteur du *Mariage de Figaro* s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

Au milieu des succès qui nous allaient donner une paix glorieuse, la malheureuse issue du combat de M. de Grasse ne pouroit que retarder cette paix, après laquelle nous soupirions tous; mais il y a tant de patriotisme en France que tous les bons sujets du Roi doivent se réunir pour réparer promptement la perte de quelques vaisseaux qui nous manquent. Déjà les souscriptions s'établissent en foule dans la capitale pour ce grand objet.

Dans la persuasion où je suis, Messieurs, que les villes de commerce maritime ne resteront pas en arrière, je vous prie de bien vouloir me coucher, en ma qualité d'armateur, pour *cent louis*, dans la souscription que je vous invite à ouvrir.

Il me semble qu'un vaisseau de ligne offert au Roi et portant le nom de la ville qui en fera l'hommage ne peut qu'être agréable à S. M. Donnons-lui de nouveau la satisfaction de connoître que si nous avons le bonheur d'avoir un excellent maître, il a le bonheur de régner aussi sur une excellente nation.

Je suis, avec le plus profond respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

MM. Testart (1) et Gachet (2) sont chargés par moi de consigner la somme de ma souscription.

A Messieurs de la Chambre de Commerce de Bordeaux (3).

qu'il s'enrichit en approvisionnant les Américains d'armes et de munitions. Ses factums ou mémoires judiciaires lui firent une grande réputation dans le monde; mais ce sont surtout ses deux comédies le *Barbier de Séville* (1775) et la *Folle Journée* ou le *Mariage de Figaro* (1784) qui firent sa réputation littéraire; cette dernière ne fut représentée qu'avec de grands obstacles. Le nom de Beaumarchais est resté à un boulevard de Paris percé à travers des jardins qui lui appartenaient.

(1-2) Négociants à Bordeaux.

(3) Cette lettre a été publiée il y a plus de vingt ans, mais sans commentaires, par notre collègue et ami, M. Raymond Céleste, dans le XIXe volume des *Archives historiques de la Gironde*.

A cette lettre, qui témoigne des sentiments patriotiques de Baumarchais, MM. Letellier aîné, A. Lavaud et Grammond de Castera, directeurs du commerce, alors en exercice, répondaient quelques jours après au spirituel écrivain pour le remercier de son initiative et l'informer que M. Gachet, son mandataire, avait signé, en son nom, un des premiers sur la liste de souscription ouverte pour offrir un vaisseau au roi, et ils ajoutaient : « Si nos négociants eussent eu besoin d'encouragement, c'en eût été un bien grand pour eux que de vous voir arriver de 150 lieues pour y réclamer votre place comme armateur. »

Le maréchal Philippe de Noailles, duc de Monchy [1], commandant en chef dans le gouvernement de la Province de Guienne, écrivait de son côté de Paris, le 4 juin suivant, à la Chambre de commerce :

Comme je ne doute pas, Messieurs, de votre cruelle inquiétude du combat malheureux de M. le comte de Grasse, je crois vous faire plaisir de vous faire part des nouvelles exactes, qui sont arrivées par M. le vicomte de Mortemart, qui a été envoyé par M. le marquis de Vaudreuil [2], à présent commandant la flotte du Roy.

(1) Philippe de Noailles, duc de Mouchy, maréchal de France, né en 1715, mort sur l'échafaud révolutionnaire. Après avoir commandé la Guienne pendant l'absence du maréchal duc de Richelieu, il se démit à la fois de son commandement militaire dans cette province et du gouvernement de Versailles pour vivre dans la retraite; arrêté dans son château de Mouchy, il fut jugé, condamné à mort et exécuté en 1794; il avait soixante-dix-neuf ans : on l'accusait d'avoir donné asile à des prêtres réfractaires.

(2) Vaudreuil (Louis-Philippe Rigaud, marquis de), lieutenant général des armées navales, inspecteur général des classes, né à Rochefort en 1724, mort à Paris en 1802. Entra dans la marine fort jeune; officier supérieur, il sacrifia son vaisseau au combat de la baie d'Audierne pour sauver le convoi qu'il escortait : il tomba alors dans les mains des Anglais; rendu à la liberté, il se distingua au combat d'Ouessant en 1778; l'année suivante, 1779, il fit éprouver de grandes pertes aux Anglais et conquit la colonie du Sénégal; il se signala sous le comte d'Estaing dans la campagne

M. de Grasse a voulu retirer *le Zélé* des mains de l'amiral Rodney; il a été entouré par quinze vaisseaux ennemis; cinq des nôtres, qui ont été à son secours, ont été pris avec luy; l'on ne scait que 1,300 hommes tués ou blessés; M. le marquis de Vaudreuil s'est retiré avec la flotte à Saint-Domingue (1), où notre convoy est arrivé très heureusement. (Il était composé de deux cents navires de commerce.)

Tout le monde s'empresse de donner au Roy des marques de son zèle et de son amour dans cette triste circonstance. *Monsieur* (2) a montré, avec Monseigneur le comte d'Artois (3), un bien bon exemple, etc.

Enfin, le désir exprimé dans la lettre de Beaumarchais pour que le vaisseau offert au roi portât le nom de *la Ville de Bordeaux* fut réalisé, et le 19 juin 1786 M. le maréchal de Castries, ministre de la Marine, écrivait de Versailles la lettre suivante aux Directeurs du commerce de Guienne :

Je vous annonce avec plaisir, Messieurs, que le Roy a donné des ordres à Toulon pour que l'un des deux vaisseaux mis à l'eau en dernier lieu en ce port, soit appelé *le Commerce de Bordeaux*. Sa Majesté s'est portée avec d'autant plus de satisfaction à vous donner ce témoignage de sa sensibilité, que le nom de ce vaisseau rappellera le zèle et le patriotisme que vous avez montrés, en faisant

d'Amérique. En 1783, il fut promu lieutenant général. Il siégea aux États généraux de 1789 comme député de Castelnaudary, et dans la nuit du 5 au 6 octobre exposa courageusement sa vie pour sauver la famille royale; en 1791, il émigra en Angleterre. Rentré en France, il mourut en 1802 dans une retraite absolue.

(1) Saint-Domingue (Santo Domingo), ville de l'île d'Haïti, capitale de la République dominicaine sur la côte S.-E. de l'île, à l'entrée de l'Ozama, fondée par Christophe Colomb en 1496. Avant la fin du XVIIIe siècle (1791), Saint-Domingue était la plus riche colonie de la France; le commerce de Bordeaux lui dut son incontestable prospérité. Par 18° 28' de latitude N. et 72° 12' de longitude O.

(2) Plus tard Louis XVIII, en 1814-1815.

(3) Charles X, qui succéda à son frère en 1824.

verser à cet effet une somme de *neuf cent mille* livres au Trésor royal.

Je suis, Messieurs, votre très humble et affectionné serviteur.

Le maréchal DE CASTRIES (1).

N. B. — Trois lettres écrites de Bordeaux par Beaumarchais les 6 octobre, 19 novembre et 10 décembre de l'année 1782, complètement *inédites*, m'ont été signalées comme existant au dépôt des Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris. J'en ai demandé les copies qui, si elles me sont communiquées, me permettront de donner une suite à cette publication, qui atteste d'une façon incontestable les intérêts commerciaux qu'a eus le célèbre écrivain dans notre ville.

(1) Charles-Eugène Gabriel de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France, né en 1727; mort à Wolfenbüttel en 1801, pendant l'émigration. Il fut ministre de la marine en 1780.

LE MOBILIER
ET
LA BIBLIOTHÈQUE DE VERGNIAUD
A BORDEAUX

PAR M. AURÉLIEN VIVIE

Dans une lettre en date du 20 décembre 1788, Vergniaud écrivait à son beau-frère, Alluaud, à Limoges :

« ...Je suis enfin pleinement installé dans mon nouvel hôtel, rue du Hâ. Je n'y couche que depuis avant-hier. Ainsi, vous voyez que c'est très récent. Mon logement est très joli pour un garçon. Vous, qui connoissez mes fonds, vous imaginez bien que je ne l'ai pas meublé pour m'endetter, mais la Providence et puis le travail y pourvoiront. Les affaires prennent une bonne tournure au Palais, et s'il ne survient pas de nouveaux troubles, j'espère dans deux ans être pleinement au-dessus de mes affaires... »

On le voit par ce passage, Vergniaud *s'était mis dans ses meubles.*

Il avait marqué sa place au barreau de Bordeaux et un *appartement garni* n'était plus convenable pour l'avocat qui voyait s'accroître, à mesure que sa réputation grandissait, le nombre et l'importance de ses clients.

Vergniaud s'était installé rue du Hâ, n° 44, dans la maison portant aujourd'hui le n°41, et qui est la propriété de MM. Pommez ou de leurs héritiers.

Dans les deux volumes substantiels et si intéressants

qu'il a consacrés à Vergniaud, M. Vatel dit, tome II, p. 348 :

« Indépendamment des immeubles qu'il possédait à Limoges, Vergniaud avait à Bordeaux son mobilier, son cabinet, sa bibliothèque. L'administration du district dut se mettre en possession peu de temps après le 30 octobre, si l'on en juge par l'empressement du district de Limoges. Nous avons fait chercher les traces de la mise sous le séquestre, aux Archives départementales de la Gironde. On n'a rien trouvé jusqu'ici. »

Plus heureux que M. Vatel, nous avons eu la bonne fortune, après de longues et patientes recherches, de mettre la main sur l'inventaire du mobilier de Vergniaud, et nous nous empressons de le publier, afin de combler la lacune que l'honorable avocat, mort depuis, avait dû forcément laisser dans son livre.

Cette publication est de nature à piquer la curiosité des érudits toujours en éveil, et des psychologues qui ont la prétention d'analyser et de juger les hommes illustres d'après le milieu matériel dans lequel ils ont vécu.

On avait déjà, grâce à M. Vatel, le catalogue de la bibliothèque de Vergniaud; voici maintenant l'inventaire de son mobilier dressé à la date du 3 janvier 1792.

Le secrétaire de Dupaty avait été élu député à l'Assemblée législative, et il avait dû se rendre à Paris pour remplir le mandat que lui avaient confié les électeurs de la Gironde, et pour monter le calvaire politique qui devait le conduire à la gloire et à l'échafaud.

Il laissa à Bordeaux son mobilier de garçon; mais désireux de le retrouver quand les affaires publiques le rendraient à la barre où avait commencé sa renommée, il chargea son ami Ducos de l'inventorier et de le donner, en pleine jouissance, sous les réserves que

l'on lira tout à l'heure, à une dame Mellet-Lafaye, qui, aux termes de sa police, devait en conserver la libre disposition jusqu'au 3 avril 1794. M. Pic de Père, qui a été membre de l'Académie de Bordeaux, crut devoir, en qualité de propriétaire de la maison rue du Hâ, 44, faire au Comité de surveillance la déclaration suivante :

« Le soussigné, propriétaire de la maison rue du Hâ, n° 44, en cette ville, déclare que feu Vergniaud occupait un appartement au second de la dite maison; que depuis son départ pour la Convention nationale, le citoyen Ducos père, chargé de sa procuration, a sous-loué le dit appartement à la citoyenne Lafaye, à l'exception d'une chambre du susdit appartement, que le dit citoyen Ducos a réservé *(sic)* pour le dit Vergniaud, et dont il a la clef; que le déclarant, dans l'idée qu'il pourrait y avoir dans cette chambre réservée des effets appartenant au dit Vergniaud, dont les biens sont confisqués au profit de la nation, croit devoir faire la présente déclaration. A Bordeaux, ce 17e Brumaire, l'an 2 de la République française, une et indivisible (7 novembre 1793).

» Signé : PIC DE PÈRE (1). »

Ce même jour, Léard, membre du Comité de surveillance, dressait le procès-verbal suivant :

« Je, soussigné, Jan Léard, membre du Comité révolutionnaire de surveillance, me suis transporté à la maison du citoyen Pic de Père, sur la déclaration qu'il a faite au Comité qu'il y avait un cabinet où étaient déposés des effets appartenant au sieur *(sic)* Vergniaux *(sic)*, député à la Convention nationale, et ai apposé les scellés sur ce dit cabinet et un placard qui se trouve à côté, et ce, en présence des citoyens Pic de Père et Tessières, lesquels ont signé avec moi. Bordeaux, le 17e jour de Brumaire de l'an 2 de la République française.

» Signé : LÉARD, PIC DE PÈRE et TESSIÈRE (2). »

(1) *Archives de la Gironde*, série L, portef. 49, liasse 1.
(2) *Archives de la Gironde*, série L, portef. 47, liasse 3.

A ce procès-verbal, qui fut remis au Comité de surveillance, Léard ajouta le document ci-après, qui le dispensa, en complétant son apposition des scellés, de la longue nomenclature à laquelle il aurait été tenu; nous reproduisons ce document *textuellement* et *in extenso :*

« *Copie de l'inventaire des meubles meublans, ustansiles* (sic) *de ménage, etc., qui se sont trouvés dans l'appartement du citoyen Vergniaud et dont il demeure propriétaire :*

» 1° Dans le cabinet de toilette, nous avons trouvé une table, une boete contenant divers objets propres à la toilette et une table suspendue au mur.

» 2° Dans la chambre à coucher, tapissée en papier peint, il y a un lit, deux matelas, une paillasse, une couette, une couverture de laine, une dito de coton et une courte pointe conforme à la garniture de camayeux *(sic)*, les rideaux gris de cotonnade. Un bureau de bois d'acajou, une table de nuit, un fourneau de fer. La garniture de cheminée complette, un petit balai de crin, un chauffe-lit, un poëlon, une poële à café, une casserole pour le chocolat, trois caffetières de fer blanc, une boete à café, une cruche, un pommier, une clisse, une bouilloire, une gardalle (1), une rappe de fer blanc, une paire brosses.

» 3° Dans le salon tapissé en papier peint, il s'est trouvé une armoire, deux tables, deux banastres (2), un petit coffret, une cage.

» 4° Dans la salle tapissée en papier peint, il y avait un trumeau, une table de marbre à pieds dorés, surmontée d'une grande glace à cadre doré, une table à jeu de trictrac avec trois cornets de dés et les dames, une table à jeu pliante, quatre rideaux aux fenêtres.

» Dans un placard de la dite salle, il y a deux porte-mouchettes, deux grands flambeaux d'argent haché, deux petits ditto d'argent haché et deux ditto de cuivre, un porte-huillier plaqué et les huilliers de cristal, un porte-huillier de cristal, quatre salières plaquées avec leurs cristaux blancs, deux ditto de cristal ordinaire, un chandelier plat,

(1) Grand vase en terre en usage dans les ménages du Midi.
(2) Grande corbeille en osier.

une grande terrine de grai *(sic)*; une théière *(sic)*, deux pots au lait, un sucrier, six tasses et six soucoupes, le tout en porcelaine, avec le chiffre V. Un panier à argenterie, six petits verres à liqueur, deux plateaux pour les bouteilles, trois grandes bolles *(sic)* et quatre ditto petites de grès blanc avec cinq plateaux idem, deux saladiers et une jatte de grès blanc, six plats longs ditto, huit ditto ronds, sept douzaines et quatre assiettes ditto.

» Quatre fauteuils garnis de camayeux conforme au lit, cinq fauteuils de paille de couleur, dix chaises communes, dix solitaires de grès, un balai de crin, une chiffonnière d'acajou.

» 5° Au grenier, environ 320 bouteilles vides, un lit de sangle composé de paillasse, matelas, oreiller et couverture de laine, une mauvaise malle et douzaine de faissonnats, dont nous conviendrons du prix, lequel sera payé en sus du prix.

» *Note*. Dans la chambre à coucher, il y a deux carreaux de vitre de cassés, et dans la salle, il y en a un.

» Les serrures sont garnies de leurs clefs; en outre, il y a deux passe-partout pour la porte de la rue.

» Arrêté le présent inventaire en double, lequel ne sera copié sur la police de location qu'après que le citoyen Vergniaud aura annoncé qu'il entend comprendre dans les *meubles meublans* tous les ustansiles mentionnés dans ledit inventaire, étant convenu entre nous d'en excepter les articles que le citoyen Vergniaud ne voudrait pas y comprendre.

» Bordeaux, le 3 janvier 1792. »

« Nous exceptons, d'après la lettre de M. Vergniaud, du 10 janvier courant, la théyère *(sic)*, les deux pots au lait, le sucrier, les six tasses et les six soucoupes de porcelaine, plus les quatre salières plaquées avec leurs cristaux blancs, plus enfin les porte-huiliers plaqués et les cuilliers en cristal. Laissant tout le reste à la disposition et aux soins de Mme Lafaye.

» Bordeaux, le 26 janvier 1792.

» Signé : DUCOS, MILLET-LAFAYE. »

Tel était le mobilier de Vergniaud à Bordeaux. Il pouvait être confortable, mais il n'était pas à coup sûr luxueux, et le moindre mobilier de nos jours le dépasserait en somptuosité.

On a pu remarquer que la bibliothèque de l'illustre Girondin ne figure pas dans cet inventaire : — son cabinet et sa bibliothèque, en effet, constituaient une réserve naturelle, et il ne les avait pas livrés à Mme Mellet-Lafaye, aucun étranger ne devant pénétrer dans le sanctuaire où son génie avait grandi dans le travail et la méditation.

Nous allons la retrouver toutefois dans un document dressé le 21 pluviôse an 2 (9 février 1794) par les citoyens Maguelin et Dutroulleau, commissaires nommés par le Directoire du district de Bordeaux, afin de lever les scellés au domicile du Girondin et de préparer un inventaire définitif, préalable à la vente publique qui devait être faite conformément à la loi (1).

Dans le cabinet, disent les commissaires dont nous corrigeons l'orthographe toute de fantaisie, s'est trouvé une glace et son tableau, deux chenets, une pelle et pincettes, à la fenêtre deux rideaux de cotonille bleu et blanc avec sa tringle, un fauteuil et quatre chaises foncées en paille, un autre fauteuil en triangle, foncé en paille, le siège et les tours du dossier en cuir rouge, un grand secrétaire en bois d'acajou à dix tiroirs fermant à clé, garni en cuivre et son dessus en marbre blanc, dans lequel se sont trouvés plusieurs lettres et divers mémoires et plaidoyers, un étui renfermant huit couteaux à manches argentés. Au-dessus de la bibliothèque se sont trouvés 8 paires de draps, tant gros que fins, et une enveloppe, une serviette remplie de lettres dont la plus grande partie est datée de Limoges; à la dernière tablette au-dessus se sont aussi trouvés divers imprimés, liasses de procès et mémoires, un damier, une boîte à

(1) *Archives de la Gironde,* série L, portef. 225.

jeu et un jeu d'échecs; 46 volumes de différents auteurs à la tablette d'en haut.

A la seconde tablette, 23 volumes d'*Histoire naturelle*, de Buffon, et 16 volumes de l'*Histoire des oiseaux*, par le même; 4 volumes *Histoire de la Grèce;* 9 volumes de *la Coutume de Bordeaux;* 3 volumes de *l'Egypte;* table de l'*Histoire moderne* en 2 volumes; *Discours sur l'Histoire universelle*, en 2 volumes; 2 *Essais sur la société civile;* 3 volumes sur la *Philosophie de la Nature;* 2 volumes sur *la Vicompte (sic);* 2 volumes intitulés *Le Portefeuille;* 4 volumes sur la *Recherche des abeilles; Recherche de la Vérité*, 3 volumes; *Des cours de province (sic)*, 5 volumes; *Histoire des Minéraux*, 2 volumes; *Esprit de Montaigne*, 2 volumes; *Commentaire sur les Ordonnances*, 3 volumes; des Plaidoyers de Loiseau de Mauléon; 5 volumes des œuvres de Cochin; 7 volumes des œuvres de de Pothier; 7 volumes de jurisprudence; 2 volumes du Droit canon; 2 volumes du *Dictionnaire de pratique;* 2 volumes des *Conférences de L.* (sic) *quatorze;* 3 volumes du *Dictionnaire de l'Académie française;* 2 volumes *Bérigius codinemé (sic);* 5 volumes du *Droit canonique;* 5 volumes *Pratique des Terriers;* 4 volumes du *Code et institution criminelle;* 3 volumes du *Traité des testaments;* 76 volumes in-folio et autres; 2 volumes de l'*Odyssée*, d'Homère (1); 2 volumes *Poétique française;* 3 volumes des œuvres de Racine; 6 volumes des œuvres de Molière; 2 volumes *Synonimes français;* 2 volumes de l'*Histoire des Sept sages;* 2 volumes de l'*Histoire de Suède;* 3 volumes de la *Révolution de l'Histoire romaine (sic);* 10 volumes *Poésie italienne;* 16 petits volumes dépareillés, 120 volumes et brochures diverses.

On peut rapprocher ce catalogue de celui publié par M. Vatel (t. II, p. 349).

Dans un placard attenant au scellé du cabinet, les commissaires trouvèrent plusieurs liasses de procès appartenant à divers clients; 15 nappes, 4 douzaines de serviettes, 8 torchons et 1 peignoir, puis les tasses, soucoupes, pots au lait, sucrier, théière, en porcelaine, marqués au chiffre V; et quelques autres objets figurant

(1) Le Scribe écrit : *Laudice Daumère.* Le reste est à l'avenant.

dans l'inventaire dressé par Ducos, et enfin une robe d'avocat et un vieux chapeau à mettre sous le bras.

Le 24 messidor an 2 (12 juillet 1794), Fournier, tapissier, fut chargé de procéder à l'estimation des meubles et effets de Vergniaud, non compris les livres composant la bibliothèque. Cette estimation s'élève à 2,310 livres 5 sols.

Le 18 thermidor an 2 (5 août 1794,) et sous la direction du citoyen Arboullié, officier public, la vente aux enchères publiques du mobilier de Vergniaud commença dans la maison rue du Hâ, n° 44, en présence de Joseph Nérac, délégué du district, et de Bernard Bazignan, délégué du bureau municipal.

Trois séances furent consacrées à cette vente.

La première eut lieu le 18 thermidor, la deuxième le lendemain 19, et la troisième le 8 fructidor suivant (25 août 1794).

Il ne sera certainement pas sans intérêt de faire connaître les prix qu'atteignirent, aux enchères publiques, comparés aux prix de l'estimation faite par le tapissier Fournier, les objets ayant appartenu au conventionnel :

Un pied doré à dessus de marbre estimé 36 fr. — Adjugé 52 fr.

Un bureau d'acajou estimé 60 fr. — Adjugé 151 fr.

Une armoire estimée 50 fr. — Adjugée 88 fr.

Une table à jeu pliante estimée 30 fr. — Adjugée 45 fr.

Une chiffonnière bois d'acajou estimée 30 fr. — Adjugée 50 fr.

Un trictrac avec ses dames estimé 30 fr. — Adjugé 47 fr. 10 sols.

Six chaises communes estimées 10 fr. — Adjugées 17 fr.

Quatre fauteuils garnis en camaïeu estimés 30 fr. — Adjugés 40 fr. 10 sols.

Cinq fauteuils et huit chaises de paille de couleur estimés 36 fr. — Adjugés 46 fr.

Une mauvaise malle estimée 3 fr. — Adjugée 5 fr. 5 sols.

Deux tables estimées 8 fr. — Adjugées 10 fr. 10 sols.

Un fourneau de fer estimé 5 fr. — Adjugé 14 fr. 5 sols.

Un porte-huilier plaqué et ses burettes en cristal estimé 20 fr. — Adjugé 31 fr. 10 sols.

Quatre salières et leurs verres en bleu estimées 12 fr. — Adjugées 17 fr. 10 sols.

Deux porte-mouchettes et leurs mouchettes estimés 6 fr. — Adjugés 9 fr.

Deux chandeliers de cuivre argenté très petits estimés 6 fr. — Adjugés 11 fr.

Deux petits flambeaux d'argent haché estimés 6 fr. — Adjugés 9 fr. 5 sols.

Un fauteuil et quatre chaises foncés en paille estimés 12 fr. — Adjugés 18 fr. 10 sols.

Le lendemain 19 thermidor, la vente recommença; en voici le résultat :

Une table estimée 5 fr. — Adjugée 6 fr.

Un étui renfermant huit couteaux manches argentés estimé 5 fr. — Adjugé 7 fr. 5 sols.

Un petit bougeoir et sa bobèche en cuivre argenté estimé 2 fr. — Adjugé 2 fr. 5 sols.

Un panier à argenterie, six verres à liqueur, deux plateaux pour bouteilles, trois grandes bolles *(sic)* et quatre petites en grès blanc, cinq plateaux, deux saladiers et une jatte deux plateaux à déjeuner en grès estimés 6 fr. — Adjugés 7 fr.

Deux grands flambeaux d'argent haché estimés 15 fr. — Adjugés 16 fr. 10 sols.

Une paire bras de cheminée, une paire à deux bobèches chaque estimés 15 fr. — Adjugés 18 fr.

Un damier, une boîte à jeu et un jeu d'échecs estimés 12 fr. — Adjugés 18 fr. 5 sols.

Six plats longs et dix-huit ronds, sept douzaines et quatre assiettes le tout en grès, estimés 63 fr. — Adjugés en sept lots 95 fr. 5 sols.

Une poële à café, une casserole pour le chocolat, trois cafetières de fer blanc, une boîte à café et un panier d'osier, un falot de fer blanc dont une vitre cassée, estimés 12 fr. — Adjugés 17 fr.

Un petit balai de crin estimé 5 sols, un pommier, une

clisse, une rappe de fer blanc et une paire de brosses, estimés 30 sols. — Adjugés 2 fr. 10 sols.

Une robe d'avocat et un vieux chapeau à mettre sous le bras estimés 2 fr. — Adjugés 2 fr.

Dix solitaires, un pot à eau, deux pots au lait, une théière, le tout en grès, estimés 10 fr. — Adjugés 11 fr. 5 sols.

Deux rideaux de cotonille bleu et blanc estimés 40 fr. — Adjugés 55 fr. 15 sols.

Quatre rideaux estimés 120 fr. — Adjugés en deux lots 149 fr. 10 sols.

Une paire de rideaux à carreaux rouges et blancs estimée 50 fr. — Adjugée 75 fr. 10 sols.

Un lit composé d'une couette, une couverture de coton, une courtepointe garniture de camaïeu, rideaux de cotonnade grise, estimés 400 fr. — Adjugé à l'extinction des feux 410 fr.

Un lit de sangle estimé 25 fr. — Adjugé 5 fr.

Une boîte contenant divers objets de toilette et une tablette suspendue au mur, estimés 2 fr. — Adjugés 2 fr. 5 sols.

Deux banastres, un petit coffre et une cage, estimés 2 fr. — Adjugés 2 fr. 5 sols.

Une bibliothèque estimée 15 fr. — Adjugée 21 fr.

Un peignoir estimé 5 fr. — Adjugé 7 fr.

Un écran vieux, en soie verte, estimé 3 fr. — Adjugé 3 fr.

Une douzaine faissonnats estimée 6 fr., prix maximum. — Adjugée 6 fr.

Trois cents bouteilles vides estimées 90 fr. — Adjugées en six lots 151 fr. 5 sols.

Cette vacation produisit 1,191 francs 15 sols.

La troisième, composée des objets eximés aux deux premières séances, eut lieu le 8 fructidor an 2 (25 août 1794), dans l'après-midi, par les soins du même officier public, assisté des mêmes commissaires du district et de la municipalité; elle comprenait les objets suivants :

Une glace et son tableau estimée 60 fr. — Adjugée 119 fr.

Une autre glace et son tableau estimée 50 fr. — Adjugée 100 fr.

Six tasses et six soucoupes, deux pots au lait, un sucrier

et une théière, le tout en porcelaine marquée V, estimés 52 fr. — Adjugés 52 fr.

Huit paires de draps estimées 156 fr. — Adjugées en cinq lots 341 fr. 15 sols.

Quinze nappes, quatre douzaines de serviettes et huit torchons estimés 144 fr. — Adjugés en huit lots 230 fr. 15 sols.

Cette vacation produisit 843 francs 5 sols.

Les trois séances présentent les résultats suivants :

1re........................	663 fr.	15 sols.
2e........................	1,091	15
3e........................	843	(5
Total.........	2,598 fr.	15 sols.

Tout était terminé; il ne restait plus rien de celui que ses contemporains avaient surnommé l'*Aigle de la Gironde*, rien — que le vers de Chénier :

Vergniaud dont la tribune a gardé la mémoire !

Sa tête avait roulé, le 31 octobre 1793, sur l'échafaud révolutionnaire; moins d'un an après, son mobilier était dispersé au feu des enchères publiques!

N'est-ce pas le cas de dire ici, avec Fénelon, que le malheur ajoute un nouveau lustre à la gloire des grands hommes?

Les amateurs et les curieux nous sauront gré d'avoir publié les documents qui précèdent. Ils reconstituent l'intérieur où Vergniaud a vécu de 1788 à 1791, préparant sa destinée et marchant inconscient vers une postérité prochaine.

Qui sait si quelque hasard heureux ne permettra pas, quelque jour, à ceux qui cherchent les reliques précieuses, de mettre la main sur des objets ayant appartenu au plus grand, au plus illustre des Girondins!

Pour compléter notre travail, nous croyons devoir donner la nomenclature des meubles et effets laissés sans estimation et qui paraissent n'avoir pas été vendus. Ce sont : plusieurs lettres, mémoires et plaidoyers, des imprimés, des liasses de procès et mémoires, 399 volumes reliés, de différents formats, et 120 volumes et brochures, un placard et 2 tapisseries en papier peint.

Un dernier mot. L'Administration municipale de Bordeaux, si intelligente et si dévouée aux intérêts publics aussi bien qu'à nos gloires nationales, ne jugerait-elle pas à propos, imitant en cela des exemples donnés par Paris et par d'autres grandes villes, de consacrer le souvenir de Vergniaud, qui n'a pas encore de statue à Bordeaux, malgré la colonne des Girondins, par l'apposition sur la maison rue du Hâ, n° 41, d'une plaque de marbre noir portant en lettres d'or :

P.-V. VERGNIAUD,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET DE LA CONVENTION NATIONALE,
A HABITÉ CETTE MAISON DE 1788 A 1791.

Cet hommage rendu à la mémoire de l'une de nos illustrations locales ne grèverait pas considérablement nos budgets et honorerait à coup sûr l'Administration municipale de la grande cité bordelaise.

L'Académie, dans sa séance du 18 décembre 1902, après avoir entendu la lecture du travail qui précède, a émis un vœu conforme aux conclusions de l'auteur.

LE MARÉCHAL PHILIPPE DE NOAILLES
DUC DE MOUCHY

ET

LE PEINTRE F.-J. LONSING

(Notes inédites 1785-1799)

PAR M. GUSTAVE LABAT

Les amateurs de bonne peinture qui visitent les salles du Musée de Bordeaux, ne sont pas sans avoir remarqué deux toiles du peintre belge François-Joseph Lonsing : l'une, où il s'est représenté le pinceau à la main; l'autre, qui est le portrait d'Emmanuel-Céleste-Auguste, duc de Duras, dernier seigneur de Blanquefort, fait entre les années 1783 à 1790.

Trois lettres du maréchal Philippe de Noailles, duc de Mouchy, commandant en chef dans le gouvernement de la province de Guienne, concernant cet habile artiste, ayant été mises à ma disposition par un collectionneur bordelais, je profiterai de l'occasion qui m'est offerte de vous les communiquer, pour parler de ce peintre, complètement oublié de nos jours.

François-Joseph Lonsing est né à Bruxelles en 1743, d'après M. Jean Goethals, son compatriote et ami (1);

(1) Jean-Ignace-Joseph-Hyacinthe Goethals, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, fondateur en 1801, avec Rodrigues, du Muséum d'Instruction publique (Athénée) de cette ville, né à Courtrai (Belgique) le 23 novembre 1760, mort à Bordeaux le 14 juin 1841. Archéologue et amateur éclairé des Beaux-Arts, il était venu vers la fin du XVIIIe siècle se fixer à Bordeaux; il fut protecteur des artistes, notamment de Lonsing et plus tard de Brascassat. Voir la notice historique de J.-F. Lonsing, *Bulletin Polymathique*, 3e année, 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805).

destiné d'abord par son père à l'état militaire, il entra au service en qualité de cadet; mais son goût naturel pour les arts se manifesta tellement qu'il obtint de fréquenter l'Académie royale, que venait de rétablir le prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas (1). Ses progrès y furent rapides; en 1759, il avait seize ans, il concourut pour le premier prix, qu'il obtint; élève ensuite de Geeraerts (2), qu'on peut considérer comme le dernier maître de l'Ecole de Rubens, il partit pour l'Italie en 1761, avec une pension de 400 florins que lui accorda le prince Charles.

Arrivé à Rome, il entra dans l'atelier du chevalier Mengs (3), où il puisa la grande théorie de son art; on ignore complètement quelles furent ses principales productions pendant son séjour en Italie, on sait seulement qu'il peignit et dessina beaucoup, et grava à l'eau-forte.

De retour d'Italie, il séjourna cinq ans à Lyon, où il peignit son portrait, œuvre des plus remarquables, qu'il apporta à Bordeaux en 1783.

Ce portrait n'est pas celui que l'on voit au Musée, qu'acheta la Municipalité bordelaise en 1848 et qui lui est bien inférieur.

Le portrait de Lyon, dont je parle, fut vendu à Jean

(1) Le prince Charles-Alexandre de Lorraine (1712-1780), gouverneur des Pays-Bas en 1759.

Il était fils de Léopold Ier, duc de Lorraine, et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans; il se distingua dans la guerre contre les Turcs, et lutta quelque temps avec Frédéric II de Prusse; mais, battu à Lisse, il abandonna la carrière militaire et se retira dans son gouvernement des Pays-Bas où son nom, de nos jours, est encore populaire.

(2) Geeraerts (Martin-Joseph), né à Anvers en 1706, mort dans la même ville en 1791, élève de Eyckens, directeur de l'Académie d'Anvers en 1771; il avait un talent remarquable pour la peinture des bas-reliefs.

(3) Mengs (le chevalier Antoine-Raphaël), premier peintre du roi d'Espagne, né le 12 mars 1728 à Danfzig (Bohême), mort à Rome en 1779. L'œuvre de ce célèbre artiste est des plus considérables.

Goethals par le fils du peintre, en 1807, ainsi que le constate la quittance que j'ai eue en main; il appartint ensuite au chevalier de Bouglon, à La Bastide-d'Armagnac (Landes); il est, de nos jours, à Paris, chez Mme la baronne de Bouglon.

A Bordeaux, Lonsing fit un certain nombre de portraits, parmi lesquels on distingue ceux du maréchal duc de Mouchy (1); de M. Dassier, attaché à la maison du maréchal; du duc de Duras, qui est au Musée (2); de M. le premier président au Parlement Le Berthon (3); de M. Dudon, procureur général en la même Cour (4); de M. de La Rose, lieutenant général au sénéchal de Guienne, ce dernier portrait est à l'hôtel de Ruat, rue de Ruat, à Bordeaux, dans le salon de Mme la baronne de Labat de Savignac, où j'ai eu la bonne fortune de le voir; c'est un des mieux réussis du maître et une véritable toile de musée.

M. de la Rose est assis dans un fauteuil, dont le bois est doré, le corps de trois quarts à droite, tandis que la

(1) Duc de Mouchy (Philippe de Noailles), maréchal de France, né en 1715, mort sur l'échafaud révolutionnaire. Après avoir commandé en Guyenne pendant l'absence du maréchal duc de Richelieu, il se démit à la fois de son commandement militaire dans cette province et de son gouvernement de Versailles pour vivre dans la retraite; arrêté dans son château de Mouchy, il fut jugé, condamné à mort et exécuté en 1794. Il avait soixante-dix-neuf ans; la duchesse sa femme, Anne Claude-Louise d'Arpajon, née en 1719, fut exécutée avec lui et mourut en montrant un admirable courage. C'est la duchesse de Mouchy, que la reine Marie-Antoinette appelait : *Madame l'Étiquette.*

(2) Duc de Duras (Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfort), fut général en chef des gardes nationales de la Gironde; il émigra, servit dans l'armée de Condé, et mourut en Angleterre en 1800.

(3) Le Berthon (André-Jacques-Hyacinthe), né à Bordeaux en 1713, mort à Paris en 1800; premier président au Parlement de Bordeaux en 1766, député de la noblesse aux États généraux de 1789. Son portrait par Lonsing a été gravé par F. Beauvarlet; les épreuves en sont fort rares.

(4) Dudon (Jean-Baptiste-Pierre-Jules baron), né à Bordeaux en 1750, procureur général au Parlement, arrêté comme suspect, condamné à mort et exécuté à Bordeaux le 22 novembre 1793. Il était marié à Dlle Désirée de Marbotin.

tête, légèrement tournée à gauche, regarde du même côté; perruque de parlementaire poudrée, rabat, dentelles, robe rouge, — le bras droit est appuyé sur une console et la main gauche tient des papiers; au fond, à droite, une statue de bronze symbolisant la justice avec ses balances et sa hache de licteur; la gauche du fond est remplie par une draperie bleue aux fleurs de lis d'or.

Ce portrait, très soigné et cependant largement peint, est d'une allure extraordinaire.

Le duc de Mouchy, qui s'était déclaré le protecteur de Lonsing, voulut attirer l'artiste à Paris et écrivit en conséquence, pour le recommander, la lettre suivante, la première des trois que j'ai citées en commençant, adressée à M. le comte d'Angivillers, directeur des bâtiments et jardins du roi :

A Bordeaux, ce 5 septembre 1785.

Touvés bon, monsieur le Comte, que j'aye l'honneur de vous recomander le S[r] Lonsing, peintre en tableaux d'histoire et supérieurement en portraits, je crois que le S[r] Duplessis (1) ne travaille plus, ainsi vous trouverés dans mon protégé de quoi le remplacer, il a été 28 ans à Rome et en Italie, il a de grandes conoissances, il n'a de défaut qu'un peu trop de modestie; mais il faut espérer qu'il s'en corrigera à Paris et à Versailles; je m'y intéresse très vivement et seroi très reconoissant des bontés que vous voudrés bien avoir pour le dit S[r] Lonsing; il a fait ici les plus beaux portraits et parfaits pour la ressemblance.

Vous conoissés depuis longtemps la tendre amitié que je vous ai voué et avec laquelle j'ai l'honneur d'être plus

(1) Duplessis (Joseph-Silfrède), né à Carpentras (Vaucluse) le 20 septembre 1725, mort à Paris le 11 germinal an X (7 avril 1802). Ce fut un portraitiste des plus distingués du XVIII[e] siècle; il était de l'Académie depuis 1774.

que personne, monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

N. M[al] D. de Mouchy.

Mes tendres et respectueux hommages à M[me] la comtesse d'Angivillers (1).

Sur le point de se rendre aux désirs de son protecteur et faire le voyage de Paris, Lonsing en fut empêché par la maladie. La Révolution, qui éclata plus tard, le força d'ajourner son projet; ce ne fut que dans le courant des années 1798 et 1799 qu'il se décida à faire un séjour de quelque temps dans la capitale.

Ce retard explique suffisamment les deux autres lettres du duc de Mouchy, écrites, celles-là, de Paris à Lonsing, à Bordeaux, les 25 novmbre et 13 décembre 1785, dont voici les copies :

A Paris, ce 25 novembre 1785.

Le S[r] Grandidier (2) me mande, monsieur, que vous ne revenés qu'au mois de février, et que vous désirés faire la copie de mon portrait que je destine à la ville; dès que cela vous fait plaisir, j'y consens de bon cœur, je vous prie donc en conséquence de la comencer tout de suite, vous prendrés une toile pareille à celle du portrait de M. le Duc de Chartres à l'hôtel de ville, en conséquence, vous ferés le visage plus petit et en proportion, je ne doute pas que vous n'y donniés toute votre attention, en conséquence j'enverrai le portrait de M[e] la M[ale] et le cadre pour le mien au S[r] Grandidier, et vous lui remettrés votre copie, d'abord qu'elle sera finie, pour qu'il la mette dans

(1) D'Angivillers (comte Charles-Claude La Billarderie), directeur général des bâtiments et jardins de Louis XVI (1785), membre des Académies des sciences, peinture et sculpture, mort en 1810; il doit être compté au nombre des protecteurs les plus éclairés des artistes, des savants et des gens de lettres. Son influence sur Louis XVI était fort grande; il émigra en 1791, passa quelque temps en Russie, et mourut en Allemagne.

(2) Le S[r] Grandidier était l'intendant du duc de Mouchy à Bordeaux.

le cadre et la porte avec le portrait de Me la Mal° à l'hôtel de ville : ne doutés pas des sentimens d'estime et de considération avec lesquels je vous honore, monsieur, très parfaitement.

N. Mal Duc de Mouchy.

et quelques jours après,

A Paris, ce 13 décembre 1785.

J'envoye incessament le portrait de Me la Mal° à Bordeaux, c'est la copie de son portrait fait par Wanlo (1) à 30 ans. J'espère que M. Lonsing m'aura un peu rajeuni dans la copie pour que je n'aye pas l'air de son grand-père, les cadres sont beaux, simples et nobles.

M. Lonsing connoit les sentimens d'estime et de considération que j'ai bien véritablement pour lui.

N. Maréchal Duc de Mouchy.

Le maréchal avait alors soixante-dix ans, et son portrait peint par Lonsing était de l'année précédente, 1784; or, celui de la duchesse, fait par Carle Van Loo en 1749, la représentait dans la beauté de ses trente ans, — facilement le maréchal eût pu paraître le grand-père de sa femme; il faut donc lui passer charitablement cette coquette faiblesse de vieillard!

Les portraits du duc et de la duchesse de Mouchy, qui se trouvaient, au moment de la Révolution française, dans les salles de l'Hôtel de Ville de Bordeaux, et qui, le 12 pluviôse an IV (31 janvier 1796), étaient déposés dans les magasins de la Commune, ont dis-

(1) Van Loo (Charles-André, dit Carles), né à Nice le 15 juillet 1705, mort à Paris le 30 juillet 1765, premier peintre du roi Louis XV, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Ce peintre a beaucoup produit. On voit de lui au Louvre un déjeuner de chasse sous Louis XV; le portrait en pied de la reine Marie Leckzinska, etc. Il y a de Carle Van Loo, au château de Chambord, un portrait en buste de cette princesse qui est fort remarquable.

paru; ils ont dû être anéantis avec bien d'autres (1), et c'est d'autant plus regrettable qu'étant connues les relations de l'artiste avec son illustre protecteur, il avait, sans aucun doute, donné tous ses soins à cette copie du portrait du maréchal.

Celui de Lonsing, fait à Lyon, dont j'ai déjà parlé, qu'il porta à Bordeaux en 1783, a été gravé au trait par Lacour fils, pour le numéro 10 de la troisième année du *Bulletin Polymathique*, 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805). M. Jean Goethals, qui acheta, en 1807, ce portrait au fils de Lonsing, en fit faire, plus tard, à Paris, une lithographie par un dessinateur de talent nommé Dupré. Les épreuves en sont aussi belles que rares; elles ont été imprimées chez Lemercier. Les dimensions en sont : hauteur, 29 centimètres, sur 24 centimètres de largeur, non compris les marges. Au bas, on lit l'inscription suivante :

FRANCISCUS JOSEPHUS LONSING, PICTOR,
NATIUS BRUXELLIS, ANNO 1743.
IN MEMORIAM AMICI SUI CELEBERRIMI, JOANN GOETHALS, BURD.
ACAD. SOCANO EFFIGIEM PATRIÆ RESTITUENS,
LAPIDE FIDELITER DELINEANDAM EXCUDEMDAMQUE CURAVIT.
D. D. DEDICAVITQUE GANDAVENSI, LIB. ART. SOCIETATI.

DUPRÉ, delineavit. F.-J. LONSING, pinxit. LEMERCIER, excudit.

Dont voici la traduction :

FRANÇOIS-JOSEPH LONSING, peintre, né à Bruxelles en l'année 1743.

Jean Goethals, membre de l'Académie de Bordeaux, voulant honorer la mémoire de son célèbre ami, a pris soin de faire lithographier ce portrait qu'il a offert et dédié à la Société des Beaux-Arts de Gand, rendant ainsi Lonsing à sa patrie.

(1) H. de la Ville de Mirmont, *Histoire du Musée de Bordeaux*, t. I, p. 32.

Jean Goethals, dont Lonsing avait fait le portrait (1), possédait de son ami bon nombre d'études et de dessins, notamment :

Le tailleur de plumes, eau-forte très belle, dans la manière de Rembrandt, qui est introuvable;

Hébé offrant le nectar à Jupiter, tableau que l'artiste exposa au Salon de Paris de 179 (?);

Enfant jouant avec des hannetons;

Deux portraits, pastiches de Rembrandt;

Une marine représentant un port de mer, dans le genre de Van de Velde.

On connaît de Lonsing le portrait d'un ancien juge consulaire, M. Gobert, dont la maison de commerce était, à la fin du XVIIIe siècle, rue de la Rousselle; cette toile, qu'on dit fort belle, a appartenu depuis à un amateur habitant le Lot-et-Garonne, j'ignore son nom.

A Bordeaux, M. de Meurville, le collectionneur distingué, possède un portrait de femme très solidement peint, qui mérite une mention toute particulière.

Il serait bien fâcheux de ne pas signaler aussi le beau portrait de la grand'mère de l'éminent directeur de l'Observatoire de Bordeaux, M. Rayet membre de l'Académie, que j'ai vu dans son salon à Floirac. En voici la description :

Marie-Anne Langoiran (née à Bordeaux en 1769, morte en 1852), épouse de Guillaume-Simon-Jude Rayet,

(1) Ce portrait n'est pas banal; Lonsing a drapé son ami dans un manteau, la tête couverte d'un chapeau de mousquetaire, les cheveux longs, la chemise ouverte et garnie de dentelles au col et aux poignets; de la main droite il tient une bille d'ivoire. Le portrait original est à Jarnac (Charente), chez un membre de la famille Goethals, mais il en existe une assez bonne copie à Bordeaux; le fils de Jean Goethals, Raymond-Eugène, mort en 1864, laissant la réputation justifiée d'un bon peintre de marine, a fait de ce portrait une lithographie intéressante et surtout très rare, car je n'en connais qu'une épreuve.

est peinte à mi-corps, la tête et le buste légèrement tournés à gauche; elle regarde en face; corsage décolleté, bleu foncé, avec dentelles; robe bleu de ciel; des fleurs dans les cheveux, et, dans les mains, un bouquet qu'elle semble montrer.

(Hauteur, 99 centimètres; largeur, 79 centimètres.)

La tête, très expressive, est bien vivante. C'est un excellent portrait.

Un document précieux pour l'authenticité de cette jolie toile, qui, du reste, n'est jamais sortie de la famille Rayet, est la quittance de l'artiste que m'a montrée notre honorable collègue :

J'ai rescue de Madame Rayet la some de deux cent franq pour avoir fait son portrait en grand avec les mains, en foie de quoie je me sousigne.

Bourdeaux, le 23 avril 1792.

F.-J.-L. LONSING.

Il convient de rappeler encore que Lonsing a peint un portrait de Mirabeau au moment où le grand tribun, se tournant vers le marquis de Dreux-Brézé, envoyé par Louis XVI, prononce ces célèbres paroles : « *Allez dire au roi, votre maître, que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes.* »

Ce portrait, superbe d'expression, a été lithographié; les épreuves en sont fort belles:

Mais l'œuvre que je crois être la plus considérable de l'artiste, dans la Gironde, est, avec le portrait de M. Jean-Baptiste Mareilhac (1), la décoration qu'il avait

(1) Mareilhac (Jean-Baptiste), né à Bordeaux en 1750, mort à Léognan, au château de La Louvière, en 1838. Magistrat consulaire pendant plus de trente ans; maire de Bordeaux en 1796; membre de la Chambre de commerce, du Conseil général de la Gironde. Le 4 floréal an II il donna 20,000 livres pour la construction d'un navire de guerre. Véritable mécène, il aimait beaucoup Lonsing.

entreprise du grand salon du château de La Louvière, à Léognan, représentant les *Amours de Psyché*, que malheureusement, la mort l'empêcha de terminer.

Je trouve, dans une lettre de Lonsing adressée de Paris à son ami Goethals, à Bordeaux, le 11 février 1798, que m'a communiquée M. Georges Lafargue [1], petit-fils de ce dernier, que l'artiste comptait exposer au Salon parisien le portrait de M. Mareilhac, et fondait de grandes espérances dans le jugement du public et des artistes.

« Greuze [2] et Hubert-Robert [3] l'ont vu, écrit-il, et ils en sont charmés. »

J'ai eu l'occasion de voir, au château de La Louvière, ce portrait ou plutôt ce groupe, dont l'effet est en tous points ravissant : M. Mareilhac, dans le costume de cheval de l'époque du Directoire, coiffé, botté, éperonné, la cravache à la main, met pied à terre dans la cour du château, dont la silhouette élégante forme le fond du tableau; sa jeune femme, joyeuse de son arrivée, court au-devant de lui et l'embrasse avec effusion.

C'est une toile de maître, pleine de naturel, de senti-

(1) Lafargue (Georges), né à Bordeaux, secrétaire général du Conseil des prud'hommes.

(2) Greuze (Jean-Baptiste), l'un des plus célèbres peintres de genre du XVIIIe siècle, né à Tournus (Saône-et-Loire) en 1726, mort en 1805. Son début : *Le Père de famille expliquant la Bible à ses enfants,* est un chef-d'œuvre. Admis en 1769 au nombre des académiciens, Greuze n'a pas eu de rival dans les scènes de famille; ses compositions sont de petits drames intimes. Il mourut très pauvre et très délaissé. Quand on apprit à Napoléon que Greuze était mort misérable : Que ne parlait-il, dit l'empereur, je lui aurais donné une cruche de Sèvres pleine d'or pour payer toutes « *ses cruches cassées* », faisant allusion à l'immortel tableau de la *Cruche cassée* de l'artiste.

(3) Robert (Hubert), peintre français, né à Paris en 1733, mort le 15 avril 1806. C'était un artiste lettré, profondément archéologue; il se plaisait à reproduire les débris pittoresques de l'antiquité, les ruines héroïques de Rome, les temples et les maisons de Pompéi et d'Herculanum. C'est Joseph Vernet qui décida sa famille à l'envoyer en Italie, où il séjourna douze ans, de 1753 à 1765. Emprisonné pendant la Terreur, il fut conservateur du Musée du Louvre sous le Directoire.

ment et de bon goût; la couleur en est claire et d'une fraîcheur surprenante malgré ses cent cinq ans révolus.

La vue de cette œuvre charmante augmente encore les regrets sincères qu'éprouvent les amateurs d'art du plafond inachevé du grand salon de La Louvière.

Dans une seconde lettre de Lonsing à Goethals, je lis, au milieu de détails intimes, qu'il a eu des rapports à Paris avec le célèbre graveur Bervic (1), l'auteur de la planche tant estimée du portrait de Louis XVI; il parle aussi de ses relations avec le peintre décorateur Annoni (2), artiste italien fixé à Bordeaux; dans la même lettre je remarque encore sa préoccupation du vernissage de ses toiles : il demande à Goethals l'effet produit par le portrait qu'il a fait de lui depuis qu'il est verni; il lui annonce avoir verni son petit tableau du *Médecin aux urines*, que l'on trouve, ajoute-t-il, *admirable* par la couleur.

Revenu à Bordeaux dans les premiers mois de 1799, il reprit ses travaux au château de La Louvière, chez M. Mareilhac. C'est là que la mort terrassa le vaillant artiste. Lonsing souffrait fréquemment de coliques insupportables; cela, joint aux symptômes qui ont accompagné sa mort, permet de supposer qu'il a bien pu s'empoisonner dans les recherches chimiques qu'il faisait pour l'épuration de ses couleurs. Ses dernières paroles furent pour l'art, qui avait rempli sa vie :

(1) Bervic (Charles-Clément), graveur français, né à Paris en 1756, mort dans la même ville en 1822. Il eut pour maître le célèbre Georges Wille, et fut reçu à l'Académie en 1784. Son portrait de Louis XVI, d'après Callet, fonda sa réputation.

Bervic fut nommé membre de l'Institut en 1803. Il y a de lui un portrait de Louis XVIII qui n'a été tiré qu'à trois exemplaires.

(2) Annoni (Félix), peintre décorateur, né à Milan, mort à Bordeaux vers 1810. Venu à Bordeaux à la fin du XVIIIe siècle, il travailla aux décorations du Grand-Théâtre et aux fresques de l'église Saint-Bruno avec le peintre Berinzago.

« Comment trouvez-vous mon plafond? » demandait-il à M. Mareilhac, qui lui serrait affectueusement la main, et il expira...

Il mourut le 22 germinal an VII (11 avril 1799) et fut inhumé dans le cimetière de Léognan-en-Graves, à côté de l'église, à droite, il y a de cela plus d'un siècle.

Depuis quarante et quelques années, l'église de ce joli village a été agrandie, le cimetière changé de place, les tombes enlevées, et ce qui pouvait rester encore du pauvre artiste, forcément déposé dans la fosse commune du nouveau cimetière...

Lonsing était modeste et indulgent, deux qualités très rares, difficiles à rencontrer chez les artistes. Ses entretiens, dit Goethals, étaient de précieuses leçons pour les élèves, car il possédait à fond les connaissances de son art, dont il aimait à parler, et parlait toujours en savant. Jamais il ne fut jaloux du talent des autres peintres; il en disait du bien, même de ceux qui critiquaient injustement ses ouvrages; aussi jouissait-il de l'estime de tous ceux qui eurent l'occasion de le connaître et d'apprécier ses talents et son mérite personnel (1).

Il me reste, en terminant, à exprimer le vœu d'avoir pu vous intéresser par cette rapide esquisse à l'œuvre *presque exclusivement bordelaise* de cet excellent peintre, beaucoup trop oublié, je le répète, de la génération présente.

(1) Maurice de Villeneuve, dessinateur et graveur de talent, établi à Bordeaux à la fin du XVIIIe siècle, a, dans la planche si rare aujourd'hui : « *De l'incendie arrivée à la charpente de l'église-cathédrale de Saint-André de Bordeaux, le 25 aoust 1787, à dix heures du matin,* » fait la caricature de Lonsing, que l'on trouve au premier plan, à gauche, sa palette sous le bras, donnant la main à un enfant et suivi d'une *chambrière* qui porte son chevalet.

C'est vraiment curieux.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 JUIN 1902

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, président.

Une assistance brillante, où dominent en grand nombre des dames en toilettes claires jetant une note élégante et gaie, remplit le grand amphithéâtre de l'Athénée.

Monseigneur le cardinal Lecot, M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire de Bordeaux, M. le Général en chef, ainsi que quelques autres hauts fonctionnaires, expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance de l'Académie.

Aux premiers rangs, on remarque M. Bayssellance, ancien maire de Bordeaux; M. le colonel Peletingeas (le brave général de la guerre de 1870); M. le baron de Verneilh, l'un des fils de notre regretté collègue; Mlle de Verneilh, M. le baron de Marbotin, ancien préfet, beau-frère de M. de Verneilh-Puyrazeau; Mme la baronne de Marbotin, M. le chanoine Jarris, M. le chanoine J. Callen, directeur du journal *l'Aquitaine;* Mme Jullian, fille de notre regretté collègue M. le docteur

Azam ; M. le pasteur Cadène, président du Consistoire de l'Église réformée; des fonctionnaires des postes et télégraphes, des avocats, parmi lesquels nous remarquons M. Brazier, ancien bâtonnier, et M. Forsans; M. Maigrot, directeur de la Société générale; M. Baboulet, ingénieur des télégraphes à Toulouse; plusieurs ingénieurs du groupe du Sud-Ouest de l'Association des anciens élèves de l'École centrale, et notamment M. J. Avril, président, et M. Cazes, ancien président; des notaires, MM. Bediou, Dartige, Duchêne; M. Couronne, agréé, et un nombre considérable de personnages appartenant au monde politique, administratif, religieux, artistique et littéraire de la ville de Bordeaux.

La séance est ouverte à huit heures et demie, et le Président donne la parole à M. Émile Durègne, élu membre résidant en remplacement de M. le baron J. de Verneilh-Puyrazeau, décédé.

M. Durègne, dans une langue élégante et claire, a fait revivre sous les yeux d'un auditoire charmé le vieux Bordeaux qui s'en va, chaque jour, remanié et rajeuni par les grandes voies qui s'ouvrent de toutes parts et qui répondent aux besoins de l'activité moderne et aux règles d'hygiène que la science préconise avec une haute autorité. Puis il fait l'éloge, en termes excellents, écoutés avec un visible plaisir, de son prédé-

cesseur, M. de Verneilh-Puyrazeau, archéologue, dessinateur, graveur, littérateur, et qui avait su conquérir par sa grâce charmante, par son amabilité et par son esprit, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Son discours a été chaleureusement applaudi.

M. de Sèze répond à M. Durègne; il rappelle le nombre, l'importance et la diversité de ses travaux, justifiant le choix de l'Académie, qui l'a appelé dans son sein, et il salue en lui le poète et l'artiste; il trace en terminant un portrait du baron de Verneilh-Puyrazeau, aussi fin et aussi délicat dans la forme qu'au fond.

M. J. Manès obtient ensuite la parole et prononce, non sans émotion, l'éloge de M. le docteur Azam. Il cite les nombreux travaux de son prédécesseur, ses découvertes dans l'hypnotisme, ses communications si remarquées à l'Académie des Sciences, sa haute situation dans la cité bordelaise et l'estime que lui avait méritée la dignité de sa vie. Il clôture son discours par une étude très intéressante et très documentée sur l'enseignement technique.

Des applaudissements accueillent le discours de M. Manès.

M. Aurélien de Sèze lui répond; il retrace sa carrière toute de travail et énumère avec un grand

bonheur d'expression les titres qui lui ont valu son élection à l'Académie.

Les deux discours de M. de Sèze ont été tout particulièrement applaudis par l'assistance.

M. l'abbé Ferrand lit un poème ornithologique intitulé *La Perdrix*, et obtient, ainsi qu'il en a l'habitude, un succès qui se traduit en chaleureux applaudissements.

M. le Président remercie l'élégant auditoire qui, pour répondre à l'invitation de l'Académie, a bien voulu braver les chaleurs de la saison et ajouter par sa présence à la solennité de notre fête littéraire.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire général,
AURÉLIEN VIVIE.

Le Président,
A. DE SÈZE.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DURÈGNE

MESSIEURS,

Bordeaux est en ce moment dans toute la fièvre des démolitions hygiéniques et, en attendant que la fameuse « grande voie » vienne jeter sa note moderne dans le réseau du Castrum antique, religieusement conservé depuis l'an 300, l'œuvre du xx[e] siècle, fidèle à la tradition des intendants du xviii[e], vient de nous doter, pour commencer, d'une nouvelle et heureuse perspective traversant en écharpe ce qui fut naguère le vaste et marécageux domaine des primats d'Aquitaine.

Juste en face de l'implacable ligne droite qui, depuis si longtemps, le menaçait, s'élevait un hôtel très grave dans la pureté de son style, et que les gracieuses fantaisies de ses balcons forgés avaient bien souvent signalé à ma respectueuse attention.

Cette aristocratique demeure n'est plus qu'un souvenir; on a démoli, il y a quelques jours à peine, un pavillon qui en dépendait et sur la porte duquel s'étalaient deux écussons timbrés d'une couronne comtale; où allait-on par là?... dans un atelier.

Cet atelier ne se composait que d'amateurs et, seul peut-être en son genre, il groupait intimement des hommes aussi différents que vous pourrez l'imaginer : tous épris de cet idéal artistique, de cette fleur de

culture littéraire, tradition bien démodée depuis le jour où les solides humanités, chères aux « honnêtes gens » de jadis, ont fait place à la méthode intensive qui fabrique industriellement les diplômés.

Les fervents de ce cénacle n'ont pas eu la douleur d'assister à sa ruine, ou du moins ceux qui survivent s'effacent avec respect devant les figures aimées autour desquelles ils se groupaient dans le ravissement : c'est là que Leo Drouyn ressuscitait le vieux Bordeaux sous son merveilleux crayon, à moins que sa prodigieuse mémoire de chercheur ne lui donnât occasion de raconter ce qui se passait il y a quatre siècles en tel carrefour de la capitale anglo-gasconne.

Il y en avait encore un, un surtout, qui était l'âme de ce groupe de cœurs et d'intelligences; esprit d'une rare culture, poète original, artiste jusqu'aux moelles, dont l'ambition se bornait le plus souvent à jeter sur les dessins de Drouyn d'exquis petits personnages pour donner l'échelle. Ce gentilhomme, qu'on reconnaissait de dos rien qu'à voir comment il s'inclinait devant une femme, portait avec une aimable simplicité, encore une tradition qui s'en va, le nom d'une antique maison du Périgord, c'était le baron de Verneilh-Puyrazeau.

Excusez, Messieurs, ce long préambule, mais je suis sous l'obsession d'une comparaison : au moment où Bordeaux s'industrialise et renverse l'ancien hôtel de Gervin, votre Compagnie choisit pour remplacer le poète, l'artiste, l'archéologue, un ingénieur spécialisé dans la plus moderne des applications scientifiques.

A peine esquissée, je reconnais que cette comparaison n'est pas juste : à Dieu ne plaise que la mémoire de mon regretté prédécesseur soit victime d'une expropriation;

quant au titre d'ingénieur, il joue un rôle tellement secondaire dans les suffrages dont vous avez bien voulu m'honorer que je compte dans tout ce qui va suivre tâcher de le faire oublier.

Attaché depuis dix-neuf ans à la résidence de Bordeaux, entré dans une intimité de plus en plus étroite avec la grande ville qui me donnait l'hospitalité, l'Académie, très indulgente pour les titres que je lui soumettais, a surtout voulu considérer en moi le collaborateur de la plupart des œuvres de décentralisation scientifique qui concourent à la prospérité intellectuelle de la métropole du Sud-Ouest.

Il est difficile, Messieurs, de rester dans la note juste en vous remerciant comme il convient de m'avoir admis dans votre Compagnie : il ne me sied pas plus de me frapper humblement la poitrine que d'entonner un hymne triomphal; mais si je ne puis être juge en ma propre cause, je suis bien près d'affirmer que, depuis l'époque trop lointaine de mon élection, mon exemple a pu contribuer, pour le plus grand bien de l'Académie, à vaincre certains scrupules vraiment excessifs; par contre, j'ai le sentiment très net de ma présomption si j'envisage d'un peu près ce que fut la personnalité très complète, essentiellement sympathique, de mon regretté prédécesseur.

Affectueusement lié avec quelques amis du baron de Verneilh, je n'ai malheureusement pas eu la bonne fortune de le connaître.

Il se dégage de sa mémoire un parfum si exquis, mais aussi si délicat, que j'ai scrupule à vouloir analyser devant vous le côté personnel de ce charmeur.

D'ailleurs, pour pénétrer dans sa vie intime, dans le

milieu où il a vécu, cette société dont les tours de l'antique primatiale n'ombragent plus guère que le souvenir, il aurait fallu d'autres titres que ceux auxquels je dois ma présence dans cette enceinte; fort heureusement pour la mémoire de celui qui n'est plus, et aussi pour cet auditoire, le talisman qui m'avait fait défaut est entre bonnes mains, je puis donc sans inquiétude me borner à parler du savant et de l'artiste tels qu'ils se révèlent dans une œuvre aussi féconde que variée.

Avant de mettre la dernière main à cette étude, j'ai tenu à faire un pèlerinage au pays natal du baron de Verneilh.

Pittoresquement posée en amphithéâtre sur un promontoire aux flancs escarpés, la gentille ville de Nontron est un de ces singuliers points frontières où la nature géologique du sol détermine très nettement la limite des groupements humains; le granit du massif central s'y arrête, et, avec lui, le dialecte limousin; avec les calcaires jurassiques commence, au contraire, le périgourdin, autre rameau de la langue d'oc; enfin, si on descend, dans la direction du nord, le cours du Bandiat, cette rivière étrange dont les eaux limpides vont se perdre dans de mystérieux abîmes pour réapparaître aux sources fameuses de la Touvre, on atteint bientôt la région de la craie, coïncidant exactement avec le parler charentais, langue d'oïl.

Dès la sortie de Nontron, la nature est nettement limousine; le sol granitique, fortement ondulé, forme une suite de gracieux vallons où brillent les étangs; sur toutes les pentes ce sont de plantureuses prairies et des jaillissements de sources, partout les châtaigniers en quinconces forment de majestueux ombrages, mal-

heureusement voués à une prochaine destruction par la complicité d'une contagion sans remède et des exigences d'une industrie nouvelle.

Non loin des sources du Bandiat, sur une longue croupe mollement inclinée, émergeant de l'épaisse frondaison des chênes, brille la toiture ardoisée de Puyrazeau.

C'est dans cette demeure, irrémédiablement attristée par un double deuil, que je reçus, avec la simplicité cordiale qui se transmet avec le sang, l'hospitalité de quelques instants; tout y porte la trace du cher disparu qui y avait concentré l'activité de ses multiples facultés, depuis la cheminée qu'il a sculptée de ses mains jusqu'aux murs dont il se plaisait à faire lui-même la décoration. Là se retrouvent crayons, fusains, eaux-fortes, aquarelles et tableaux dont l'hôtel de Gervin a fait tous les frais; les amis de jadis revivent ici dans la même étroite intimité.

Un angle est occupé par la bibliothèque, vaste cabinet de chercheur, égayé pourtant par de larges baies donnant sur une pelouse immense, semée de bouquets de chênes et de sapins, avec, pour fond de tableau, la campagne verdoyante et les horizons qui s'étagent bleuissants.

Tout autour de cette silencieuse retraite, en cette région où les lointaines traditions sont restées implantées sans subir l'influence des modes passagères, chaque monument des siècles disparus est un livre largement ouvert, qu'il s'élance en fines aiguilles de granit ou que la pierre splendide de Brantôme ou de Chancelade s'y arrondisse en coupoles; nous sommes au cœur de l'influence byzantine, à mi-chemin de Limoges, centre de la colonie vénitienne au x[e] siècle, et de

Périgueux, où s'élève une admirable copie de Saint-Marc.

La famille de Verneilh tirait son origine du Limousin; elle vint s'établir dans le Nontronnais à la fin du XVIIIe siècle. Né le 6 février 1823, on peut dire que le baron de Puyrazeau passa toute sa vie sur cette marche de deux contrées dont il fit le but principal de ses études archéologiques et artistiques.

Tout enfant, ses dispositions extraordinaires pour le dessin faisaient l'étonnement charmé de son entourage; aussi fut-il bien naturel que pendant ses études, à la fois courtes et brillantes, une part très large fût donnée au développement du côté artistique de sa nature.

Licencié en droit à dix-neuf ans, tous ses loisirs parisiens, si mal employés en général, l'avaient lancé dans le milieu si sain et si fécond où venait d'être fondée la science archéologique, et ses amis s'appelèrent de Caumont, Guilhermy, Didron, Viollet-le-Duc.

Il faut dire que les portes s'étaient largement ouvertes devant son nom : son frère, Félix de Verneilh, venait de s'affirmer comme un savant de premier ordre, comme une autorité qui ne fit que s'accroître jusqu'à sa mort prématurée.

Une voie semblable, tracée sous un tel patronage, était trop séduisante pour que Jules de Verneilh ne s'y engageât pas avec toute l'ardeur de la jeunesse; il y resta fidèle toute sa vie.

Il était à bonne école; il le prouva dès le début en mettant en œuvre les côtés séduisants de sa nature dans sa collaboration à l'œuvre magistrale de son aîné : à celui-ci les questions doctrinales, les thèses scienti-

fiques; à celui-là le côté historique, artistique, humain; avec Jules de Verneilh, l'archéologie se fait aimable et gracieuse, tout en reproduisant les monuments avec une scrupuleuse exactitude : ses eaux-fortes sont à la fois des documents et un régal des yeux.

C'est à ce moment qu'il devint Bordelais d'adoption. Dès lors, il était destiné à l'Académie, car votre tradition, Messieurs, est de former votre Compagnie à l'image de la grande cité qui retient avec tant de puissance les immigrés que son charme a souvent attirés de bien loin.

Archéologue et artiste, Jules de Verneilh était tout désigné pour devenir l'*alter ego* de Leo Drouyn. Je n'ai pas à m'étendre longuement sur cette féconde intimité qui confondit en quelque sorte leur œuvre tout entière.

Drouyn dressait la scène, plantait les décors, et de Verneilh y apportait immédiatement la variété et la vie; je ne puis comparer ce qu'il appelait simplement ses bonshommes qu'aux figures si extraordinairement vivantes et spirituelles dont Viollet-le-Duc a parsemé son œuvre.

L'artiste, cependant, ne doit pas faire oublier l'écrivain; beaucoup de manuscrits sont restés inédits, et néanmoins on peut énumérer quatre-vingt-sept notes ou mémoires parus dans diverses publications, sous sa signature. La majeure partie se rapporte, bien entendu, à l'archéologie de son cher Périgord; mais un esprit aussi cultivé, une âme aussi ouverte pouvait aborder les sujets les plus variés. Aussi, dans la liste bibliographique de ses œuvres, trouve-t-on plusieurs articles de critique artistique; son mémoire sur l'*avènement des nouvelles couches sociales sous l'ancien régime*, faisant suite à ses *Etudes sur les anciennes Forges du Limousin*

et du Périgord, est une très intéressante incursion sur le domaine économique. On pourrait même le rattacher à la géologie par son mémoire sur l'*influence du granit dans l'architecture limousine*.

Une telle abondance de titres devait lui ouvrir toutes grandes les portes de l'Académie, et pourtant, lorsqu'il se décida, le 10 avril 1875, à poser sa candidature, on sent percer dans toute sa correspondance la véritable modestie de l'homme de mérite, qu'il est impossible de confondre avec les artifices d'un solliciteur très content de lui-même. Le rapporteur de sa cause était un ami intime, Jules de Gères, et je ne résiste pas au plaisir de vous lire l'épître, encore inédite, qui vous donnera, avec l'état d'âme du candidat, un échantillon de sa verve poétique.

Permettez que j'écrive en vers,
Le sujet en vaut bien la peine,
Puis, je crois me sentir en veine...
Qui n'a pas ses petits travers?

A l'Académie on m'invite
A me porter en candidat;
Quel honneur! j'accepte au plus vite,
Non sans redouter le combat.

Pour triompher chacun s'agite,
Presse ses amis, se débat,
Fait mousser son petit mérite...
C'est si dur d'être *échec et mat!*...

Six concurrents sont là pour occuper trois places,
Professeur, médecins, gens à grandes surfaces,
Comme on dit (il en est même un de décoré!).

Que vais-je devenir, moi pauvret, dans la lutte,
Si vous ne venez pas m'épargner une chute,
Vous, Drouyn, l'abbé Cirot et le docteur Oré!..:

C'est sur vous, cher ami, et sur eux que je compte.
Je compte sur Villet, sur Lacolonge aussi;
Et Minier le poète, à ce qu'on me raconte,
M'accepte, ainsi que le docte Dezeimery,

Cela fait bien huit voix. C'est un fameux acompte,
Et plus d'un candidat a, dit-on, réussi
Sans en avoir autant... l'illusion est prompte,
Mais au fond tout cela me donne du souci;

Et si vous n'aidez pas fortement le félibre
Félibrant, qui vous prie, en un vers un peu libre,
De racoler pour lui des votes bienveillants,

Tout est perdu!... Adieu l'illustre Académie,
Où d'être admis bientôt, j'avais l'âme ravie!...
Il me faudra rester Gros-Jean comme devant.

Veuillez donc vous mettre en campagne,
Si vous en avez le loisir;
A vos collègues, sans mentir,
Parlez de moi — l'éloge gagne
Venant de juges compétents.
Vous savez mes petits talents :
Un peu de vers, un peu de prose,
Des crayons, des burins... je n'ose
En vérité m'appesantir
Sur tant de choses si légères
Aux yeux de vos doctes confrères;
Et de ce pas... je vais dormir.

Va donc, rêve de palmes vertes
Aspirant au fauteuil !... et certes
Quel que soit du scrutin le verdict solennel,
Pour cette nuit, du moins, tu seras immortel !...

Elu à l'unanimité le 13 mai 1875, le baron de Verneilh eut l'honneur de prononcer l'éloge de Guillaume-Henri Brochon dans la séance publique du 10 juin 1876, honneur dont il supporta très heureusement le poids, bien que la solennité du style académique s'éloignât quelque peu de ses aptitudes natives.

Son prédécesseur se présentait sous de multiples aspects, dont il sut avec élégance et justesse faire valoir le haut caractère; le talent de l'avocat, bien digne de générations successives de jurisconsultes et d'orateurs, attira tout d'abord son attention. Il termina en retraçant le rôle du créateur de la Société de Sainte-Cécile, de celui qui fut « le dilettante par excellence, le protecteur né des artistes, et, en quelque sorte, le grand maître de la musique à Bordeaux. »

Dans la partie de l'éloge réservée au Maire de Bordeaux se retrouve tout entier le baron de Verneilh; il est dans son élément lorsqu'il analyse l'œuvre édilitaire de l'époque, et, après une description des splendeurs de Bordeaux au XVIIIe siècle, splendeurs dont il constate, non sans quelque ironie, l'influence sur la démarche native des habitants, nous pénétrons avec lui autour des églises et des clochers dans la cité du Moyen-Age.

Savant impeccable, il ne laisse échapper aucune des fautes des architectes chargés de l'œuvre si délicate des restaurations; artiste plein de fantaisie, son amour du pittoresque poussé jusqu'au paradoxe lui dicte cette

page charmante, en marge de laquelle il ne manque plus qu'une eau-forte savoureuse :

« Ici, Messieurs, sera-t-il permis à un simple faiseur de croquis d'exprimer timidement une opinion que la grande majorité ne partage pas, et qui, chère à un petit nombre d'artistes, risquerait d'indigner le suffrage universel s'il était appelé à trancher ces questions-là? Ces grands déblaiements autour des édifices du Moyen-Age n'étaient pas dans les intentions de leurs architectes primitifs, ni dans les habitudes de l'Eglise. Elle laissait volontiers, en outre des bâtiments à son usage, s'élever à l'ombre des cathédrales, et en quelque sorte sous leur protection, une foule d'édifices secondaires, de maisons, d'écoles, de boutiques. L'enlèvement de ces constructions, s'il a pour effet de laisser circuler plus librement l'air et la lumière, ne favorise pas autant qu'on pourrait le croire l'aspect des monuments. Débarrassés des logis qui les environnaient dans un désordre pittoresque et donnaient une excellente échelle de proportions, les contreforts et les tours paraissent plus petits. La grandeur et l'élévation ne sont, après tout, que relatives et disparaissent faute de termes de comparaison. Le fouillis de vieilles maisons et dè bâtiments conventuels groupés autour de Saint-André donnait plus de hauteur apparente aux lignes verticales de son architecture, en masquait certains défauts, et fournissait en tout cas aux dessinateurs des premiers plans et des repoussoirs qui leur manquent aujourd'hui.

» Mais je reconnais, Messieurs, que ce n'est ni des aquarellistes ni des antiquaires que les municipalités prennent conseil dans leurs projets d'embellissement, et pour cause. Car si elles en pouvaient tirer parfois

de salutaires avis, elles risqueraient presque toujours de mécontenter la foule, moins pénétrée en notre pays que dans d'autres du sentiment artistique et du respect des vieux monuments. Si ce respect, je dirais presque ce culte, existait chez nous comme en Angleterre ou en Italie, soyez certains que le cloître de Saint-André, l'hôtel de la Prévôté et la porte Toscanan seraient encore debout, et que la rue d'Alsace-Lorraine aurait trouvé le moyen de conserver sur son passage des fragments du rempart romain qui, avec le Palais-Gallien, attestait l'antique origine et l'importance de Bordeaux (1). »

On sent, Messieurs, à travers ces lignes, combien le baron de Verneilh avait rapidement aimé Bordeaux et combien son expression était heureuse lorsque, dans son discours de réception, il remerciait l'Académie de lui avoir « octroyé ses lettres de grande naturalisation »; le Périgord resta sa terre de prédilection, le champ par excellence de son activité, mais Bordeaux ne cessa d'avoir une large part dans ses études archéologiques ou historiques.

Il vous donna, en 1879, un très intéressant travail, modestement intitulé : *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux.*

Le chercheur infatigable aurait voulu, dans les relations si rares et si espacées des voyageurs de distinction qui ont visité notre ville depuis le XVIe siècle, des indications précieuses sur les monuments à jamais disparus; il fallut malheureusement y renoncer.

De Thou, par exemple, qui traversa Bordeaux en 1851, « qui avait le goût des voyages; et qui ne crai-

(1) Discours de réception, Éloge de Guillaume-Henri Brochon, 1875, p. 427-428.

gnait pas la fatigue des longues chevauchées pour voir des choses nouvelles... n'avait pas assez le goût des descriptions »: Il ne dit rien de Libourne, rien d'Agen, rien de Nérac, où il accompagna le roi de Navarre. Il ne parle de Bordeaux que pour citer une certain nombre de personnages illustres; « une description des Piliers de Tutelle, qui étaient alors debout et qui attirèrent certainement l'attention du savant magistrat, ferait bien mieux notre affaire », ajoute mélancoliquement notre cher archéologue.

L'analyse des impressions consignées par les « anciens voyageurs, » si différents de goûts, de qualités, d'origines, n'en est pas moins des plus intéressantes; elle fourmille de remarques ingénieuses, et le passage de Tallemant des Réaux, en 1654, nous fournit même quelques « historiettes ».

Le style, d'ailleurs, n'est plus ici sous l'influence des graves préoccupations académiques; le mémoire du baron de Verneilh est une agréable causerie qui nous tient sous le charme, et à côté du Bordelais d'adoption se retrouve le digne fils de la plantureuse terre périgourdine, lorsque nous arrivons à la spirituelle conclusion que voici :

« Certes, s'il s'était trouvé parmi ces voyageurs un archéologue de l'école moderne, ou un observateur pittoresque à la façon de Théophile Gautier, qui lui aussi, a parlé de notre ville, mais trop récemment pour figurer dans cette revue rétrospective, la moisson eût été plus abondante et l'intérêt plus puissant. Nous aurions eu force descriptions et tableaux au moyen desquels la physionomie de Bordeaux dans les siècles passés nous eût apparu avec une fidélité et un relief

étonnants. Mais il faut bien prendre les gens comme ils sont et nous contenter de ce qu'il leur a plu de nous transmettre, tout incomplet que ce soit. Il est un point cependant qu'aucun d'eux, excepté Cagliostro, n'a négligé et que ne négligeraient pas non plus les touristes modernes, c'est celui de la bonne chère et du bon vin. De Thou savourant les huîtres d'Arcachon; le guide belge goûtant les vieux vins dans les *Tabernas vinarias* des quais; Tallemant à la table fastueuse de son cousin, où s'assoiront bientôt Chapelle et Bachaumont, aussi gourmets que lui; Saint-Simon appréciant avec conviction les festins plantureux et délicats de Boucher l'intendant, et Marmontel la chère exquise du fermier général Gaulard et des riches négociants ses amis; Arthur Young, à l'hôtel des Princes des Asturies, tous célèbrent à l'envi Bordeaux comme la terre promise des gourmets, et se rencontrent sur ce terrain de la bonne chère et des grands vins qui, justifiant cette fois une parole célèbre, « est celui qui nous divise le moins (1). »

Correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, membre de plusieurs Sociétés savantes locales ou régionales, le baron de Verneilh, que je n'ai voulu envisager, je le répète, qu'au point de vue de son œuvre, a pu atteindre la fin de sa longue carrière avec la conscience de l'avoir fructueusement remplie et, ce qui n'arrive pas toujours, d'en avoir recueilli le bénéfice dans le cœur de tous ceux qui l'ont approché; tous les monuments de sa région, conservés ou restaurés grâce à sa persévérance éclairée, portent la trace de son savoir et de son activité; mais un monument impérissable élevé à sa mémoire, c'est le trésor

(1) *Les Anciens Voyageurs à Bordeaux*, 1879, p. 43 et 44.

moral qu'il avait accumulé, l'unanimité des sentiments qui s'est manifestée avec tant d'évidence à mes yeux dès que j'ai contemplé cette figure, dès que j'ai prononcé ce nom.

N'avais-je pas raison de dire, Messieurs, qu'une telle succession était bien lourde à recueillir, et que l'énumération des titres du baron de Verneilh mettait dans une bien délicate situation celui que vous avez choisi pour le remplacer?

Cependant deux liens étroits nous unissent : D'une part, cet amour de l'ancien art français que les classiques avaient traité avec un si profond dédain qu'ils en étaient arrivés à mutiler indignement la merveille qui a abrité les premières années de ma vie : Notre-Dame de Paris; art si essentiellement national, puisque sept siècles avant les productions de ce qu'on a coutume d'appeler art moderne, les humbles imagiers de nos cathédrales puisaient dans l'étude de la nature, dans l'observation des bourgeons et des feuillages des forêts de la terre celtique leurs inspirations les plus hardies et les plus sincères.

Et puis, avec le baron de Verneilh, j'aime profondément ma patrie d'adoption, cette Aquitaine dont le rivage m'a rendu, il y a bien longtemps déjà, les forces et la santé; cette province si attrayante dans l'histoire de ses races primitives, dans les manifestations de la vie sous toutes ses formes, depuis les mystérieuses profondeurs océaniques jusqu'aux étincelantes ondulations de ses dunes vagabondes.

Il me semble, Messieurs, que, pour ces deux seules raisons, l'homme si profondément affable dont je viens

de vous entretenir m'eût accueilli les bras ouverts; je me place donc, en cette solennelle circonstance, sous le patronage de sa mémoire vénérée, et je lui demande de m'aider à vous dire : merci!

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT
A M. DURÈGNE

Il y a, Monsieur, dans votre façon d'entrer en matière et d'éviter le double écueil d'une humilité affectée et d'un amour-propre toujours malséant, quelque chose de cavalier et de fier qui sent son gentilhomme d'une lieue; et si vous ne voulez pas être juge dans votre propre cause, il ne vous convient pas non plus de laisser l'opinion s'égarer dans ses appréciations sur votre œuvre et sur vous.

Vous êtes ingénieur, et, en cette qualité, chef d'un service qui, tous les jours, acquiert une importance plus considérable; mais il faut se garder de s'en souvenir, car vous pourriez penser que vos fonctions sont pour quelque chose dans nos suffrages, et, semblable à ces jeunes filles qui, rêvant d'être aimées pour elles-mêmes, dissimulent leurs richesses avec le même soin que d'autres mettraient à les étaler, vous glissez discrètement sur vos titres officiels, sans trop vous insurger, d'ailleurs, à l'idée que quelqu'un pourrait vous en découvrir d'autres.

Laissons donc de côté votre carrière, cependant si

brillante, et notons seulement qu'à l'exemple de votre prédécesseur, Jules de Verneilh, vous êtes de ces privilégiés — je devrais dire de ces vaillants — dont l'origine aristocratique n'a ni énervé le talent ni enrayé l'essor. De cela il faut vous louer, et aussi d'avoir su comprendre que le travail étant de nécessité sociale s'impose à tous comme un devoir et honore comme un acte de vertu, et que par lui seul se perpétuent, au cours des ères pacifiques, les véritables traditions des grandes races, puisque lui seul permet qu'on soit utile à la patrie, et qu'on ne peut vivre noblement qu'à cette condition.

Il est des natures particulièrement actives et des intelligences largement ouvertes qui ne trouveront jamais dans le travail professionnel un aliment en rapport avec leurs énergies et leurs aspirations. Aux unes il faut les saines distractions et les pures joies que procurent l'art sous toutes ses formes ou la littérature; à d'autres, avides de tout connaître et insatiables de science, la nature réserve le champ inépuisable de ses secrets, de sa constitution, de ses forces, de sa vie végétale ou animale; et c'est à cultiver ce champ, Monsieur, que, travailleur infatigable, vous consacrez depuis vingt ans toutes vos heures de loisir.

Vous étiez jeune encore lorsque, en apparence absorbé par l'installation de vos lignes télégraphiques, vous observiez les spécimens de flore et de faune sous-marines que vous offraient les profondeurs sillonnées par vos câbles. Vous étiez jeune aussi lorsque, attaché par vos fonctions au littoral tunisien, vous y découvriez une plante inconnue jusque-là dans ces régions, l'*Ipomæa sagittata*, l'Ipomée à forme de flèche. Vous aviez trouvé votre voie : l'histoire naturelle avec son

infinie variété de connaissances, la botanique d'abord, puis la zoologie, et, plus spécialement dans ces dernières années, la formation de notre littoral et l'histoire de la succession de ses habitants, l'anthropologie ayant naturellement suscité la curiosité du géologue.

Une énumération est toujours fastidieuse et je ne pourrais que citer, sans avoir le temps d'en donner même un aperçu, les publications que vous inspiraient tour à tour les sujets que je viens d'indiquer. Les *Actes de la Société linnéenne,* le *Journal d'histoire naturelle du Sud-Ouest*, le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, la *Revue philomathique*, les *Bulletins du Club alpin français*, les procès-verbaux des séances de la plupart des sociétés savantes de la région sont là pour attester le nombre, l'importance et la diversité de vos travaux. Il faut se borner à signaler ceux qui paraissent, plus encore que les autres, avoir fixé l'attention du public, soit à cause de l'intérêt qui s'attache à l'objet traité, soit par le caractère vraiment original de vos conceptions appuyées sur l'érudition la plus solide et présentées sous une forme heureuse et toujours attachante.

Arcachon avait bien mérité de votre adolescence, et vivait dans vos souvenirs, paré de cet incomparable attrait que donne à certains lieux le sentiment exquis de la résurrection. C'est là que, puisant à longs traits aux sources pures de l'existence, vous aviez restauré votre corps épuisé par une enfance délicate et retrouvé l'endurance physique nécessaire pour supporter l'effort d'une préparation à l'Ecole polytechnique. La reconnaissance vous y appelait; mais bientôt la science allait vous y fixer et en faire le centre de vos préoccupations et de vos recherches extra-professionnelles.

Vous débutez en 1886 par une *Etude sur la formation des crassats du bassin d'Arcachon*, présentée à la Société linnéenne. Puis vient une série de communications faites à l'Académie des sciences, à la Société linnéenne, à la Société des sciences physiques et naturelles, à la Société de géographie commerciale de Bordeaux sur la distinction qui doit être faite entre les âges de deux systèmes de dunes des côtes de Gascogne, distinction basée sur les discordances de formes topographiques que présentent ces deux systèmes. Vous accompagnez l'une de ces communications d'une étude historique sur les forêts antiques du littoral. Guidé par la flore et le relief du sol, vous retrouvez, c'est vous qui nous le dites, épargnés par l'invasion des sables, les vestiges de cette forêt boïenne, asile impénétrable où vivaient de « pauvres tribus sauvages armées de délicates flèches en silex », à l'heure même où, « par un de ces contrastes qui se retrouvent aujourd'hui sous d'autres latitudes, le Burdigala d'Ausone brillait de toute sa splendeur. »

C'est à Arcachon encore que vous organisiez ce laboratoire maritime resté votre œuvre — j'allais dire votre création, — tant vous l'aviez remanié, transformé et amélioré, y attirant par le prestige et l'autorité de votre nom un essaim de laborieux collaborateurs, et assurant, grâce à l'élan donné, le succès complet et définitif de cette institution scientifique. Enfin, on n'a pas perdu le souvenir, à la Société scientifique d'Arcachon, de vos observations sur une actinie retirée des grands fonds du golfe de Gascogne, le *Chitonactis Richardi*.

Je m'arrête, afin de ne pas m'écarter du programme que je me traçais tout à l'heure et de ne pas retomber dans la nomenclature; mais je m'en voudrais de ne pas

mentionner encore vos communications à la Société linnéenne sur l'*aire de dispersion des arbousiers*, le très intéressant article que vous adressiez en 1898 à la *Revue philomathique* sur les *noms de lieux terminés en os dans le Sud-Ouest*, et votre excellente *Carte de la Grande Montagne ou forêt usagère de La Teste*, publiée en 1901.

Seriez-vous, Monsieur, poète et artiste comme votre prédécesseur? Question qui peut paraître étrange adressée à un ingénieur en chef des postes et télégraphes, mais qui devient presque une impertinence quand, dans votre œuvre, on a eu la bonne fortune de trouver et de lire *Au Pays de la résine*. Comme vous savez peindre la saisissante majesté de ce paysage sylvestre! Comme vous la comprenez et l'aimez d'un amour profond et grave « la grande forêt sans ombre »! Quel sentiment et quelle mélancolie dans les réflexions que vous inspire l'existence qui, comme la dune, a toujours ses deux pentes : « l'une où la route est longue, l'autre où la loi inéluctable précipite sans merci quiconque se sentirait si bien sur les hauteurs et ne peut, quoi qu'il fasse, s'y maintenir plus qu'il n'est permis. »

Vous descendiez alors! Le fardeau était lourd aux épaules du voyageur, et il semblait que plus jamais vous ne dussiez revoir les clartés des sommets. Les fléaux succédaient, sous votre plume, aux cataclysmes : l'ouragan, le sable, le feu s'abattaient tour à tour sur votre forêt, et leurs ravages arrachaient à votre âme angoissée d'éloquentes lamentations.

Mais voici que vous recommencez à gravir la pente et que peu à peu l'ombre qui s'épaississait dans les bas-fonds s'éclaircit à vos yeux. L'espérance luit à nouveau, « et sur ce sol noirci, qui semblait frappé d'une stérilité

sans espoir, les graines qui tourbillonnent, dirigées par une frêle membrane, hélice à la savante courbure, vont enfanter une nouvelle forêt qui resplendira dans trente ans... »

Et sur votre vie un instant assombrie reparaît aussi le soleil; je salue avec vous sa récente aurore! N'est-elle pas à peu près celle du jour qui vous vit entrer à l'Académie?

Plus heureux que vous, Monsieur, j'ai beaucoup connu le baron Jules de Verneilh à une époque de ma vie où, très jeune encore, j'appréciais moins en lui l'archéologue et l'artiste que le parfait gentilhomme — l'honnête homme, pour parler comme au siècle de Louis XIV — et l'homme d'esprit.

Il était alors dans tout l'éclat de sa maturité et brillaït par l'exquise distinction de ses manières, le charme de sa conversation, la finesse et l'originalité de ses aperçus, une gaîté qui ne s'écartait jamais du ton de la bonne compagnie, et une grâce naturelle dont tous ceux qui l'ont approché pourraient attester la séduction.

Ces qualités, jointes à la plus solide réputation d'honneur et de vertu et relevées par une incontestable supériorité intellectuelle, lui assuraient sur les hommes de ma génération un ascendant que ne suffiraient pas à expliquer la race et l'élégance. Je le revois souvent, pour ma part, tel qu'il m'est apparu pour la première fois, type achevé de l'homme de cour du XVIIIe siècle, ornant un salon à l'égal, que dis-je? mieux encore que le plus délicieux des objets d'art. Toute sa personne physique prêtait à l'illusion : le port, le geste, la démar-

che, les cheveux et la barbe poudrés à blanc par la nature, le rouge dominant dans la coloration du teint, le sourire malicieux, bien que le regard myope fût très doux, la taille faite pour la révérence, la main cherchant involontairement la garde ciselée d'une épée. C'était bien la vivante image d'un de ces marquis Louis XV aussi polis à Fontenoy qu'à l'Œil-de-Bœuf, fleurs de France aux couleurs éclatantes, au parfum délicat, dont la terre féconde du Périgord nous tiendrait en réserve les derniers rejetons, si elle tendait à disparaître du reste du monde.

Vous nous avez, Monsieur, tracé de l'académicien, de l'archéologue, de l'artiste et du poète un portrait ressemblant. Je voudrais, à mon tour, donner une idée de l'homme d'esprit, et pour cela, je ne saurais mieux faire que d'emprunter quelques extraits à sa correspondance.

De cet atelier où se sont écoulées les heures les plus gaies de sa vie, il nous revient comme un écho lointain dans plusieurs de ses lettres :

« Nous voilà, écrit-il un jour, bien près de retrouver, avec les choux du Carême, les fumeries et les parlotes de la rue Desfourniel (on se réunissait alors chez Leo Drouyn). Je ne serai pas fâché de voir quelles nouvelles teintes aura bien pu prendre votre célèbre paysage. J'ai des idées pour son achèvement, après quoi je compte m'en emparer et le faire royalement encadrer. »

Et faisant allusion à un ami renommé pour la vigueur exceptionnelle de ses bras :

« Il m'apprend qu'on s'occupait beaucoup dans cette brillante colonie... de l'enlèvement d'une jeune miss ravissante, richissime, soixante-quinze quartiers de noblesse, une perle enfin; devinez par qui? par un pro-

fesseur de gymnastique qui n'a d'autre mérite que des biceps. Et moi donc, ajoute notre ami, est-ce que je n'en ai pas?

» Je lui ai fait une obligation de nous rapporter une héritière (peu importe la nationalité) à bras tendus, dût-il, pour se faire apprécier, ouvrir un cours de trapèze à l'usage des dames.

» Allons, bonsoir, c'est assez de bêtises pour aujourd'hui, surtout quand nous aurons dans quelques jours de si fréquentes occasions d'en dire. »

On disait, en effet, des bêtises; c'est-à-dire que, dans cette réunion d'élite, on dépensait à profusion l'esprit et les bons mots. On ne s'exagérait, d'ailleurs, ni son propre talent ni sa mission d'artistes et il n'était pas rare que, sur les lèvres des uns ou des autres, se trouvassent des confidences du genre de celles que Jules de Verneilh fait à un ami à l'occasion d'une aquarelle qu'il vient de terminer :

« Je vous avouerai que j'en étais assez content *in petto*, comme vous disiez à Rome, et que je me tressais mentalement quelques lauriers, lorsque mon ami Mazerat, profitant des vacances de la Chambre, est venu pour vingt-quatre heures ici et m'a déclaré que c'était tout bonnement affreux. J'ajoute que M. de Malet, qui vint l'autre soir dîner avec nous, eut l'air de partager cette opinion. Mais ce sont des critiques qui ne m'inspirent aucune confiance, et il me tarde d'en posséder de plus experts... ou de plus indulgents. »

Et une autre fois :

« L'atelier ne tardera pas à me voir poindre dans ses murs; j'y compte plus que jamais faire de longues séances, et le dessin sur bois à la loupe me donne de furieuses envies de peindre avec un balai des décorations

d'opéra. Ainsi, achetons des couleurs en gros et préparons des pots. La palette ne sera admise que pour les quelques touches de la fin. C'est ainsi, j'en suis persuadé, que peignaient ces grands Vénitiens quand ils entreprenaient des hectares de tableaux. C'est bien le moins que nous ayons avec eux ne fût-ce que ce rapport!... »

Toute sa correspondance est parsemée de ces mots vifs, spontanés et charmants, qui émaillaient d'ordinaire sa conversation et lui donnaient tant d'imprévu et tant d'attraits.

« Ce cher marquis, écrit-il un jour, va revenir des eaux avec une provision de santé; le difficile maintenant sera de l'empêcher de la dépenser avec son cuisinier. »

A propos de la fille d'un académicien devenue son alliée :

« Elle était charmante de toute façon, mais en même temps poitrinaire, si bien que, trois ans après son mariage, elle mourait à Nice, au grand désespoir de ses parents et de son mari qui, depuis, a cherché des consolations dans un second mariage... et les a trouvées, le misérable! »

« Cinq cent mille livres de rentes, écrit-il encore, les plus illustres parentés... et un extérieur d'héritière! De semblables aubaines sont faites pour exalter les jeunes gens à marier. »

« Ce vin de raisin sec, dit-il une autre fois, dont vous me faites venir l'*eau* à la bouche. »

Et ce trait, en annonçant la naissance d'un des jeunes Drouyn : « Les couches furent heureuses, l'accouchée... et son beau-père en sont remis! »

S'il voyageait, il réservait pour ses amis des récits amusants entremêlés de descriptions de vieux monu-

ments ou de paysages, et semés d'anecdotes alertement contées dans le goût de celle-ci :

« Dans le voisinage, le très curieux château de X..., style de la Renaissance la plus ornée. Ce château était, dans le principe, à huit kilomètres de la ville. La fantaisie d'un riche négociant en eaux-de-vie l'a fait transporter pierre par pierre dans la banlieue. Vous pensez si cette fantaisie a été coûteuse. Ce qui me frappe, c'est combien le goût des arts vient vite aux gens qui font fortune! Ce Monsieur a fait là un tour de force d'un genre tout à fait nouveau. Qu'il eût acheté ce manoir dont les sculptures lui plaisaient et fût allé l'habiter, tout le monde eût fait cela. Mais le faire transporter en un site choisi et s'y installer en le meublant de meubles anciens, de tapisseries, de bibelots, voilà qui n'est pas commun et augmente ma considération déjà très distinguée pour le commerce des alcools. » Jusqu'où n'eût pas été cette considération s'il avait pu prévoir les destinées de ce commerce!...

A un ami, qui lui demandait un jour son opinion sur une jeune femme fort appréciée dans une petite ville, il répondait avec une mimique expressive : « Célimène... de chef-lieu de canton. »

Tel était cet esprit si essentiellement français, résultante d'une intelligence très vive, d'une nature exceptionnellement aimable et d'une inaltérable bonne humeur.

Les années ont passé sur lui sans porter atteinte à l'optimisme de son caractère et à la sérénité de son âme.

De plus en plus attaché à sa terre de Puyrazeau, où le retenaient ses affaires, sa famille et le soin d'une santé déjà chancelante, il ne venait plus qu'à de rares

intervalles passer quelques jours à Bordeaux. On le voyait cependant encore quelquefois, appuyé sur le bras du dernier ami de sa jeunesse, s'acheminer lentement vers ce square Pey-Berland où, dans le cadre qu'il avait choisi lui-même, il retrouvait l'effigie de Drouyn, et là, près de ce bronze aimé, à l'ombre de l'antique cathédrale, il songeait doucement. Artiste, il contemplait la grande œuvre des hommes; philosophe, il méditait, au pied du monument séculaire, sur cette humanité représentée par ses deux âges extrêmes, lui, qui allait bientôt disparaître du présent, et les petits enfants insoucieux de l'avenir qui s'ébattaient dans les allées voisines; chrétien, il élevait son cœur et se préparait à la mort, mais sans frayeur, sans amertume, presque sans regrets, comme un voyageur qui se voit près du port où beaucoup l'ont déjà précédé et où tous iront le rejoindre.

Pardonnez-moi, Monsieur, d'avoir eu la témérité d'apporter ma pierre au monument que vous éleviez à sa mémoire. Je ne pouvais passer indifférent près du souvenir de mon vieil ami.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. MANÈS

MESSIEURS,

Oubliant la faiblesse de mes titres, vous m'avez fait le grand honneur de m'admettre dans votre savante Compagnie et de m'y accueillir avec une bienveillance dont je sens de plus en plus tout le prix. Permettez-moi tout d'abord de vous en témoigner publiquement aujourd'hui mon entière reconnaissance, et de vous exprimer une seconde fois combien j'ai été touché des sentiments qui ont entraîné votre décision à mon égard, et sur lesquels ont agi de tout leur poids, non seulement le souvenir laissé dans vos rangs par mon regretté père, mais plus encore le désir exprimé à son lit de mort par l'éminent collègue dont vous avez bien voulu m'accorder le fauteuil.

Cette dernière preuve venant s'ajouter à tant d'autres, de la vieille et constante amitié du vénéré docteur Azam, m'a trop profondément ému pour que je n'aie pas à cœur de remplir ce soir, aussi complètement qu'il me sera possible, l'obligation qui m'est faite de rappeler devant vous, dans cette séance solennelle, sa laborieuse et brillante carrière. Ce n'est pas, d'ailleurs, sans de justes appréhensions que j'entreprends l'accomplissement de ce devoir, connaissant mon ignorance sur toutes les questions qui se rattachent à la médecine et à la chirurgie, et me rappelant avec quelle éloquence

des voix d'une haute compétence vous ont déjà résumé, en un jour de deuil, les excellents services de mon honoré prédécesseur.

Eugène Azam naquit le 28 mai 1822 à Bordeaux, où son père, Jean-Sixte Azam, originaire de Cologne-du-Gers, était venu se fixer. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, à laquelle il avait présenté, en 1815, une thèse très remarquée sur l'*Aliénation mentale*, M. Azam père, décédé en 1864, après une longue et des plus honorables carrières, avait été chirurgien, puis chirurgien honoraire de l'asile des femmes aliénées de notre ville; il avait aussi eu l'honneur d'être chargé, pendant la construction du pont Deschamps, du service médical de cette importante entreprise.

Son fils, Eugène Azam, fit d'abord au Collège royal, aujourd'hui Lycée de Bordeaux, de solides études, à la suite desquelles il obtint les diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences. Il se décida ensuite pour la carrière médicale, où le chemin lui avait été brillamment montré, non seulement par son père, mais aussi par son grand-père maternel, le chirurgien Fabas, l'un des fondateurs de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux.

Eugène Azam fit ses premières études médicales à l'Ecole de médecine de notre ville; il les compléta à l'hôpital Saint-André, où il fut admis en qualité d'interne dans le service du docteur Péreira; il devint ensuite prosecteur à l'Ecole de médecine, et, quelques années plus tard, le 12 juillet 1848, il obtenait le titre de docteur en médecine de la Faculté de Paris.

A partir de ce moment, le jeune docteur partagea entre ses études et ses malades son zèle et son dévouement. Dans ses observations personnelles auprès de

ces derniers, il excellait à trouver des sujets intéressants et originaux pour ses travaux scientifiques. Promptement et justement apprécié, il devint, quelques années après, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Bordeaux, et y occupa d'abord en cette qualité la chaire d'anatomie et de physiologie, puis celle de chirurgie. Trois ans plus tard, il était nommé professeur adjoint, et dix ans après, professeur titulaire de clinique externe.

Le docteur Azam était encore possesseur de cette chaire lorsque, en 1875, encouragé par ses amis, il sollicita l'honneur d'être nommé, en remplacement de M. l'ingénieur Linder, membre de votre éminente Compagnie. A ce moment, il avait déjà vingt et un ans de professorat à l'Ecole de médecine et sept années de services en qualité de médecin adjoint à l'asile public des femmes aliénées.

Les travaux qu'il vous présentait à l'appui de sa candidature étaient nombreux et importants et avaient principalement pour objet la chirurgie, la physiologie et la pathologie du système nerveux, l'instruction publique.

Au point de vue chirurgical, nous nous bornerons à mentionner, parmi plusieurs brochures qu'ont grandement appréciées ses collègues en médecine et en chirurgie, celles qu'il a publiées sur *la mort subite par embolie pulmonaire dans les contusions et les fractures*, et sur *un nouveau mode de réunion des plaies d'amputation et de quelques autres grandes plaies*.

Il a fait paraître ensuite, au point de vue de l'aliénation mentale, deux captivants mémoires, l'un sur la *folie sympathique*, et l'autre sur le *sommeil nerveux ou hypnotisme*.

Ces derniers travaux n'étaient, d'ailleurs, que le prélude de la remarquable et persévérante étude entreprise par le docteur Azam, à la suite d'un débat engagé devant la Société médico-psychologique de Paris, et qui devait lui acquérir plus tard une juste célébrité. Le premier en France, il a eu le courage de reprendre les expériences du docteur Braid, de Manchester, et le grand honneur d'arracher ainsi l'hypnotisme à la crédulité et au charlatanisme. Grâce à lui, cet hypnotisme, que les Sociétés savantes et l'Académie de médecine elle-même avaient condamné, faisait son entrée dans la science.

Les publications du docteur Azam concernant l'enseignement n'étaient pas moins remarquables. Sa brochure de 1871, et qui a pour titre : *De la décentralisation universitaire et pourquoi Bordeaux doit avoir son université?* honore grandement son patriotisme.

« Quand un malheur est arrivé, dit-il au début de ce travail, le seul profit raisonnable qu'on en puisse tirer, c'est d'user de la leçon qu'il donne; il est donc permis d'espérer qu'en toutes choses où la Prusse nous a montré sa supériorité, nous n'oublierons pas une expérience douloureuse, et que la France modifiera certaines de ses institutions. » Puis, laissant à d'autres le soin de rechercher les modifications à apporter dans celles qui ne touchent pas à l'Université, il expose d'une manière générale la nécessité de décentraliser l'instruction publique en créant en France plusieurs Universités indépendantes, dont l'une aurait son siège à Bordeaux. Son désir était d'attirer sur ce sujet l'attention publique, « certain, dit-il, qu'une réforme est bien près d'être adoptée par les gouvernements quand elle est généralement consentie. » Il montre qu'il n'existe à l'étranger

« aucun corps analogue à notre Université de France », dont l'origine remontait au premier Empire, et tout en conservant la pensée « qu'il n'existe pas hors de notre pays des savants au-dessus des nôtres, et des institutions au-dessus de nos grandes écoles », il constate, d'après des chiffres empruntés au rapport du général Morin, au rapport de M. Hippeau et à d'autres encore, qui étaient alors entre les mains du ministre de l'Instruction publique, notre infériorité sur la plupart des autres pays au point de vue de cette instruction.

« Pourquoi, ajoute-t-il, la France s'intéresserait-elle à un corps dont la tête est à Paris, qui reçoit tout de Paris, — fonds, professeurs, esprit, — qui, soumis à une règle uniforme, ne tient compte ni des aptitudes locales, ni des différences des populations entre elles, et contraint l'esprit vaillant et le corps turbulent de l'enfant du Midi à la règle qui dirige les calmes natures du Nord? Et cette loi, une pour tous, fait passer sous les yeux des élèves et des familles des séries de professeurs appelés tour à tour par la hiérarchie à des positions lointaines et sans racines dans un pays dont ils ne verront pas grandir les enfants. Là est un intérêt plus grand qu'on ne pense : quand le maître fixé dans une ville a vu ses élèves devenir des hommes, il suit leur carrière d'un œil attentif, gémit ou s'honore du résultat de ses efforts, et la reconnaissance et l'estime créent entre ces générations et ceux qui les ont instruites un indissoluble lien. »

« Ces idées, dit-il en terminant, ont déjà fait du chemin et l'on s'en occupe en haut lieu; les enquêtes faites à l'étranger portent leurs fruits, et nous attendons avec confiance le jour des réformes. »

Il devait cependant, et la France avec lui, attendre

plus de vingt-cinq ans; mais le 26 janvier 1897, il a pu enfin éprouver la grande joie d'assister à l'inauguration de l'Université de Bordeaux, et d'y entendre le Président de la Société des Amis de l'Université rendre publiquement justice à sa brochure de 1871, « qui ressemblait à une prédiction. »

Vers la même époque, dans la *Gironde* des 1er et 4 novembre 1871, et celle du 4 janvier 1872, le professeur Azam publiait sous le titre : *Quelques réformes nécessaires*, *Les petits enfants*, d'intéressants articles sur les méthodes applicables à l'instruction de l'enfance, et dans lesquelles, après avoir recherché si « le développement intellectuel des petits enfants est aidé comme il doit l'être par les habitudes de famille », il étudie ce qui se fait avec succès hors de France pour en tirer, au point de vue des réformes possibles, des conclusions utiles et pratiques.

Divers autres travaux appelaient encore votre attention sur le docteur Azam. Dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, il avait publié, en 1854, sur l'*Organisation des ambulances mobiles dans les chemins de fer*, et, en 1885, sur l'*Hygiène des ateliers du chemin de fer du Midi et le choléra*, des articles remarqués.

Nommé en 1864 médecin principal de la Compagnie du chemin de fer du Médoc, il avait rédigé, en cette qualité, pour le service médical de cette Compagnie, une précieuse circulaire indiquant à ses agents « les premiers soins à donner aux blessés dans les accidents et ceux que réclament les maladies spontanées ou subites les plus communes. »

De plus, en 1865, au nom d'une commission dont il était le rapporteur, il publait sous le titre : *Projet d'un hospice général à Bordeaux*, un intéressant rapport sur

« la translation des hospices de Bordeaux dans le domaine de Pellegrin ». Enfin, en 1871, il adressait au journal *la Gironde* (1) un article très apprécié sur l'*Ambulance néerlandaise à Bordeaux*. Les détails donnés par lui sur cette grande ambulance, envoyée dès le début de la guerre sur le théâtre des hostilités par le Conseil central de la Société de la Croix-Rouge, et dont une partie était venue s'établir à Bordeaux à la fin de 1870, ont montré bien des points à imiter dans cette organisation due à l'initiative privée; ils ont aussi fait ressortir notre inoubliable dette de reconnaissance envers la Hollande et envers ceux de ses sujets « qui n'ont pas hésité, dit-il, à quitter leur pays, leurs affaires, pour venir à notre secours, n'ayant qu'un but : faire le bien; qu'un mobile : la charité ».

Nous ne pouvons oublier, enfin, la part qu'a prise le docteur Azam aux décisions qui ont fait choisir notre ville pour le siège, en 1872, du premier Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Secrétaire du Comité local, il s'est complètement dévoué à la réussite de ce Congrès, dont il a largement contribué à assurer le succès.

C'est encore à son initiative qu'est due la création d'un Groupe girondin de l'Association française pour l'avancement des sciences, dont le but a été de conserver le souvenir du passage à Bordeaux de cette grande institution et à établir entre elle et la région bordelaise un lien permanent. Deux années plus tard, lorsque la section d'économie politique de ce groupe se transformait en Société de géographie commerciale, sous l'impulsion de M. Foncin, il devenait l'un de ses plus actifs collaborateurs.

(1) Numéro du 26 mars 1871.

Son concours était, d'ailleurs, acquis à toutes les œuvres locales; il était membre de la plupart des sociétés scientifiques et autres de notre ville, administrateur de la Société des Amis des Arts, et à toutes (1) il apportait sans compter sa part d'intelligence, d'activité et de travail.

Plusieurs œuvres du dehors avaient tenu à honneur de l'avoir pour correspondant; il faisait partie à ce titre de la Société médico-psychologique et de la Société de chirurgie de Paris. Il avait, enfin, été honoré en 1861 du titre de membre associé national de la Société d'anthropologie, et, l'année suivante, de celui de correspondant national de la Société de chirurgie de Paris.

D'autres distinctions honorifiques plus officielles l'avaient également récompensé. Nommé officier d'Académie en 1856, de l'Instruction publique en 1869, il obtenait enfin, en 1872, après vingt-cinq ans de services dans l'enseignement, et pour s'être particulièrement distingué dans le service des ambulances, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'ensemble de ses travaux, la situation élevée qu'il s'était acquise, les distinctions qu'il avait obtenues, ne pouvaient que lui concilier vos suffrages, et, le 10 juin 1875, sur le rapport présenté par M. le Dr Dupuy, au nom de la Commission qu'elle avait chargée d'examiner sa candidature, l'Académie lui accordait l'honneur de l'admettre dans ses rangs. « Peu d'hommes, disait votre rapporteur, méritent autant que M. le Dr Azam de venir siéger parmi vous, vu le nombre et la valeur de ses travaux, l'excellente direction d'esprit dont ils font

(1) Société de médecine de Bordeaux, Société des sciences physiques et naturelles, Société d'archéologie, Société Philomathique, Société d'agriculture, Société de secours aux blessés, etc.

preuve et leur caractère vraiment scientifique. » M. le Dr Dupuy ajoutait : « L'Académie s'honorera elle-même en admettant M. le Dr Azam au nombre de ses membres résidants. »

Depuis, vous l'avez vu de plus près à l'œuvre, et vous l'avez apprécié encore davantage. Dans cette seconde partie de sa carrière, lorsque est enfin créée, en 1878, la Faculté de médecine de Bordeaux, il y reste professeur titulaire de pathologie externe et il conserve ces fonctions jusqu'au 30 juillet 1892, date à laquelle admis à faire valoir ses droits à la retraite, il reçoit le titre de professeur honoraire.

Entre temps, il avait été nommé juge du Concours d'agrégation des Facultés de médecine, délégué cantonal de l'instruction publique, et avait obtenu le titre de médecin de l'hôpital auxiliaire de la Société de secours aux blessés.

Travailleur infatigable, il continue ses observations et ses recherches. Dans le domaine de la chirurgie, il publie trois brochures nouvelles : la première avec planche, sous le titre : *Réunion primitive et pansement des grandes plaies*, donne la description du pansement dit de Bordeaux, dont l'application par les chirurgiens de l'hôpital Saint-André produisait, dès cette époque, de si excellents résultats; les deux autres se rapportent aux *troubles intellectuels et sensoriels provoqués par les traumatismes du cerveau*. Il consacre d'autres publications à son sujet de prédilection : *Amnésie périodique*, *Double conscience et altération de la personnalité*, *Hypnotisme*, sont par lui traités en maître, et il y ajoute sur *le caractère dans la santé et dans la maladie* et sur *les toqués ou déséquilibrés* d'intéressantes études dans lesquelles brillent d'une façon piquante

et originale ses heureuses qualités d'observateur et d'analyste.

Ces divers travaux se trouvent réunis dans un dernier volume qu'ont honoré d'une préface MM. Paul Bert, Charcot et Th. Ribot. L'auteur y rappelle ses expériences de 1858, le mouvement d'opinion qu'elles provoquèrent, les encouragements qu'elles reçurent d'illustres médecins tels que Broca, Verneuil, Mesnet; puis le silence qui se fit sur elles pendant près de vingt ans et que ne put faire cesser une savante conférence donnée en 1870 à la Sorbonne par son éminent ami Paul Bert. Il y raconte l'impressionnante histoire de Félida X..., cette jeune fille hystérique dont il suivait la maladie depuis vingt-cinq ans, et dont la vie était ballottée entre deux états si différents. Déduisant de ses observations des faits réels dignes d'être étudiés et utilisés par la science, il y constate avec une joie bien légitime qu'après les expériences faites par Charcot à la Salpêtrière en 1878, ses efforts n'ont point été perdus et que la vérité a fini par triompher. « Aujourd'hui que l'hypnotisme est arrivé à conquérir définitivement sa place parmi les faits de la science positive, il y aurait injustice, ainsi que le déclare le Dr Charcot lui-même dans la préface, à oublier les noms de ceux qui ont eu le courage d'étudier cette question à un moment où elle était frappée d'une réprobation universelle; » et il ajoute : « M. Azam a été l'un de ces initiateurs; aussi devons-nous, après avoir relevé la parenté de ses recherches avec celles de la Salpêtrière, convier notre éminent collègue à prendre part au succès d'une œuvre à laquelle il a contribué. »

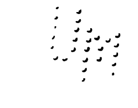
Le docteur Azam, dont la puissance de travail semblait inépuisable et qui était doué d'une surprenante

variété d'aptitudes, ne bornait pas d'ailleurs ses études aux questions de médecine et d'enseignement; volontiers il pénétrait dans d'autres domaines; il nous l'a prouvé par plusieurs travaux qui font honneur à ses non moins précieuses qualités de viticulteur et de collectionneur. Il nous a laissé, au point de vue viticole, sur le phylloxera dans la Gironde, une brochure avec carte qui montre les invasions successives de cet insecte dans notre département en 1873, 1874 et 1875, ainsi que sa prédominance dans les terrains argilo-calcaires; puis, sous le titre : *Pourquoi la vigne plantée dans le sable pur résiste au phylloxera; conduite à tenir dans la Gironde*, il produit une intéressante étude qu'il venait de présenter au Congrès phylloxérique de Bordeaux. Ses recherches sur cette matière lui avaient valu d'être alors nommé membre de la Commission de surveillance du phylloxera dans la Gironde.

Au point de vue artistique, son remarquable volume de 1880 sur *Les anciennes faïences de Bordeaux, par un collectionneur*, et l'article qu'il a publié dans la *Gironde scientifique et littéraire* (¹) sur « la céramique dans les galeries de l'art ancien à la XIIᵉ Exposition de la Société Philomathique », prouvent, sur toutes les questions qui se rapportent à l'art ancien, son indiscutable supériorité.

Il n'était pas seulement, d'ailleurs, un amateur d'art, il était aussi un collectionneur émérite et sa collection de tableaux et d'objets d'art, ajoutée à celle que lui avait léguée son oncle, M. Fabas, qui aimait particulièrement les arts, et qui avait pu réunir au commencement du siècle, grâce à ses relations dans la Hol-

(¹) Numéro du 3 septembre 1882.



lande, un grand nombre de tableaux, est l'une des plus belles et des plus rares de notre ville.

Le docteur Azam trouvait encore le temps de faire de fréquentes communications à la Société de médecine et aux autres Sociétés dont il était membre, ainsi que dans plusieurs Congrès, notamment dans ceux tenus à Lyon, Nantes, Clermont-Ferrand, Paris, La Rochelle, etc., par l'Association française pour l'avancement des sciences.

Les services qu'il a rendus à la Société Philomathique et à la Société de géographie ont été trop importants pour n'être pas particulièrement rappelés.

Dans la première de ces Sociétés, ses connaissances spéciales lui valurent d'être mis à la tête des Comités des Expositions de l'Art ancien organisées en 1858, 1865, 1882 et 1895; et chaque fois il s'est acquitté de cette mission avec un tel succès que M. Tisseyre, président de la Société Philomathique, a pu dire sur sa tombe en toute vérité que « son goût délicat et sûr, son autorité, sa compétence donnèrent à chacun de ces Salons un caractère spécial et une valeur que Paris seul a dépassés ».

Pendant qu'il présidait lui-même cette Société, en 1879 et 1880, le docteur Azam n'a cessé de témoigner le plus cordial intérêt à l'œuvre de l'enseignement populaire qu'elle dirige, et lorsque, en 1879, il eut à présider, au Grand-Théâtre, la distribution solennelle des récompenses, le remarquable discours qu'il prononça, et dans lequel, à propos des mérites qui distinguent les ouvriers dans l'exercice de leur profession, il insistait sur le sentiment du goût « qu'une éducation bien faite agrandit et perfectionne », laissa dans l'esprit de tous une profonde et durable impression.

A la Société de géographie, qui l'avait nommé en 1878 président à vie du Groupe géographique du Sud-Ouest, il apporta pendant vingt-cinq années un concours des plus utiles et des plus appréciés. Les articles qu'il publia dans son *Bulletin* sur « l'enseignement de la géographie dans les écoles de Morcenx », et sur d'autres sujets témoignent de l'intérêt qu'il portait à cette œuvre; mais c'est surtout en sa qualité de président du Groupe qu'apparaissent dans toute leur valeur ses longs et éminents services. Pendant vingt ans il présida sans interruption ses séances publiques annuelles, et les allocutions qu'il présenta dans ces occasions, tout en faisant ressortir l'importance de l'œuvre, lui donnaient chaque fois l'impulsion nécessaire pour une nouvelle étape.

Ses discours dans des circonstances extraordinaires, telles que la venue à Bordeaux de M. de Lesseps en 1879; le dixième anniversaire de la Société, en 1884; la réception de la mission Maistre, en 1893; de même que ceux qu'il prononça en 1882 et 1895, à l'ouverture des sessions tenues à Bordeaux par le Congrès international des Sociétés françaises de géographie, doivent aussi être rappelés, car ils se signalaient toujours par une sobriété pleine de tact et d'à-propos qui n'en excluait ni la distinction ni le charme. Les deux allocutions qu'il adressa le 23 février 1897 et le 25 mai 1899 au regretté M. Gebelin et au Secrétaire général en leur remettant la médaille de la Société, ne peuvent être oubliées, ayant été l'une et l'autre, la seconde surtout, la dernière qu'il fit entendre à la Société de géographie, empreintes d'une affectueuse et touchante cordialité.

Enfin, Messieurs, pendant vingt-cinq années il a été des vôtres, et vous avez encore dans la mémoire les

savantes communications qu'il fit à votre Compagnie. C'est à vous les premiers qu'il fit connaître les résultats de ses principaux travaux, et vous avez pu apprécier dans quelle large mesure il a réalisé les espérances qu'il vous avait données lorsque, sous la présidence de M. Vallat, l'Académie l'accueillit pour la première fois à ses séances.

En 1887, vous l'avez choisi pour votre Président et, en cette qualité, il eut à prendre la parole soit dans vos réunions privées pour les réceptions intimes de MM. Jullian, Prévot et Millardet, soit dans vos séances publiques pour y recevoir solennellement MM. Jullian et Hautreux, et vous savez avec quelle charmante bonhomie et quelle distinction il s'acquitta de la tâche que vous lui aviez confiée; vous vous rappelez surtout l'accueil bienveillant et si paternel qu'il fit en votre nom au jeune et distingué professeur qui devait devenir son gendre et plus tard l'un de vos plus brillants collègues.

Vous vous souvenez aussi du remarquable discours qu'il fit sur « le merveilleux » à votre séance publique du 20 décembre 1888. Enfin, il a eu sous sa présidence le triste devoir d'adresser à votre regretté collègue, M. le conseiller Brives-Cazes, le dernier adieu de l'Académie, puis de vous rappeler (1) la mort de l'un de vos anciens présidents, Mgr Bellot des Minières, alors évêque de Poitiers, et vous avez partagé l'émotion qu'il ressentait en exprimant, avec les regrets de l'Académie, ceux qu'il éprouvait lui-même de la perte douloureuse de ces camarades et amis de plus de cinquante ans.

Depuis son entrée à l'Académie, d'autres distinctions ou titres honorifiques sont venus prouver au docteur

(1) Séance du 12 avril 1888.

Azam le degré de considération et de haute estime dont il jouissait auprès des Corps savants et des œuvres diverses auxquelles il apportait sa collaboration et son dévouement. Dès 1876, il était élu correspondat national de l'Académie de médecine, et vingt ans plus tard il obtenait le rare privilège d'en être nommé l'associé national; et, dans l'intervalle, la plupart des Sociétés dont il faisait partie tinrent à honneur de l'avoir pour président.

Telle a été, Messieurs, la longue et laborieuse carrière du regretté docteur Azam; en la passant en revue, on est surtout frappé de la somme de travail qu'il a fournie, de la multiplicité des œuvres dont il a été le collaborateur, de la variété des études auxquelles il s'est livré, donnant ainsi le trop rare exemple, dans une situation de fortune privilégiée, d'une vie utilement et noblement employée. Médecine, chirurgie, psychologie expérimentale, enseignement, agriculture, archéologie, géographie, arts, ont trouvé une large place dans ses préoccupations intellectuelles. Deux fois dans sa vie il a eu l'honneur d'être un précurseur, la joie d'assister après une longue attente au triomphe des idées qu'il avait soutenues, et cependant sa modestie n'en fut point altérée.

C'était un sage. Sous une apparence plutôt froide, le docteur Azam cachait des trésors de bienveillance, de bonté, de simplicité que connaissaient si bien ses intimes et tous ceux qui l'ont approché d'assez près pour apprécier ses belles et solides qualités. S'il se livrait peu, il était persévérant dans ses sympathies et dans ses amitiés et n'avait jamais un mot désobligeant pour personne. Aussi, le 19 décembre 1899, les nombreuses affections qu'il s'était acquises dans toutes les classes

de la société vinrent-elles se grouper autour de son cercueil pour rendre un dernier hommage à sa vie si honorablement remplie et prouver aux siens, qu'il laissait dans le deuil et dans les larmes, combien leur douleur était partagée.

Messieurs, puisque vous avez daigné faire à un modeste représentant de l'enseignement technique le grand honneur de l'admettre dans vos rangs, vous voudrez bien lui permettre de vous donner ici quelques détails sur les progrès accomplis dans notre pays par cet enseignement depuis 1870.

Pris dans son acception la plus large, et d'après la définition qu'en a donnée, en 1889, le Congrès de Paris, « l'enseignement technique a pour objet l'étude des Arts et des Sciences en vue de leur application à une profession déterminée. Il peut comprendre deux parties distinctes : l'une théorique, l'autre pratique et faisant appel aux exercices manuels; à cette dernière ressortit plus particulièrement l'apprentissage. »

Cette définition, d'une rigoureuse exactitude, aurait certainement le défaut d'étendre un peu trop loin les frontières de l'enseignement technique, si le Congrès n'avait en même temps émis le vœu que « dorénavant, dans le langage international, les mots *enseignement technique*, lorsqu'ils ne sont suivis d'aucune épithète, désigneront l'ensemble des deux enseignements industriel et commercial ». Ce seront donc ces deux enseignements, et surtout l'enseignement commercial, qui, si vous le voulez bien, retiendront encore pendant quelques instants votre bienveillante attention.

Avant 1870, l'enseignement technique était déjà, mais principalement au point de vue industriel, assez large-

ment organisé. Il avait à son sommet le Conservatoire des Arts et Métiers, remontant à 1794, célèbre à la fois par ses riches collections et par son haut enseignement qui en font la première des écoles françaises pour l'application des connaissances à l'industrie. Auprès de lui, l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, qui date de 1829, et dont ses fondateurs firent, en 1857, donation à l'Etat, formait des ingénieurs pour toutes les branches industrielles, et, au-dessous, correspondant à l'enseignement secondaire, les trois grandes Ecoles d'Arts et Métiers d'Angers, de Châlons-sur-Marne et d'Aix, ouvertes en 1804, 1808 et 1863, préparaient pour la même carrière et par une solide instruction de bons contremaîtres et d'habiles chefs d'atelier. Un établissement spécial, l'Ecole d'horlogerie de Cluses, qu'avait fondé en 1848 le gouvernement sarde et qui était devenu français après l'annexion de la Savoie, en 1860, complétait avec les précédents l'ensemble de nos établissements nationaux d'enseignement industriel.

Autour d'eux rayonnaient, principalement dans les grandes villes et dans quelques centres industriels, une cinquantaine de fondations spéciales, dues soit à des municipalités, soit à des associations ou à des particuliers, et dans lesquelles l'instruction technique, à des degrés très divers, était donnée, non sans succès, dans des écoles de jour ou dans des cours du soir aux jeunes gens et aux adultes de la classe ouvrière. Les plus anciennes de ces fondations sont l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, la Société libre d'éducation de Rouen, la Société créée à Paris pour l'encouragement de l'industrie nationale et la Société Philomathique de Bordeaux, qui remontent à 1789, 1790, 1802 et 1808. L'enseignement était surtout dirigé vers les connais-

sances professionnelles et leurs applications générales; quelques écoles cependant, comme l'Ecole de dentelle de Bailleul et l'Ecole des maîtres coiffeurs de Lyon, étaient plus spéciales.

L'enseignement commercial, au contraire, n'était représenté que par les six écoles suivantes :

Deux écoles supérieures : celle de Paris et celle de Mulhouse; deux écoles d'enseignement moyen : l'Ecole commerciale de Paris et l'Ecole de commerce pour jeunes filles de Lyon.

Enfin, deux écoles plus spéciales : l'Ecole Pigier de Paris et l'Ecole pratique de commerce et de comptabilité de Lyon.

Quelques cours commerciaux et de langues vivantes, notamment ceux de l'Association des comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine, complétaient, avec ceux de la Société Philomathique, et ceux qui ont été organisés en 1869 par la Chambre syndicale des employés de commerce de Bordeaux, la part prise dans notre enseignement, avant 1870, par les études commerciales. Mais après la guerre, dans le mouvement d'opinion qui se manifesta en faveur des nombreuses réformes reconnues nécessaires au relèvement économique de notre pays, celles qui concernaient l'instruction, et plus particulièrement l'enseignement technique, ne furent point oubliées.

Les principaux changements introduits dans les établissements d'enseignement supérieur industriel se bornèrent, d'ailleurs, pour le Conservatoire des Arts et Métiers, à la fondation de chaires nouvelles et à des modifications de réglementation dont la plus heureuse fut celle qui accorda à cet établissement la personnalité civile; et pour l'Ecole centrale des Arts et Manufactures,

qui se trouvait trop à l'étroit à l'hôtel de Juigné, qu'elle occupait depuis sa fondation, à sa translation dans ses magnifiques locaux actuels de la rue Montgolfier.

Dans l'enseignement secondaire officiel, les réformes furent plus considérables. Elles se signalèrent particulièrement par des remaniements de programmes pour les mettre en harmonie avec les progrès de l'industrie et furent complétées par la création d'une nouvelle école d'Arts et Métiers, celle de Lille, et par la transformation, plus récente, en école d'Arts et Métiers, de l'Ecole nationale d'ouvriers et contremaîtres de Cluny. Enfin, deux écoles d'un caractère particulier, l'Ecole d'apprentissage de Dellys en Algérie et l'Ecole d'horlogerie de Besançon, furent rattachées, en 1881 et en 1891, au minstère du Commerce et prirent le nom d'Ecoles nationales.

De son côté, l'enseignement primaire industriel a été institué par la loi du 11 décembre 1880, qui appela le ministère du Commerce à prêter son concours au Département de l'Instruction publique pour l'organisation du travail manuel dans les écoles d'apprentissage. Dès qu'elle fut promulguée, l'Etat créa successivement les Ecoles nationales professionnelles de Vierzon, d'Armentières, de Voiron et de Nantes, comportant trois années d'études primaires supérieures, et dans lesquelles une forte part est faite aux exercices manuels. Placés d'abord sous la double autorité du Ministre du Commerce et du Ministre de l'Instruction publique, ces quatre établissements, qui contiennent ensemble près de douze cents élèves, ne dépendent plus que du ministère du Commerce.

La loi du 11 décembre 1880 avait aussi assimilé aux écoles d'apprentissage les établissements publics d'en-

seignement complémentaire, dont le programme comprend des cours professionnels, et les avait placés, comme les précédents, sous la double autorité des ministères du Commerce et de l'Instruction publique. Mais cette situation fut, quatre ans après, modifiée par une loi de finances (1) qui mit toutes les écoles supérieures professionnelles dont l'enseignement était principalement industriel et commercial, sous la seule dépendance du ministre du Commerce, et leur donna le nom d'écoles pratiques d'industrie ou de commerce. 42 écoles de ce genre, dont 7 pour les filles, existent actuellement dans différentes villes et, comme dans toutes les écoles primaires publiques, leur enseignement est entièrement gratuit. 25 sont à la fois commerciales et industrielles, 15 seulement industrielles et 2 commerciales. Ensemble elles réunissent aujourd'hui près de sept mille élèves.

A ces écoles officielles est venu s'ajouter, depuis 1870, un très grand nombre d'écoles et de cours fondés non seulement par les Départements, les Municipalités ou les Chambres de commerce, mais encore par des Associations, Chambres syndicales, Syndicats ouvriers, Bourses de travail, etc., de sorte qu'il existe maintenant, au point de vue de l'instruction professionnelle des jeunes gens et adultes des deux sexes, des moyens d'enseignement très développés pour presque toutes les branches de l'industrie. Dans plus de 400 écoles ou cours techniques — et dans ce chiffre ne figurent pas les nombreux établissements fondés par les Frères des écoles chrétiennes et autres communautés religieuses, — les connaissances les plus variées et les

(1) Loi du 22 janvier 1892.

mieux appropriées aux besoins de leur profession sont mises à la portée des élèves. Les hommes y trouvent non seulement des cours de dessin appliqué, de stéréotomie, de menuiserie, charpenterie, forge et ajustage, serrurerie, modelage, etc., ou ceux de mécanique, de chauffage, conduite et entretien de machines, mais encore des cours de robinetterie et de plomberie, de fumisterie et de charronnage; des cours d'horlogerie, de bijouterie et de ciselure; de tissage, de bonneterie et de coiffure; des cours pour tailleurs, pour passementiers, cordonniers, selliers, etc. Ils peuvent y suivre aussi des cours de photographie, de typographie, de reliure et de dorure; des cours de meunerie, de boulangerie et de brasserie, etc., et, de leur côté, les femmes y trouvent en grand nombre des cours de coupe de vêtements, de lingerie, de broderie, de couture et de raccommodage, de repassage, de buanderie, d'économie domestique, de pâtisserie, de cuisine ménagère, comme aussi des cours de décoration céramique, de peinture sur éventails, fleurs artificielles, etc.

Parmi ces écoles ou cours dus à l'initiative privée, l'enseignement commercial s'est fait une large place, et s'il s'y trouve souvent, comme dans la plupart des écoles pratiques officielles, donné conjointement avec l'enseignement industriel, il n'en existe pas moins un grand nombre de fondations dans lesquelles on ne s'occupe que d'études commerciales. Les matières qui y sont le plus généralement enseignées sont la comptabilité, la sténographie et la dactylographie, la géographie et le droit commercial, les langues étrangères.

Dans son organisation actuelle, l'enseignement commercial ne comporte pas de division correspondant à l'enseignement primaire qui, pour cette branche, doit

rester général. L'enseignement moyen est donné dans les écoles pratiques de commerce, dans les sections commerciales de quelques écoles primaires supérieures et professionnelles placées sous la loi de 1880 et dans certaines fondations privées déjà mentionnées. Quant à l'enseignement commercial supérieur, qui antérieurement n'avait été que trop négligé, c'est sur lui que se portèrent, aussitôt après 1870, les premiers efforts. Grâce au concours des Départements, des Municipalités et des Chambres de commerce, et souvent à l'initiative de groupes de négociants, des écoles supérieures de commerce furent successivement créées au Havre et à Rouen en 1871, à Lyon, à Lille et à Marseille en 1872, et à Bordeaux en 1874. L'Ecole de Lyon n'était, d'ailleurs, que l'ancienne école de Mulhouse, qui fut transportée dans cette ville avec tout son personnel. Deux de ces écoles, celles de Lille et de Rouen, disparurent toutefois après quelques années. La Chambre de commerce de Paris fonda depuis, en 1881, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, et un groupe de négociants, en 1884, l'Institut commercial de Paris, qui a particulièrement pour objet la préparation au commerce d'exportation.

Toutes ces écoles étaient indépendantes de l'Etat, qui se bornait à donner à la plupart d'entre elles des allocations sous forme de bourses ou quelques subventions. Mais en 1889, lorsque fut promulguée la loi militaire qui accordait la dispense d'une année de service aux élèves diplômés des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat, elles demandèrent et obtinrent leur reconnaissance et, depuis cette date, le ministre du Commerce, sous l'autorité duquel elles furent placées, exerce sur l'application de leurs programmes et la délivrance de leurs diplômes un contrôle perma-

nent. Le nombre des écoles supérieures de commerce reconnues augmenta, d'ailleurs, rapidement. En 1892 et 1896, les écoles de Lille et de Rouen furent d'abord reconstituées, puis cinq écoles nouvelles furent fondées : à Nancy et Montpellier en 1897; Dijon et Nantes en 1900, et Alger en 1901; de sorte qu'il existe aujourd'hui 14 écoles de ce genre, ayant un effectif d'environ 1,500 élèves.

Toutes ces institutions sont actuellement régies par le décret du 11 juin 1898 et l'arrêté ministériel du 23 mars 1899 qui les soumettent à des dispositions communes réglementant les concours d'entrée, les conditions d'attribution des bourses de l'Etat, l'enseignement et le régime des études, le régime disciplinaire, les examens et la délivrance des diplômes. Leurs programmes ne sont pas cependant identiques; si toutes ces écoles ont des cours de commerce et comptabilité, de langues anglaise, allemande et espagnole, de marchandises, d'histoire du commerce, de géographie économique, de législation commerciale, maritime et industrielle, de législation ouvrière, fiscale et douanière, d'économie politique et de calligraphie, il existe des matières qui ne sont professées que dans certaines d'entre elles, et dont la plupart se rapportent plus spécialement aux besoins de la région. C'est ainsi, pour ne signaler que les plus caractéristiques de ces dernières, que des cours d'armements maritimes ne sont donnés qu'au Havre, Marseille, Rouen et Bordeaux; d'italien qu'à Lyon et Marseille; de russe qu'à Nancy et Marseille; de grec moderne qu'à Marseille, et d'arabe qu'à Alger. C'est encore ainsi qu'il y a seulement à Lille un cours de chimie organique; à Rouen un cours de microscopie commerciale; à Montpellier un cours d'industrie et

commerce des soies, et à Lille un cours de commerce des textiles, etc. On trouve de plus, à Lyon, des sections pour le commerce des soieries et pour les produits chimiques, et, à Marseille, une section de la marine marchande. Enfin, dans ces dernières années, l'enseignement colonial a été introduit à l'Ecole de Lyon et à l'Ecole de Marseille, qui en a fait, en 1900, l'objet d'une section à part. Suivant l'exemple de cette dernière, l'Ecole de Bordeaux est elle-même en instance pour avoir, à la rentrée prochaine, sa section coloniale.

Il ne suffisait pas, Messieurs, de créer et de multiplier des écoles, il fallait aussi se procurer les maîtres nécessaires. Cette obligation présentait pour l'enseignement technique secondaire quelques difficultés. Le ministère du Commerce les a tranchées en instituant, en 1892, des concours pour l'obtention de certificats d'aptitude au professorat de l'enseignement commercial et au professorat de l'enseignement industriel; puis, en fondant pour la préparation des candidats trois sections normales qui fonctionnent actuellement, la première à l'Ecole pratique du Havre, pour préparer au professorat dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles; la seconde à l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons pour les écoles pratiques d'industrie, et la troisième à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, pour la formation des professeurs de commerce et de langues étrangères des écoles pratiques de commerce.

Quant à l'enseignement technique supérieur, il recrute facilement et sans qu'il soit besoin d'une organisation spéciale, son personnel enseignant soit parmi les personnes compétentes ayant une situation dans l'industrie ou dans les affaires, soit parmi les membres ou

anciens membres de l'Université, soit encore parmi les anciens élèves diplômés des écoles supérieures techniques. Il y a lieu, cependant, de signaler, comme ayant rendu, à l'origine, de grands services à l'enseignement commercial, le Comité d'encouragement des études commerciales en France, qu'a fondé M. Bamberger en 1871. Ce Comité, qui fonctionne encore, accorde des bourses de voyage et de séjour aux maîtres de l'enseignement secondaire, pour faire un stage dans des maisons de commerce, en vue du professorat dans l'enseignement supérieur commercial.

Il fallait aussi s'occuper des élèves à leur sortie des nouvelles écoles, leur venir en aide pour la recherche d'une position, soutenir en attendant qu'ils trouvent un emploi les camarades nécessiteux, et cette tâche a été utilement remplie par les Associations amicales fondées de tous côtés par les anciens élèves de ces établissements. La première de ces Associations, en ce qui concerne l'enseignement commercial supérieur, a été l'Union des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, fondée en 1872; peu à peu, toutes les écoles similaires ont suivi cet exemple et, après avoir reconnu les avantages qu'offriraient à leurs adhérents un groupement de leurs efforts et de leurs intérêts, elles ont fondé entre elles en 1898, à l'instigation de celle de Paris, l'Union des Associations des anciens élèves des Ecoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat. Cette Union, que préside avec une haute sollicitude M. Jacques Siegfried, l'un des fondateurs des écoles de Mulhouse et du Havre, réunit aujourd'hui, à l'exception d'une seule, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui a préféré rester officiellement en dehors de ce groupement, toutes les écoles supérieures

de commerce existantes, et elle rend les plus grands services à ses adhérents.

Enfin, Messieurs, il fallait encore procurer aux diplômés de l'enseignement technique les moyens de faire un apprentissage commercial ou industriel dans nos colonies ou à l'étranger et contribuer, par des encouragements effectifs, à favoriser pour certains d'entre eux leur établissement hors de France. De nombreuses bourses de voyage ou de séjour ont été créées dans ce but depuis 1870. Les premiers diplômés des écoles supérieures de commerce ont pu ainsi chaque année, grâce aux libéralités de leurs fondateurs, et principalement de leurs Chambres de commerce, obtenir les subsides nécessaires pour leurs voyages d'études; mais cette institution a été complétée par l'initiative privée et par le ministère du Commerce. On doit à la première la bourse Justin Worms, que délivre chaque année la Chambre de commerce de Paris. De son côté, le ministère du Commerce met annuellement au concours, depuis plus de quinze ans, des bourses industrielles et des bourses commerciales de séjour à l'étranger, dont la valeur maximum peut atteindre trois ou quatre mille francs, et qui sont renouvelables pendant deux années si les boursiers méritent cette faveur. Malgré leur petit nombre, ces bourses ont déjà produit d'excellents résultats.

Il est, en outre, une Association qui a rendu aussi les plus importants services à l'enseignement technique, et qui ne saurait être oubliée dans une revue, même sommaire de cet enseignement, c'est la Société d'encouragement, fondée à Paris à la fin de 1883 par la Chambre syndicale du commerce d'exportation. Depuis près de vingt ans, la Société d'encouragement pour le com-

merce français d'exportation, dont l'idée première est due à l'honorable M. Marc Maurel, alors membre de la Chambre de commerce et président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, s'efforce de procurer de nouveaux débouchés à notre industrie nationale en facilitant le placement à l'étranger ou dans nos colonies de jeunes Français reconnus dignes de son patronage et justifiant de connaissances industrielles ou commerciales. Elle a déjà dirigé vers nos possessions coloniales et vers la plupart des pays étrangers, plus de 550 patronnés auxquels elle a accordé non seulement son appui moral, mais encore, le plus souvent, son concours libéral; et parmi ses patronnés auxquels ont déjà été distribués sous forme de bourses de stage, d'avances ou de subsides plus de 365,000 francs, elle compte de nombreux anciens élèves des écoles supérieures de commerce et de nos autres établissements d'enseignement technique.

Le développement et les succès de cet enseignement étaient déjà, en 1886, assez considérables pour décider le gouvernement à créer au ministère du Commerce une direction de l'enseignement technique qui dispose actuellement, pour les établissements de l'Etat et pour les encouragements à donner aux établissements privés d'enseignement industriel ou commercial, d'un budget de près de cinq millions.

C'est aussi dans cette même année que la Société Philomathique de Bordeaux organisa dans notre ville le premier Congrès international de l'enseignement technique, et cette heureuse institution, qui s'est depuis continuée par les Congrès de Paris 1889, Bordeaux 1895, Londres 1897, Venise 1899 et Paris 1900, a donné une impulsion nouvelle à cet enseignement et peut à

juste titre revendiquer une bonne part dans ses progrès.

Il suffit, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur les trois dernières Expositions universelles de Paris pour se rendre compte de l'importance qu'ont eue ces progrès dans notre pays.

En 1878, les exposants de l'enseignement technique étaient peu nombreux et leurs envois, loin d'être groupés de façon à permettre des études comparatives, se trouvaient disséminés un peu partout et, placés à côté de voisins mieux partagés, ils restaient le plus souvent inaperçus.

A l'Exposition de 1889, l'enseignement technique avait été plus favorisé. Après avoir été d'abord intercalé dans les classes des enseignements primaire, secondaire et supérieur, on s'était décidé, vu l'importance des envois de ses cent huit exposants, à lui faire une place à part de 1,200 mètres carrés à l'entrée du palais des Arts libéraux, et l'ensemble de son exposition « a surpris plus d'un membre du Jury ».

Enfin, en 1900, l'enseignement technique a pu jouir pour la première fois de son autonomie : au Champ-de-Mars, il a eu son pavillon spécial, et son exposition a été officiellement inaugurée par le ministre du Commerce. Quatre cent trente-neuf exposants y avaient pris part, et les travaux et documents exposés s'y trouvaient méthodiquement classés et témoignaient par leur nombre, leur diversité et leur valeur des efforts considérables faits pendant les dix dernières années par cet enseignement.

On peut donc affirmer, Messieurs, que l'enseignement technique a pris en France depuis 1870 un ample développement et qu'il y a maintenant une véritable organisation. Il reste cependant beaucoup à faire pour le

mettre à la hauteur des services croissants qu'en attendent le commerce et l'industrie. Bien des villes sont encore dépourvues d'écoles ou de cours techniques, et dans les fondations existantes, bien des réformes apparaissent qui leur assureraient une meilleure utilisation; mais ce sera l'œuvre de l'avenir. Ce que nous avons particulièrement à retenir aujourd'hui dans les progrès de l'enseignement technique, c'est, ainsi que le demandait mon savant prédécesseur dans sa brochure de 1871, l'augmentation croissante des écoles et des cours dus à l'initiative privée; c'est aussi l'introduction plus complète dans leurs programmes des connaissances qui se rapportent directement aux besoins commerciaux et industriels des localités et des régions.

A ce double point de vue, le regretté docteur Azam, dont la mémoire restera vivante à l'Académie, a mérité une fois de plus le titre de précurseur.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. MANÈS

En rappelant tout à l'heure, Monsieur, les liens de parenté et de cœur qui vous rattachaient dès longtemps à l'Académie, votre modestie excessive laissait volontairement dans l'ombre les titres personnels que vous aviez à nos suffrages : c'est à moi qu'il appartient maintenant de les exposer devant cet auditoire vrai-

ment intéressé par le discours qu'il vient d'entendre.

Quelqu'un qui a lu toutes vos œuvres a fait de vous, en les appréciant, ce bel éloge : « Ne demandez pas à l'auteur des effets de style. Dans toutes ces études, il dit ce qu'il veut dire très simplement, très nettement, très posément. C'est une rare qualité que de savoir écrire une phrase adéquate à la pensée qu'elle exprime ou au fait qu'elle énonce : M. Manès a cette qualité par-dessus toutes les autres. Puisqu'il est convenu que le style c'est l'homme, son style est la simplicité, l'exactitude, l'honnêteté même. »

Je me reprocherais d'autant plus de ne pas débuter dans l'appréciation que j'ai à faire de vos travaux et de votre carrière par cette citation, qu'elle traduit exactement l'impression que laissent la biographie consciencieuse et complète que vous venez de consacrer au docteur Azam et ces pages où vous exposez en maître l'histoire, les progrès et les destinées de cet enseignement technique qui fut le grand intérêt de votre vie avant d'en devenir l'honneur et la récompense. Et ce qui achèverait de vous peindre, c'est la façon tout impersonnelle dont vous nous entretenez de l'institution sans sortir de ses généralités, si bien qu'il faut chercher au milieu des réformes législatives et des nombreuses créations dues à des corps constitués ou à des groupements privés, pour trouver à son rang, sobrement indiquée d'un mot, l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie, fondée à Bordeaux par le Département, la Ville, la Chambre de commerce et la Société Philomathique, dont vous êtes le directeur depuis le 22 octobre 1873.

C'est là, Monsieur, le premier et le meilleur de vos titres. C'est celui dont vous êtes le plus justement fier.

C'est par lui que vous avez conquis une notoriété qui n'a même plus pour limites les frontières de la France; et, lorsque vous signaliez à notre attention l'impulsion donnée à l'enseignement technique par les Congrès internationaux, nous nous souvenions à propos, suppléant ici encore à votre silence, que le Comité permanent qui organise ces Congrès vous a depuis longtemps nommé son secrétaire.

Il y aurait présomption de ma part à revenir sur ce que vous avez dit au sujet de l'enseignement commercial supérieur et à constater après vous ses rapides progrès et son utilité.

A une époque où la concurrence effrénée, la production intensive jusqu'à l'excès, la rapidité des communications et la facilité des échanges déjouaient toutes les traditions anciennes et exigeaient impérieusement de nouvelles méthodes, les peuples ont compris qu'il était temps d'introduire dans l'enseignement du commerce des innovations analogues à celles que les découvertes scientifiques et la transformation de l'outillage avaient dès longtemps rendues nécessaires dans l'enseignement industriel. De là toute cette activité et cette belle émulation dont vous nous parliez tout à l'heure, se traduisant depuis trente ans dans notre pays par des fondations officielles, par la fréquente intervention du législateur, par l'association féconde des administrations locales et des Chambres de commerce, et, enfin, par les généreux efforts dus à l'initiative des particuliers.

Bordeaux, la ville commerciale entre toutes, devait être à la tête de ce mouvement, et, bien avant qu'il fût question d'organiser l'enseignement technique, des cours commerciaux et de langues vivantes y avaient été

fondés par la Société Philomathique, toujours en vedette lorsqu'il s'agit de l'avancement des sciences ou des progrès du commerce et de l'industrie.

Il restait à créer une école supérieure; mais, avant tout, il s'agissait de trouver un homme, car nul ne se dissimulait l'influence décisive qu'exercerait sur l'avenir de la nouvelle institution le choix de son premier directeur. Il y aura bientôt trente ans, Monsieur, que ce choix est fait. Il tombait sur un ingénieur des arts et manufactures qui avait vivement franchi toutes les étapes qui conduisent aux plus hautes situations de l'industrie. Bien que ses affaires l'eussent autrefois retenu longtemps hors de France, il jugeait nécessaire de voyager encore et d'étudier sur place les écoles du même genre fonctionnant non seulement à Paris, mais en Belgique et en Alsace; et, fort de ce qu'il avait observé et confiant dans ses vues et ses idées personnelles, il allait présider à l'une des fondations les plus considérables et les plus florissantes qu'ait suscitées la faveur légitime dont jouissait à ce moment l'enseignement technique. Que dis-je? il allait s'imposer à ceux-là mêmes qui avaient été, dans le principe, ses initiateurs, et devenir à son tour un modèle que Paris et l'étranger nous envieraient bientôt. Quand il n'aurait fait que cela, Monsieur, et alors même qu'il n'eût pas mérité par d'autres travaux que notre attention se fixât sur lui, l'Académie, qui se pique d'encourager tous les efforts tendant au progrès de l'esprit humain, ne fût pas sortie de ses traditions en lui ouvrant ses portes.

Mais il est une autre œuvre à laquelle M. Manès collabore, depuis sa fondation, avec bon nombre d'entre vous, mes chers Collègues : je veux parler de la Société de géographie commerciale de Bordeaux dont il fut,

dès l'abord, le secrétaire, pour devenir, trois ans plus tard, son secrétaire général.

Il faut lire dans le *Bulletin* de cette Société — la première incontestablement des revues géographiques de province et qui n'a d'égales que celles qui se publient à Paris — les articles que notre nouveau collègue veut bien lui réserver de temps en temps. C'est d'abord l'histoire même de la Société résumée dans une série de comptes rendus et de rapports, et particulièrement dans ceux de 1884 et de 1900, qui embrassent des périodes de dix et de vingt-cinq ans. C'est un article du plus haut intérêt sur les musées commerciaux. C'est un mémoire sur le Congrès d'Alger où l'auteur, emporté par son patriotisme, s'élève au-dessus de son habituelle correction didactique pour célébrer l'armée et la science : « les deux forces qui s'unissent en Algérie pour tenir ensemble les grandes assises de la paix et de la civilisation. » Ce sont, enfin, d'utiles pages consacrées au port de Bordeaux.

Et ainsi tous les ans, et même plusieurs fois par chaque année, tantôt le *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, tantôt celui de la Société Philomathique publient de bons et solides articles, toujours documentés, toujours intéressants, écrits en un style sobre, facile, adapté aux sujets; et l'ensemble de ces études forme un bagage équivalant à la matière de plusieurs gros volumes et suffisant, à coup sûr, à justifier toutes les distinctions. Elles ne vous ont pas manqué, Monsieur, puisque, en dehors des récompenses telles qu'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et d'une médaille de vermeil décernée par la Société de géographie commerciale, vous êtes officier d'Académie, officier de l'Instruction publique, chevalier

de la Légion d'honneur et officier de l'ordre du Cambodge.

Nous pouvons maintenant interroger sans crainte vos antécédents et nous souvenir tout à l'aise de vos affinités; saluer en passant le nom respecté de votre père, rendre hommage à celui de votre savant allié M. le professeur Raulin, nous incliner devant le vœu suprême du regretté docteur Azam. Nous voilà rassurés sur l'entraînement toujours redoutable d'aussi puissantes influences; si elles ont contribué à vous faire élire, ce n'est qu'en vous désignant à un choix que vous auraient certainement valu, sans elles, vos réels mérites, votre vie laborieuse et l'ensemble de vos travaux.

Vous succédez, Monsieur, à un homme dont le nom évoque le souvenir d'une de ces brillantes générations de médecins que le sol fécond de notre Gironde ne se lasse pas de produire. A ceux qui prétendraient que Bordeaux est la ville exclusivement matérielle et qui contesteraient l'intellectualité de notre race, il serait facile de répondre que les Bordelais ont peu de rivaux à la barre, et que leur corps médical compte, en tout temps, des sommités, c'est-à-dire que dans les deux carrières où triomphent surtout l'esprit, l'imagination et la science, leur supériorité s'affirme, bien loin qu'ils aient à redouter la comparaison. Quels beaux noms — pour n'en citer que quelques-uns et au hasard — que ceux d'Henri Gintrac, Mabit, Denucé, Oré, Dupuy, Moussous, et, parmi eux, s'il en est un qui brille du pur éclat que donne la science, c'est bien celui d'Eugène Azam, Bordelais de naissance, et dont la vie s'est tout entière écoulée à Bordeaux.

On est toujours frappé, quand on considère ces exis-

tences de médecins, de la puissance cérébrale que supposent des connaissances aussi vastes et une telle variété d'études et de travaux. Cette réflexion s'imposait, j'en suis sûr, à l'esprit de tous, pendant que vous énumériez, presque sans avoir le temps de vous arrêter à aucun, les titres du docteur Azam à notre admiration.

Alors qu'il professait l'anatomie, la physiologie, la chirurgie, la gynécologie et bien d'autres choses encore, toutes se rattachant à l'art de guérir; tandis qu'il publiait dans cet ordre d'idées et sur les sujets les plus divers de nombreuses brochures, et que, pour ne pas sortir du domaine de la médecine, il se créait une célébrité par ses expériences et ses théories en matière d'hypnotisme, de double conscience et d'altération de la personnalité, il trouvait encore le temps de mener campagne contre la centralisation excessive de l'instruction publique, et d'attirer l'attention sur certaines réformes utiles, d'après lui, pour faciliter le développement intellectuel des petits enfants.

Rien de tout cela cependant n'épuisait son activité. Après avoir largement contribué au succès du Congrès organisé dans notre ville en 1872 par l'Association française pour l'avancement des sciences, il s'occupait d'en perpétuer les effets salutaires par la création d'un Groupe girondin. Il collaborait avec joie à la fondation de la Société de géographie commerciale, et en demeurait jusqu'à son dernier jour l'un des membres les plus dévoués et les plus utiles; et cela ne l'empêchait pas d'appartenir à la Société d'archéologie et de prendre à ses travaux une part active; de faire partie de la Société Philomathique et de lui rendre d'éminents services à l'occasion de ses Expositions; de suivre assidûment les séances de la Société d'agriculture de la

Gironde; d'être un des administrateurs de la Société des Amis des Arts, et, enfin, de présider notre Compagnie, vous savez tous, Messieurs, avec quelle distinction.

Par une sorte de coquetterie, il se plut, dans l'exercice de cette dernière fonction, à se révéler apte aux belles-lettres comme il l'était à l'art et aux sciences, et l'Académie n'a pas perdu le souvenir de ses discours publics pas plus que de ses allocutions privées.

Chez lui, l'art de bien dire se résumait dans la définition qu'il en a donnée : « Charmer ses auditeurs par un langage élevé, présenter à leur imagination des tableaux saisissants de vérité, et leur donner, sur des sujets qu'ils ignorent, des notions d'un intérêt puissant. » Il avait horreur de ces « hommes qui cachent sous le charme de la parole la nullité de leurs pensées et de leurs actions », et pour lesquels, nous a-t-il dit, « a été fait le proverbe arabe : La parole est d'argent et le silence est d'or ». Il s'en distinguait, en tout cas, car ses discours sont précis, intéressants, substantiels, mais on y chercherait vainement un mot inutile. S'il n'a plus rien à dire, il s'arrête, sans se donner la peine de recourir à un de ces tours oratoires, décorés du nom de péroraison, et qui, dans la réalité, ne sont trop souvent qu'une adroite et vaine formule destinée à prendre congé de l'auditeur.

Comme président de l'Académie, le docteur Azam eut le rare bonheur de recevoir, en séance privée et plus tard solennellement et en public, son fils d'élection. Ce serait mal le connaître que de penser qu'il se départit, dans cette circonstance, si touchante pourtant, de sa sobriété habituelle. Un vœu, une crainte exprimés dans chacun de ses discours : « Vous garderons-nous?...

Puissiez-vous nous demeurer attaché pendant de longues années! » furent, avec un peu d'attendrissement dans la voix, le seul indice de son émotion paternelle. Sa joie était double cependant, car il aimait notre Compagnie et se réjouissait d'y voir entrer une des plus hautes personnalités de ce corps de professeurs dont Bordeaux est justement fier, et dont le livre d'or se confondra bientôt avec le nôtre.

Enfin, comme vous l'avez dit, Monsieur, une de ses dernières pensées fut pour nous, et de celle-là nous garderons une pieuse reconnaissance, puisque c'est à elle que nous devons, en partie, le plaisir de vous souhaiter ce soir la bienvenue.

LA

PERDRIX

POÈME ORNITHOLOGIQUE

PAR M. L'ABBÉ A. FERRAND

> **« Il y a mieux pour le gourmand, mais non pour le chasseur. »**
> **(TOUSSENEL.)**

I

Le bon Dieu, parfois trop indulgent à nos vices,
Pour faire, ici-bas, les délices
Des braconniers et des gourmets,
Un beau matin, créa l'espèce « Perdrix »... Mais,
Craignant à bon droit que, peut-être,
L'Homme n'eût le fusil indiscret et la dent
Meurtrière à l'œuvre du Maître,
Il pensa qu'il serait expédient de mettre
A l'abri de tel accident
(Surtout en France, où l'homme est plus indépendant),
Certain lot de Perdrix rares.
C'était prudent.
Et Dieu, lâchant la *Bartavelle*
Vers les rocs du Morvan, du Jura, du Cantal,
Lui fit cacher son nid au flanc du mont natal,
Avec défense de dévaler de chez elle,
Sous peine de tomber dans le panneau fatal;

Puis, Dieu, plus haut encor, par-delà l'avalanche
Alpestre, dans la neige et sur les glaciers froids
Poussant le *Lagopède* à la fourrure blanche,
En fit le compagnon farouche du chamois;
Puis, sur ces pics lointains dont le nom seul vous gèle,
Devant qui le Mont-Blanc même s'humilia,
        Aux cimes de l'Himalaya,
Il accrocha le vol tremblant de la *Nigelle*...

        Quant aux autres genres « Perdrix »,
        De quelque façon qu'on les nomme,
Comme si pour son goût ils fussent de nul prix,
Le Créateur les mit à la merci de l'Homme :
Il prit la « Grise », il prit la « Rouge », et, par milliers,
        Les deux espèces pullulèrent
Et par tous les pays du monde s'envolèrent,
Quant le Maître aux époux saintement mariés
        Dit : « Croissez et multipliez! » —

Et c'est depuis cette heure antique et solennelle
        Que l'on voit tant de Tartarins,
        Au quinze août, inonder les trains,
Courir à travers champs, boire sous la tonnelle;
        C'est depuis ce jour, ô Berchoux,
        Que tant de Dianes novices
Accrochent leur péplum aux buissons d'écrevisses,
        Et que l'on aime tant les choux!...

II

Dame Perdrix, charnue et de taille ragote,
Tel un bourgeois que moule une ample redingote,
        S'avance, le bec recourbé,
L'aile ronde, la queue en bas, le dos bombé.

La tribu des « Grises » se flatte
D'avoir iris noir, œil de feu
Cerné d'orangé pâle et sourcil écarlate,
Plastron rougeâtre en fer à cheval, tarse bleu,
Flancs striés de vives maillures
Et manteau gris zébré de brunâtres rayures :

Bref, elle a de riches atours,
Mais modestes, discrets, et, par un art unique
Qui lui permet de les dissimuler toujours,
Dans la gamme roux brun de l'obscure tonique.
Et c'est drapée ainsi qu'en Flandre, dans l'Artois,
A travers la Bretagne, et la Brie, et le Maine,
L'Orléanais, l'Anjou, la Beauce, la Touraine,
Jusqu'au fleuve de Loire, en évitant les bois,
Elle s'en va, courant, volant de plaine en plaine...

La caste des « Rouges » se plaît
Aux pays d'en deçà la Loire :
C'est dans le Gâtinais, la Sologne, qu'elle est
Au centre de l'empire où rayonne sa gloire;
Et c'est bien à tort que le Mans
Prétend détrôner Gien dans le cœur des gourmands.
Tandis que sa sœur Grise aime les terres grasses
Et les larges guérets aux horizons sans fin,
La Rouge, pour tromper sa faim
Et reposer ses jambes lasses,
Préfère les versants abrupts, vierges encor,
Les landes où fleurit la bruyère, et s'endort
Sous les bouquets de houx piqués de genêts d'or.
Là, quand, pour sa femelle accroupie, elle pose,
Il fait beau la voir se cambrant,
Tête haute, l'air conquérant,
Bec, et jambes, et pieds teintés de rouge rose :
Un bandeau de jais, par-dessus ses jolis yeux
Passe, encadre la joue et la gorge d'ivoire,

Et s'égrène, collier soyeux,
En larmes dont chacune est une perle noire.
Les ailes, le manteau sont unis, roux cendrés,
Mais les dessous, exquis, s'éclairent, colorés
De jaune-orangé brun, et, parmi les grisailles
Du col, des flancs, un beau réseau de fines mailles
Rouge brique s'estompe en filets mordorés...

III

La Perdrix, fort agile en fait de course plate,
Lorsqu'elle se décide à se lever du sol,
Quoique prompte de l'aile autant que de la patte,
Paraît gauche et très lourde au vol.
Aussi, peu voyageuse et d'humeur sédentaire,
Elle s'attache au coin de terre
Où le destin fixa son nid et ses amours.
La zone environnante est sa Terre promise,
Le refuge aimé dont toujours,
Aux heures du péril, elle fait sa « remise » :
Elle en sort, elle y reviendra;
Elle y naquit « Perdreau », « Perdrix » elle y mourra.
Et le sol est si bien la demeure qu'elle aime,
Que la Grise s'y tient collée obstinément,
Et qu'aux rameaux la Rouge même
Ne se perche qu'aux jours de désespoir extrême,
Et pour respirer un moment.

Car, on le devine, craintive,
Effarouchée, elle est toujours sur le qui-vive :
Songez donc : quasi point d'amis,
Et, par contre, que d'ennemis
Qui courent par les champs ou planent aux espaces,
Appétits grands ouverts, yeux jamais endormis,
Hommes, chiens, fauves et rapaces!...

Il est vrai qu'entre soi l'on se rassure un peu :
Dans le monde « Perdrix », mieux qu'en d'autres, peut-être,
L'amour familial ne connaît pas un traître :
        Comme aux foyers bénis de Dieu,
Là, les nids, regorgeant de marmailles nombreuses,
        Aux sillons, sous les arbrisseaux,
Disent à qui l'entend que ce sont les berceaux
Pleins de chansons qui font les familles heureuses.
        Et tous les ans, chez la Perdrix,
        Quand reviennent les jours fleuris,
Loin des yeux indiscrets jalousement cachées,
        Quelles adorables nichées!
La couchette est creusée en terre ; les parois,
Dont le rebord béant s'encadre d'herbes fraîches,
Se ouatent contre les averses et les froids
        D'un matelas de tiges sèches;
Et c'est là, un par un pieusement rangés,
        Que les chers œufs, doux et légers,
Par l'amour maternel s'alignent étagés.
        Je compte, étage par étage :
Combien?... La Rouge en a seize, pas davantage,
Et c'est joli, vraiment ; mais, c'est presque un abus,
La Grise va jusqu'à deux douzaines, et plus!
        Pauvre mère! et pourtant, en elle
Le besoin de couver s'allume ; elle s'étend,
Elle s'étend, se rase, ouvre large son aile,
Et rêve, là, muette, immobile, écoutant
Battre au fond de son cœur la fièvre maternelle!

        Le père, au surplus, n'est pas loin :
Cloué par un instinct pieux de la Nature,
A quelques pas du nid, silencieux témoin
De ce présent où dort l'éclosion future,
        Il garde et surveille avec soin
        La mère et sa progéniture.
        Et lorsque, enfin, vifs et gentils,

En attendant le jour lointain de l'envolée,
Avec, au poil follet, leur coquille collée,
Pêle-mêle, au soleil, sautent les tout petits,
C'est lui qui dans cet inconnu qui les enivre
Dirige leurs premiers ébats,
Et, l'œil ouvert sur les corsaires d'ici-bas,
Leur apprend le secret de s'aimer et de vivre;
C'est lui qui leur fait voir la broussaille, et, parmi
L'épais lacis des jeunes pousses,
Leur enseigne à fouiller les mousses
Pour y glaner des vers et des œufs de fourmi;
C'est lui qui, dans les champs où la moisson ondule,
Leur montre, à coups de bec, comment,
Le long des tiges de froment,
On happe tel ou tel insecte qui pullule
On pique un escargot qui passe lentement...
Et, ces petits, faut-il un moment les défendre?
Père et mère autour d'eux se hâtent d'accourir,
Déroutent l'ennemi, qui les suit sans attendre,
Croyant qu'ils vont se laisser prendre,
Ou, couvrant les pauvrets tremblants d'une aile tendre,
Tombent avec eux pour mourir!...

Bref, suivant des chances communes,
Huit mois durant, parents aimés, enfants chéris
Partagent à plein cœur, sous les mêmes abris,
Bonnes et mauvaises fortunes, —
Jusqu'à l'heure où, promu « Perdrix »,
Maillé, comme il a droit de l'être
Et devenu son propre maître,
Chaque « Perdreau », nouvel Adam, hors du foyer
S'en va, chantant, choisir Ève — et se marier...

IV

Choses, bêtes et gens, comme montagnes russes,
Ont des hauts et des bas — sans compter les travers :
Poète et fromage ont leurs vers,
Vieilles filles et chiens, leurs puces,
Cœurs et médailles, leur revers :

Les Perdrix, dans la loi qui régit leur espèce —
Loi de monogamie et de haute sagesse —
Ont un point noir et douloureux :
Comme les « perdrillons » éclosent plus nombreux,
Dans les nids, que les « perdrillonnes »,
Il arrive qu'à l'heure où de leurs « papillonnes »
Les « papillons » sont amoureux,
Beaucoup de jeunes gens, faute de jeunes filles,
Et n'ayant jamais lu l'*Abbesse* de Renan,
Doivent renoncer pour un an
A fonder sous leur nom de nouvelles familles.
Mais, célibataires forcés,
Eux que nul Dieu n'appelle, eux que jamais la Grâce
N'accompagne devant l'occasion qui passe,
Ils disent qu'ils en ont assez,
Et, comme un froc, jetant la pudeur aux orties,
Chez les époux ou fiancés
Voisins, au cœur des paires les mieux assorties,
Ils sèment les soupçons et les antipathies,
Et font pour brouiller tout des efforts insensés :
De là, bientôt, d'aigres querelles
Entre mâles jaloux et folles chanterelles;
De là, d'inévitables chocs
Entre coqs jeunes et vieux coqs,
Et des duels, suivis de fuites clandestines,
Et des enlèvements tapageurs de Sabines!

Parfois, tel soupirant peureux,
Évincé, le matin, par l'époux légitime,
Se glisse, nuit tombante, au sanctuaire intime,
Et, des pattes, du bec, assassinat affreux
Dont toute une couvée innocente est victime,
Brise l'espoir germant sous la coque des œufs,
Et, loin de là, les pieds encor teints de son crime,
Sans un remords au cœur s'en va dormir — heureux!.

Enfin, en Août, de guerre lasse,
N'ayant plus un atout dans leur jeu, l'œil battu,
Les insurgés se résignent, et, tête basse,
Font de nécessité vertu :
On les voit, syndiqués sous des règles austères,
Faire bande à part, solitaires,
Se grouper et courir le monde tristement,
Attendant la mort, ou, qui sait? l'heureux moment
Qui les dédommage amplement
D'être restés tout un printemps célibataires...

Hélas! combien d'entre eux qui rêvent, sans songer
Que rêve d'avenir est rêve mensonger!
Combien dont l'espérance, un beau matin, s'envole,
Et qui, parés, le soir, dans le garde-manger,
Pour la broche ou la casserole,
Parmi les croûtons d'or où leur aile rissole,
Entrelacent aux choux le bouquet d'oranger!

SÉANCE PUBLIQUE

DU 28 DÉCEMBRE 1903

Présidence de M. G. CLAVEL, Président.

Une très nombreuse assistance où se confondent l'armée, le clergé, l'Université, les associations scientifiques, artistiques et littéraires, la magistrature, le barreau, le haut commerce et la politique, ainsi que beaucoup de dames en élégantes toilettes, garnit, jusqu'aux plus hauts gradins, le grand amphithéâtre de l'Athénée. Parmi les personnalités présentes on remarque M. le général en chef Poulléau, Mme veuve Froment, Mlle Froment, comte et comtesse de Marcellus, M. le Dr Chaleix-Vivie, vicomte et baron de Pelleport-Burète, M. Cabrit conservateur du Musée de peinture et de sculpture, etc.

Son Éminence le Cardinal et M. Lutaud, préfet de la Gironde, se sont fait excuser.

La séance est ouverte à huit heures et demie par un discours dans lequel M. Clavel, président, évoque la mémoire de Deschamps, l'éminent ingé-

nieur qui a attaché son nom à la construction du pont de Bordeaux. M. le Président donne ensuite la parole à M. de Bordes de Fortage, secrétaire général, pour le rapport de tradition sur les travaux et les événements de l'année académique 1902.

M. de Loynes, ayant obtenu la parole, prononce son discours de réception. L'éminent récipiendaire fait en termes élevés l'éloge de son prédécesseur, M. le vicomte de Pelleport-Burète, qu'il envisage surtout comme citoyen dévoué à son pays et à sa cité, et administrateur, fondateur ou président d'associations philanthropiques et de solidarité sociale.

M. le Président répond. Il rend hommage aux mérites éminents du juriste, du philanthrope et du savant qu'est M. de Loynes, et donne la parole à M. le Dr de Nabias, lequel, en un discours empreint d'une émotion discrète et délicate, fait revivre l'humaniste distingué, le professeur dévoué, le poète et le lettré de haute valeur, le parfait académicien, l'homme de bien et le dévouement à toutes les nobles causes, que fut Théodore Froment.

M. Clavel loue à son tour, en M. le Dr de Nabias, le savant de grand mérite, l'administrateur et l'écrivain charmant et délicat.

Tous ces discours ont un succès qui se traduit par les chaleureux applaudissements de l'assistance.

Le Secrétaire général proclame ensuite les résultats des concours de 1902. Au bruit des acclamations, les lauréats viennent recevoir leurs récompenses des mains de M. le Président et des membres du Bureau.

Puis, en quelques mots aimables, M. le Président remercie l'assistance qui n'a pas hésité à braver les rigueurs de la saison, pour répondre à l'invitation de l'Académie.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le Secrétaire général,
L. de BORDES DE FORTAGE.

Le Président,
G. CLAVEL.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. CLAVEL, président.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Il y a quelque huit ans, j'assistais, en séance privée de l'Académie, à la réception d'un nouvel élu. Celui-ci s'était présenté dans l'attitude modeste qui convient à tout membre récemment admis au sein d'une docte assemblée. Il lut un petit discours où il s'était évertué, en un style qu'il croyait académique, à remercier la Compagnie de ses suffrages, à se déclarer, selon l'usage, indigne de l'honneur qui lui était fait et à promettre de justifier cet excès de bienveillance par un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Son allocution produisit un certain effet; nous devons en croire le président d'alors qui joignait aux prérogatives de ses hautes fonctions celles que donne une vieille amitié. Et vous savez que les amis ont le droit, dont ils se font volontiers un devoir, de dire toute la vérité. Dépouillée des fleurs et des louanges habituelles en la circonstance, la réponse présidentielle laissait discrètement percer cette réflexion : Vous êtes plus familiarisé avec les chiffres qu'avec l'art de la parole; je n'en veux pour preuve que la brièveté de votre discours.

Notre nouvel élu sentit tout le bien fondé de la cri-tique et, faisant, ce qu'il avait eu grand tort de négliger jusque-là, son examen de conscience, il se trouva bien obligé de reconnaître, au fond du cœur, cette indignité dont il n'avait parlé que du bout des lèvres. Aussi jura-t-il, mais un peu tard, d'éviter avec soin toutes les occasions de prononcer des discours.

Hélas! la fatalité s'acharnait après lui; et voilà qu'un jour la trop bienveillante sympathie de ses collègues lui imposa la présidence de l'Académie en même temps que la mission de prendre la parole dans maintes circonstances solennelles et notamment dans une de ces séances publiques qui sont ordinairement l'occasion de beaux discours, à la grande joie des amateurs du bien dire.

Supposez que le malheureux académicien dont je viens de vous résumer les tribulations soit le président d'aujourd'hui, pénétrez-vous de ses angoisses et réservez-lui les trésors de votre indulgence.

Puisque la tradition veut que cette séance débute par une allocution présidentielle, permettez-moi d'expliquer ou d'excuser en quelques mots le choix de l'Académie qui m'a porté à cette place.

Notre Compagnie ne s'attache pas seulement à encourager les œuvres brillantes de l'esprit qui séduisent et qui charment. Elle considère que la vie des sociétés est faite de plusieurs sortes d'éléments, d'ordres moral, intellectuel et matériel. A ce dernier point de vue, elle s'est de tout temps intéressée à ce qui peut favoriser les progrès du commerce et de l'industrie, et elle s'est plu en particulier à stimuler les travaux des fonctionnaires qui ont dans leurs attributions l'amélioration et l'entretien des voies de communication. Il fut

même une époque où, les subventions des pouvoirs publics lui permettant des largesses, elle distribuait chaque année, dans une cérémonie solennelle, des récompenses aux maires et aux agents de tout ordre, ingénieurs, agents voyers, cantonniers, qui s'étaient fait remarquer par leur zèle et avaient contribué à la construction des routes et des chemins dans le département de la Gironde.

Dans le même ordre d'idées, elle a jugé bon, à côté des poètes, des littérateurs, des savants, des artistes, d'appeler à elle des administrateurs, des hommes de science appliquée et, parmi eux, des ingénieurs. Vous voyez par quelles raisons générales, et non personnelles, a été dicté le choix de l'Académie.

Quand on dit de quelqu'un qu'il est ingénieur, on n'a guère défini ses fonctions. Les sciences appliquées embrassent une telle somme de connaissances, les industries auxquelles elles ont donné lieu comportent des branches si multiples et de natures si diverses que forcément, ici comme ailleurs, se sont établies des catégories.

Autrefois, sans doute, avant les invraisemblables progrès qui ont marqué le XIXe siècle et transformé la vie économique des peuples civilisés, un même homme, armé d'une forte instruction générale, pouvait prétendre à exercer ses talents sur un champ de vaste étendue et de cultures variées; mais, à l'heure actuelle, il n'en est plus ainsi. Chaque parcelle du domaine scientifique renferme des richesses considérables. Il n'est au pouvoir de personne de les acquérir toutes et il importe, d'autre part, qu'aucune d'entre elles ne reste improductive. Pour ce double motif, force a été de restreindre la surface mise en valeur par chacun

et de diviser le travail. C'est une conséquence fatale de la loi du progrès.

Ainsi est née la distinction qui s'est faite entre ingénieurs des ponts et chaussées, des mines, des chemins de fer, des constructions navales, ingénieurs métallurgistes, agronomes, électriciens, etc...

Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il existe entre ces diverses catégories des barrières infranchissables. Bien loin de là; l'ingénieur vraiment digne de ce nom doit jeter un regard curieux sur les domaines voisins du sien, s'enquérir des découvertes qui y sont faites et en tirer profit pour son art. C'est ainsi seulement qu'il remplira pleinement son rôle, en se tenant dans une sorte de collaboration constante avec les travailleurs des autres catégories. Celui qui se confinerait dans son métier, le regard borné comme par des visières, deviendrait alors l'esclave de la routine et ne marcherait pas avec son temps.

Comment admettre, par exemple, qu'un ingénieur des ponts et chaussées puisse rester étranger aux choses de l'électricité, alors que celle-ci constitue le plus merveilleux et le plus souple des agents? Comment pourrait-il se désintéresser des progrès des chemins de fer ou de la navigation, alors qu'il aura pour mission de construire des voies ferrées, de créer des canaux, d'améliorer des rivières, de creuser et d'outiller des ports? Comment négligerait-il la métallurgie, la chimie, puisque le judicieux emploi des matériaux qu'il doit mettre en œuvre nécessite leur connaissance? Pourrait-il enfin rester détaché des choses de l'agriculture, du commerce ou de l'industrie, sa principale fonction étant d'aider à l'expansion et à l'utilisation de leurs produits?

Sa tâche, vous le voyez, est assez complexe. Elle l'était certainement moins autrefois, mais sans être ni moins grande ni moins difficile. Bien au contraire. De quel esprit inventif ont dû faire preuve les constructeurs du temps passé, quelle ingéniosité ont-ils dû déployer pour créer certaines de ces œuvres impérissables que nous admirons aujourd'hui, et cela sans avoir à leur disposition les théories qui se sont fondées après eux sur l'expérience même de leurs travaux, ni les moyens perfectionnés d'exécution que donne l'outillage moderne, ni les ressources financières qu'assure l'organisation actuelle de l'Etat!

Parmi les ingénieurs que l'Académie de Bordeaux s'honore d'avoir possédés, de Bitry, Brémontier, Teulère, Didier, Deschamps, Billaudel, Manès, de Bouchéporn, Linder, Fargue, une figure se détache au premier plan : c'est celle de Deschamps. Je voudrais retenir un instant votre attention sur elle ou plutôt sur son œuvre capitale, pour vous donner la mesure du talent, je dirai plus, du génie de nos illustres devanciers.

De tous les monuments dont notre cité s'enorgueillit à juste titre, il n'en est pas un, je crois, qui impressionne l'étranger plus vivement que le pont majestueux, aux lignes sobres, imposantes et harmonieuses, audacieusement édifié par Deschamps pour la traversée de la Garonne devant Bordeaux. Il n'en est pas qui puisse invoquer plus de services rendus; aucun, sans doute, n'a nécessité la solution d'autant de problèmes délicats.

Sur son emplacement, le fleuve a plus de 500 mètres de largeur, le fond du lit est vaseux, affouillable et sans consistance sur une grande épaisseur, ce fond se

profile à des profondeurs variables de 6 à 10 mètres sous les basses eaux, la marée y produit un reflux qui atteint jusqu'à 5m50; la vitesse de l'eau, toujours rapide, dépasse en temps de crue, 3 mètres par seconde.

De nos jours, la construction d'un pont dans de pareilles conditions serait considérée comme œuvre particulièrement ardue; on ne la confierait qu'à un ingénieur éprouvé, et le succès de l'entreprise suffirait à consacrer la réputation de celui qui l'aurait conçue et dirigée. Et cependant conception et direction seraient singulièrement simplifiées par nos procédés actuels de fondation.

Mais ces procédés étaient inconnus au début du siècle dernier. Aussi, malgré le besoin, depuis longtemps ressenti, d'assurer des moyens de communications promptes et sûres entre les deux rives de la Garonne, était-on encore réduit, il y a moins de cent ans, devant Bordeaux, à traverser le fleuve — marchandises, voitures et gens — dans de fragiles bateaux, non sans danger quelquefois, toujours au prix de sujétions et de retards à peine tolérables dès cette époque.

L'état précaire de ces moyens de traversée ne pouvait se prêter à des transports rapides de troupes et d'approvisionnements vers le midi de la France; aussi, lorsque Napoléon voulut faire sentir le poids de ses armes en Espagne, ordonna-t-il, sans se préoccuper des obstacles à vaincre, la construction d'un pont en bois devant Bordeaux. Comme vous le pensez, grand fut l'émoi causé par cet ordre subit. Des projets furent immédiatement dressés, mais leurs auteurs ne les présentaient qu'en entourant leurs propositions des plus expresses réserves et en s'abritant derrière

l'avis du grand Perronnet qui avait toujours déclaré l'entreprise « éminemment douteuse et d'une dépense incalculable ».

Les études se poursuivaient cependant, des essais de fondations avaient même été tentés et suivis... d'insuccès, lorsqu'en 1813 Deschamps fut placé à la tête de ce service. Il avait déjà accompli une brillante carrière; il s'était distingué sur des chantiers importants et avait, de 1802 à 1806, dirigé les travaux de construction des grandes routes de traversée des Alpes par le mont Cenis et par le mont Genèvre, qui constituaient des œuvres de premier ordre exécutées au milieu de difficultés quasi insurmontables.

Les incertitudes de l'entreprise, la crainte d'y compromettre une réputation acquise, auraient fait hésiter de moins hardis; Deschamps fut, au contraire, attiré par la témérité même de la tâche et il s'y consacra tout entier, avec cette ardeur et cette confiance qui « soutiennent et exaltent le zèle des collaborateurs, qui » grandissent les intelligences et les portent à la découverte des procédés les plus ingénieux, les plus sûrs, » les plus parfaits ».

Un pont en bois ne pouvait constituer une solution définitive du problème, ce fut un pont en maçonnerie que Deschamps décida d'exécuter, sans se laisser arrêter par les difficultés plus grandes d'établissement.

Au droit de l'ouvrage s'exerçaient des courants obliques dangereux pour sa conservation; il les redresse par la construction d'une digue de 5 kilomètres de longueur, qui servira plus tard d'assiette à un chemin et permettra la mise en valeur de grandes surfaces de terrain.

Chaque pile devait supporter une charge de 5 mil-

lions de kilogrammes. Pour l'asseoir sur une base so-
lide, il va chercher le fond résistant avec des pilot
pénétrant jusqu'à 8 et 10 mètres au-dessous du lit d
fleuve. Pour rendre ces pilotis solidaires et empêche
leur déversement, il les entretoise au moyen de châs-
sis en charpente et coule, dans les intervalles et tou
autour, des enrochements auxquels est en outre conf
le rôle capital de s'opposer aux affouillements.

Sur les pieux recépés à 4 mètres sous les basse
eaux, il s'agissait d'édifier des maçonneries. On n
pouvait songer à couler du béton dans des enceinte
envahies à chaque marée par une eau vaseuse; il fa
lait bâtir à sec pour bien bâtir. Cette obligation con
duit l'ingénieur à faire usage de caissons foncés, n
présentant pas moins de 23 mètres de longueur su
7m40 de largeur et 6 mètres de hauteur, qu'il maintien
flottants, tout en construisant à l'intérieur les pre
mières assises, et qu'il échoue ensuite sur les têtes de
pieux bien arasées à un même niveau, grâce à l'em-
ploi d'une scie spécialement inventée pour cet obje
et devenue classique depuis.

La nature des fondations commandait de réduire les
charges au minimum; Deschamps forme le corps des
maçonneries de briques poreuses et légères, et il évide
la construction entre les tympans en établissant, au-
dessus des arches, des galeries qui ont l'avantage d'en
permettre la visite, qui les mettent à l'abri des infil-
trations et qu'on a été bien heureux d'utiliser plus
tard, lorsqu'il s'est agi de poser entre les deux rives
des canalisations d'eau, de gaz et d'électricité.

Pour procéder avec certitude et s'assurer que les
piles ne subiront pas des tassements dangereux après
le décintrement des voûtes, il décide de leur imposer

des surcharges provisoires au moins égales au poids qui devra finalement peser sur elles; mais en même temps il sait s'affranchir des retards que cette judicieuse mesure semble devoir entraîner, en établissant les surcharges au-dessus du premier cours de voussoirs, de telle sorte que rien ne l'empêche de commencer l'édification de la voûte dès qu'il a constaté l'absence de mouvements appréciables.

L'emploi de cintres fixes reposant sur des palées, entre les piles, aurait encombré les chenaux navigables et opposé à l'écoulement des eaux un obstacle dangereux; il a recours à des cintres retroussés dont les fermes, assemblées à terre, sont transportées sur des bateaux et mises en place, d'une seule pièce, sans autres appuis que les fondations mêmes des piles.

Les briques sont rares et chères dans le département de la Gironde; Deschamps en fait fabriquer sur le chantier même, en utilisant le limon déposé par le fleuve sur ses berges.

Les enrochements sont l'objet de ses préoccupations constantes, car c'est sur eux qu'il fonde son assurance du succès. N'a-t-il pas dit qu'il faudrait graver sur une table de marbre : « Ce monument demeurera » debout aussi longtemps que les ingénieurs donne- » ront leurs soins à la garde des enrochements? » Aussi, avec quelle attention il veille à leur mise en place! Il ne lui suffit pas de les jeter au hasard; il veut savoir où ils sont et comment ils se comportent; il y arrive par l'emploi d'une cloche à plonger où l'on trouve comme le germe d'où sortira le procédé de fondation par l'air comprimé.

Ce n'était pas assez de lutter contre des obstacles naturels; les difficultés financières étaient venues s'y

ajouter. Après 1813, les ressources du trésor public étaient presque totalement absorbées par les dépenses de la guerre; il en arrivait bien peu au pont de Bordeaux et c'est à peine si, jusqu'en 1817, on avait pu édifier quelques piles. L'achèvement de l'ouvrage était mis en question; on discutait même, et la proposition en fut faite au duc d'Angoulême, sur l'utilité de la destruction des fondations déjà exécutées.

Il se trouva heureusement un groupe de Bordelais, à l'esprit clairvoyant, qui comprirent la nécessité de terminer rapidement l'œuvre entreprise. Confiants dans le génie de Deschamps, entraînés par l'intelligente initiative d'un négociant dont il convient de rappeler ici le nom, Balguerie-Stuttenberg, ils formèrent une association qui prêta au Gouvernement les deux millions nécessaires pour continuer la construction interrompue, donnant ainsi un exemple fécond dont l'imitation dota la France de nombreuses et importantes voies de communication, à une époque où l'Etat ne disposait pas de fonds suffisants pour cet objet.

Enfin, le 1er janvier 1822, le pont de Bordeaux était livré à la circulation et le Directeur général des Travaux publics pouvait écrire à Deschamps : « Votre nom » est lié au plus beau monument hydraulique de l'Eu- » rope, il vivra dans les siècles. » Qui de nous songerait à contredire cette parole?

Ce pont marque une étape dans l'art de la construction; il a donné ses moyens d'exécution, ses machines et jusqu'à ses plus habiles ouvriers à tous les ouvrages qui ont été érigés à sa suite dans les bassins de la Garonne, de la Dordogne et de l'Adour.

Le collaborateur le plus intime de Deschamps (Billaudel) nous a dit les ressources de ce génie patient et souple.

« Employant sa patience à poursuivre un but sans
» se laisser jamais détourner, à user les obstacles par
» sa longanimité, à discipliner les esprits de ses nom-
» breux collaborateurs, à interroger et à féconder les
» intelligences les plus rebelles, à diriger les volontés
» les plus contradictoires vers le succès de la cause
» commune.

» Employant sa souplesse à varier les moyens, à
» accueillir les modifications que le temps et l'obser-
» vation conseillaient, à procéder par la méthode expé-
» rimentale qui explore, avance, revient, tourne autour
» des difficultés, quand elles paraissent infranchissa-
» bles, et développe prudemment, par degrés, mais
» sûrement, toute l'étendue d'un plan bien arrêté
» d'avance. »

Je termine, Mesdames et Messieurs. Le président d'il y a huit ans trouvait dans la brièveté de mon discours la preuve de mon inexpérience de la parole; j'ai bien peur que ma trop longue allocution de ce soir vous conduise à la même conclusion. Excusez-moi en songeant que les ingénieurs sont hommes de chantiers et que l'éloquence n'a que faire avec leur profession.

Deschamps, sous la protection de qui je veux me placer, n'était point discoureur; s'il prenait la parole ou la plume, c'était pour démontrer et convaincre, avant d'entreprendre les œuvres qu'il avait méditées. Celles-ci accomplies, il les laissait parler pour lui. Peut-être devons-nous le regretter, car, s'il eût écrit une relation de ses travaux, un exposé de ses méthodes, nous y eussions certainement puisé de grands enseignements. Heureusement, les monuments qu'il nous a légués subsisteront à jamais comme autant de modèles précieux.

Les ingénieurs du XIXe siècle s'en sont déjà maintes fois inspirés; ceux des générations nouvelles ne manqueront pas d'y recourir à leur tour; ils s'instruiront dans cette étude et ils y apprendront en même temps à connaître et à admirer leurs aînés. Fiers de tels devanciers, épris comme eux de leur art, forts de leurs exemples, ils auront à cœur de s'en montrer les dignes héritiers, et alors de grandes et belles choses s'accompliront encore pour le progrès de la science et pour le bien du pays.

RAPPORT GÉNÉRAL

sur les

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

POUR L'ANNÉE 1902

Par M. DE BORDES DE FORTAGE

Secrétaire général.

MESSIEURS,

Au moment où je me lève, pour tracer à grands traits, sous vos yeux, le tableau des événements et des travaux qui remplirent l'année académique 1902, ma pensée se reporte, invinciblement, sur celui qui, pendant dix-sept années consécutives, résuma ces événements et ces travaux devant vous, avec tant de verve et de clarté à la fois, et qui fut, pour chacun de nous, et pour moi en particulier, plus encore qu'un confrère dévoué, un ami bien cher. Le 27 décembre 1902, à cette même place, Aurélien VIVIE vous exposait, avec sa méthode et sa bonne grâce ordinaires, le compte rendu de l'année précédente, et j'entends encore sa voix chaude et sympathique égrener délicatement devant vous, comme autant de perles, les gracieuses stances de la jeune muse que vous veniez de couronner. Peu d'instants auparavant, vous parlant de la fin récente de notre regretté collègue Millardet, il citait, avec le ton d'assurance que lui inspirait sa foi si vive, ce vers, où Ducis

a essayé de résumer les doutes mélancoliques de pensée d'Hamlet :

La mort c'est le sommeil... c'est le réveil peut-être !

Quelques jours plus tard, un mal perfide, dont avait bravé les premières atteintes, pour remplir l devoirs de sa charge et ceux de l'amitié, l'enlevai malgré le dévouement des siens et les efforts de l science, à l'affection de ses amis et de ses collègues, la tendresse de la famille désolée à laquelle je veux r dire, après le discours magistral de M. Roy de Clott et au début de cette séance qui n'entendra plus la voi de celui que nous pleurons, que le deuil de l'Academ sera aussi durable que son deuil.

MESSIEURS,

Le secrétaire général modèle auquel l'excès de vot bienveillance m'impose le pesant honneur de succéde avait coutume de l'affirmer : « l'Académie est un foy de travail! » L'œuvre académique de 1902 n'est pas inf rieure à celle des années précédentes; une rapide én mération va, je l'espère, vous permettre d'en juge

I. — TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS

Tous nos collègues ont contribué, par leur concou à l'attrait et à l'éclat de nos séances :

M. Aurélien DE SÈZE a détaché de nouvelles pag de son voyage en Italie. Il nous a fait visiter les musé et les galeries de Florence, et nous a décrit, avec l'âı d'un artiste, et tout le charme d'un écrivain délicat, qu ques-uns des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et d'Andr

del Sarto. Nous avons parcouru, avec le guide le plus capable de nous la faire admirer, la merveilleuse route de Sorrente à Castellamare, et nous sommes, trop vite, arrivés ensemble à Naples, célébrée par les poètes de tous les temps.

M. Bouvy a fait une communication, que vous avez écoutée avec un très vif intérêt, sur une version italienne de la célèbre fable : *Le Meunier, son Fils et l'Ane*,

Qu'autrefois à Racan Malherbe *raconta.*

Nos *Actes* s'enrichiront, grâce à M. Bouvy, d'une remarquable contribution à l'étude de ces fables et de ces contes, dont on s'occupe tant aujourd'hui, et qui se transmettent de peuple à peuple et d'âge en âge, sans qu'on puisse toujours suivre exactement leurs traces, et remonter à leur véritable origine.

M. Brutails a mis sous vos yeux deux croix de plomb trouvées dans des tombes du Sud-Ouest, et datant : l'une du règne de Philippe Ier, l'autre de 1338. Les commentaires dont notre savant collègue accompagnait les reliques qu'il vous présentait, ont attiré toute votre attention.

Le regretté Aurélien Vivie vous a lu *Le Bonhomme Vendredi*, une de ces fantaisies rimées qui échappaient à sa veine bienveillante et facile, ainsi qu'un travail d'un haut intérêt sur *le Mobilier et la Bibliothèque de Vergniaud.* Vous vous souvenez, Messieurs, qu'après cette dernière lecture, l'Académie, sur la proposition de MM. Jullian et Demons, émettait le vœu de voir apposer, par les soins de l'Administration municipale, sur la maison de la rue du Hâ, n° 41, une plaque indiquant que le plus grand orateur de la Gironde à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, habita

cette maison de 1788 à 1791. Je considère comme un devoir d'ajouter, Messieurs, que, grâce aux procès-verbaux résumés, par les soins d'Aurélien Vivie, avec une scrupuleuse fidélité, et une clarté sans égale, votre nouveau Secrétaire général a pu rédiger le rapport qu'il a l'honneur de vous présenter ce soir.

M. Gustave LABAT vous a communiqué des notes *Sur quelques peintures en grisaille de Pierre Lacour fils*, correspondant de l'Institut et membre de l'Académie de Bordeaux, peintures qui ornent les salons d'une de nos grandes familles de négociants. Notre infatigable et savant collègue nous a lu, en outre, des lettres précieuses pour l'histoire du commerce de Bordeaux et de la marine, pendant la glorieuse guerre de l'indépendance des Etats-Unis, et nous a encore fait applaudir des notes inédites sur le maréchal de Mouchy et le peintre Lonsing.

M. Anatole LOQUIN a continué, d'une voix déjà défaillante, hélas! la lecture, qu'il n'a pu achever, d'un beau travail intitulé : *Où vont les morts?* travail dont l'inspiration élevée et la profondeur philosophique vous ont intéressés à un si haut point.

M. Camille JULLIAN, s'appuyant sur des textes d'Ammien Marcellin et du *Misopogon,* a résumé, devant vous, une de ces discussions où sa vaste et pénétrante érudition se complaît, sur la dénomination de Palais, appliquée improprement, affirme-t-il, à certaines constructions gallo-romaines, le Palais-Gallien de Bordeaux et le Palais des Thermes de Paris, par exemple. Tous, Messieurs, vous vous souvenez de l'intérêt que M. Jullian a su répandre sur cette communication, en vous parlant des Thermes de la vieille Lutèce tout peuplés encore des souvenirs de l'empereur Julien.

S'inspirant, en outre, de l'exemple donné, l'année précédente, avec l'œuvre d'Alexis de Chasteigner, par M. le marquis de Castelnau, que les suites d'un déplorable accident retiennent encore loin de l'Académie, au très grand regret de tous ses collègues, M. Jullian a dressé l'importante bibliographie de M. le D[r] Azam. L'Académie serait très heureuse qu'un travail, aussi fécond en résultats, que propre à honorer la mémoire de ceux de ses membres que la mort lui aura ravis, fût tenté désormais pour chacun d'eux.

Je me hâte de rappeler ici qu'une reconstitution historique de la plus haute valeur, un très beau livre sur Vercingétorix, a mérité à M. Jullian, antérieurement élu membre correspondant de l'Institut, une des récompenses les plus enviées de l'Académie française, le prix Gobert, destiné à la meilleure étude sur l'histoire de France. Notre Compagnie a été aussi fière qu'heureuse du succès hors de pair et bien justifié de ce bel ouvrage, dans lequel notre cher et éminent collègue a fait revivre, si puissamment, le dernier épisode de la longue guerre où sombrèrent l'indépendance et les libertés gauloises, et le vieux héros national auquel il fut donné, en un jour qui ne devait pas avoir de lendemain, de voir fuir devant lui les aigles romaines.

M. le D[r] MICÉ vous a présenté un rapport très complet et très consciencieusement documenté sur un volume de M. le D[r] Lalesque intitulé : *Cure marine de la phtisie pulmonaire*. Vous avez voté l'insertion de la belle étude de M. Micé dans nos actes. Nous devons encore à M. Micé une note sur M. Marvaud, directeur du Service de santé du 18[e] corps, membre correspondant de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'honneur, mort le 4 novembre 1902, à Bordeaux. M. Mar-

vaud, alors aide-major de notre Hôpital militaire, obtin à nos concours de physiologie de 1869, une médail d'or de 300 francs, pour un important mémoire su *les Effets physiologiques et thérapeutiques des ingest qui excitent au travail et à la veille*, question sur laquell on ne possédait encore que quelques vagues indications. La note de M. le Dr Micé conservera, dans nos annales, la mémoire d'un savant distingué, trop tôt ravi à la science, et qui obtint, de notre Compagnie, la première de ses récompenses académiques.

M. le Dr Bergonié vous a présenté un portrait de Romas, précurseur de Franklin, et qui fut membre associé de l'Académie de Bordeaux au XVIIIe siècle. Cette image, découverte par notre collègue, après de persévérantes recherches, au Musée d'Agen, vous a révélé les traits inconnus jusqu'ici de l'illustre savant dont les mémoires inédits sur l'électricité, conservés à la Bibliothèque de la Ville, seront bientôt, nous l'espérons, publiés par les soins de l'Académie.

Vous êtes encore redevables à M. le Dr Bergonié d'une étude de physiologie mondaine sur *le Vêtement*. Vous avez entendu, avec plaisir et intérêt, ces pages aussi humoristiques dans la forme que savamment documentées.

Sous le titre de *Miscellanées*, M. de Mégret de Belligny vous a récité quelques-unes de ces pièces charmantes qui échappent trop rarement à sa verve toujours aimable et jeune.

M. Durègne vous a fait hommage d'un travail imprimé intitulé : *Les hautes vallées pyrénéennes et les communications franco-espagnoles en 1792*, ainsi que de nombreuses cartes et de savoureuses brochures où le goût de notre délicat et savant collègue pour notre

région arcachonnaise, les excursions de montagne, les études préhistoriques et botaniques, s'est donné libre carrière, pour notre plus grand profit.

Votre Secrétaire général vous a aussi offert un exemplaire de *l'Histoire véritable*, curieux roman de la jeunesse de Montesquieu, dont il a publié, dans la collection des *Bibliophiles de Guyenne*, une nouvelle et beaucoup plus complète édition, d'après un manuscrit qu'une bonne fortune, trop rare pour les chercheurs, lui a permis de découvrir.

M. Céleste a remis sur le bureau de l'Académie deux brochures : l'une, sur notre compatriote, le célèbre financier Nicolas Beaujon; l'autre, intitulée : *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique;* deux études documentées comme notre cher collègue sait les faire, et dont la dernière nous révèle, dans le petit-fils de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, un frère d'armes de La Fayette et de Rochambeau.

Revenant à d'anciennes traditions qui n'ont, d'ailleurs, jamais été entièrement interrompues, vous avez tenu, en 1902, deux séances publiques. Celle du mois de juin, consacrée, presque en entier, à la réception de MM. Durègne et Manès, vous a permis d'entendre des voix amies vous parler, avec éloquence, des deux collègues que vous aviez perdus : M. le baron de Verneilh-Puyrazeau et M. le Dr Azam. Des portraits, tracés avec autant de charme que de vérité et d'émotion, auxquels les réponses de M. le président de Sèze ajoutèrent encore quelques traits, évoquèrent, un instant, devant vous et devant le public qui se pressait à la solennité du 26 juin, les figures des deux académiciens qui tenaient, à des titres divers, mais éminents, une si grande place dans votre Compagnie. A la fin de cette intéres-

sante séance, M. le chanoine FERRAND a lu un poème ornithologique sur *la Perdrix*, et vous avez prodigué ainsi que l'assistance, les plus chaleureux applaudissements à cette jolie pièce. La seconde de vos séances publiques a eu lieu le 27 décembre, avec l'éclat accoutumé. Vous y avez applaudi une éloquente et consciencieuse étude de M. Aurélien DE SÈZE sur les transformations du plaidoyer. Aurélien VIVIE vous lut ce rapport de 1901, qui devait être le dernier compte rendu qu'il prononçait devant vous; M. BOUVY vous retraça ensuite, avec un grand bonheur d'expression, la fidèle et très vivante image de M. le comte Alexis de Chasteigner. Le discours de M. Bouvy et la réponse de M. de Sèze ont replacé, pour un instant, sous vos yeux, dans tout son charme fait d'aimable courtoisie et de spirituel savoir, le cher disparu. Après ces discours, M. DE TRÉVERRET a donné lecture d'une étude pleine d'humour, à laquelle vous avez fait, ainsi que le public, le meilleur accueil, sur une nouvelle de Rudyard Kippling, le romancier anglais en si grande vogue.

Enfin, Messieurs, quand j'aurai rappelé les nombreux et si consciencieux rapports de vos commissions, je crois que je n'aurai rien oublié de tant d'œuvres, très diverses d'inspirations, mais toutes d'un haut intérêt, qui me permettent d'en finir la rapide énumération comme je l'ai commencée, en affirmant que l'année académique 1902 fut aussi féconde que les précédentes.

Le 24 avril 1902, vous vous êtes donné un nouveau confrère. Seul, M. le Dr DE NABIAS pouvait adoucir la vivacité des regrets que vous cause la perte de l'inoubliable Froment. Le public a ratifié votre choix. M. le Doyen de la Faculté de médecine, physiologiste et natu-

raliste éminent, est encore un lettré de la plus haute distinction. Tous, nous avons la certitude de l'entendre louer dignement le savant littérateur, le poète délicat, l'excellent et cher collègue, auquel l'unanimité de vos suffrages l'appelle à succéder parmi nous.

Vous avez adressé, le 4 décembre 1902, des félicitations à M. Lespiault, lequel, élu en 1862, appartient, en conséquence, depuis quarante ans à l'Académie, où son éloignement de Bordeaux l'empêche malheureusement de siéger. Vous conservez le souvenir de la lettre charmante dans laquelle notre cher et vénéré doyen, au moins par la date de son élection, a, si aimablement, répondu aux vœux sincères que vous lui exprimiez.

Vous vous souvenez aussi que M. Paul Lafargue, secrétaire du Conseil des Prud'hommes, et chargé, par Mlle Amélie Sarrail, de donner une destination à divers objets d'art composant le cabinet du frère de celle-ci, feu M. Adolphe Sarrail, a eu l'excellente pensée de nous offrir le buste du statuaire Louis de Coëffard de Mazerolles, œuvre de Prévôt. Vous avez été heureux d'assurer à l'image d'un collègue des plus regrettés l'hospitalité de votre musée, à côté du buste de Verneilh-Puyrazeau, et des remerciements ont été adressés, en votre nom, à M. Paul Lafargue.

Il m'est doux de rappeler que quatre de nos collègues ont reçu quelques-unes de ces distinctions dont s'enrichit, d'année en année, le livre d'or de l'Académie :

MM. Baillet et Ducaunnès-Duval ont été promus : le premier, officier du Mérite agricole; le second, officier de l'Instruction publique;

M. Durègne a été nommé ingénieur en chef de

2e classe, et chargé, dans l'Administration des Postes et Télégraphes de la Gironde, de la direction du service de contrôle des installations électriques industrielles et des études scientifiques et techniques à Bordeaux; et tous, Messieurs, vous avez applaudi à des promotions et à un avancement que justifient si complètement les travaux et les services de nos chers collègues.

Dans la séance des Sociétés de Géographie et d'Océanographie, réunies, le 26 mai, sous la présidence de Son Altesse le prince Albert de Monaco, il a été décerné à M. HAUTREUX, au nom de ces deux Sociétés, une médaille d'or. Cette distinction flatteuse était bien due à l'auteur de recherches et de travaux intéressants sur le golfe de Gascogne et le bassin d'Arcachon, ainsi que de nombreux et savants mémoires sur les questions d'océanographie.

Pourquoi faut-il qu'après avoir rappelé ces joies, je doive évoquer aussi devant vous, Messieurs, les deuils cruels de la famille académique?

Le 9 janvier 1902, M. le chanoine ALLAIN était enlevé par la terrible maladie que suivait, depuis deux mois, l'anxiété croissante de ses collègues et de ses amis, et l'Académie n'avait que la triste consolation de voir son deuil partagé par la paroisse Saint-Ferdinand, la ville et l'église de Bordeaux tout entière. La plus vaste érudition s'alliait, chez notre collègue, à toutes les séductions de l'esprit, à toutes les qualités du cœur, à tous les dons de l'écrivain. Elu le 4 mars 1897, ce grand travailleur succombait aux multiples occupations qui « dévoraient sa vie », comme il le disait lui-même, en une expression d'une effrayante énergie, et aussi, hélas! d'une saisissante vérité. Dès 1881, vous cou-

ronniez son ouvrage sur *l'Instruction primaire en France avant la Révolution*, et son étude sur *les Paroisses et les couvents de Bordeaux* obtenait encore une médaille d'or à un autre de vos concours.

Rappellerai-je toute une série d'ouvrages historiques, toujours sur ces questions d'enseignement où il faisait autorité, et dont l'un lui valut, en 1886, le prix Thérouanne, décerné par l'Académie française? Au milieu de cette incessante production et des labeurs du ministère le plus fécond, l'infatigable écrivain trouvait encore le temps de fournir à de nombreux périodiques, et surtout à la *Revue catholique de Bordeaux*, dont il fut longtemps le directeur, une collaboration des plus assidues. Je m'arrête, Messieurs, l'énumération des titres de M. le chanoine Allain à votre estime et à vos regrets m'entraînerait trop loin; d'ailleurs, la parole du digne successeur que vous lui avez donné vous dira, bientôt, plus complètement et bien mieux que je ne saurais le faire, ce que fut l'aimable et savant collègue que vous avez perdu.

Cette année 1902, qui débutait si tristement pour l'Académie, devait se fermer, pour elle, sur un deuil aussi cruel. Dès les premiers jours de décembre, notre éminent et cher collègue, M. MILLARDET, tombait à son tour, victime de la lente maladie qui le tenait, depuis si longtemps, éloigné de nos séances. Les voix éloquentes de MM. de Sèze, Gayon et Dezeimeris ont dit, après beaucoup d'autres, sur la tombe de notre regretté confrère, ce que fut le grand savant « que la mort ravissait à la reconnaissance des viticulteurs du monde entier » et qui, depuis 1876, date de son arrivée à Bordeaux, remporta, suivant l'expression si vraie et si éloquente à la fois de notre président de 1902, « sur le champ de

bataille où il allait désormais lutter jusqu'à la fin, pour sauver la fortune de la France, autant de victoires qu'il a livré de combats ».

Je veux seulement vous raconter, Messieurs, un souvenir personnel, mais où l'Académie est assez mêlée pour que vous m'excusiez de l'évoquer devant vous. L'exquise délicatesse de M. Millardet l'amena, vers la fin de 1901, à donner sa démission. Il pensait que l'Académie pourrait ainsi trouver une collaboration plus active et plus assidue dans le successeur qu'elle lui donnerait. Vous savez quelle émotion souleva cette nouvelle inattendue. Personne de nous ne put admettre que la résolution de notre cher confrère fût irrévocable, et une délégation fut immédiatement chargée de l'affirmer à M. Millardet. Je faisais partie de cette délégation. Comme mes collègues, je fus profondément touché de l'accueil de M. Millardet, et je conserverai toujours le souvenir de la cordiale simplicité avec laquelle il nous dévoila, en cédant aux vœux de l'Académie, les scrupules délicats qui avaient dicté sa décision.

Tel fut l'homme, dans le grand savant que vous regretterez toujours! Ainsi, chaque année apporte à nos cœurs son contingent de deuil! Hélas! après Allain, après Millardet, VIVIE et LOQUIN nous ont quittés à leur tour, et voici que les yeux d'AUGUIN viennent de se fermer à cette lumière dont son pinceau aimait à fixer, sur les paysages de notre région, le doux et caressant reflet! Les Académies seules sont immortelles; ceux qu'elles réunissent dans le culte commun des plus belles et des plus nobles choses de ce monde, littérateurs, savants, artistes,

N'y sont qu'hôtes et passagers (1).

(1) Malherbe : *Stances aux ombres de Damon.*

II. — MEMBRES CORRESPONDANTS

Nous avons encore un deuil à enregistrer parmi nos membres correspondants.

M. Léon PÉRIER, maire de Pauillac, est mort dans le courant de l'année. C'était un savant distingué, un naturaliste passionné et éminent. Il fut, par des essais patiemment poursuivis, par des sondages faits avec méthode, un véritable initiateur à ces intéressantes études des fonds de la mer qui nous réservaient tant de surprises. La perte de M. Léon Périer a été vivement ressentie par l'Académie, à laquelle il appartenait depuis 1875.

M. Albert GAUDRY, un de nos plus anciens correspondants, et professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été fêté par ses élèves et les amis du laboratoire de paléontologie, lesquels lui ont offert, à la fin de février, une médaille, œuvre du graveur Vernon. L'Académie, invitée, n'a pu, à son grand regret, se faire représenter à cette fête de la science et de la reconnaissance, fête à laquelle votre Secrétaire général a écrit qu'elle s'associait de tout cœur.

Enfin, M. le Dr LALESQUE, d'Arcachon, a été élu, le 10 juillet, membre correspondant. C'est là une acquisition dont l'Académie a le droit de se féliciter, car vous avez tous présent à l'esprit, Messieurs, le remarquable rapport de M. le Dr Micé, dont je vous parlais tout à l'heure, et dans lequel notre savant collègue rendait hommage aux mérites exceptionnels du travail de M. Lalesque sur *la Cure marine de la phtisie pulmonaire*, travail auquel l'Académie de Médecine accorda, en 1897, le prix Marie-Chevalier.

III. — TRAVAUX DES CONCOURS

Les Académies, Messieurs, ne sont pas uniquement, comme on l'a trop souvent répété, des salons où quelques beaux esprits se réunissent pour s'entretenir de leurs travaux. Eles ont surtout été instituées afin de provoquer et de propager autour d'elles le goût des lettres, des sciences et des arts, c'est-à-dire, et pour parler comme les Grecs, le culte du bon et du beau. L'Académie de Bordeaux est entrée, dès l'origine, résolument dans cette voie, et chacun de ses concours fait encore germer une moisson nouvelle d'œuvres originales en tous genres.

Le concours de 1902 mérite de figurer parmi les plus intéressants. Vous avez décerné, Messieurs, deux prix en argent, trois médailles d'or, six médailles d'argent, cinq médailles de bronze, quatre mentions honorables, une lettre de remerciements, un rappel de médaille d'or, deux rappels de médailles d'argent.

Permettez-moi de ne pas me borner à cette énumération, et de passer une rapide revue des œuvres qui ont mérité ces récompenses.

Le prix de numismatique de la fondation La Grange est décerné, pour la troisième fois, à M. A. Evrard de Fayolle. Je n'ai pas à faire l'éloge de ce vétéran de nos concours, lequel obtenait encore une médaille d'or en 1899 et un rappel de médaille d'or en 1901. Son *Histoire des médailles du duc de Bordeaux, Henri de France, Henri Dieudonné, Henri V, comte de Chambord*, se recommande par les mêmes mérites que ses œuvres précédentes. Elle ne décrit pas moins de 255 pièces, réunion qui constitue, à beaucoup près, ce que nous

possédons de plus complet sur la matière. L'imposant ensemble des travaux de M. de Fayolle couronnés par l'Académie, classe définitivement notre érudit et vaillant lauréat parmi les maîtres incontestés de la numismatique bordelaise.

Le prix d'éloquence est partagé entre deux concurrents, dont les discours se recommandent sinon par des mérites de premier ordre, du moins par un ensemble de qualités très honorables.

Comme chaque année, plusieurs ouvrages vous ont été adressés pour les concours d'histoire :

Vous avez décerné un rappel de médaille d'or à M. l'abbé Bertrand, bibliothécaire du Grand Séminaire, pour sa *Vie de Messire Henry de Béthune*, archevêque de Bordeaux. Un très bel ouvrage et digne de tous points de l'éminent et si consciencieux écrivain qui, à l'heure actuelle, possède peut-être mieux que personne l'histoire de l'Eglise de France aux XVIIe et XVIIIe siècles;

Une intéressante monographie de Tobna, envoyée par un des plus fidèles habitués de nos concours, M. Raoul Grange, lieutenant au 4e tirailleurs algériens, à Sousse, régence de Tunis, a obtenu un rappel de médaille d'argent;

C'est encore une médaille d'argent que vous avez accordée à M. J. Gardère, bibliothécaire de Condom, pour l'*Histoire religieuse* de cette ville pendant la Révolution, œuvre consciencieuse, fruit de longues investigations, et remplie de faits et de documents curieux;

Vous avez enfin, Messieurs, décerné à M. Félix Lacombe pour un important manuscrit intitulé : *Le Captalat de Buch*, une médaille de bronze, que vous ne pouvez, hélas! que déposer pieusement aujourd'hui sur la tombe de ce modeste et laborieux érudit, et adressé une

lettre de remerciements à M. J. Lochard, auteur d'un volume imprimé contenant une série d'*Extraits des registres paroissiaux relatifs aux baptêmes, mariages vêtures, noviciats et sépultures dans les églises et couvents de la ville de Pau* (1553-1792).

L'Académie avait mis et maintenu au concours, pendant plusieurs années, le sujet suivant : *Faire l'historique des progrès de l'éclairage électrique... particulièrement au point de vue économique.*

Sous ce titre, M. Henry Chevallier, sous-directeur du laboratoire d'électricité industrielle à la Faculté des sciences de Bordeaux, vous a adressé un mémoire manuscrit du plus haut mérite et du plus grand intérêt. Vous avez décerné à cette œuvre magistrale une médaille d'or.

La numismatique, les beaux-arts, les sciences, la physiologie, ont obtenu deux médailles d'argent, une médaille de bronze, deux mentions honorables.

J'arrive au concours de littérature et de poésie. Chaque année, Messieurs, votre Commission est appelée à se prononcer sur le mérite de productions de plus en plus nombreuses. Le concours de 1902, je me hâte de le dire, est, dans l'ensemble, très supérieur à ceux de ces dernières années.

Vous avez décerné une médaille d'or à Mme Sem-Boucherie, de Cavignac (Gironde), pour un beau recueil manuscrit intitulé : *En Rêvant*. Les vers de Mme Sem-Boucherie, d'une inspiration constamment honnête et élevée, sont en même temps pensés et écrits avc une vigueur bien rare sous une plume féminine, ce qui ne veut pas dire que le charme et la grâce y font défaut. Si je n'avais craint d'allonger un rapport déjà bien long, je me serais volontiers donné la satisfaction de vous lire

Messieurs, une des jolies pièces de Mme Sem-Boucherie, mais le temps s'écoule et je dois abréger.

Un second recueil manuscrit ayant pour titre : *Au gré du vent*, se distingue également par des qualités éminentes de facture et d'inspiration. Vous avez été heureux d'accorder à son auteur, M. Alcide Marot, à Nijon (Haute-Marne), une médaille d'or.

Des médailles d'argent, un rappel de médaille d'argent ont été décernés à MM. Brunet, Fernand Gasc, Pierre Ardouin et Jean Maysonnave, pour des œuvres d'inspiration assez diverses, mais toujours intéressantes. Je citerai, en particulier, le volume de M. Pierre Ardouin, intitulé : *Reflets et Murmures*, *Fleurs du Nil;* votre Commission aurait voté bien volontiers à l'auteur une médaille de vermeil, si pareille récompense était dans les traditions de l'Académie, où, comme le disait spirituellement un des juges les plus autorisés du concours, on n'a pas encore voulu prendre l'habitude de dorer l'argent.

J'appellerai, tout à l'heure, les noms de tous ces lauréats, ainsi que ceux de MM. Henri Fromont, Henri Albouy, Georges Colson, Paul Rabot, Henry Lambercy, qui tous ont obtenu, pour des œuvres encore fort dignes d'intérêt, des médailles de bronze et des mentions honorables, et auxquels un avenir prochain promet de plus hautes récompenses.

Pourquoi n'ai-je pu vous faire partager, Messieurs, le grand plaisir que j'ai goûté, en parcourant tant de vers émus ou vibrants, qui prouvent bien que, grâce à Dieu, même dans ce temps d'œuvres décadentes, à tous les points de vue, hélas! la haute et pure inspiration qui enlève vers les sommets, n'est pas encore éteinte dans les âmes?

Tel est, Messieurs, en y joignant la publication récente du soixante-troisième volume de nos *Actes*, le bilan de l'année académique 1902, et il ne me reste plus qu'à m'excuser d'avoir si longtemps retardé le plaisir délicat qui vous attend, par ce long rapport, au cours duquel je me sentais moi-même trop avide d'écouter, pour n'être pas impatient de me taire.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DE LOYNES

MESSIEURS,

Il était noble et réconfortant le spectacle que donnait notre ville le 16 juillet 1900. Un char funèbre se dirigeait vers l'église Notre-Dame. Il était entouré par les représentants les plus élevés de l'armée, des administrations départementale et municipale, du clergé, ainsi que des principales œuvres d'assistance et de bienfaisance. Il était suivi d'un long cortège dans lequel toutes les classes de la société étaient réunies et confondues, dominées par une même et unanime émotion. Groupée le long des voies publiques, la foule s'associait à ce suprême hommage. De toutes les bouches sortaient le même éloge et l'expression des mêmes regrets. Ainsi se vérifiait cette appréciation du général de Pelleport : « La population bordelaise est excellente, et nul ne se repentira jamais d'avoir consacré sa vie à son service (1). »

Celui auquel la cité en deuil faisait ces solennelles funérailles était un homme de bien dans la plus haute acception du mot. Il fut, suivant une parole autorisée, le chevalier de la charité bordelaise. Il était des vôtres et vous m'avez fait l'insigne honneur de m'appeler au fauteuil qu'il occupait si dignement dans votre Com-

(1) *Souvenirs militaires et intimes*, t. II, p. 198.

pagnie. L'amitié sincère et profonde qui, de longue date, m'unissait à de Pelleport a, sans doute, inspiré votre vote. Vous avez voulu que, dans une de vos séances publiques, cette vie, tout entière consacrée au bien, jetât, devant un auditoire d'élite, un dernier reflet, et vous m'avez confié cette mission. Votre confiance m'honore. Je tiens à vous en exprimer de suite tous mes remerciements.

L'universalité des regrets provoqués par la mort de Pelleport était bien faite pour donner à mon amitié la croyance que la tâche serait facile. Aujourd'hui que l'échéance est arrivée et que je dois acquitter ma dette, je me prends à douter de moi-même. Je me demande, non sans inquiétude, si je saurai répondre à vos désirs et traduire fidèlement les sentiments qui vous animent. Une seule chose me rassure un peu : c'est la bienveillance dont vous ne vous lassez pas de me donner des preuves. Je compte sur elle pour m'aider à accomplir un mandat dont je sens tout le poids.

J'aurais aimé à vous montrer dans Pelleport l'un des organisateurs de célèbres fêtes de charité, le causeur délicat qu'on se plaisait à écouter, le connaisseur éclectique qui avait sa place en quelque sorte marquée d'avance dans toutes les manifestations artistiques, le président qui pendant cinquante ans dirigea les destinées d'un de nos cercles les plus importants. J'aurais voulu vous rappeler la fête mémorable par laquelle fut célébrée la quarantième année de cette présidence. Mais il m'a semblé que l'hommage rendu à sa mémoire serait plus grand, plus conforme à ses volontés, si je vous parlais surtout des œuvres sociales auxquelles il s'était voué et auxquelles il a plus particulièrement consacré les vingt dernières années de sa vie. C'est à

m'accompagner dans cette étude, peut-être un peu sévère, que je vous convie. Je n'ai pas d'ailleurs l'intention de suivre de Pelleport dans toutes les manifestations de son infatigable activité et de son inépuisable initiative. Mon ambition est moins haute. Je voudrais seulement toucher quelques-unes des idées qui inspiraient ses actes, dégager d'une existence noblement remplie les enseignements qu'elle renferme, trouver enfin dans l'exemple de celui qui n'est plus un stimulant pour les bons citoyens prêts à se vouer, comme il le fit, aux œuvres d'intérêt public.

Né à Bordeaux le 27 décembre 1827, Charles de Pelleport devint l'une des personnalités les plus marquantes et les plus connues de la cité. Qui ne se rappelle sa physionomie intelligente et singulièrement expressive? Sa conversation était vive et émaillée de curieuses anecdotes; elle était relevée par une pointe d'esprit gascon, dernier vestige de l'origine de la famille. Par ces qualités, il captivait ceux qui avaient l'honneur de pouvoir se dire ses amis.

Au foyer domestique, de Pelleport apprit, dès le premier âge, la pratique des vertus qui devaient être plus tard le guide de sa vie. Il acquit ces dons en quelque sorte par héritage, et dans le vaste champ du souvenir [illegible] pouvait cueillir à pleines mains les fleurs de la cha[illegible] Il sut, par tous les actes de sa vie, justifier la haut[illegible]torité dont il jouissait, car il était de ceux qui pensen[illegible]e la véritable supériorité se manifeste par la multiplic[illegible] des services généreusement rendus. Il put conser[illegible]t accroître le précieux patrimoine qu'il avait rec[illegible]on père pour le transmettre à des mains dignes [illegible]recueillir et capables de lui faire porter de nou[illegible]ux fruits.

La première des vertus dont la sollicitude paternelle s'ingénia à développer le germe fut l'amour de la Patrie, l'amour de cette France qu'ont faite la fusion des races, les subtiles influences de la terre, les vicissitudes de l'histoire, la tradition de gloires incomparables et d'inoubliables épreuves. L'âme du jeune homme s'enflammait aux récits de la vie de son père, dont les principaux événements sont consignés dans les *Souvenirs militaires et intimes* publiés par sa piété filiale en 1857. De cette éducation, il avait conservé une empreinte profonde. Il se plaisait à lire et à relire les nombreux mémoires relatifs aux grands événements de cette époque; il aimait à se rappeler que le drapeau de la France avait porté, à travers l'Europe, les idées d'affranchissement et de justice; il était fier à la pensée que son père avait pris part à cette grandiose épopée; il se glorifiait de lire sur l'Arc-de-Triomphe le nom de celui qui, engagé volontaire en 1793, avait conquis tous ses grades à la pointe de son épée et qui, général, commandait, vingt ans après, sur les champs de bataille de 1813.

Ces souvenirs de famille avaient contribué à développer en lui l'amour de ce petit soldat français qu'aucun obstacle n'arrête, qui, dans son élan irrésistible avance, comme le jeune duc de Lorraine, le beau et vaillant Robert, à la désastreuse bataille de Crécy, jusqu'au plus près des rangs ennemis et qui y trouve souvent une mort glorieuse, mais obscure. Vous vous rappelez certainement, Messieurs, l'émotion communicative avec laquelle il vous parlait, dans son discours de réception, de ce caporal français dont l'humble bière fut trouvée à Saint-Ail au milieu des cercueils allemands, et vous citait ce passage du *Journal du Soldat* :

« Le voyez-vous, là-bas, sur le plateau où pleuvent les obus et sifflent les balles? Lui, intrépide, n'entend rien. Il va toujours ajustant l'un, se préservant de l'autre, loin déjà de son régiment décimé par la mitraille. Le voyez-vous, en pantalon rouge, au milieu des uniformes sombres? Il passe, il avance, il monte, il monte encore pour la France envahie, pour la patrie qu'il chérit tant. Et soudain il tourbillonne dans la mêlée, il disparaît au sommet de la colline, il tombe frappé d'une balle en plein cœur, le plus approché des Prussiens. »

Français avant tout, pénétré des graves dangers de l'internationalisme, de Pelleport nourrissait la généreuse ambition de voir la patrie, après des désastres immérités, reprendre à la tête du mouvement civilisateur la place due à son désintéressement. Mettant à profit l'expérience du passé et les enseignements de l'histoire, il considérait le progrès comme une œuvre de paix. Il était l'adversaire de toutes les aventures. Les événements lui avaient démontré que, si la force ne doit jamais primer le droit, le droit est souvent obligé de recourir à la force pour se faire respecter. C'est pourquoi il aimait, d'un amour profond et raisonné, cette armée dans les rangs de laquelle son père s'était illustré et qui a pour mission de tenir haut et ferme le drapeau national en défendant en tout temps et en tous lieux les intérêts et les droits de la France et de ses citoyens.

Sous l'empire de ces sentiments, il s'associa, dès la première heure, à la fondation du Comité départemental de la Société française de secours aux blessés militaires. Un même devoir s'impose à tous aujourd'hui. Le service militaire personnel est devenu universel. Les soldats de ces armées nombreuses ont droit aux secours médicaux. Tous les citoyens, au

même titre que l'Etat, sont tenus de les leur procurer dans la plus large mesure possible. Si, en temps de paix, le service de santé de l'armée répond à tous les besoins, il est à craindre qu'en temps de guerre il ne suffise pas, malgré le plus admirable dévouement, à son écrasante mission. La guerre de 1859 et la guerre de 1870 ont péremptoirement démontré la nécessité de faire appel à l'initiative privée. Par ses créations, la Croix-Rouge procure aux médecins militaires la liberté qui leur est indispensable pour suivre l'armée dans tous ses mouvements. A cette condition seulement, ils seront en mesure de donner les premiers soins qui conserveront un fils à son vieux père, un jeune père à ses enfants, un citoyen à la patrie. Ajouterai-je que la régulière évacuation des blessés et des malades peut quelquefois aider efficacement à la reconstitution des corps appelés à combattre?

A cette œuvre d'assistance nationale et fraternelle, de Pelleport voua ses efforts les plus constants. Il lui donna sa dernière pensée. C'est à ce champ d'honneur du sacrifice volontaire que la mort le frappa au cours d'une séance du bureau du Comité départemental, dont il était le président, en même temps qu'il représentait le Conseil central comme délégué. Vous me permettrez de ne pas insister sur les fruits de son activité. J'ai eu l'occasion, dans une autre enceinte, d'exprimer, au nom de tous, notre reconnaissance et nos regrets.

Les sentiments patriotiques qui animaient de Pelleport, le déterminèrent aussi à participer à deux œuvres qui ne pouvaient avoir qu'une existence éphémère : l'œuvre des prisonniers en Allemagne et l'œuvre de la libération du territoire.

De Pelleport était de ceux qui pensent que le pré-

sent est plein du passé et gros de l'avenir. Il poursuivait avec une rare ténacité la création des institutions nouvelles qu'engendrent les progrès de la civilisation. Mais il aimait aussi à se rendre compte de l'évolution des établissements d'assistance, et il mettait tous ses soins à découvrir le fil conducteur nécessaire pour reconnaître, à travers le labyrinthe de la vie, la voie dans laquelle nous devons diriger nos pas. Il était à la fois l'homme de la tradition et l'homme des réformes raisonnées, ce qui lui valut un jour l'honneur d'être appelé « le plus libéral des conservateurs ».

Défenseur des traditions, il recherchait tout ce qui lui rappelait son vieux Bordeaux. Il groupait avec amour les témoins d'un passé qui nous paraît lointain et qui cependant date d'hier. Il éprouvait une véritable satisfaction à revivre la vie des Bordelais d'autrefois, à revoir, dans leur cadre ancien, les rues, les maisons, les enseignes, que sais-je encore, que ses jeunes années avaient connues. Il réussit à former une collection unique de tableaux, de gravures, d'objets de toute nature qui avaient pour lui, à défaut quelquefois de valeur intrinsèque, le prix inestimable de précieux souvenirs et dont quelques-uns constituaient de vénérables reliques de famille. Cette atmosphère dans laquelle il vivait pendant des heures lui permettait d'apprécier plus exactement les réformes accomplies et de rendre à notre époque la justice qu'elle mérite.

En contact permanent avec le passé et en communication constante avec le présent, de Pelleport ambitionnait pour sa ville natale toutes les grandeurs matérielles et morales. Lorsqu'il fut appelé à la mairie de Bordeaux, il n'eut pas d'autre préoccupation que de veiller aux intérêts généraux de la cité; il ne connut

pas d'autre guide que la volonté bien arrêtée de s'inspirer, dans son administration, des règles de la justice, sans prendre jamais souci des opinions de ceux qui s'adressaient à son autorité.

Parmi les affaires administratives qu'il eut l'honneur de régler ou de terminer, je citerai, Messieurs, l'édification du Musée, dont les galeries longent les rues Rohan et Montbazon, la concession du terrain affecté à la Synagogue, l'érection de l'église Saint-Louis, l'allocation d'une subvention au Grand-Théâtre et l'importante question du gaz. Mais ce fut aux intérêts de l'enseignement public à tous les degrés qu'il consacra ses plus énergiques efforts. Un accord heureux avec l'autorité militaire permit de rapprocher l'époque à laquelle fut réalisé le casernement des troupes de la garnison, et par suite la date à laquelle le lycée de garçons put être installé dans les bâtiments qu'il occupe aujourd'hui. C'est par les études faites sous son administration que furent préparés le transfert des Facultés des sciences et des lettres, et la construction de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie. De longue date partisan de l'instruction populaire, de Pelleport ne négligea rien pour développer l'enseignement primaire. Il eut l'honneur de mettre en pratique les idées généreuses et libérales qu'il avait exposées dans ses *Etudes municipales sur la charité bordelaise* (1). Lors de la publication de l'ouvrage, la thèse qu'il y défend paraissait à quelques-uns d'une hardiesse inquiétante; elle serait aujourd'hui taxée de réactionnaire. Les espérances de l'auteur ne se sont pas réalisées.

(1) Voy. *op. cit.*, t. I (seul paru), p. 191.

Ces études sur la charité bordelaise forment un tra-
ail considérable de 490 pages in-folio manuscrites.
'ouvrage fut présenté à l'Exposition de 1867 et sou-
is à l'examen du jury du Xe groupe. Dans l'impos-
bilité où elle se trouva de lui décerner une récompense
ors cadre, la réunion des bureaux exprima à l'au-
ur le regret de n'avoir à lui adresser qu'un témoi-
nage officieux de la sympathie avec laquelle son tra-
ail avait été accueilli.

L'ouvrage est des plus importants. L'auteur y étudie,
ans un ordre méthodique, toutes les institutions d'édu-
ation, de prévoyance et d'assistance qui contribuent
améliorer la condition physique et morale de la popu-
ation bordelaise.

Dans cette longue et minutieuse enquête, de Pelle-
ort n'oublie aucun des établissements publics ou pri-
és qu'embrasse le cadre très large qu'il s'est tracé.
e chacun d'eux il fait brièvement l'histoire. Il y joint
es statistiques du plus haut intérêt. Il est profondé-
ient regrettable que la première partie, relative à
enfance, ait seule été publiée. Il serait à désirer,
ıême aujourd'hui, que les autres parties de cet ou-
rage soient imprimées.

Celui qui lit attentivement ces études y trouve l'in-
lication précise d'œuvres que l'avenir devait se char-
ger de réaliser, comme la Société protectrice de l'En-
ance [1], le développement d'idées ou d'institutions
ers lesquelles nous nous orientons, comme la cons-
truction d'habitations ouvrières à bon marché [2], la
création hygiénique de bains gratuits pour les pau-
vres [3].

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 23.
(2) *Manuscrit*, p. 467.
(3) *Manuscrit*, p. 473, 474.

Ses travaux, ainsi que ses fonctions de sous-préfet, de conseiller de préfecture, d'administrateur du Bureau de bienfaisance, de membre de la Commission de surveillance de l'hospice des aliénés et d'administrateur du Mont-de-Piété, avaient supérieurement préparé de Pelleport au rôle qu'il allait remplir à partir de l'année 1880, après la cessation de son mandat de sénateur. Ils lui avaient fait connaître les souffrances qui attendaient encore un soulagement. Ils lui donnaient la facilité de chercher, par des créations nouvelles, le moyen de subvenir à ces besoins. Ils le mettaient en mesure d'indiquer aux patrons des institutions existantes les directions réformatrices qu'il importait d'imprimer à leur activité. Du jour où il s'engagea dans la voie qui s'ouvrait ainsi devant lui, de Pelleport devint l'un des représentants les plus autorisés de l'initiative privée en matière charitable. Nulle fondation ne se fit sans qu'un pressant appel lui fût adressé. Souvent, la présidence de l'association lui était conférée comme un hommage rendu à son expérience, à son zèle, à son dévouement, à ses qualités éminentes.

Il est inutile d'insister, Messieurs, sur les services que rend l'initiative privée. Une organisation d'Etat serait certainement impuissante à la remplacer. L'initiative privée apporte, dans la distribution de ses secours une réserve, une discrétion, une délicatesse qu'on ne peut demander à des employés liés par les dispositions rigoureuses des règlements. Inspirée par l'amour du prochain, elle trouve facilement la parole d'encouragement, le conseil amical propre à soutenir la volonté défaillante et à prévenir les chutes parfois irréparables qu'expliquent les épreuves de la vie. Elle console ceux qui pleurent; elle nourrit ceux qui ont

faim; elle soulage ceux qui souffrent; elle met une immortelle espérance au bout de toute douleur humaine.

Au point de vue social, elle a l'immense avantage de rapprocher des hommes qui souvent ne se connaissent pas; elle diminue la largeur et la profondeur du fossé qui les sépare, quand elle ne le comble pas complètement; elle les réunit et les groupe sur un terrain où ils apprennent à s'apprécier et où ils rendent mutuellement justice à leurs qualités réciproques; elle leur fait comprendre que, pour si sacré et si intangible que chacun tienne le domaine de ses convictions personnelles, il est obligé de respecter celles de son voisin. Ces unions accidentelles préparent les futures alliances dans lesquelles ces hommes associeront leurs efforts pour défendre les droits de la liberté. A cette école s'apprend ce large esprit de tolérance qui, ayant pour base le respect des droits primordiaux de l'individu, comprend qu'il existe, en dehors du domaine des convictions intimes, des intérêts généraux communs à tous, dont la satisfaction exige un accord unanime dans l'harmonie et la paix.

Les manifestations de cette initiative privée revêtent des formes différentes, suivant le caractère de ceux qui les conçoivent et en poursuivent la réalisation.

Quelquefois, c'est une de ces *fondations* que la législation de peuples voisins consacre expressément et que les rédacteurs de nos Codes ont ignorées. Le juge chargé de prononcer même dans le silence de la loi et la jurisprudence appelée à suppléer à l'insuffisance des textes n'ont pas failli à leur mission; ils se sont ingéniés à adapter leurs décisions aux nécessités sociales et à procurer aux légitimes aspirations

de l'homme les justes satisfactions qui leur sont dues. Avec un libéralisme auquel nous nous plaisons à rendre hommage, avec une hauteur de vues digne des plus beaux jours de nos anciens Parlements, ils ont, par le développement lent et continu de la théorie du legs avec charges, réussi à combler la lacune de nos lois. Ils viennent récemment de proclamer la validité et la régularité d'une fondation privée (1).

Mais les fondations privées portent en elles, comme toutes les créations de l'homme, un germe de mort. L'instabilité des fortunes, le partage des successions, quelquefois la ruine des héritiers, sont des écueils redoutables pour la perpétuité de ces institutions. La prévoyance du disposant est impuissante à mettre l'œuvre à l'abri de ces dangers. La déclaration d'utilité publique est le seul moyen d'échapper à ces périls.

Les œuvres de l'initiative privée se présentent le plus souvent sous la forme d'une association de bonnes volontés et d'énergies qui s'unissent pour engendrer une institution d'assistance.

C'est principalement à ces associations nées du libre épanouissement de l'initiative individuelle que Charles de Pelleport voua ses efforts et son activité. Il est grand le nombre des Sociétés à la constitution ou à l'administration desquelles il prit ainsi une part considérable. Souvent il fut appelé par ses collègues à l'honneur de la présidence. Je me contenterai de citer le Comité girondin de la Société nationale d'encouragement au bien, l'Association confraternelle des membres de la Légion d'honneur de la Gironde, la Société pour l'extinction de la mendicité, l'œuvre des Enfants aban-

(1) Civ. rej., 12 mai 1902, D. P. 1902.1.425.

onnés ou délaissés de la Gironde, l'Hospitalité de nuit. l fut aussi le président de l'Office central de la charité ordelaise, et fut appelé, en cette qualité, à diriger les ·avaux du Conseil d'administration de l'Assistance par e travail. Il fut enfin le président de la Société des Amulances urbaines, dont la mission, par sa nature nême, me paraît rentrer plutôt dans la classe des serices publics.

Entre toutes ces œuvres, l'une de celles qui ont le plus spécialement captivé l'activité de Pelleport fut la Société pour l'extinction de la mendicité. Ici, sa ténacité se trouvait aux prises avec une de ces questions plus particulièrement angoissantes qui ont, de tout emps, attiré l'attention de l'observateur et préoccupé s autorités publiques. La solution semble fuir devant ious. Le législateur édicte des pénalités dont l'effet ui paraît certain. Le lendemain, il se retrouve en face du problème qu'il croyait avoir résolu. La variété les remèdes employés ne prouve que l'inefficacité réformatrice des peines prononcées et la quasi-impossibilité de guérir le mal. Car la mendicité est un mal. Une bonne organisation sociale devrait la prévenir.

Les termes du problème semblent cependant simples. Dans le domaine de la logique pure, la solution apparaît facile.

Aux vieillards, qui ne trouvent pas dans la famille les appuis nécessaires à leur faiblesse, la société doit un refuge. Sous l'impulsion de Pelleport, la Société pour l'extinction de la mendicité leur ouvrit, aussi larges que possible, les portes de son asile. Elle les y reçoit et assure leur existence jusqu'au jour, souvent très éloigné, où ils peuvent être admis aux hospices.

Aux mendiants accidentels, aux ouvriers atteints par

le chômage, l'Assistance par le travail offre une occupation temporaire, facile, légèrement rémunératrice, en attendant qu'ils aient trouvé l'emploi de leurs forces.

Quant aux mendiants professionnels, ils méritent toutes les sévérités de la loi. Ils exploitent la charité publique. Ils volent aux malheureux des fonds qui devraient être destinés à soulager leur misère. Contre ces professionnels de la mendicité, de Pelleport, dans ses rapports annuels, réclamait la répression la plus énergique. Il va même jusqu'à proposer d'appliquer la peine de la relégation à ces pirates de la charité. Ils sont un fléau.

C'est enfin sur l'initiative de Pelleport que fut prise en 1894, par les représentants les plus qualifiés des œuvres de bienfaisance ou d'assistance d'initiative privée, la délibération par laquelle on sollicitait des pouvoirs publics l'application aux dons et aux legs charitables du tarif le plus réduit que pourraient comporter les exigences budgétaires. Cette juste demande fut accueillie favorablement par le législateur. Sans dispenser ces libéralités de tout droit, comme le font cependant certaines législations étrangères, l'article 19 de la loi de finances du 25 février 1901 leur a accordé, dans certains cas, le bénéfice d'une très importante réduction.

Par les nombreuses créations de l'initiative privée, l'homme apprend à mieux connaître les différents maux qui le menacent et il se grandit lui-même en cherchant, par un effort personnel, à se garantir contre ces dangers. De là est né ce puissant mouvement qui entraîne notre génération vers la création d'institutions nouvelles inspirées par l'esprit de prévoyance : Sociétés de secours mutuels, assurances, caisses de secours

et de prévoyance. Le législateur lui-même a dû céder à l'impulsion que l'opinion publique lui imprime; pour mettre dans les rapports des hommes entre eux un peu plus de justice et d'équité, il a voté un certain nombre de lois qu'on a qualifiées de lois sociales. Mais les prévisions humaines, quelque fondées et quelque justifiées qu'elles nous paraissent, sont souvent déjouées par les événements; alors la mesure édictée se retourne contre ceux-là mêmes qu'on avait le projet de protéger. Des exemples récents le prouvent à l'évidence [1].

C'est donc avec la plus extrême réserve que le législateur doit intervenir en ces matières. La loi n'a pas la souplesse nécessaire pour se plier aux exigences

[1] Il est peu de lois qui se justifient plus facilement au point de vue de la justice et de l'utilité pratique que celle du 12 janvier 1895, relative à la saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements des ouvriers et employés. Le législateur a cru assurer la subsistance de la famille de l'ouvrier en mettant à l'abri des cessions qu'il pourrait consentir et des saisies-arrêts qui pourraient être pratiquées, les huit dixièmes du salaire lorsqu'il ne dépasse pas 2,000 fr. Des renseignements récemment publiés prouvent que cette loi est devenue, entre les mains de certaines personnes, un instrument d'exploitation. Elle motive, en conséquence, de nombreux changements d'ateliers; elle entraîne ainsi l'instabilité du personnel, au grand détriment de tous : patrons et ouvriers.

Il en est de même de la loi du 9 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail. Édictée dans l'intérêt de l'ouvrier et de sa famille, elle donne au patron un intérêt incontestable à employer un ouvrier célibataire de préférence à un ouvrier marié; elle menace de devenir une nouvelle cause de dépopulation.

Enfin, je citerai, comme dernier exemple à l'appui de mon observation, la loi du 30 mars 1900 relative au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Le mobile qui a guidé le législateur, la volonté de protéger les enfants et les femmes, mérite assurément une approbation unanime. Cependant, la limitation de la durée du travail journalier a eu pour résultat le renvoi d'un grand nombre d'ateliers des enfants et des jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans. La famille a été privée de ressources qui lui étaient nécessaires. Par contrecoup, l'apprentissage disparait; on ne forme plus d'ouvriers; les industriels sont contraints, pour certains travaux délicats, de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, qui exige des salaires élevés, au grand préjudice des ouvriers français mis dans l'impossibilité de confectionner les ouvrages demandés.

de la pratique et le juge, enchaîné par le texte, n pas à tenir compte des inconvénients et des dange de sa décision.

Une entente directe avec les intéressés, négocié en dehors de toute influence extérieure, me paraît seu capable de résoudre ces délicates questions. Mais pou atteindre ce résultat, il faut que tous soient profond ment pénétrés du principe de la solidarité, qui es peut-être appelé à jouer dans l'ordre moral le rôl que la division du travail remplit dans l'ordre indus triel.

La tâche est des plus difficiles. Car, pour la rem plir d'une manière satisfaisante, il ne suffit pas d'assu rer à chacun le libre développement de ses facultés il faut, en outre, combattre les dangers d'un indivi dualisme exagéré, et à la morale utilitaire substitue la morale sociale; il faut à l'instinct du lucre et d l'égoïsme opposer l'obligation morale de la justice e chercher dans le désintéressement un frein aux appé tits individuels. Par la pratique constante du devoi social, de Pelleport nous a donné le plus précieux de enseignements. Il avait une foi absolue dans le triom phe définitif des idées qu'il défendait; nulle épreuv n'était capable de l'ébranler. Il était optimiste par na ture parce qu'il avait un idéal et qu'il était de ceu dont Pasteur a dit : « Heureux celui qui porte en so un Dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit; idéal d l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal de vertus de l'Evangile. Ce sont là les sources vives de grandes pensées et des grandes actions. Toutes éclai rent des reflets de l'infini. »

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. DE LOYNES

MONSIEUR,

Oui, c'est un réconfortant spectacle que celui d'un grand concours de population, concentrée dans la douleur et les regrets, accompagnant à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un homme dont la vie tout entière fut consacrée au bien public. On y trouve la preuve consolante qu'en dépit de nombreuses défections la masse reste susceptible de reconnaissance à l'égard de celui qui se voue au soulagement de ses semblables.

Combien plus réconfortante encore est l'assurance que l'exemple de cet homme de bien n'est pas demeuré stérile, que non seulement son œuvre lui survivra, mais encore qu'on aura dans ses enfants, dans ses anciens collaborateurs, dans ses amis, des héritiers élevés à son école et capables de faire fructifier la semence qu'il a répandue à pleine main.

Vous êtes, Monsieur, au premier rang parmi les continuateurs de l'homme de cœur, aujourd'hui disparu, que l'Académie regrette entre tous. Qui, mieux que vous, pouvait être désigné pour occuper sa place dans notre Compagnie? Vous venez de nous présenter l'éloge de Pelleport dans un remarquable discours, tout vibrant d'émotion, dont les accents vous ont été inspirés par le souvenir du passé. Vous étiez uni à ce grand

philanthrope par les liens d'une affectueuse intim i et vous avez ainsi pu pénétrer jusqu'au fond de s cœur compatissant et généreux; vous étiez son coll borateur dans nombre d'œuvres de charité et vo avez pu apprécier toutes les ressources de son esp éclairé, hardi et prudent à la fois.

Nous vous devons des remerciements pour avoir magistralement gravé le portrait de celui qu'on a ju tement appelé le *chevalier de la charité bordelaise*. me garderai d'y rien ajouter, de peur d'en affaibl les traits.

Mais c'est en vain qu'on chercherait dans votre di cours trace de la part importante que vous avez pri à plusieurs des travaux de votre ami; à peine laisse vous entendre que vous étiez un modeste soldat d troupes d'élite enrôlées sous sa bannière, alors q vous en étiez un des premiers officiers. Il se plaisa cependant à dire le prix qu'il attachait à votre co cours et les fruits qu'il en avait recueillis. Cet exc de réserve vous honore, mais ne m'en veuillez p d'être moins discret; l'Académie se doit à elle-même c proclamer les titres de ses élus.

Le passage de Pelleport à la mairie de Bordeaux f marqué par l'accomplissement ou la préparation c nombreuses améliorations. Vous étiez, si je ne n trompe, son adjoint, chargé du contentieux et du secr tariat, et votre nom doit être associé au sien dans reconnaissance qu'on lui garde pour l'heureuse sol tion des questions complexes touchant à l'aménag ment des nouveaux casernements, à l'installation c Lycée dans ses locaux actuels, à la création de Faculté de médecine. De quel concours lui furent vot

intelligence des affaires, votre science du droit et de la pratique administrative pour la conclusion du traité relatif à la concession de l'éclairage par le gaz! Vous êtes maintenant éloigné de la gestion des affaires communales; mais, lorsque la question d'une nouvelle concession est venue à l'étude, la municipalité en exercice a tenu à profiter de votre expérience et vous a demandé de faire partie de la Commission à laquelle elle confiait le soin de jeter les premières bases de ses travaux. C'est dire en quelle estime on tient à Bordeaux vos services rendus au titre municipal.

Une autre de vos collaborations avec de Pelleport — c'est bien, je crois, celle qui vous a été la plus douce — touche aux œuvres sociales, charitables et patriotiques. Deux de ces œuvres vous ont plus particulièrement captivé.

Vous avez été, de 1878 à 1900, le secrétaire général du Comité girondin de la Société nationale d'encouragement au bien; vous en êtes aujourd'hui le vice-président. Le rôle que vous y avez joué apparaît dans ces rapports clairs, éloquents et précis, où vous présentez l'éloge de modestes héros dont la vie, faite de vertu et d'abnégation, remplit votre âme d'émotion et de joie.

Vous êtes, depuis la mort de Pelleport, président de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, et délégué de cette Société auprès du général commandant le 18e corps d'armée et de l'amiral commandant le 4e arrondissement maritime. Ce que vous avez dit de votre prédécesseur, on pourrait le répéter de vous, car vos deux cœurs vibraient à l'unisson, inspirés par un même souffle charitable et patriotique.

Vous avez bien senti comme lui ce qu'il y a de grand et de noble dans le but poursuivi par « la Croix-Rouge » : porter assistance aux victimes de la guerre et grandir les forces du pays en allégeant la tâche déjà bien lourde du service de santé militaire et en rendant à l'armée, après les avoir guéris, ses malades et ses blessés. Ce double but vous l'avez merveilleusement tracé dans votre ouvrage : *La Convention de Genève et la Société française de secours aux blessés* et dans une brochure sur l'*Assistance en temps de guerre aux familles des soldats et des marins.*

Esprit éminemment pratique, vous avez compris qu'une organisation, un outillage, quelque parfaits qu'ils paraissent, doivent être soumis au contrôle de l'expérience, surtout lorsque de leur fonctionnement au moment critique peut dépendre le succès ou la défaite. Et nous savons le concours que, sur votre initiative, la section bordelaise de la Croix-Rouge a apporté aux récents et concluants essais poursuivis par le Service médical de l'armée.

Les titres que vous vous êtes acquis à cet égard suffiraient à justifier votre élection à l'Académie. Mais vous en aviez bien d'autres à faire valoir sur votre terrain professionnel, celui du droit.

Ici, Monsieur, commencent ma confusion et mon embarras. Il eût fallu un Roy de Clotte ou un de Sèze pour parler, ainsi qu'elle le mérite, de votre œuvre de juriste. Que ne puis-je, moi profane, à peine nourri de quelques notions de droit administratif, leur emprunter ici pour un instant leur parole élégante et persuasive, et leur connaissance approfondie de ces études qui vous sont communes!

Docteur en droit à vingt-trois ans, agrégé deux ans

après, vous êtes aussitôt chargé d'un cours à la Faculté de Rennes; vous ne tardez pas à vous y faire remarquer, vous êtes envoyé à Poitiers, puis à Douai, et vous arrivez à Bordeaux, où vous appelait la chaire de Droit civil. Ce qu'est votre enseignement, quelles sont ses qualités de clarté, de méthode, d'érudition, il faut l'entendre dire aux élèves que vous avez formés et dont certains sont aujourd'hui des maîtres au Barreau. Ils ont tous conservé, avec le souvenir de vos leçons, le culte de leur ancien professeur, et nombre d'entre eux, même parmi les plus expérimentés, confiants en votre savoir et en votre jugement, viennent journellement frapper à votre porte et prendre votre avis sur les cas épineux.

Vos travaux sont constamment mis à contribution au Palais. Un avocat académicien nous le disait : « Ils » empruntent à votre science, à la fois si profonde et si » sûre, à l'ingéniosité de vos aperçus, à l'élévation de » vos pensées, à la probité absolue de votre enseigne- » ment et de vos avis, une autorité que ne saurait même » affaiblir le reproche de spéculation qu'on adresse gé- » néralement à la doctrine, car nul praticien ne se préoc- » cupe plus que vous des difficultés que fait naître l'ap- » plication des lois et ne se tient plus exactement au » courant des moindres fluctuations de la jurispru- » dence. »

Vous obéissez en outre, comme professeur, aux mêmes aspirations qui vous ont porté vers les œuvres d'assistance; vous tendez vers un idéal de paix et de justice. Vous comprenez l'enseignement du droit appuyé sur le passé, mais s'harmonisant avec les situations nouvelles et préparant les transformations, les améliorations qu'elles appellent.

Vous avez proclamé vous-même que vous êtes de ceux qui « affirmant leur impuissance à séparer la » théorie de la pratique, se laissent guider par la convic- » tion raisonnée que, si le droit est immuable dans ses » principes, la loi, manifestation de la vie morale et so- » ciale des peuples, est le résultat d'une conception » actuelle et subjective de notre intelligence; qu'elle ne » saurait dès lors demeurer cristallisée dans un texte... » et qu'elle doit se plier aux besoins nouveaux, nés des » transformations incessantes dont nous sommes les té- » moins ». C'est ainsi, pensez-vous, que se marqueront les étapes successives de l'humanité vers cet idéal de justice qu'elle ne peut atteindre sur cette terre, mais qu'elle poursuit de ses efforts constants.

L'évolution graduelle et raisonnée que vous souhaitez justement, le professeur, pas plus que le juge, ne peut sans doute la réaliser. Il doit enseigner la loi, comme le juge doit l'appliquer, sans la corriger, avec ses défauts et ses lacunes; mais par des commentaires, des interprétations, des critiques, il peut préparer les changements désirables, et vous ne manquez pas à ce rôle. Combien il est à regretter que la constitution de notre pays n'ait pas prévu, à côté du législateur, la présence d'un corps consultatif composé d'hommes tels que vous!

Votre œuvre écrite est considérable et touche aux sujets les plus divers de la science du droit et de l'administration. Elle fait autorité, non seulement en France, mais à l'étranger; les éditeurs, les recueils périodiques, les revues vous sollicitent de tous côtés. Je ne saurais donner ici la nomenclature de vos travaux; je me bornerai à citer celui qui domine parmi eux et qui constitue un véritable monument en la matière :

votre *Traité du nantissement, des privilèges et hypothèques et de l'expropriation forcée.*

Quelle activité doit être la vôtre pour faire face à la fois aux charges de l'enseignement, de la consultation, de la critique et vous consacrer encore, sans compter, à la direction d'œuvres multiples d'assistance et de prévoyance! Et cependant vous ne vous en tenez pas là.

Est-ce pour vous reposer de l'étude des lois humaines ou pour chercher des modèles en vue du perfectionnement de ces lois? Vous demandez à la nature les secrets des siennes. Celui qui voudrait s'enquérir de vos distractions et vous suivrait un jour de loisir vous verrait partir de cette allure décidée qui vous est propre, franchir les limites de la ville, sortir des sentiers battus, pénétrer dans les bois, vous baisser, scruter l'herbe, cueillir quelque fleurette, la contempler amoureusement et la serrer précieusement au plus près de votre cœur. Vous les aimez, vos chères plantes, vous goûtez en leur compagnie une joie sans mélange! N'est-ce pas un peu parce que, dans leur royaume, vous voyez s'épanouir des lois parfaites — étant d'essence divine — auxquelles tout obéit, sans heurt, sans froissement, dans la plus délicieuse harmonie?

Vous vous qualifiez de volontaire de la science. Un volontaire qui a conquis ses grades par des actions d'éclat! Vos collègues de la Société Linnéenne vous ont par deux fois porté à la présidence de ce foyer des études botaniques; les savants proclament la haute valeur de vos travaux sur la flore de notre région et les services que vous avez rendus à la science, notamment par vos études sur les plantes du Sud-Ouest et sur la flore cryptogamique de l'Ouest.

Administrateur éclairé, philanthrope agissant et convaincu, juriste éminent, naturaliste distingué, vous aviez depuis longtemps votre place marquée à l'Académie. Si vous n'y êtes pas entré plus tôt, c'est que vous avez retardé vous-même l'heure de votre élection. Nous vous attendions avec impatience, désireux de jouir plus intimement de l'ampleur et de la diversité de votre savoir, jaloux de faire rejaillir sur notre Compagnie une partie de l'éclat des travaux qu'on est encore en droit d'attendre de l'activité et de la fécondité de votre esprit.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DE NABIAS

Messieurs,

Dans un coin de Bordeaux, à l'angle des rues du Tondu, de Belfort et de Saintonge, se dresse une maison blanche, une grande maison à colonnes, avec balcon en façade, demeure élégante, devant laquelle un bouquet d'arbres projette une ombre discrète.

A travers la grille qui borde le mur et le portail d'entrée à claire-voie, le regard attiré pénètre. La curiosité vous fait demander : Qui habite là? Naguère on répondait :

C'est un professeur venu de l'Ecole normale. Il est entré à la Faculté des lettres. Il a écrit un livre de vers. Dame Fortune, qui se trouvait sur son chemin, lui a tout donné : son sourire, cette maison, et mieux encore, dit-on, un grand bonheur.

C'est de cet homme intelligent, bon, et, ce qui ne gâte rien, heureux entre tous, c'est de M. Froment que je viens vous parler.

Si j'ai jamais éprouvé quelque embarras, c'est bien ce soir au moment où je dois faire revivre pendant quelques instants ici l'homme éminent qui a laissé parmi nous de si profonds regrets.

Depuis longtemps, les médecins viennent à l'Académie. Je trouve sur ses registres des professeurs de l'ancienne Université, des directeurs de l'ancienne Ecole de médecine, tous les doyens depuis la création de la Faculté et plusieurs collègues ou confrères qui sont mes maîtres ou mes amis.

Je me suis laissé entraîner dans leur sillage, avec une sérénité tranquille, sans même penser à la distance qui me séparait d'eux, à cause du grand honneur qui me semblait être fait à la Faculté de médecine. Mais combien il eût été plus sage de songer à la situation périlleuse qu'allait me créer une succession imprudemment acceptée!

On éprouve tant de peine à dire ce que l'on sait. Comment parler de ce que l'on entrevoit si peu? Comment apprécier des nuances pour lesquelles l'éducation n'est pas faite? Je me rassure à la pensée que le plus bel éloge d'un homme de talent n'est pas dans un discours, mais dans ses œuvres. C'est à ces dernières que remonteront toujours pour en saisir toute la beauté les esprits vraiment épris d'art et de vérité.

Théodore Froment est né à Paris [1]. Il a gardé le souvenir des jours de son enfance qui s'écoulèrent loin de la ville, dans une maison de campagne que la famille possédait à Saint-Firmin.

Saint-Firmin, gai hameau baigné par la Nonnette,
Pauvre en fruits, riche en fleurs, qui comptes peu de feux,
Je t'aime cependant dans ta plaine muette,
Avec tes champs de mauve où vole l'alouette,
Et ta route poudreuse où notre maisonnette
Rit au détour du chemin creux [2].

(1) Le 10 décembre 1839.
(2) *Rêves et Devoirs*. Paris, 1873.

Mais l'enfant grandit, et la maisonnette ne sera plus bientôt qu'un rendez-vous de vacances pour le jeune écolier.

Il sort de l'Ecole normale avec le n° 1. Il avait alors vingt-trois ans. L'heureux normalien ne s'endort pas sur ces premiers lauriers. S'il cesse d'être élève, c'est pour devenir un maître. Tout ce qui conduit à une brillante carrière professorale, agrégation, doctorat, travaux littéraires, sera pour lui, à chaque étape nouvelle, l'occasion d'un réel succès. Il passe ainsi de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, du lycée à la Faculté, laissant partout des souvenirs charmants et la marque d'une supériorité incontestée.

C'était un de ces éducateurs de race comprenant le rôle, la noblesse et la beauté de la mission à remplir et qui, par goût, par pensée intime plus que par métier, travaillent à cette œuvre délicate entre toutes qu'est la formation des intelligences.

« Il y a, dit-il (1), des heures pénibles, heures d'aridité, de sécheresse, de découragement à traverser dans ces fonctions à la fois si hautes et si humbles, si modestes et si difficiles, qui demandent tant de dévouement et d'expérience à l'âge où l'expérience n'est pas encore et où le dévouement semble une dette qu'on a le droit d'exiger des autres avant de l'acquitter soi-même.

De là, bien des mécomptes, des tristesses, des rêves déçus; les premières désillusions de la vie à l'époque même de l'illusion et de l'espoir. »

Mais « quelles consolations, quelles joies intimes, quelles nobles émotions pour ceux que n'effraient pas les premiers obstacles! »

(1) *Rêves et Devoirs.* Avant-propos.

Puis, « qui chante, son mal enchante. »

Et la classe qu'il aime lui inspirera des vers.

Ce sont ces vers que l'Académie française couronnera bientôt sous le titre de *Rêves et Devoirs*.

Ce ne sont pas « des vers immortels comme de purs sanglots ». Ce n'est « ni la plainte amère de Musset, ni le soupir mélodieux de Lamartine ». Il ne chante aucune blessure, aucune souffrance, « aucun des soucis de la jeunesse. » Une vibration intime lui échappe — une seule — pour celle qu'il n'ose point nommer.

Ce ne sont, selon lui, que « des entretiens intimes, des épanchements familiers, une sorte de conversation amicale dans laquelle le maître, descendu de sa chaire, s'adresse au cœur des élèves après s'être adressé à leur intelligence. »

C'est avant tout, Messieurs, une poésie à l'allure classique, tantôt aimable comme le rêve, tantôt austère comme le devoir, toujours sans pleurs, mais non sans enthousiasme :

> La pensée est le grain qu'aux âmes je confie,
> J'ensemence le champ où doit un jour mûrir
> Sous le ciel orageux, à l'été de la vie,
> Le blé d'or, tige frêle, espoir de l'avenir.

Et plus loin, il ajoute :

> Qu'il est beau le rôle du maître !
> Instruire, convaincre, inspirer !
> Toutes ces âmes à connaître
> Et ces vérités à transmettre,
> E l'avenir à préparer !

Devant les mots sonores et le rythme des vers, les esprits blasés demeurent sceptiques. Ce sont pour eux choses usées. N'est-il pas heureux cependant celui qui

possède un idéal dans son cœur et qui, en dehors de conventions que d'ailleurs le temps change, se laisse émouvoir simplement par le doux accord des sons ? Celui-là est jeune; celui-là est bon; il a des ravissements que l'usure de la vie ne tarira pas. Pour lui, le soleil est aussi resplendissant qu'à la première aurore; la nuit étoilée aussi belle qu'au premier crépuscule; il a un écho pour toutes les plaintes comme pour toutes les joies; il vibre en harmonie avec tout ce que la nature recèle de frissons...

La Faculté des lettres ne tarde pas à ouvrir ses portes au jeune maître. Ayant beaucoup reçu, beaucoup appris, il peut beaucoup donner. Et la manière de donner est excellente.

Il aime et captive les élèves de la Faculté comme « il avait aimé et captivé ceux que lui avaient donnés les lycées de Lyon et de Bordeaux ».

Dans notre ancien amphithéâtre, rue Montbazon, a dit son collègue, M. de Tréverret (1), il professa la littérature latine avec un amour éclairé, dans un langage soigné, mais toujours naturel, semé de familiarités gracieuses, et souvent ému jusqu'à l'éloquence. On se pressa en foule dans la vieille enceinte pour recevoir cet enseignement à la fois jeune et mûr, moderne et traditionnel, où l'érudition avait sa part, mais où *l'humanisme* dominait.

De son côté, dans un rapport présenté au Conseil de l'Université au nom de la Faculté des lettres, M. le doyen Radet a dit de lui (2) : « C'était un galant homme, un humaniste solide, un professeur de race, élégant, fin, disert. »

(1) Discours prononcé sur la tombe de M. Th. Froment. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1901.

(2) Rapport au Conseil de l'Université. Année scolaire 1900-1901.

Rien ne reste aujourd'hui de ces belles leçons qui jetèrent un moment tant d'éclat sur la Faculté des lettres, rien, sauf le souvenir. Trop soucieux peut-être d'une forme qu'il n'avait point donnée à des questions faites pour être exposées oralement en public, le penseur a mieux aimé laisser perdre l'idée que porter tort à l'écrivain. Il a voulu que ses notes manuscrites, que l'heure trop rapide ne lui permettait plus de revoir, disparussent avec lui. Sa modestie a été plus forte que nos désirs...

Au IVe siècle de notre ère, le plus célèbre des Bordelais de ce temps, Ausone, professait la grammaire et la rhétorique. Ecrivain ingénieux, spirituel, élégant, il fit aussi des vers. Sur le bruit de son mérite, il devint précepteur d'un futur empereur romain. En récompense de ses services, il fut porté au faîte des grandeurs. Comte de l'empire, questeur, préfet d'Italie, de l'Afrique et des Gaules, consul enfin, jamais professeur-poète ne reçut autant de titres ni d'honneurs.

Mais touché par la gloire, puissant et riche, son plus grand bonheur fut de revenir à Bordeaux pour terminer sa vie, Bordeaux la première pour son cœur des villes qu'il aime, Bordeaux où « le ciel est clément et la terre fertile, le printemps long et l'hiver tiède, où le fleuve intarissable baigne de ses flots pareils à ceux de la mer des collines couvertes de bois » (1).

A quinze siècles de distance, celui qui ressemble à Ausone presque comme un frère, mais, Messieurs, un frère chrétien, car Froment avait l'âme aussi chrétienne que celle d'Ausone flirtait avec le paganisme —

(1) *Burdigala est natale solum, clementia cœli*
Mitis ubi, et riguæ larga indulgentia terræ,
Ver longum brumæque breves, juga frondea subsunt,
Fervent æquoreos imitata fluenta meatus.

celui qui, jusque dans Quintilien [1], a montré pour l'éducateur l'idéal à atteindre, devient aussi précepteur d'un prince. Mais depuis quinze siècles, une évolution s'est faite. Les temps sont changés.— « les trônes ébranlés s'effondrent — les couronnes tremblent sur la tête des rois. » Plus de titres, plus d'honneurs, seule la perspective d'un avenir peut-être brisé.

Et c'est là, Messieurs, une supériorité de Froment sur Ausone. Car Ausone, lui, savait que son élève serait empereur et roi...

Le voilà libre maintenant, libre et de retour à Bordeaux, dans cette ville choisie, si favorable à l'éclosion des lettres.

Craignant de s'user dans l'atmosphère de Paris, de ses salons, de ses brouillards, de ses coteries, c'est à Bordeaux aussi que revint Montesquieu, dans ce pays privilégié, où il fait si bon vivre, où l'air marin, la senteur des pins, « les vins des bords de la Garonne et l'humeur des Gascons sont, comme il le dit lui-même, d'excellents antidotes contre la mélancolie. »

L'écrivain se donne alors libre carrière. C'est le journaliste travaillant cette fois à l'éducation de tous — le journaliste dans le bon sens du mot, ne cherchant point dans sa plume un métier ou une arme, mais le moyen d'instruire encore, de corriger des erreurs, de propager des idées justes et saines. — C'est le critique de bonne souche qu'il faut mettre dans la lignée inaugurée par Villemain, illustrée par Sainte-Beuve, à côté des Saint-Marc-Girardin et des Nisard, un parisien retiré dans l'atmosphère chaude de la province comme pour

[1] *Quid e Fabii Quintiliani oratoria Institutione ad liberos ingenue nunc educandos excerpi possit.* (Thèse de la Faculté des lettres de Paris, 1874.)

célébrer avec plus de couleur les gloires locales, Montaigne et Montesquieu.

« Quand règnent dans la société, dit-il (1), le goût et la manie de l'exotique, quand nos romans et nos théâtres nous initient aux secrets de l'âme saxonne, russe, scandinave ou japonaise; que nous passons de Tolstoï à Ibsen, de la *Puissance des ténèbres* à *Hedda Gabler*, et des brouillards du Nord aux fantômes de l'Orient, il est bon de trouver une âme française — purement française — qui n'a subi l'influence ni de l'Espagne ni de l'Italie, ni de l'Angleterre, ni de la Norwège, ni du Nord, ni du Midi, mais qui, mûrie dans le pays et dans le manoir paternels, garde intactes nos qualités nationales : l'esprit gaulois, la verve gasconne, le bon sens français. » Ces qualités, il ne les trouve nulle part comme dans nos gloires girondines, qui sont en même temps des gloires de la France.

En dehors des pages d'une éloquence émue qu'il a consacrées aux descendants d'une maison de France (2), il faut lire ses articles du *Correspondant*, du *Courrier de la Gironde*, de la *Revue philomathique*, ses discours à l'Académie de Bordeaux, toutes ces études si judicieuses, si pittoresques et si brillantes, non pas seulement sur Montaigne et Montesquieu, mais sur Chateaubriand, Saint-Marc-Girardin et Nisard, Jules Simon et Taine, Xavier de Maistre et Sainte-Beuve, Rivarol et

(1) Montaigne. *L'homme et l'œuvre.* Discours prononcé à l'Académie de Bordeaux, 1892.

(2) V. *Recueil d'articles historiques et littéraires de* Th. FROMENT (imp. Gounouilhou, 1902) :

Le grand Condé et le duc d'Aumale.

Le grand Condé à Chantilly, d'après le duc d'Aumale.

Le duc d'Aumale à Chantilly (*Correspondant* du 25 mai 1897),

M. le prince de Joinville et la marine française à Chantilly (*Correspondant* du 10 mai 1894).

Le duc d'Orléans à Chantilly (*Correspondant* du 25 février 1890).

les précurseurs du roman moderne, sans oublier ce qui est plus près de nous, notamment la querelle du Beuve et du Ciron, la question morale au XIXe siècle posée par le professeur Paul Dupuy, et le salon charmant de Mme Duplessy au XVIIIe siècle où se rencontrent, avec Montesquieu, toutes les notabilités de Bordeaux, le physicien de Romas, le comte de Marcellus, les conseillers Jean-Jacques Bel, de Navarre, de Caupos, les présidents Barbot, du Gascq, de Ségur, de la Tresne jusqu'à Leberthon après son retour d'exil où la royauté l'avait impitoyablement relégué pour ses justes remontrances contre l'accroissement des taxes et les procédés fiscaux des gouverneurs du royaume.

...Combien devrait-on en exiler aujourd'hui, s'il fallait frapper tous ceux qui se plaignent des impôts?...

Ecrits dans une langue élégante, alerte, claire et bien française, c'est un régal, même pour des profanes comme nous dont la perception manque d'acuité pour saisir de telles finesses de style et de pensée.

C'est vivant, c'est enjoué, c'est personnel. Selon la remarque d'un de ses collègues (1), il a le talent de railler tout en louant, de louer tout en persiflant; mais c'est un persiflage léger, aimable, un peu de poivre sur un bon plat.

... Il y a toujours un peu de poivre dans les productions bordelaises : c'est le commerce des épices qui a, vous le savez, enrichi notre ville...

Une œuvre magistrale, c'est ainsi qu'elle fut jugée en Sorbonne, nous paraît être son histoire sur l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe siècle (2).

(1) C. Jullian.

(2) *Essai sur l'histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le dix-septième siècle.* Paris, E. Thorin, éd., 1874.

Tout ce qui a trait à la prédication, à l'éloquence de la chaire, à ses transformations successives, depuis les premiers scolastiques jusqu'aux grands orateurs : Bossuet et Bourdaloue, avait été soigneusement exhumé de la poussière des bibliothèques.

Mais nul ne s'était inquiété jusqu'à Froment d'étudier cette éloquence du barreau qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de ce pays.

Moins ancienne que l'éloquence de l'Eglise, qui a toujours eu ses apôtres, l'éloquence judiciaire en France n'a pris vraiment naissance qu'au XIIe siècle, avec saint Louis, le premier des rois de France qui rendit la justice. — C'est alors seulement que la voix de la raison put se faire entendre devant les tribunaux et remplacer le champ clos où jusque-là luttent deux adversaires les armes à la main, les nobles avec l'épée, les vilains avec des bâtons.

De cette époque lointaine, l'histoire a gardé trois grands noms d'avocats dont Froment souligne la destinée avec une douce ironie ;

L'un, Guillaume Duranti, devient évêque de Mende. C'est l'auteur du Miroir judiciaire (*Speculum judiciale*) devant lequel se voient les péchés et les bonnes actions des avocats; — l'autre, Gui Foucault, entré dans les ordres après son veuvage, arrive jusqu'à la tiare pontificale : c'est le pape Clément IV; — le 3e, Yves de Kermartin, surnommé l'avocat des pauvres, est canonisé au siècle suivant et reste à jamais connu sous le nom de saint Yves, comme patron des avocats.

En ce temps-là, existait aussi un avocat que Froment nous dépeint sur un ton de fine raillerie, un avocat prolixe, gesticulant, frappant des mains et des pieds, élevant la voix pour donner « la réplique, la duplique et *la*

triplique à son adversaire, s'égarant en de prétentieuses digressions et déployant parfois autant d'érudition juridique pour six gerbes d'avoine que pour le comté de Champagne, » tellement qu'il ne messied point de lui recommander de laisser les divagations pour aller droit aux moyens décisifs, d'éviter les répliques et les redites inutiles, de ne pas employer ni subterfuges ni détours, « de ne pas ouvrir en parlant une bouche démesurée, de ne pas agiter au hasard les pieds et la tête, de ne pas défigurer le visage par des contorsions, de ne pas déployer dans les petites affaires une pompe déplacée; en un mot de mettre la voix et le discours en harmonie avec la cause à défendre (1). »

Mais que peuvent des recommandations, surtout pour un compère hâbleur, avisé, fripon, expert en chicane et contre-batterie, et voilà encore « maître Patelin » qui s'avance avec la perspective d'un gros lucre pour un procès auquel il ne voit goutte ;

« Ami, fais ta geline pondre
Et porte assez de quoi,
Car en ton fait goutte ne voi (2). »

La satire qui n'a pas ménagé les médecins ne devait pas épargner davantage les avocats.

Maître Patelin n'est qu'une exception.

A l'encontre de Voltaire qui ne fut pas précisément aimable pour les ancêtres du Barreau qu'il traitait de *Welches*, Froment prouve, en demandant la vérité au document, que le corps judiciaire fut en tout temps respectable et respecté.

Plusieurs membres du Barreau consacrèrent au bien du pays soit leur fortune, soit leur éloquence.

(1) G. du Breul, *Le style du Parlement*, 1330.
(2) Eustache Deschamps.

Au XIV[e] siècle, deux d'entre eux, Jean des Mares et Regnault d'Acy, meurent pour une cause patriotique. Ce sont les précurseurs de Gerson, d'Etienne Pasquier, d'Antoine Arnaud, de Simon Marion, de Michel de l'Hôpital et de tant d'autres qui au XV[e] et au XVI[e] siècle prirent hautement la défense du droit méconnu et des franchises publiques contre toutes les tyrannies. Quelques-uns d'entre eux qui se reconnaissent au franc parler, à la libre allure et au sel gaulois de la parole, ne furent pas les moins dignes contemporains de Rabelais et de Ronsard.

Je désire être franc. Le livre de Froment m'inspire deux regrets. Le premier, c'est qu'il n'ait point songé à demander aux *Annales de Bordeaux* quelques types d'orateurs. Je parle des plus vieilles *Annales*. Il en eût trouvé un admirable : Guillaume Leblanc. Vous connaissez la rue, mais combien peu connaissent l'avocat? C'était sous Henri II. La ville de Bordeaux venait d'être conquise. On lui avait tout enlevé; ses murailles avaient la honte de la brèche; ses privilèges étaient en cendres. Elle avait perdu sa grosse cloche, cette âme vibrante et solennelle de notre ville que nous n'entendons plus comme jadis, Messieurs.

Guillaume Leblanc alla trouver le roi. Lui seul n'eut point peur. Et le roi, l'ayant écouté, pardonna. Bordeaux répara la brèche de ses murailles; on lui rendit ses privilèges. Et la grosse cloche fit de nouveau palpiter, de ses sons formidables et doux, l'âme bordelaise. Ce Guillaume Leblanc fut un de nos sauveurs, *pater patriæ*, eussent dit les anciens. Quel dommage que Froment n'ait pas parlé de lui!

Je regrette aussi qu'il n'ait pas poursuivi jusqu'à notre époque, comme il en avait conçu le dessein, je

crois, son histoire de l'éloquence judiciaire dans ce pays. Je ne sais dans quelles proportions il eût tracé les lignes nouvelles de l'édifice, mais, sur les bases déjà établies, l'ensemble eût été harmonieux.

Il eût mis en scène avec l'auréole que la postérité met au front des défenseurs de la patrie ceux qui furent appelés plus tard les *Girondins*, ceux que Lamartine a glorifiés, qui demeurent à jamais inséparables de notre histoire nationale, mais qui semblent être nés sous notre ciel pour l'immortel renom de ce beau coin de France.

Et il eût pu montrer aussi que de notre temps, avec les Brochon, les de Sèze, les Roy de Clotte, le Barreau bordelais maintient toujours sa vieille réputation et ne le cède à aucun autre pour l'éloquence, la science juridique et les traditions essentielles de patriotisme, de probité et d'honneur.

Grand, mince, élancé, élégant dans son port comme dans ses manières, de physionomie distinguée, d'un blond clair, avec des yeux vifs abrités sous un front large, un nez à la ligne légèrement courbe et des lèvres qu'il semblait mordre quelquefois, il plaisait d'avance sous ces allures de gentilhomme, comme si un lien eût existé entre la distinction de sa personne et celle de son esprit.

Quelle verve dans ses causeries, quel humour! Et quel art de bien dire!

Le dernier discours qu'il prononça, c'était ici même, il y a trois ans, quelques jours à peine avant la mort soudaine que rien ne faisait prévoir. Le souvenir qui nous est resté de cette belle soirée est encore trop vivant en nous pour risquer d'en atténuer le charme et la délicatesse par une parole trop imparfaite.

L'Académie a fait en lui une perte irréparable. Elle

n'a pas perdu seulement un historien éloquent, un critique judicieux et spirituel, un érudit, un écrivain de premier ordre, un poète aussi et un brillant causeur, elle a perdu celui qui, aux yeux de tous, était sa propre incarnation. Elle a perdu l'académicien modèle.

Froment fut aussi une nature d'élite. Respectueux du passé, fidèle aux traditions de famille, ferme dans des idées où se trouvait essentiellement pour lui la marque des âmes nobles, d'un caractère à l'abri de toute faiblesse, il marcha droit devant lui, ignorant les courbes de la vie, n'ayant et ne voulant avoir d'autre guide que sa conscience.

Il aima le bien et il fut heureux de tout celui qui se faisait autour de lui.

Il m'a été donné de faire, au nom de la Faculté de médecine, une visite à celle qui était pour lui une sœur, celle à qui l'on doit l'une des plus belles œuvres de bienfaisance de cette ville, le magnifique hôpital Tastet-Girard.

Après des remerciements que je venais lui transmettre, elle me permit, avec une exquise affabilité, de lui parler de celui que la famille avait si bien adopté.

J'appris d'elle quel ascendant exerçait son esprit sur tous ceux qui l'approchaient, mais aussi quelle était sa bonté, sa grandeur d'âme, et avec quelle joie désintéressée il avait accueilli l'idée d'une fondation familiale destinée au soulagement des malheureux.

« Entouré d'une famille élevée dans les sentiments les plus purs, a dit votre Président, M. Demons, le jour de ses funérailles, il avait vu son âge mûr égayé par une union qui lui donnait un fils selon son cœur. Et la naissance d'un petit-fils, héritier de si belles races, promettait à sa vieillesse des joies profondes. »

Froment n'est plus. La maison où je vous introduisais tout à l'heure ne lui donne plus asile.

S'il existe quelque force invisible qui les attire, ce ne sont plus que des atomes errants dans l'espace de ce qui fut son énergie de vivre, de penser, de sentir, qui se rencontrent dans ce lieu.

J'ai ouvert un jour le portail à claire-voie qui donne accès au domicile. J'ai pénétré dans le sanctuaire où se déployait sa pensée. C'était à l'heure triste du crépuscule et du silence de la nuit tombante.

Deux êtres vêtus de deuil, d'âge différent, mais d'une grâce également prévenante, m'accompagnèrent le long des grands escaliers. Une porte s'ouvrit sur une pièce spacieuse où une lueur atténuée jetait quelques scintillements clairs.

Aux premières paroles désolées qui tombèrent de sa bouche, je reconnus celle qui fut son aimable compagne, celle qui vécut son rêve et le réalisa.

A côté d'elle, appuyée sur elle, dans le gracieux abandon de la jeune fille qui se sent enveloppée de toute la tendresse dont une mère est capable, je vis rayonnante par ses beaux cheveux blonds, son doux visage, ses regards lointains, comme perdus dans l'extase de la piété familiale la plus attendrie, celle qui reflétait si fidèlement à mes yeux l'image du cher disparu.

Je restai longtemps, retenu par je ne sais quel charme infini. Elles ne me parlèrent que de lui.

Tout ce qu'il y a d'émotion dans les cœurs les plus sensibles se traduisit dans leur voix un peu tremblante comme un appel suppliant pour qu'il assistât à notre entretien.

Elles le voyaient, elles. Il était présent partout comme le génie du lieu. Elles me le montraient la tête inclinée

sur la page à écrire ou donnant, la voix à demi-éteinte, ses derniers conseils.

Puisque rien ne disparaît, je songe aux métamorphoses de l'au-delà sans essayer d'y rien comprendre, et je me laisse emporter idéalement bercé dans la terre promise du rêve où je voudrais ne point m'éveiller.

Ce soir-là, en saluant, pour l'adieu du départ, ces deux êtres éplorés qui ne vivaient que pour d'autres espoirs, il me sembla que l'ombre d'un esprit se projetait autour de leurs voiles noirs dans ce sanctuaire où se déploya sa pensée, au temps de sa vie humaine...

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. DE NABIAS

N'est-ce pas, Monsieur, vous avez été séduit par le charme pénétrant qui se dégageait de la personne de Froment? Qui ne l'a été comme vous, après avoir eu la bonne fortune de l'approcher? Tout en lui subjuguait : intelligence supérieure, bonté accueillante, bonheur communicatif. Vous nous l'avez dit : Froment fut un homme heureux, et cela simplement, noblement, en faisant du titre d'un de ses ouvrages, *Rêves et Devoirs*, la devise de toute sa vie. Il sut chercher dans le rêve, aux heures d'amertume, l'oubli des misères humaines; il trouva dans l'accomplissement continu

du devoir la calme sérénité d'une conscience sûre d'elle-même.

Professeur, il a bien compris la grandeur de sa mission; il s'est enthousiasmé pour elle et il a chanté son enthousiasme. Comment, dès lors, n'aurait-il pas été un éducateur exquis? « Il s'attache à ses élèves, il » pense à eux partout et toujours, même en vacances, » même en pays lointain; c'est pour eux qu'il re» cueille des impressions poétiques, » des observations, pour leur en faire part, au retour, dans l'unique but de les instruire, de former leur âme, sans nul souci de succès personnel.

Cet érudit charmant n'avait pas connaissance de sa valeur, il se défiait de lui-même. Il s'est accusé de n'être ni un penseur ni un savant! Et il en donne des raisons qui prouvent seulement sa grande facilité de travail. Il s'en voulait de cette facilité, dont tant d'autres eussent tiré vanité, il était presque honteux de l'ardeur avec laquelle il passait d'une étude à une autre :

> Tout m'attire et me plaît; oui, mais rien ne m'arrête.
> Du travail, du plaisir, je ne prends que la fleur.

et il hésitait au moment d'entrer dans l'enseignement supérieur! Bordeaux se souvient encore des éminentes qualités qu'il y déploya. Froment fut, selon l'heureuse expression d'un de ses anciens collègues, un des meilleurs « parmi les humanistes qui n'ont pas fui l'érudition et qui ont su l'employer avec grâce et avec noblesse.»

Passionné pour son apostolat, c'est à son titre de professeur qu'il voulut attribuer l'honneur de son élection, quand il entra à l'Académie. Accueilli à bras

ouverts, il prit bien vite dans notre Compagnie la place qui était due à son caractère et à son savoir. C'était plaisir de l'entendre lire les rapports au style élégant, à l'argumentation solide, où il analysait et appréciait les ouvrages soumis à nos concours. C'était un vrai régal de le suivre dans les discussions où sa critique fine et toujours courtoise, son ironie de bon goût trouvaient à s'exercer, sans jamais blesser personne, mais en laissant l'impression de sa réelle supériorité. Et, la séance finie, ses collègues se groupaient autour de lui pour l'entendre encore; c'étaient alors des causeries délicieuses où il laissait librement s'épancher sa verve brillante et délicate, et dont on ne s'arrachait qu'à regret. Il aimait nos réunions intimes de l'Académie parce qu'il y goûtait les plaisirs de l'esprit, librement, sans aucune contrainte. Vous savez, écrivait-il à un de ses collègues, « que je pré- » fère aux salons de la rue de Grenelle notre petite » salle de l'Athénée ».

L'auditoire qui m'écoute se souvient de ce que fut Froment comme conférencier ou comme président dans nos séances solennelles. « Que de fois dans des réu- » nions de ce genre, nos yeux et nos oreilles cherche- » ront et redemanderont en vain cette physionomie » souriante et distinguée, cette taille élevée et svelte, » cette diction si nette et si pure, ce geste sobre, na- » turel, expressif, tout cet extérieur enfin, si bien d'ac- » cord avec les pensées choisies, mais sincères, que » ce littérateur aussi aimable qu'instruit exprimait dans » un langage impeccable et charmant! »

Vous venez de faire revivre devant nous la figure de cet ami regretté, dans des termes qui nous sont allés au

cœur. Vous avez bien saisi les beautés de ce caractère et nous ne devons pas nous en étonner. Comme Froment, mais sur un autre terrain, vous avez à instruire et à former des jeunes gens, et vous apportez dans l'accomplissement de cette tâche les mêmes scrupules, les mêmes enthousiasmes, la même défiance de vous-même.

En prenant séance, pour la première fois, au milieu de nous, vous nous avez exprimé la crainte que la place à laquelle vous aviez été appelé ne fût pas la vôtre. Comment pourrions-nous partager vos appréhensions — alors même que nous ne vous connaîtrions pas de longue date — après vous avoir entendu ce soir?

Et, à ce propos, vous l'avouerai-je, mon cher collègue? La forme délicate, le style harmonieux, les pensées élevées, la poésie, en un mot, de votre éloge de Froment ont été pour moi cause d'une espérance suivie d'une déception. Notre aimable secrétaire général m'avait adressé, pour la préparation de ma réponse, les ouvrages de vous que possède notre bibliothèque; je n'y avais vu que des titres scientifiques, quelques-uns même d'aspect un peu rébarbatif. Toute l'œuvre de notre collègue n'est pas là, me dis-je; je cours chez le libraire le plus voisin et je lui demande : Les œuvres littéraires de M. de Nabias? — Mais, me répond-on, M. de Nabias est un homme de science. — Quoi, pas la moindre poésie? — Non, à moins qu'il ait écrit en vers son cours sur la matière médicale ou ses études sur le système nerveux des gastéropodes. Rentré chez moi, j'ouvre bien vite votre ouvrage sur les gastéropodes : il n'était pas en vers!

Mais alors, je devrais porter devant cette assemblée

une appréciation sur vos savantes recherches histologiques? Il me faudrait parler d'éminences sensorielles, de cellules ganglionnaires, cellules chromatiques, protocérébron, mésocérébron? Autant vaudrait pour un aveugle discuter des couleurs. Je me suis souvenu de votre recommandation : « Glissez rapidement sur mes travaux. » Elle vous était dictée par votre modestie; je m'y conforme pour sortir d'embarras et pour ne pas risquer le ridicule en faisant étalage d'une science que je ne possède pas.

Ma réserve ne saurait aller cependant jusqu'au silence absolu et je m'en voudrais de ne pas rappeler ici que l'Académie des sciences vous a décerné en 1900 le prix Lallemand pour l'ensemble de vos recherches sur le « Système nerveux des gastéropodes pulmonés aquatiques ».

Vos travaux scientifiques ont porté sur les matières les plus diverses; vous êtes membre de la plupart de nos Sociétés savantes, et à chacune d'elles vous avez fourni un riche contingent d'études et de découvertes, principalement en botanique, en physiologie, en histologie, en zoologie générale. Vous avez particulièrement étudié les parasites animaux et végétaux et, presque toujours, vous indiquez un remède pour combattre le mal que vous décrivez.

Mais laissons de pareils sujets, puisque je n'en peux parler avec compétence.

Je me sens plus à l'aise pour retracer la carrière brillante que vous avez parcourue à la Faculté de médecine. Chef des travaux pratiques en 1883, encore étudiant, vous vous imposez déjà comme un maître à vos camarades de la veille par votre savoir et par vos conseils. Reçu docteur en mars 1886, vous êtes pro-

clamé agrégé en juillet 1886, moins de cinq mois après. Ce simple rapprochement de dates rend tout commentaire superflu.

En 1893, vous êtes chargé du cours de matière médicale — on entend, je crois, par là l'ensemble des corps qui fournissent les médicaments. — Votre enseignement doit s'adresser, non seulement à de futurs médecins, mais aussi à des élèves pharmaciens; vous tenez à rendre encore plus intimes vos liens avec ces derniers et, le 4 novembre 1893, vous êtes reçu pharmacien de 1re classe.

Cela ne vous suffit pas, et vous allez cueillir en Sorbonne, le 15 mars 1894, le titre de docteur ès sciences naturelles.

Nommé professeur titulaire le 25 juillet de la même année, vous ouvrez votre cours par une leçon que j'ai eu l'audace de lire; elle m'a séduit par l'étendue de l'érudition et l'élégance de la forme.

Vos travaux scientifiques vous recommandaient à l'attention des savants, la haute probité de votre enseignement vous attirait l'estime des professeurs, votre affabilité vous avait acquis la sympathie de vos collègues. Aussi, lorsque M. le doyen Pitres (un des nôtres), crut devoir résigner ses fonctions, est-ce entre vos mains que la Faculté trouva bon de remettre le soin de ses destinées.

On ne pouvait savoir encore quelles seraient vos qualités d'administrateur; vous avez vite fait vos preuves à cet égard et, lorsque votre mandat est arrivé à son terme, c'est à l'unanimité des suffrages qu'il vous a été maintenu. Quel témoignage plus éclatant pourrait-on chercher de la haute opinion que professe pour vos services le corps enseignant médical, ce corps d'élite

dont s'honorent notre Université et notre ville tou entière?

Comme doyen, vous représentez la Faculté en toute circonstance. Qu'il s'agisse d'adresser des félicitations à un collègue, de prononcer l'éloge d'une célébrité disparue, de résumer les travaux de l'année dans un rapport d'ensemble ou de présider une séance solennelle, c'est à vous que ce soin incombe. Vous êtes passé maître dans ce rôle. Vos discours sont des bijoux admirablement ciselés, où vous vous révélez tout à la fois penseur puissant, savant émérite et écrivain de talent.

Notre Faculté de médecine et de pharmacie vient de fêter ses noces d'argent; vous avez pensé que le moment était propice pour jeter un regard sur le passé et mesurer le chemin parcouru, et, dans votre discours de rentrée, vous avez présenté, sur l'enseignement médical à Bordeaux, une étude rétrospective qui est une vraie page d'histoire originale, précise et éloquente.

C'est au 7 juin 1441, date de la fondation de l'Université de Bordeaux, par bulle du pape Eugène IV, que vous faites remonter l'origine de cet enseignement.

Vous appelez le sourire par la description de la Faculté naissante, avec son personnel presque toujours étranger, réduit à un seul professeur, Faculté où les cours étaient intermittents, mais où l'indulgence excessive était permanente et quasi réglementaire, à tel point que nombre de bacheliers, de licenciés, de docteurs réussissent à prendre leurs parchemins en vivant de loisir, de songe et d'idéal. Heureux étudiants! Pauvres malades!

Vous éveillez l'intérêt, lorsque vous dépeignez les incertitudes de la médecine et les progrès de la chi-

rurgie aux XVI[e] et XVII[e] siècles, et quand vous signalez le développement de cette Ecole de Saint-Côme, où les « sujets venaient de toutes les provinces du royau- » me, des païs même étrangers pour apprendre un art » qui s'enseignait à Bordeaux avec honneur et célébrité ».

Vous excitez l'émotion lorsque vous retracez les étapes parcourues au XIX[e] siècle avec les Moulinié, Brulatour, Mabit, Elie et Henri Gintrac.

C'est l'enthousiasme que vous provoquez, avec l'espérance d'un avenir plus brillant encore, quand vous arrivez à la peinture de la Faculté d'aujourd'hui. « Certes, dites-vous, l'idéal n'est pas atteint, et les gé- » nies qui devront apporter les premières clartés sur » des maux qui nous déciment encore ne sont peut- » être pas près de venir. Mais déjà la gerbe est fort » belle et, tout en portant envie à l'avenir, nous pou- » vons nous estimer heureux de traverser le monde » dans un moment intéressant. »

Qui donc m'avait dit ne pas connaître votre œuvre littéraire? Mais elle se trouve dans vos délicats et éloquents discours. Pourquoi faut-il aller les chercher dans des feuilles éparses que, seuls, quelques privilégiés peuvent avoir la bonne fortune de se procurer? Laissez-moi exprimer ici le vœu qu'ils soient bientôt réunis en un volume qui sera accueilli avec joie par tous les amis des lettres. Ils suffisent, vous pouvez en croire la voix unanime de ceux qui les ont entendus, à établir votre réputation d'écrivain à la suite d'autres savants, tels Flourens, Dumas, Pasteur, Bertrand, à qui l'Académie française ne craignit pas d'ouvrir ses portes. Comment notre Compagnie, qui se recommande à la fois des sciences et des lettres, n'aurait-elle pas tenu à honneur de vous posséder?

La place que vous allez y occuper est la vôtre à bien des titres, quoi que vous en ayez dit. Si vous avez eu des craintes à cet égard, rassurez-vous, et appréciez mieux votre œuvre en tenant pour bien fondé le jugement qu'ont porté sur elle vos nouveaux collègues, savants, lettrés ou simplement amis.

LISTE

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

Pour les Concours de l'année 1902.

PREMIÈRE PARTIE

RÉSULTATS DES CONCOURS

— Ouvrages reçus par l'Académie.

— Résultats des Concours ouverts pour l'année 1902.

I

L'Académie a reçu les ouvrages suivants, soit pour s Concours ouverts en 1902, soit pour l'obtention s récompenses accordées en vertu de l'article 48 de n Règlement, soit enfin à titre d'hommage :

FONDATION DE LA GRANGE

Numismatique.

1° *Histoire des médailles du duc de Bordeaux, Henri e France, Henri Dieudonné, Henri V, comte de Chamrd,* par M. A. Evrard de Fayolle.

2° *Premier supplément à l'Iconographie des médailles jetons de Bordeaux,* par M. A. Evrard de Fayolle.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

1° *Éloge de Philippe Ferrère.*

Devise : *Erudimini.*

2° *Le barreau de Bordeaux au XVIII° siècle et en particulier après 1750.*

Devise : *Virtuti et Scientiæ.*

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° *La vie de Messire Henry de Béthune, archevêque de Bordeaux,* par M. l'abbé Bertrand, bibliothécaire du Grand Séminaire.

2° *Histoire religieuse de Condom pendant la Révolution,* par M. J. Gardère, bibliothécaire de la ville de Condom.

3° *Monographie de Tobna,* par M. le lieutenant Raoul Grange, à Sousse (Régence de Tunis).

4° *Registres paroissiaux relatifs aux baptêmes, mariages, vêtures, noviciats et sépultures, dans les églises et couvents de la ville de Pau (1553-1792),* par M. Joseph Lochard.

5° *Le Captalat de Buch.*

Devise : *Loquentiæ satis, sapientiæ parum.*

6° *Vie admirable de sainte Germaine Cousin.*

Devise : *Beati pauperes spiritu.*

2° Numismatique.

Collection de M. le Dr Levrier, à Aire-sur-l'Adour, par M. l'abbé Daugé, curé de Beylongue (Landes).

3° Sciences.

1° *De la contamination par les vieux papiers*, par Georges Hyvert, ingénieur-conseil, à Carcassonne.

2° *Histoire des progrès de l'éclairage électrique, état tuel de la question, particulièrement au point de vue onomique.* (Sujet spécialement mis au concours par cadémie.)

Devise : Aide-toi, le ciel t'aidera.

3° *L'infini et le fini, essai de synthèse philosophique*, ar M. Marcel Méril.

4° Physiologie et Médecine.

1° *L'entraînement complet de l'homme*, par M. le r Georges Rouhet.

2° *Alimentation et hygiène des enfants*, par M. le r Cayla.

3° *Alimentation, boissons et condiments; Repas des dultes et des vieillards*, par M. le Dr Cayla.

5° Beaux-Arts.

Album d'art décoratif, par M. G. Hamm.

6° Poésie et Littérature.

1° *Paillettes de cœur*, poésies, par M. Paul Rabot.

2° *En rêvant*, poésies.

Devise : Qu'on rêve avec plaisir quand notre âme blessée
Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée.
(P. Corneille.)

3° *Les Arcs-en-ciel*, poésies, par M. J.-P. Brunet.

4° *Premiers vers.*

Devise : Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien.

5° *Reflets et Murmures, Fleurs du Nil,* poésies, par M. Pierre Ardouin.

6° *Au gré du vent,* poésies.

Devise : Quel esprit ne bat la campagne
Qui ne fait châteaux en Espagne ?
(LA FONTAINE.)

7° *Pins et Dunes, Impressions d'art,* prose.

Devise : *Non sine labore.*

8° *La Fille de Bethuel,* mystère en trois parties, en vers libres.

Devise : Elle était vierge, et nul homme ne l'avait connue.

9° *Victor Hugo,* poème.

Devise : Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi...

10° *Glane de sonnets.*

Devise : Le soldat exilé qui défend et qui sert
La France, en l'adorant avec idolâtrie,
Sous le drapeau retrouve un coin de la patrie,
Même au fond du désert.

11° *Le Sachet noir,* poésies, par M. Fernand Gasc.

12° *L'Engrenage,* pièce en quatre actes et en prose.

Devise : Avec un grain d'orge et un peu d'eau,
le sage peut rivaliser de félicité avec Zeus.
(ÉPICURE.)

13° *Les Sourires,* poésies.

Devise : Le poète est un oiseleur
Qui cherche à prendre des pensées.
(V. HUGO.)

OUVRAGES REÇUS A TITRE D'HOMMAGE

1° *Journal des campagnes de Jacques Danton sur le ·in de 1794 à 1800,* par M. Thévenot.

2° *Inventaire sommaire des Registres de la Jurade, 1520 à 1583,* tome II.

3° *Les Hautes Vallées pyrénéennes et les communications franco-espagnoles en 1792,* d'après un manuscrit ·édit, par M. Durègne.

4° *Les jeux de paume à Bordeaux avant la Révolution,* ·ar M. Pierre Meller.

5° *Les statuts des maîtres jardiniers de Bordeaux,* ·ar M. Pierre Meller.

6° *Les familles protestantes de Bordeaux, d'après les ·gistres de l'état-civil, avant 1789,* par M. Pierre ·eller.

7° *La misère en Agenais de 1600 à 1609, et la grande ·mine de 1630-1631,* par M. le Dr Couyba.

8° *Notes inédites sur le maréchal de Mouchy et le ·eintre Lonsing,* par M. Gustave Labat.

9° *Bibliographie des travaux de M. le Dr Azam,* par ·. Camille Jullian.

10° *Nicolas Beaujon,* par M. Céleste.

11° *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique,* par ·. Céleste.

12° *L'abbé Joseph Rousselle,* par M. l'abbé Manceau.

13° *Sur l'aire de dispersion de l'Arbutus unedo, aux ·nvirons d'Arcachon,* par M. Durègne.

14° *Météorologie générale,* par M. Bénard.

15° *Carte des vents dans le golfe de Gascogne, pendant le mois de novembre,* par M. Hautreux.

16° *Pêche maritime,* par M. Bénard.

17° *Carte des courants du golfe de Gascogne,* par M. Bénard.

18° *Dunes primitives et forêts antiques de la côte de Gascogne,* par M. Durègne.

19° *Le littoral de la Gascogne,* manuscrit avec boîte d'échantillons.

20° *Les fleuves côtiers de la Gascogne,* par M. Saint-Jours.

21° *Sur le mode de formation des dunes primaires de Gascogne,* par M. Durègne.

22° *Carte des dunes anciennes ou primaires de l'ancien captalat de Buch,* par M. Durègne.

23° *L'Alpinisme dans le Sud-Ouest; de Cauterets au Vignemale; en Écosse, porphyres et basaltes; Excursion de Noël à Gavarnie; Excursion aux gorges du Ciron; Sur une station Robenhausienne à l'entrée du bassin d'Arcachon, côté sud,* par M. Durègne.

24° *A propos de la loi sur les associations et étude sur la mutualité,* par M. le vicomte de Pelleport-Burète.

25° *Projet de fondation d'associations diocésaines catholiques à formes mutuelles et coopératives,* par M. le vicomte de Pelleport-Burète.

26° *La naissance, le mariage et le décès,* par M. Cuzacq.

27° *La Société d'Anthropologie en 1901,* par M. le Dr Chervin.

28° *L'imitation du protoplasma* (suite), par M. Herrera.

29° *Les hypothèses scientifiques de M. Zénobe Gramme.*

30° *Album de coupes longitudinales et transversales de mollusques gastéropodes,* appartenant au musée

éanographique de S. A. le prince de Monaco, par Bénard.

31° *Cure maritime de la phtisie pulmonaire,* par M. le Lalesque.

32° *Prix des matières résineuses dans les Landes,* ar M. Cuzacq.

33° *Épamprement ou écimage tardif de la vigne en ronde, perturbations qu'il produit sur le cep, le fruit et in,* par M. Georges Duclou.

34° *Note sur quelques peintures en grisaille de Pierre cour fils,* par M. Gustave Labat.

35° *Montesquieu : Histoire véritable,* nouvelle et plus mplète édition avec une introduction et des notes, r M. L. de Bordes de Fortage.

36° *Les neveux de Charlemagne,* par M. A. Jeunesse.

37° *Saint Dietamen,* par M. Paul Auvard.

38° *Littérateurs et tarifs postaux,* par M. Arsène hévenot.

39° *Éloge de M. le comte Alexis de Chasteigner,* par M. E. Bouvy.

40° *Éloge de M. le Dr Azam,* par M. J. Manès.

II

Après avoir entendu les rapports qui lui ont été présentés sur les ouvrages soumis à son examen, et après avoir pris l'avis de la Commission générale des concours, l'Académie a décerné les prix et les récompenses suivants :

FONDATION DE LA GRANGE

Numismatique.

Le prix de 600 francs de cette fondation est décerné M. A. Evrard de Fayolle, pour ses deux ouvrages manuscrits intitulés : *Histoire des médailles du duc de Bordeaux, Henri de France, Henri Dieudonné, Henri V, comte de Chambord;* — et *Premier Supplément à l'Iconographie des médailles et jetons de Bordeaux.*

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

Le prix de 500 francs de ce concours annuel est partagé dans les proportions suivantes :

300 francs à M. Vital Mareille, avocat à Bordeaux, auteur de l'*Éloge de Philippe Ferrère.*

200 francs à M. Paul Péquignot, avocat à Bordeaux, pour son discours intitulé : *Le barreau de Bordeaux au xviiie siècle et, en particulier, après 1750.*

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

ι° Un rappel de MÉDAILLE D'OR à M. l'abbé Bertrand, bliothécaire du grand séminaire, pour ses deux lumes imprimés intitulés : *La vie de messire Henry Béthune, archevêque de Bordeaux.*

2° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. J. Gardère, biblio-écaire de la ville de Condom, pour son *Histoire igieuse de Condom pendant la Révolution*, un volume primé.

3° Un rappel de MÉDAILLE D'ARGENT à M. Raoul ange, lieutenant au 4e tirailleurs algériens, à Sousse égence de Tunis), pour son volume imprimé, inti-é : *Monographie de Tobna.*

4° Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Félix Lacombe, de Teste (Gironde), pour cinq volumes manuscrits itulés : *Le Captalat de Buch.*

5° Une LETTRE DE REMERCIEMENTS à M. Joseph chard, pour son travail imprimé intitulé : *Registres oissiaux relatifs aux baptêmes, mariages, vêtures, iciats et sépultures dans les églises et couvents de la e de Pau (1553-1792).*

2° Numismatique.

Une MENTION HONORABLE à M. l'abbé Daugé, curé Beylongue (Landes), pour son volume imprimé itulé : *Collection de M. le Dr Levrier, à Aire-sur-dour.*

3° Sciences.

ι° Une MÉDAILLE D'OR à M. Henry Chevallier, sous-

directeur du laboratoire d'électricité industrielle à la Faculté des sciences de Bordeaux, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Histoire des progrès de l'éclairage électrique ; état actuel de la question, particulièrement au point de vue économique,* sujet spécialement mis au concours par l'Académie.

2° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Marcel Méril, de Paris, pour un volume imprimé intitulé : *L'infini et le fini, essai de synthèse philosophique.*

3° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. le Dr G. Rouhet, pour son volume imprimé intitulé : *L'Entraînement complet de l'homme.*

4° Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Georges Hyvert, ingénieur-conseil à Carcassonne, pour un volume imprimé intitulé : *De la Contamination par les vieux papiers.*

4° Beaux-Arts.

Une MENTION HONORABLE à M. G. Hamm, de Caudéran, pour son *Album d'art décoratif.*

5° Littérature et Poésie.

1° Une MÉDAILLE D'OR à Mme Sem-Boucherie, de Cavignac (Gironde), pour son recueil manuscrit de poésies intitulé : *En rêvant.*

2° Une MÉDAILLE D'OR à M. Alcide Marot, à Nijon, par Bourmont (Haute-Marne), pour son recueil de vers manuscrit intitulé : *Au gré du vent.*

3° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. J.-P. Brunet, auteur d'un recueil de vers manuscrit intitulé : *Les Arcs-en-ciel.*

4° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Pierre Ardouin,

n recueil de vers imprimé intitulé : *Reflets et es*.

ne MÉDAILLE D'ARGENT à M. Fernand Gasc, de x, pour un volume de vers intitulé : *Le Sachet*

n rappel de MÉDAILLE D'ARGENT, à M. Jean nave, à Rebenacq (Basses-Pyrénées), pour un nanuscrit intitulé : *Glane de sonnets*.

ne MÉDAILLE DE BRONZE à M. Henri Albouy, an (Médoc), pour une pièce manuscrite, en ctes et en prose, intitulée : *L'Engrenage*.

ne MÉDAILLE DE BRONZE à M. Georges Colson, leaux, pour son recueil manuscrit de poésies : *Les Sourires*.

ne MÉDAILLE DE BRONZE à M. Henri Fromont, neins, pour ses deux manuscrits en vers : le premier, *La Fille de Bethuel;* le second, *lugo*.

ne MENTION HONORABLE à M. Paul Rabot, de ıx, pour son volume de vers intitulé : *Paillettes*

ne MENTION HONORABLE à M. Henri Lambercy, leaux, pour un manuscrit en prose intitulé : *Dunes*.

DEUXIÈME PARTIE

Concours ouverts pour l'année 1904 et les années suivantes.

FONDATION FAURÉ

Un des membres les plus regrettés de l'Académie, M. Fauré, voulant donner un dernier témoignage de l'intérêt qu'il avait toujours porté aux travaux de la Compagnie, a, par son testament en date du 30 mars 1868, fait la disposition suivante :

« Je donne et lègue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de » Bordeaux, à laquelle je m'honore d'appartenir, un coupon de 50 fr. de » rente 3 o/o, pour fonder un prix de 300 fr. à décerner tous les six ans au » meilleur Mémoire sur une question posée par l'Académie, intéressant le » bien-être de la population peu aisée de notre ville. L'Académie sera seule » appelée à juger de la valeur de ces Mémoires. »

L'Académie met au concours la rédaction d'un mémoire sur la question suivante :

« Résumé des règles de l'hygiène intéressant la population ouvrière de Bordeaux. »

Le prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1906.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1906 au plus tard.

FONDATION DE LA GRANGE [1]

M. le marquis Lelièvre de La Grange et de Fourille, membre de l'Académie, par testament olographe du

---

([1]) Dans sa séance du 15 mars 1888, l'Académie a pris la délibération suivante :

« Article premier. — Les sujets des concours ouverts pour les prix de la

t 1871, visé par décret du 20 octobre 1880, a la Compagnie :

ıte de *six cents francs* « destinée à fonder un prix annuel, sous le *Prix de Mᵍʳ le marquis de La Grange*, qui sera décerné *alternati-* ı l'auteur du meilleur livre ou mémoire sur la langue gasconne ; phases diverses, ses poésies, sa prose, et à l'auteur du meilleur mémoire sur la numismatique de nos provinces méridionales. »

conséquence, l'Académie décernera les prix :s :

:ours de 1904 : 600 francs pour la numisma-

:ours de 1905 : 600 francs pour la langue ne.

ouvrages destinés à ces concours devront être us au secrétariat de l'Académie : pour la numis-

---

La Grange seront choisis chaque année par l'Académie sur la ɔn du Conseil, dans la première Assemblée générale du mois de

2. — Le Secrétaire général de l'Académie est invité à donner à : des prix la plus large publicité, en faisant appel au bienveillant des directeurs des journaux de la région et des revues scienti- ısacrées à la linguistique, à la numismatique et à l'archéologie.

3. — Le délai accordé aux concurrents pour traiter les sujets par l'Académie est de deux années. Les mémoires devront être à peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 juillet ırd.

4. — Les ouvrages imprimés dont les auteurs désirent prendre :oncours de la fondation La Grange devront pareillement être ,ous peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 juillet ırd.

5. — Si aucun des mémoires ou livres déposés n'est jugé digne du ıe cependant l'un d'eux ait une valeur suffisante pour mériter une ıse, l'Académie pourra, à titre d'encouragement, lui attribuer une u prix total.

6. — Les sommes restées sans emploi seront mises en réserve pour l'année suivante la valeur ou le nombre des prix décernés par ıie au nom de M. le marquis de La Grange.

7. — Les articles 45, 46 et 47 du Règlement général de l'Académie ıent aux prix de la fondation La Grange. »

matique, le 31 juillet 1904, dernier délai ; pour la langue gasconne, le 31 juillet 1905, dernier délai.

L'Académie recommande spécialement les sujets suivants :

Pour la numismatique : *Étude sur les monnaie frappées à Bordeaux pendant la domination anglaise.*

Pour la langue gasconne : *Étude philologique su l'idiome bordelais, en vue de constituer le vocabulai local des termes employés soit dans un corps de métie soit dans une application du commerce ou de l'agricultur*

A défaut de travaux sur la numismatique et la langue gasconne jug dignes des prix en 1904 et 1905, l'Académie est autorisée à décerner c prix à un mémoire d'archéologie locale ou régionale.

FONDATION CARDOZE

M. Cardoze (Salomon-Antoine-Amédée) a, dans sc testament du 2 janvier 1880, inséré une dispositic ainsi conçue :

« En outre des legs qui viennent d'être énoncés, il sera remis à l'Aca » mie de Bordeaux un titre de rente au capital de 10,000 fr., pour la fon » tion de deux prix comme il est dit ci-après :

» 1° Un prix quinquennal de la valeur des intérêts accumulés de » somme de 6,000 fr., pour être décerné à l'auteur d'actes jugés les pl » méritoires, soit d'ordre moral ou matériel, et accomplis dans l'arrond » sement de Bordeaux.

» 2° Avec les intérêts du surplus de la somme léguée, soit 4,000 fr., to » les trois ans, l'Académie fera un choix de bons livres qu'elle offrir » l'instituteur primaire le plus méritant du département. — Partie de » livres lui sera donnée en toute propriété ; l'autre moitié restera à l'écol

L'Académie a été autorisée, par décret de M. Président de la République en date du 12 mars 188 à accepter le legs de M. Cardoze.

Le premier de ces prix, d'une valeur de 1,000 franc sera décerné en 1904. Le deuxième sera décerné, s y a lieu, en 1906.

FONDATION BRIVES-CAZES

M. Brives-Cazes (Joseph-Émile), conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux et membre de l'Académie, a fait, par un testament du 14 janvier 1877 et par un codicille du 31 octobre 1882, la disposition suivante :

« Je lègue à l'Académie le capital d'une rente de 250 fr. sur l'État. Cette » rente est destinée à fonder un prix de 500 fr. qui sera donné tous les deux » ans au meilleur travail présenté à l'Académie, pendant la période biennuelle précédente, sur un sujet relatif à l'histoire de la région du Sud » Ouest (ancienne Aquitaine), et plus particulièrement de Bordeaux. Mes » trois médailles d'or serviront à faire les frais d'un coin spécial gravé pour » cette fondation. »

L'Académie a été autorisée, par décret du 18 mai 1889, à accepter le legs de M. Brives-Cazes.

Ce prix sera décerné en 1905.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1905 au plus tard.

FONDATION ARMAND LALANDE

M. Armand Lalande fils et M. et Mme Lawton, née Lalande, se conformant aux dernières volontés de M. François-Louis-Marie-Armand Lalande, leur père et beau-père, ancien président de la Chambre de commerce de Bordeaux et ancien député de la Gironde, lequel désirait la création d'un prix destiné à l'auteur du meilleur livre écrit pour démontrer aux aveugles et aux incrédules la certitude de l'existence de Dieu, ont, par acte du 13 janvier 1897, retenu par Me Peyrelongue, notaire à Bordeaux, fait donation à l'Académie d'une

somme de 20,000 francs dont les intérêts, *déduction faite des frais*, doivent servir à la fondation d'un prix quinquennal sous le nom de PRIX ARMAND LALANDE, qui serait décerné à *l'ouvrage écrit et publié dans cette période, qui tendrait soit directement, soit indirectement, à la démonstration de l'existence de Dieu par la défense de la doctrine spiritualiste en opposition avec les idées matérialistes et positivistes*. Cette donation, autorisée par décret de M. le Président de la République du 31 juillet 1897, a été acceptée, par acte authentique passé devant Me Peyrelongue, notaire, le 30 novembre 1897.

Ce prix, d'une valeur de 5,000 francs, sera donné, pour la première fois, en 1907.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1907 au plus tard.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

« Le Conseil municipal de Bordeaux a délibéré, le 20 février » 1885, qu'une somme de 500 francs était allouée à l'Acadé» mie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux pour » le rétablissement du prix d'éloquence, lequel prix sera exclu» sivement affecté à l'éloge des illustrations bordelaises dont » le choix est réservé à ladite Académie. »

L'Académie met au concours de 1904 l'*éloge de Rosa Bonheur*.

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au Secrétariat de l'Académie le 31 décembre 1904 au plus tard.

PRIX DE L'ACADÉMIE (1)

1° Histoire.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Notice biographique sur un des hommes remar- » quables qui ont appartenu à cette province. »

2° « Monographie de l'ancienne paroisse Saint-Remi » de Bordeaux, d'après les titres originaux et les mo- » numents. »

3° « Histoire de l'amirauté de Guyenne. »

4° « Étude sur la situation des personnes du Sud- » Ouest et des terres dans une paroisse rurale aux » XVII[e] et XVIII[e] siècles, surtout d'après les minutes des » notaires. »

5° « Étudier, d'après les documents originaux, l'admi- » nistration et le rôle d'un archevêque de Bordeaux au » moyen âge, Pey Berland excepté. »

6° « Dresser un état des documents sur l'histoire de » Bordeaux et de la province, gardés en dehors de la » Gironde, notamment dans les dépôts de Paris, Lon- » dres et Rome. »

7° « Monographie de l'initiative privée bordelaise » en matière charitable de saint Paulin à nos jours. »

2° Archéologie locale.

L'Académie récompensera le meilleur livre ou mémoire d'archéologie locale.

Elle accueillera de préférence :

1° « Des monographies d'un des anciens monu-

(1) Pour les conditions du concours, voir page 236.

» ments de la Guyenne, — églises, monastères :
» châteaux, etc. »

2° « Des monographies, au point de vue archéolo-
» gique, des villes ou communes de l'ancienne pro-
» vince de Guyenne. »

3° Agriculture.

1° Recherche des procédés pratiques et économiques d'accroissement de la valeur alimentaire des fourrages.

2° Étude complète d'un des nouveaux cryptogames parasites de la vigne.

3° Étude sur les maladies du vin.

4° Dresser la carte agronomique de l'un des arrondissements suivants de la Gironde : Bordeaux, Libourne, Blaye, La Réole, ou de l'un des cantons ou de l'une des communes de ces arrondissements (1).

5° Étude sur la maladie dite le *blanc du tabac*.

6° Étude sur l'influence, au point de vue économique et social, de l'automobilisme sur la production et l'élevage du cheval en France.

4° Physiologie.

L'Académie met au concours le sujet suivant :

« Indiquer les conditions physiologiques et tech-

---

(1) L'Académie désire que les natures physique et chimique du sol et même celles du sous-sol, lorsque celui-ci est rapproché de la surface, y soient indiquées clairement, aussi bien, si cela est possible, que leur origine géologique et que le relief du terrain. Cette carte devra être complétée par une série d'analyses physiques et chimiques des principaux types de sols et de sous-sols suffisant à établir, s'il y a lieu, des lois générales qui permettraient de déterminer, sans autre donnée, le genre de culture, la composition de la fumure, etc., qui seraient applicables dans chaque cas particulier.

» niques d'où dépend la gravité des accidents causés
» par les applications de l'électricité industrielle. »

5° Beaux-Arts.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Étude de l'influence de l'École française du
» XVIII° siècle sur la peinture moderne. »

2° « Étudier les origines et les évolutions du paysage
» contemporain en France. »

3° « Étude sur les façades des maisons construites
» dans la ville de Bordeaux à l'époque de Louis XVI. »

4° « Étude sur la transformation du rôle de l'archi-
» tecte, avec les progrès des procédés de construction
» et avec les nécessités nouvelles résultant pour
» l'habitation des changements survenus dans la vie
» sociale. »

5° « Esquisse d'une histoire du romantisme dans
» une province française. »

6° « Étude sur le miniaturiste bordelais *de Abbate*
» d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale
» (XV° siècle). »

L'Académie récompensera, en outre, les meilleurs travaux relatifs à l'histoire des arts (architecture, peinture, sculpture, gravure et musique) dans l'ancienne province de Guyenne.

6° Poésie.

L'Académie décernera des récompenses aux auteurs des pièces de poésie qui lui paraîtront dignes d'une distinction.

CONDITIONS DU CONCOURS

Les pièces destinées à concourir pour les prix proposés par l'Académie devront remplir les conditions suivantes :

1° Être écrites en français ou en latin.

2° Être rendues au Secrétariat de l'Académie, Hôtel de l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53, avant le 31 décembre de chaque année, irrévocablement.

3° Elles devront être affranchies.

4° Les pièces ne devront point être signées de leurs auteurs, ni renfermer aucune indication qui puisse les faire connaître.

5° Elles porteront une épigraphe.

6° Cette épigraphe sera répétée sur un billet cacheté annexé à la pièce à laquelle elle se rapportera. Ce billet contiendra encore l'épigraphe, plus le nom et l'adresse de l'auteur de la pièce, avec la déclaration qu'*elle est inédite, qu'elle n'a jamais concouru, qu'elle n'a été communiquée à aucune Société académique.*

Toute pièce venant d'un auteur qui aurait préalablement fait connaître son nom serait, par ce seul fait, mise hors concours. *Cette mesure est de rigueur.*

Les billets cachetés ne seront ouverts que dans le cas où les pièces auxquelles ils seraient joints auraient obtenu une récompense académique.

Sont exemptés de l'observation des formalités précitées : 1° les travaux des aspirants aux médailles d'encouragement (art. 48 du Règlement) et aux prix dont l'obtention aurait exigé des recherches locales, ou des

procès-verbaux d'expériences qu'ils auraient faites eux-mêmes; 2° les livres envoyés aux concours ouverts pour la *Fondation de La Grange*.

Sont admis à concourir : les étrangers et les régnicoles, même ceux de ces derniers qui appartiennent à l'Académie à titre de membres correspondants.

7° L'Académie s'interdit toute discussion sur les questions politiques ou religieuses : les concurrents sont priés de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

Art. 45. Les mémoires et autres travaux envoyés au concours sont confiés par le Président, en assemblée générale, à des commissions spéciales [1].

Art. 46. Aussitôt que l'Académie a rendu sa décision sur chaque question, et lorsqu'il y a lieu de décerner des prix ou des mentions honorables, le Président procède, en assemblée générale, à l'ouverture des billets cachetés annexés aux ouvrages couronnés.

Les billets des ouvrages qui n'ont obtenu ni prix ni mention honorable sont détachés des Mémoires, scellés par le Président et conservés par l'Archiviste.

Les auteurs des ouvrages couronnés sont immédiatement informés de la décision de l'Académie.

Les décisions de l'Académie, sur tous les sujets de prix, sont rendues publiques.

---

[1] Sur la proposition du Conseil, l'Académie a pris, le 14 janvier 1875, la décision suivante :

« Toutes les fois que le rapporteur d'une commission chargée de » l'examen d'un travail envoyé au concours conclut à une récompense, le » Président consulte l'assemblée générale sur le seul point de savoir *si elle » prend ces conclusions en considération.*

» S'il y a vote affirmatif, le Président renvoie l'examen de ces conclusions » à une Commission spéciale, composée des membres du Conseil et de tous » les rapporteurs des concours ; en cas d'empêchement de l'un d'eux, il » sera remplacé par un membre de la majorité de la Commission.

» Cette Commission spéciale, après que la clôture des concours a été » prononcée en assemblée générale, procède au classement des travaux » proposés pour une récompense, en tenant compte de leur valeur » relative. Elle dresse en conséquence, après avoir consulté le trésorier, » un état des récompenses à proposer à l'assemblée générale.

» Cette assemblée arrête enfin, après avoir entendu le rapport de la » Commission, la liste des travaux récompensés. »

Art. 47. Les manuscrits et toutes les pièces justificatives de quelque nature qu'elles soient, adressés à l'Académie pour le Concours, restent aux archives, tels qu'ils ont été cotés et paraphés par le Président et le Secrétaire général, et ne peuvent, dans aucun cas, être déplacés. Toutefois, l'Académie ne s'arrogeant aucun droit de propriété sur les ouvrages, les auteurs peuvent en faire prendre copie aux archives, après avoir prouvé, néanmoins, que ces travaux leur appartiennent.

Art. 48. Indépendamment des prix dont les sujets sont déterminés dans le Programme annuel, l'Académie accorde des médailles d'encouragement aux auteurs qui lui adressent des ouvrages d'un mérite réel, et aux personnes qui lui font parvenir des documents sur les diverses branches des sciences, des lettres et des arts.

Art. 49. L'Académie peut également décerner un prix à celui des membres correspondants qui aura le mieux mérité de l'Académie, par l'utilité de ses communications et l'importance des travaux qu'il lui aura soumis.

Bordeaux, le 28 décembre 1903.

Le Président,

Georges CLAVEL.

Le Secrétaire général,

Louis de BORDES de FORTAGE.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

idémi3 na'ionale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

RÉDIGÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

ANNÉE 1902

SÉANCE DU 9 JANVIER 1902.

?résidence de M. Aurélien de SEZE, Président.
M. le Dr A. DEMONS, Président sortant.

---

procès-verbaux des séances des 12 et 23 décembre lus et adoptés.

Aurélien de Sèze fait connaître que la Commission ;ée par l'Académie de faire une démarche auprès Millardet a été reçue de la façon la plus courtoise, ·st heureux d'annoncer que notre éminent collègue ısenti à retirer sa démission, et qu'il continuera ndre part aux travaux de la Compagnie.

Secrétaire général dépouille la correspondance, ·rès avoir présenté les excuses de M. A. Loquin, nne la nomenclature ci-après des ouvrages par- ; au Secrétariat général avant le 31 décembre er, et qui ont été envoyés pour participer aux ›urs ouverts par l'Académie pour l'année 1901 :

èmes ironiques, *Contes et nouvelles*.

Éléonore de Guyenne (la reine Aliénor), poème dramatique en cinq tableaux en vers, par M. Judde de La Rivière.

Monographie de la commune de Mios, par M. Achille Delest, instituteur à Mios.

Anne de Montmorency, drame en quatre actes et sept tableaux, par M. Ducoing, à Omet.

Lettre de M. Neymon, sollicitant une médaille d'encouragement pour M. Camin (Gabriel), instituteur à Saint-Augustin, directeur du journal *l'Éclair sténographique*. Renvoi à une Commission spéciale, composée de MM. Manès, Bouvy et de Loynes.

Étude sur la météorologie du bassin occidental de la Méditerranée, par M. Marcel Charrol.

Les Propylées, volume imprimé de poésies, par M. Émile Langlade.

Récits et Legendes, en prose.

Labor improbus omnia vincit.

Le Président Émérigon et ses amis, 1795-1847, par M. Émile de Perceval.

Le grand maître d'Aviz, d'après le « Prince Constant » de Caldéron, drame en trois parties, par M. H.-A. Guadet.

Le Parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la seconde Restauration.

Pax atque Libertas.

Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux (1705-1898), par M. Évrard de Fayolle.

Tous ces ouvrages sont renvoyés aux Commissions compétentes.

Circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative au 40e Congrès des Sociétés

avantes, qui doit s'ouvrir à la Sorbonne le 1er avril prochain.

M. Thévenot fait hommage à l'Académie d'un volume intitulé : *Journal des Campagnes de Jacques Danton sur le Rhin, de 1794 à 1800.* Remerciements.

M. le vicomte Pierre de Pelleport fait hommage à l'Académie de cinq brochures portant les titres suivants : *A propos de la loi sur les Associations* et *Études sur la mutualité.* Remerciements.

M. R. Dezeimeris dépose un pli cacheté contenant des renseignements relatifs à l'histoire littéraire de ce pays, au sujet desquels il désire prendre date.

On passe à l'ordre du jour et à l'installation du Bureau de 1902.

M. le Dr A. Demons, président sortant, prononce le discours suivant :

Mes chers Confrères,

J'avais accepté avec crainte les fonctions dont il vous a plu de me charger l'année dernière; je les ai remplies avec plaisir, et je ne les quitte pas sans regret. Ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'aviez fait s'est accrue par le bonheur qu'il m'a procuré.

La présidence de l'Académie n'est pas, en effet, M. Vivie sait pourquoi, la lourde tâche dont j'avais peur. J'y ai trouvé un charme ignoré dont je ne soupçonnais ni l'étendue ni toute la saveur. J'ai senti que je faisais avec chacun de vous, avec vous tous, plus amplement connaissance, que j'entrais plus profondément dans votre intimité, que le lien qui m'attachait à vous devenait plus solide et plus tendu. J'ai mieux goûté, si je puis ainsi dire, la tendresse de votre amitié.

Le malheur lui-même nous a rapprochés plus intimement les uns des autres. Quand une famille est bouleversée par la disparition de l'un de ses membres les plus chers, l'affection réciproque de ceux qui demeurent semble s'enrichir de toute celle qu'ils viennent de perdre. Et ils éprouvent comme une amère joie à parler souvent ensemble de celui qui est parti.

Ce serait donc méconnaître vos sentiments et faire violence aux miens que d'hésiter à évoquer encore aujourd'hui le souvenir de M. Froment. Il venait de présider l'Académie avec cette distinction rare, cette amabilité supérieure, cette éloquence à la fois familière et haute qui faisaient de lui, non pas seulement, comme on l'a dit, l'incarnation même de l'Académie, mais encore la représentation vivante et inoubliable de l'Académie. Il m'invita d'un geste encourageant et d'une voix pleine de bienveillance à prendre sa place. Effrayé jusque-là, je me sentis réconforté. C'est le propre des hommes d'élite comme lui de faire monter ainsi jusqu'à eux, par une invincible attraction, pour un moment et quand ils le veulent, et de grandir à leur contact les hommes les plus éloignés d'eux par le mérite.

J'aurais pu croire, j'ai cru un moment que mon cœur avait été frappé d'un deuil plus cruel que celui dont tous vos cœurs ont été blessés par la mort qui nous l'a si brusquement ravi. Pardonnez mon orgueilleuse erreur. Nous l'aimions tous d'une égale affection : la même douleur nous a réunis près de sa tombe et mêle encore aujourd'hui nos larmes.

Par une conséquence heureuse de cette hérédité singulière qui donne souvent au petit-fils la ressemblance de l'aïeul et non pas celle du père, l'Académie aura à sa tête, durant l'année présente, celui de ses membres qui pouvait le mieux lui rappeler le président qu'elle a perdu. Elle retrouvera en lui la même délicatesse de manières, la même élégance du langage, la même affabilité courtoise, la même autorité persuasive et forte.

Venez donc, mon cher Président, vous asseoir au milieu de nous, diriger nos paisibles débats, exciter notre zèle. Venez nous faire entendre plus souvent ces harmonieuses

périodes que le Palais a si longtemps gardées pour lui et qu'il nous tarde de lui disputer.

Peut-être, en vos heures de loisir, vous rêverez des temps meilleurs pour l'habitation de l'Académie. Vous la verrez logée dans un petit hôtel bien à elle, n'ayant rien d'emprunté ni de banal, avec un portique charmant, une entrée spacieuse, des salles claires aussi tièdes l'hiver que fraîches l'été, un salon hospitalier, une bibliothèque bien garnie et plaisante à l'œil. Vous regarderez, en passant, les portraits de nos aînés, aussi bien des morts glorieux que de tous ces hommes modestes ou inconnus de la foule, qui portent ici leurs labeurs et leurs travaux et nous laissent une portion de leur âme, sans une image qui nous rappelle leurs traits. Ce beau jour viendra peut-être.

En attendant, vous penserez qu'on travaille avec autant d'entrain, sinon avec autant de plaisir, dans un appartement meublé que dans un palais somptueux. En tout cas, on ne s'y aime pas moins. Le Président prend la meilleure part de l'affection de tous, quand il mérite, comme vous, de l'obtenir et de la garder.

M. Aurélien de Sèze, ayant pris possession du fauteuil de la présidence, répond en ces termes à M. le Dr Demons :

MESSIEURS,

Je suis parmi vous un des derniers venus, et il n'y a de ma part aucune affectation de modestie à reconnaître que j'ai été jusqu'à présent pour l'Académie un membre à peu près inutile.

Qu'est-ce donc qui m'a valu vos suffrages, et comment expliquer une désignation qui devait m'appeler sitôt à l'honneur de vous présider?

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 1900 répond à cette question : — « M. le marquis de Castelnau d'Essenault, » élu vice-président, remercie l'Académie de l'honneur qu'elle » vient de lui faire, mais qu'il est obligé de décliner par suite » de son âge, de l'état de sa santé et de son éloignement de

» Bordeaux. M. Aurélien de Sèze est élu en remplacement de » M. de Castelnau d'Essenault. »

Ainsi c'était bien le plus méritant, le plus digne et le plus respecté que vous aviez choisi : le plus méritant par son ancienneté comme par le nombre et l'intérêt de ses travaux, le plus digne par sa science et ses hautes vertus, le plus respecté en raison de la noblesse de ses sentiments si heureusement en harmonie avec celle de sa race.

La juste opinion que vous avez de lui, jointe à la considération qui l'entoure, devait élever le marquis de Castelnau d'Essenault à la présidence de notre Compagnie, et je trouverais ma tâche bien facile si j'avais à vous féliciter de l'avoir élu, tant je suis persuadé qu'il eût été de ces présidents dont s'honore l'Académie.

Pour moi, que son refus met momentanément à votre tête, je devrais éprouver plus d'appréhensions que de gratitude puisque j'ai déjà pu juger des difficultés de ma fonction : laissez-moi, Messieurs, les oublier aujourd'hui pour me souvenir seulement de la sympathie et de la confiance que vous m'avez montrées, vous en remercier sans réserve et m'engager à les reconnaître au moins par mon exactitude et par mon dévouement.

Il faut dire aussi que rien n'est fait pour réconforter, en pareil cas, comme la parfaite aisance, le ton libre et léger, l'air rassuré — un peu fanfaron même — avec lesquels le Président qui sort parle de ses frayeurs passées et va presque jusqu'aux regrets au moment de céder le fauteuil à son successeur.

Vous avez su, Monsieur, trouver de si aimables raisons pour justifier ces regrets que nos cœurs sont intéressés à ne pas les mettre en doute. Bien au contraire, l'Académie veut que vous sachiez qu'ils sont réciproques et qu'elle n'oubliera pas de longtemps la haute distinction, le talent, l'esprit et la charmante bonne grâce dont vous avez fait preuve dans l'exercice de votre trop courte magistrature.

A ces brillantes qualités, qui, après avoir déterminé notre choix, en ont été la récompense, vous joignez la constance dans vos affections et ce culte du souvenir qui perpétue la mémoire des amis disparus.

Il y a un an qu'à pareille date Froment, dont vous nous parliez tout à l'heure, inaugurait le siècle dont il devait à peine voir se lever l'aurore. Il le saluait sans l'ombre de la mélancolie ou d'un pressentiment, bien loin de soupçonner que l'adieu qu'il adressait à une époque, la cruelle ironie de la mort allait l'appliquer au Temps.

Vous avez raison de penser que ce souvenir assombrit pour tous la solennité de ce jour. Il est peut-être encore plus poignant pour moi qui suis entré à l'Académie sous le patronage de Froment et à la faveur d'un rapport dans lequel il semble avoir égrené, comme des perles, toutes les finesses de son esprit et toutes les délicatesses de son cœur.

Vous seriez le premier à m'en vouloir, Monsieur, si je vous disais que vous nous avez fait oublier votre prédécesseur; constater que vous étiez digne de lui succéder, est faire de vous un plus bel éloge.

Et maintenant, Messieurs, à l'œuvre!

Il est de tradition qu'à cette époque de l'année chacun de vos présidents vous encourage de ses préceptes et se répande en d'excellents conseils — toujours plus faciles à donner que des exemples.

Il suffirait cependant, pour vous convier au travail, d'ouvrir le règlement et de vous rappeler que chaque membre résidant « contracte l'obligation de fournir à l'Académie, au moins une » fois par an, un travail inédit qui sera lu en Assemblée » générale. »

Combien la simple observation de cette règle ajouterait à l'intérêt de nos séances et qu'il serait facile à la plupart d'entre vous, Messieurs, de nous réserver cette lecture annuelle. Savants, historiens, jurisconsultes, poètes, littérateurs, artistes qui m'écoutez, faites de nous, une fois par an, les confidents et les témoins de votre tâche journalière. Choisissez, parmi les productions incessantes que les nécessités professionnelles exigent de votre intelligence toujours en travail, une observation, une critique, un mémoire, une étude, où, plus que d'ordinaire, vous aurez laissé votre âme s'envoler vers les régions attirantes et sereines de la théorie, de l'abstraction ou des lettres et portez-nous le fruit de votre labeur accoutumé. Que ni l'aridité du sujet, ni la spécialité et le caractère tech-

nique de l'œuvre ne vous préoccupent et ne vous arrêtent, car si aucun de vos collègues n'a la prétention de tout savoir, tous sont au contraire désireux de s'instruire et par conséquent de tout entendre.

Souvenez-vous qu'il en est du monde de la pensée comme de la société humaine, où, grâce aux heureux effets de l'altruisme, la vertu des uns fait le bonheur des autres, et si vous voulez être heureux en tant que collectivité, que chacun de vous soit généreux et bienfaisant et ouvre largement le trésor de ses richesses intellectuelles. Ayez — ce sera mon dernier mot — cette science dont le grand chancelier d'Aguesseau disait qu'elle n'amasse que pour répandre et qu'elle n'acquiert que pour donner; et soyez sûrs que la réalisation de ce programme ferait de l'année 1902 l'une des plus fécondes dont vos actes aient conservé le souvenir.

Je déclare le Bureau de l'Académie installé pour l'année 1902.

Ces discours sont accueillis par des applaudissements.

M. le Président annonce à l'Académie que l'un de nos plus distingués et affectionnés collègues, M. l'abbé Allain, curé de Saint-Ferdinand, est mort ce matin, et il propose en signe de deuil de lever la séance. Cette proposition est votée à l'unanimité.

La séance est levée à cinq heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Revue économique de Bordeaux, 1902.
Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, 1900.
Travaux de la Société d'Agriculture de l'Eure, 1901.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1901.
Société d'Agriculture de Caen, 1901.
Krifter utgifna af Kongl humanistika nekhskaps samfundit i Upsala. Band IV.
Bulletin de la Société Archéologique de Béziers, 1901.
Bulletin de la Société d'études de Draguignan, 1900.

Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 1901.

Journal des Savants, décembre 1901.

Le Mois scientifique, janvier 1902.

Anomalies magnétiques dans la région des mines de Krevoï-Rog, 1901.

Bulletin of the Lloyd library of botany, pharmacy, and materia medica, nº 2, 1901.

Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1900.

Geological Survey of Canada, 1900.

Wisconsin geological and natural History-Survey, 1901.

Memorias y revista de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, 1901.

Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, vol. XXXVII, nºs 1, 2, 3, 4, 5, 1901.

Proceedings of the American Philosophical Society, 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, A. Demons, Aurélien Vivie, Garat, Léon Drouyn, R. Dezeimeris, J. Manès, E. Bouvy, A. Ferrand, de Tréverret, Gustave Labat, F. Clavel, F. Samazeuilh, de Bordes de Fortage, Brutails, Dr L. Micé, Ducaunnès-Duval, P. de Loynes, A.-R. Céleste, Bergonié, Gaston Leroux, Jullian, A. Sourget.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier est lu et adopté.

M. le Secrétaire général, atteint d'une légère indisposition, s'est excusé et M. Gustave Labat le remplace au bureau et dépouille la correspondance :

MM. Manès et le Dr Garat s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. le Dr de Nabias, doyen de la Faculté de médecine,

pose sa candidature au fauteuil vacant de M. Th. Froment. Sa lettre est renvoyée au Conseil conformément à l'article 54 du règlement de l'Académie.

M. l'abbé L. Bertrand envoie pour les concours de 1902 deux volumes imprimés intitulés : *La vie de Messire Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux (1604-1680).* Renvoyé à la Commission d'histoire.

M. le Dr Demons, présente au nom de M. le Dr Rouhet un volume intitulé : *L'entraînement complet de l'homme.* Renvoyé aux Commissions des sciences et de médecine réunies.

Conformément aux traditions, M. le Président donne lecture du discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. l'abbé Allain, curé de Saint-Ferdinand et membre résidant de l'Académie; ce discours, écouté dans un religieux silence, résume admirablement les sentiments de la Compagnie pour le confrère éminent que la mort vient de lui enlever, et il obtient une approbation générale.

MESSIEURS,

L'Académie, douloureusement atteinte par la mort du prêtre vénérable qui fut, jusqu'à ces derniers jours, un de ses membres les plus actifs et les plus distingués, prend sa part du deuil de la paroisse de Saint-Ferdinand, et je puis ajouter de l'Église et de la ville de Bordeaux.

Gardien de la foi et des mœurs, pasteur des âmes, père et protecteur des pauvres, le chef d'une grande communauté religieuse est, en effet, du nombre de ces autorités dont le choix importe à la cité tout entière et dont la perte est ressentie bien au delà des limites étroites de leur juridiction territoriale. Et s'il en est ainsi du curé de paroisse par le seul effet de son caractère sacré et de la hauteur de sa mis-

sion, à plus forte raison doit-il en être de même lorsque sa personne commande l'admiration, impose le respect et inspire la sympathie, et lorsque ses vertus sacerdotales, l'érudition la plus vaste, un talent d'écrivain incontesté, les séducductions de son esprit et l'attrait de son caractère font de lui un des citoyens les plus éminents et un des hommes les plus aimés d'une ville.

Tel est bien le fait du curé de Saint-Ferdinand. Tel nous l'ont fait connaître et nous le montreront encore ceux qui ont mission de mettre en relief les beautés de son âme de prêtre, de retracer sa noble et utile existence de pasteur et de rappeler les bienfaits qu'il ne cessa de répandre autour de lui.

A mon tour, je salue sa tombe, au nom d'une Compagnie qu'il a honorée en consentant à lui appartenir et où son court passage laissera des souvenirs ineffaçables.

C'est le 4 mars 1897 que M. l'abbé Allain fut élu membre résidant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Absorbé par les préoccupations de son ministère qui — selon la forte expression qu'il employait lui-même sans en saisir peut-être toute la tragique réalité — *dévoraient sa vie*, il prétendait avoir « quitté le service actif de la science » et n'appartenait plus à l'érudition et aux lettres que par le bagage considérable de ses œuvres passées, son immense savoir, sa passion persistante pour les recherches historiques, son goût des choses de l'esprit et les regrets qu'il ne pouvait s'empêcher de donner à sa vie d'écrivain et à la chère solitude de son cabinet de travail.

Mais ç'avait été un rude travailleur que ce jeune vicaire qui, sans négliger aucun des devoirs que lui imposaient ses fonctions dans des paroisses comme Sainte-Marie de La Bastide et Saint-Louis, s'adonnait aux études les plus ardues, et ne pouvant trouver de loisirs à leur consacrer prolongeait ses veilles, au risque et sans souci de compromettre une santé précieuse pour les siens et déjà si utile pour le bien des âmes. Élève d'un des plus doctes membres du corps savant de Saint-Sulpice, il avait pris au contact du maître, avec sa méthode et sa puissance de travail, son amour des patientes investigations et surtout son ardent désir de con-

sacrer toutes ses facultés et toutes les conquêtes de sa science à la défense de la vérité et à la glorification de l'Église.

La date de la première publication de l'abbé Allain (1881) et les circonstances historiques qui l'entourent classent parmi les œuvres de polémique le livre de l'*Instruction primaire en France avant la Révolution.*

Le pays se passionnait à cette époque pour toutes les questions relatives à l'instruction, et ce terrain qui, au premier abord, semblait par sa destination même voué à la neutralité et au culte des arts de la paix, était journellement transformé par les partis en un champ clos où se livraient de rudes combats. Dans l'excès d'ardeur de ces luttes la vérité historique souffrait, soit qu'elle fût inconsciemment altérée, soit qu'on la défigurât sans scrupules; et des historiens allaient jusqu'à refuser à l'Église et à la monarchie la part qui leur revient dans l'organisation de l'enseignement public en France, prétendant rapporter au début de la Révolution le premier souci de l'instruction du peuple.

C'est alors que parut cet ouvrage dont vous avez reconnu le mérite en le couronnant, et dont un juge impartial et d'une haute compétence a dit qu'il fut une révélation historique.

Rendre à l'ancienne monarchie française cette justice qu'elle avait posé le principe de l'instruction gratuite et obligatoire, et que, dès le règne de Louis XV, les écoles se multipliaient à ce point qu'on en trouvait jusque dans les plus modestes bourgades, constater la sollicitude et le dévouement mis au service de la cause de l'instruction du peuple par un monarque comme Louis XIV, un grand seigneur comme le duc de Bourbon, un saint ecclésiastique comme Jean-Baptiste de la Salle, tel était le but que se proposait l'abbé Allain. Il le poursuivit en historien consciencieux, ne s'écartant jamais des méthodes modernes de documentation et de contrôle, n'avançant que des faits et des opinions dont il pût fournir de fortes et éclatantes preuves; conquérant du même coup l'estime et l'admiration de ses adversaires qui, je le dis à leur honneur, se montrèrent aussi avides que ses amis de lire ses ouvrages.

La voie était désormais ouverte pour l'abbé Allain. La

direction qu'il imprimait instinctivement à ses recherches, le désir de mieux connaître et d'utiliser les documents qu'il n'avait fait qu'explorer dans les investigations nécessitées par son premier livre, enfin un goût et un attrait naturels pour tout ce qui touchait à l'enseignement public, l'amenèrent à écrire une série d'ouvrages historiques dont l'un, la *Question de l'Enseignement en 1789 d'après les cahiers,* fut couronné par l'Académie française, et un autre, l'*Étude sur les paroisses et couvents de Bordeaux,* obtint une médaille d'or à l'un de nos concours.

En outre de ces trois livres, on lui doit encore : l'*Œuvre scolaire de la Révolution*, *Contribution à l'histoire de l'instruction publique dans la Gironde avant la Révolution,* deux longs mémoires parus dans la *Revue des questions historiques* (l'*Enquête scolaire de 1791-1792* et l'*Enquête scolaire de l'an IX*), plusieurs notices intéressantes au point de vue de l'histoire du diocèse de Bordeaux et tirées des Archives de l'archevêché, enfin un article sur une vie de saint Émilion publiée dans les Bollandistes.

Tous ces travaux attestent une érudition profonde, une impartialité et une probité auxquelles il est impossible de ne pas rendre hommage et un talent d'écrivain dont la souplesse se prête merveilleusement à la diversité des sujets. Doué d'une nature énergique et d'un tempérament généreux, l'auteur a dû souvent sentir bouillonner en lui toutes les fougues de la jeunesse et toutes les ardeurs de la passion : ce pouvait être un écueil pour l'écrivain. Aussi faut-il lui savoir gré de les avoir toujours contenues et de ne s'être jamais départi de cette double règle : que le prêtre doit écrire sans violence, comme l'historien doit juger sans parti pris.

Messieurs, l'abbé Allain n'a trouvé à l'Académie que de sincères et solides affections, et sa perte sera, certes, ressentie par chacun de nous. J'ai conscience cependant que notre douleur doit se faire discrète et s'effacer devant les manifestations plus poignantes de la douleur du peuple.

Ici repose celui qui a répandu à profusion sa pensée et abrégé ses jours pour la cause de l'enseignement. N'est-il pas émouvant de voir autour de sa dépouille des légions

d'enfants dont l'instruction fut l'œuvre par excellence de son ministère, la dernière préoccupation et la suprême joie de sa vie?

Ici repose celui qui, parlant de son prédécesseur à l'Académie, a résumé en ces quelques traits éloquents les vertus du prêtre : « l'inébranlable fidélité au devoir, la piété éclairée » et suave, le dévouement à toutes les misères, le zèle pour » les grandes causes, l'amour de Dieu et l'amour des hom» mes. » Il est bon que les malheureux et les déshérités de ce monde se pressent reconnaissants autour de son cercueil. témoins vivants de l'accord entre ses paroles et ses actes. Il est consolant que cette paroisse confonde ses larmes et l'expression de ses regrets autour de la tombe de son curé.

Les titres que j'énumérais tout à l'heure feront vivre l'abbé Allain dans l'esprit et dans la mémoire des hommes. Ceux dont je parle maintenant gravent son nom pour jamais dans le cœur de l'humanité.

On passe à l'ordre du jour.

M. Loquin, un peu souffrant, réclame l'indulgence de ses collègues et lit une partie du travail dont il a antérieurement commencé la lecture : *Où vont les morts?*

M. le Président le remercie et de sa lecture et de la bonne volonté qu'il a mise à surmonter sa fatigue.

M. Camille Jullian fait ensuite une communication sur le nom de *Palais* dont on a qualifié, à tort d'après lui, certaines constructions gallo-romaines à Paris, à Bordeaux et ailleurs; il cite notamment le *Palais* des Thermes, le *Palais* Gallien, etc., etc.

M. le Président remercie M. Jullian de son intéressante communication.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the Royal Society, nos 453 et 454, 1901 et 1902.

Proceedings of the Academy of National Sciences of Philadelphia, 1901.

Annuario publicado pelo Observatorio do Rio de Janeiro, 1901.

Proceedings of the Portland Society of Natural history, 1901.

Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis, 1900 et 1901.

Archives du musée Teyler.

Bulletin of the Geological Institution of the University of Upsala, 1901.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1900.

Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg, 1900.

Annales de la Société Malacologique de Belgique, 1900.

Atti della reale Accademia di Scienzi morali e politiche, 1901.

Upsala Universitets Aroskrift, 1900.

Mémoires de la Société des Naturalistes de la Nouvelle-Russie (Odessa), 1899-1900.

Annals of the Astrophysical Observatory of the Smithsonian Institution, 1900.

Transaction of the American Philosophical Society, 1901.

Il Pensamiento latino Revista internacional latino Americano-Europea, 1901.

Thirtieth Annual Report of the board of trustees of the Ohio Sta University, 1900.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Gayon, F. Samazeuilh, Léon Drouyn, Bouvy, Gustave Labat, A. Loquin, de Mégret, F. Clavel, F. Vasillière, de Bordes de Fortage, Demons, A.-R. Céleste, A. Pitres, Camille Jullian, marquis de Castelnau d'Essenault, P. de Loynes, Ducaunnès-Duval, de Tréverret, Dr Micé, A. Sourget.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1902.

Présidence de M. CLAVEL, Vice-Président.

M. Clavel donne lecture d'une lettre de M. Aurélien de Sèze s'excusant de ne pouvoir assister à la séance

de ce jour, et il prend place au fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance:

M. Anatole Loquin annonce que l'état de sa santé ne lui permet pas de continuer aujourd'hui la lecture de son travail: *Où vont les morts?*

La Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, à Blois, demande à échanger ses publications avec les nôtres. Cette demande est accueillie.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris donne avis que les élèves de M. Albert Gaudry, l'un de nos membres correspondants, et les amis du Laboratoire de paléontologie du Muséum offriront à la fin de ce mois une médaille à leur maître; le Muséum espère que l'Académie pourra se faire représenter à cette cérémonie: quand la date en sera connue, le Secrétaire général est chargé de répondre à cette communication.

M. le Président fait connaître que le Conseil a délibéré favorablement sur la candidature de M. de Nabias, en remplacement de M. Th. Froment. En conséquence, après avoir pris l'avis de l'Académie, il désigne une Commission composée de MM. Demons, Micé et Bergonié, pour faire un rapport sur les titres du candidat.

M. Gayon, trésorier, présente son rapport sur la situation des finances de l'Académie, et soumet un projet de budget pour l'année 1902.

Ces deux documents sont ainsi conçus :

I. — Situation financière de l'Académie au 31 déc. 1901.

L'Académie possède cinq titres de rente 3 o/o représentant les sommes léguées par divers bienfaiteurs pour des fondations de prix, savoir :

Pour le legs Cardoze	titre n°	133,131.	Rente annuelle	F.	362
— Brives-Cazes	—	137,442.	—	..	250
— de La Grange	—	142,846.	—	..	600
— Fauré	—	147,479.	—	..	50
— Arm. Lalande	—	430,921.	—	..	505
Pour l'ensemble des rentes annuelles.				.F.	1,767

Sur ces diverses fondations, après avoir payé les prix décernés pour le concours de 1899, il reste disponible :

Sur les legs Cardoze . . . . F.	2,304 35
— Brives-Cazes	1,063 39
— de La Grange	2,100 »
— Fauré	100 »
— Armand Lalande	2,030 10
TOTAL	7,597 86

II. — Projet de budget pour l'année 1902.

A. PROJET DE RECETTES.

Subvention du Conseil général . . . . F.	1,500
Subvention de la Ville de Bordeaux	2,500
Cotisation des Membres pour 1901-1902	700
TOTAL . . . . F.	4,700

B. PROJET DE DÉPENSES.

Traitement de M. Poiraudeau . . . . F.	600
Gages du concierge de l'Athénée	200
Chauffage	100
Voitures	40
Frais de bureaux	60
Frais de convocations	30
Frais de distribution des *Actes*	50
Entretien du mobilier	100
Souscription à la Société des Amis des Sciences	10
Frais de séance annuelle	300
Médailles pour le concours de 1900	550
Publication des *Actes* pour 1900	2,600
Réserve pour imprévu	60
TOTAL . . . . F.	4,700

Le rapport et le projet de budget pour 1902 sont adoptés.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

United States Geological Survey. Triangulation, metallic, non metallic, 1899-1900.
Annual Report of the Smithsonian Institution, 1900.
Smithsonian Miscellaneous Collections, 1835-1887-1899.
Journal des Savants, 1902.
Annales du Musée Guimet, 1901.
Annales de l'Histoire des religions, 1901.
Académie de Cracovie, 1901.
Revue Philomathique de Bordeaux, février 1902.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1901.
Mémoires de l'Académie de la Savoie, 1902.
Annales de l'Académie de La Rochelle, 1900.
Annales del Museo nacional de Montevideo, 1901.
Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1901.
Anales de la Universidad, 1901.
Bulletin de la Société de Borda, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1901.
Société d'Agriculture de la Basse-Alsace, 1901-1902.
Société d'Encouragement au bien, 1901.

Étaient présents :

MM. Clavel, Aurélien Vivie, Gayon, Manès, Gustave Labat, marquis de Castelnau d'Essenault, de Bordes de Fortage, de Tréverret, Dr L. Micé, Bouvy, Camille Jullian, A.-R. Céleste, F. Samazeuilh, Léon Drouyn, P. de Loynes, Ducaunnès-Duval.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 13 février est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Loquin et Dezeimeris s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Paul Rabat soumet au concours de l'Académie un volume imprimé intitulé : *Paillettes de cœur*. Renvoi à la Commission de littérature et de poésie.

On passe à l'ordre du jour :

M. Aurélien de Sèze donne lecture de quelques nouvelles pages de son voyage en Italie; nous parcourons avec lui de riches galeries, à Florence notamment, et il nous donne des appréciations d'une note tout à fait personnelle sur des peintures célèbres d'Andréa del Sarte, de Michel-Ange et de quelques autres; il nous fait ensuite traverser un des plus beaux paysages de l'univers, de Sorrente à Castellamare, et nous conduit jusqu'à Naples, d'où l'on domine une mer bleue, souvent chantée par les poètes. Cctte lecture est accueillie par des applaudissements.

M. Brutails, au nom d'une Commission composée avec lui de MM. Camille Jullian et Bouvy, présente sur la demande de M. Calore, de Pesco-Sansonesco (Italie), un rapport concluant à ce que les travaux envoyés par lui soient classés aux archives et que des remerciements lui soient adressés. Adopté.

M. le Président annonce que notre collègue M. Baillet vient d'être nommé officier du Mérite agricole. Il lui adresse des félicitations au nom de la Compagnie.

M. Bouvy fait ensuite une communication, qui est accueillie avec un vif intérêt et très applaudie, sur une version italienne de la fable *Le meunier, son fils et l'âne*.

M. le Président remercie M. Bouvy de sa communication, qui sera insérée dans les *Actes* de l'Académie.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de la Sooiété des Sciences de Loir-et-Cher, 1901.
Studi Sassaresi, 1901.
Le Mois médico-chirurgical, février 1902.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, janvier et février 1902.
Journal des Savants, février 1902.
College of Science Imperial University of Tokio, Japan, 1901.
Publications of the University of Pensylvania; Philadelphia, 1901.
Mémoires de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux, 1901.
Geological Survey of Canada, 1901.
Revue Philomathique de Bordeaux, mars 1902.
Annales du Conservatoire des Arts et Métiers, 1901.
Société d'Agriculture de la Loire, 1901.
Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg, 1901.
Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1901.
Bulletin du Comité géologique de Saint-Pétersbourg, 1901.
Travaux de l'Académie Delphinale, 1900 et 1901.
Mycological Notes, 1900.
Board of trusties, 1900 et 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Clavel, Aurélien Vivie, Garat, Léon Drouyn, Bouvy, Brutails, Dr Micé, J. Manès, Camille Jullian, Gustave Labat, marquis de Castelnau d'Essenault, A. Sourget, Baillet, de Bordes de Fortage, A.-R. Céleste, Bergonié, P. de Loynes.

SÉANCE DU 13 MARS 1902.

Présidence de M. le Dr GARAT, doyen d'âge.

Le procès-verbal de la séance du 27 février est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Micé et de Castelnau d'Essenault s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Académie de Stanislas, à Nancy, communique le programme de ses prix pour les années 1903 et 1904.

M. Ch. Bénard envoie pour nos concours un *Album des coupes longitudinales et transversales des coquilles de mollusques gastéropodes et céphalopodes,* etc. Renvoyé à la Commission d'histoire naturelle.

M. le Dr Chervin, de Paris, fait hommage à l'Académie d'une brochure imprimée intitulée : *La Société d'Anthropologie en 1901*. Remerciements.

M. le Dr Cayla envoie pour nos concours deux volumes imprimés intitulés : le premier, *Alimentation et Hygiène des enfants,* et le second, *Repas des adultes et des vieillards*. Renvoyé à la Commission de médecine.

On passe à l'ordre du jour :

Après une discussion à laquelle prennent part le Trésorier et divers membres de la Compagnie, la question relative au placement des fonds disponibles est renvoyée à un mois.

Par suite de l'absence de MM. Micé et Bergonié, le

rapport sur la candidature de M. le Dr de Nabias et la lecture sur *le Vêtement* sont renvoyés à la prochaine séance.

Conformément à la décision prise par l'Académie, la lettre ci-après a été adressée à M. le Directeur du Muséum, à Paris, à l'occasion de la remise qui devait être faite à M. Albert Gaudry, membre correspondant, d'une médaille, œuvre du graveur Vernon.

7 mars 1902.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU MUSÉUM,

L'Académie eût été heureuse de se faire représenter à la réunion où l'éminent chef de l'Université, M. Leygues, remettra à M. le professeur Albert Gaudry, notre confrère, la médaille résultat d'une souscription faite par ses amis et par ses disciples.

Nous nous associons de tout cœur à cette manifestation, qui honore autant le professeur que ceux qui l'ont organisée, et nous vous prions de vouloir bien être dans cette circonstance l'interprète de nos sentiments.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire général de l'Académie,

AURÉLIEN VIVIE.

M. Brutails lit une note sur deux croix de plomb trouvées dans des tombes du Sud-Ouest, et qui datent : l'une du règne de Philippe Ier, l'autre de 1318. M. le Président remercie M. Brutails de son intéressante communication.

M. Aurélien Vivie donne lecture d'une poésie intitulée : *Le Bonhomme Vendredi, fantaisie rimée*. Cette lecture est très applaudie et M. le président Garat, avec sa bonne grâce accoutumée, félicite le Secrétaire

général de sa poésie originale et du succès qui l'a accueillie.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bibliothèque géologique de la Russie, 1901.
Mémoires du Comité géologique de Saint-Pétersbourg, 1901.
La Recomposizione delle porte di san Clemente a Casauria, 1894.
L'Abbazia di san Clemente a Casauria, 1891.
Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse, 1901.
Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Rouen, 1901.
Commission géologique du Canada, 1897.
Memoirs of the National Academy of Sciences, 1898.
Publications de la Société havraise d'Études diverses, 1900 et 1901.
Revue Philomathique de Bordeaux, janvier 1902.
Le Mois scientifique, mars 1902.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, 1901.
Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1900 et 1901.
Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles, 1900 et 1901.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1902.
La Mutualité scolaire, par M. le vicomte de Pelleport-Burète, 1901.
Mémoires de l'Académie de Caen, 1901.
Reports to the Malaria committie of the Royal Society, 1902.
Société nationale d'Agriculture de France, 1901 et 1902.
Proceedings of the Royal Society, march 1902.
Comités catholiques, par M. le vicomte de Pelleport-Burète, 1901.
The Scientific Transactions of the Royal Dublin Society.

Étaient présents :

MM. le Dr Garat, Aurélien Vivie, Dr Demons, Céleste, Camille Jullian, Gayon, J. Manès, A. Sourget, E. Bouvy, A. Ferrand, Brutails, Gustave Labat, de Tréverret, Ducaunnès-Duval, Baillet et Dr Pitres.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 12 mars est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Jullian et Loquin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Paul Auvard envoie un fragment imprimé de son ouvrage intitulé : *Saint-Dictamen*. Remerciements.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Tours communique le programme de son concours de poésie pour 1903.

Circulaire d'une Société, dont le siège est à Paris, pour développer l'enseignement de l'art religieux.

Lettre de M. le Maire de Bordeaux envoyant un exemplaire du tome II publié par la municipalité de l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade de 1520 à 1783*. Remerciements.

M. Georges Lafargue, secrétaire du Conseil de Prud'hommes, adresse la lettre ci-après :

Bordeaux, le 25 mars 1902.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Par un codicille ajouté à son testament, Mlle Amélie Sarrail, sœur de feu M. Adolphe Sarrail, ancien président du Conseil de

prud'hommes, m'a confié le soin de donner une destination à divers objets d'art qui faisaient partie du cabinet de son frère.

Parmi ces objets se trouve le buste du sculpteur Louis de Coëffard, qui fut membre de l'Académie de Bordeaux. Ce buste est l'œuvre de Prévot, son élève et son successeur à l'Académie.

J'ai pensé qu'à ce double titre il pourrait être agréable à votre Compagnie de posséder cette image d'un artiste distingué qui a contribué à orner les monuments de notre ville et qui jouissait de l'estime publique.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaître le sentiment de l'Académie à ce sujet, pour que je puisse, le cas échéant, prendre les dispositions utiles en vue du transport du buste.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma respectueuse considération.

GEORGES LAFARGUE.

A Monsieur Aurélien Vivie, secrétaire général de l'Académie.

Après en avoir délibéré, l'Académie accepte le buste de M. de Coëffard, pour être placé dans les locaux qu'elle occupe, et charge M. le Secrétaire général d'adresser à M. Georges Lafargue les remerciements de la Compagnie pour l'offre gracieuse qu'il a bien voulu lui faire.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président annonce que M. Durègne vient d'être nommé ingénieur en chef de 2e classe et chargé dans l'Administration des Postes et Télégraphes de la Gironde de la direction du service de contrôle des installations électriques industrielles et des études scientifiques et techniques à Bordeaux, et que M. Ducaunnès-Duval, archiviste de la ville de Bordeaux, a été, dans les premiers jours d'avril, promu officier de l'Instruction publique. M. le Président adresse au nom de la

Compagnie des félicitations à nos deux honorables collègues pour les avancement et promotion qu'ils viennent d'obtenir et que justifient leurs services et leurs travaux.

M. Ducaunnès-Duval remercie M. le Président de ses courtoises félicitations.

M. Micé, au nom d'une Commission composée avec lui de MM. les Drs Demons et Bergonié, présente un rapport favorable sur la candidature de M. de Nabias au fauteuil vacant de notre regretté collègue M. Th. Froment.

M. le Président remercie M. Micé du magistral travail dont il vient de donner lecture; son rapport, conformément à l'article 54 de nos statuts, restera avec ses annexes déposé au Secrétariat jusqu'au scrutin, qui est fixé au 24 de ce mois.

M. Gustave Labat lit un travail intitulé : *Notes sur quelques peintures en grisailles de Pierre Lacour fils, correspondant de l'Institut,* existant chez un grand négociant de Bordeaux. Cette lecture est accueillie avec beaucoup d'intérêt; M. le Président remercie M. Gustave Labat et ajoute qu'il serait désirable que les grandes maisons de Bordeaux où existent des œuvres d'art voulussent bien imiter l'exemple donné par la famille Cruse.

M. le Président rappelle ensuite que l'Académie a plusieurs membres à recevoir : il proposerait d'avoir au mois de juin une séance publique où pourraient être reçus MM. Durègne et Manès : il sera définitivement statué à notre prochaine séance.

MM. Manès et Durègne déclarent qu'ils seront prêts.

M. Durègne remercie ensuite M. le Président des félicitations qu'il a bien voulu lui adresser au début de la présente séance, et il fait hommage à l'Académie d'un travail imprimé intitulé : *Les Hautes Vallées pyrénéennes et les communications franco-espagnoles en 1792.*

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1901.
Bultetin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1902.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1901.
Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1901.
Bulletin de la Société Philomathique Vosgienne, 1901-1902.
Le Mois scientifique, avril 1902.
Bulletin archéologique et historique de la Société de Tarn-et Garonne, 1901.
Proceedings of the American Academie of Arts and Sciences, 1901-1902.
Revue Philomathique de Bordeaux, avril 1902.
Rad Jugaslavenske Academije Znanosti i Unijetnosti, 1001.
Proceedings of the royal Society, 1901 et 1902.
Atti della Accademia di Scienze, Lettere et Arti degli Agiati in Roveredo, 1902.
Revue économique de Bordeaux, mars 1902.
Bulletin de la Société Académique de Brest, 1900 et 1901.
Proceedings of the American Philosophical Society, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Recueil de l'Académie de Législation de Toulouse, 1900-1901.
Bulletin de l'Académie du Var, 1901.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1901 et 1902.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, mars et avril 1902.
Journal des Savants, mars et avril 1902.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, de Castelnau d'Essenault, A. Sourget, A.-R. Céleste, Garat, Gustave Labat, J. Manès, Gayon, Hautreux, de Bordes de Fortage, Léon Drouyn, Demons, Micé, Ducaunnès-Duval, F. Samazeuilh, Brutails, Durègne.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 10 avril est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Herrera, de Mexico, envoie la continuation de son travail intitulé : *L'Imitation du protoplasma*. Remerciements.

Lettre de la Société française des Amis des Arts relative au développement à donner à cette Société. Renvoi au Conseil.

Lettre signée d'une initiale demandant des renseignements au sujet du prix de la fondation Lalande. Après un échange d'observations, M. le Président nomme une Commission composée de MM. Roy de Clotte et de Loynes pour présenter un rapport à la Compagnie.

On passe à l'ordre du jour :

Le scrutin sur la candidature de M. de Nabias est immédiatement ouvert, pour être clôturé à la fin de la séance.

M. le Président annonce la mort de Léon Périer, de Pauillac, membre correspondant de l'Académie ; il rappelle les services de ce savant distingué, naturaliste éminent, et dont les travaux ont ouvert la voie aux études du fond de la mer par les sondages faits au point de vue scientifique ; sa mort causera un grand vide

dans la Compagnie, et M. le Président est certain d'être l'interprète de tous ses collègues en envoyant l'expression des sincères regrets et des condoléances de l'Académie à la famille de M. Périer.

Sur la proposition de M. le Président, une séance publique pour la réception de MM. Durègne et Manès est fixée au jeudi 26 juin prochain.

M. Micé présente un rapport très complet et très étudié sur le volume de M. le D[r] Lalesque intitulé : *Cure marine de la Phtisie pulmonaire.*

Après un échange d'observations entre le rapporteur et M. le D[r] Garat, au sujet de la désinfection des locaux, M. le Président remercie M. Micé de son remarquable rapport, dont l'Académie décide l'insertion dans ses *Actes.*

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin ouvert au début de la séance : M. de Nabias ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant de l'Académie, en remplacement de M. Th. Froment, décédé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de l'Académie de Lyon, 1901.
Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, 1901.
Mémoires de l'Académie de l'Aube, 1901.
Revue philomathique de Bordeaux, mai 1902.
Catalogue de la Bibliothèque de Montpellier, 1901.
Mémoires de la Société Royale des Antiquaires du Nord, 1900-1901.
Académie de Rouen, 1902.
Capillaranalyse, par Freedrich Goppelsroeder, 1901.

Year-Book of the Royal Society of London, 1902.
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1902.
Annuaire des Bibliothèques et des Archives, 1902.
Smithsonian Contribution to Knowledge, 1901.
Boletin del Instituto Geologico de Mexico, 1901.
Nordiske fortidsminder, 1901.
Schriften der physikalisch ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg, 1901.
Proceedings of the Boston Society of natural History, vol. XXIX, nos 15, 16, 17, 18, 1901, et vol. XXX, nos 1 et 2, 1902.
Report of the Commissionner of Education for the Year 1901.
The Transactions of the Royal Irish Academy, vol. XXXI et XXXII, 1901 et 1902.
United States Geological Survey. Geology, Hydrography, 1899-1900.
Société d'Émulation des beaux-arts du Bourbonnais, 1901.
Observatorio de Madrid, 1898-1899.
Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Demons, A.-R. Céleste, J. Manès, Léon Drouyn, Baillet, Dr Micé, F. Clavel, Garat, Camille Jullian, marquis de Castelnau d'Essenault, A. Pitres, A. Loquin, Gustave Labat, A. Ferrand, E. Bouvy, Brutails, de Bordes de Fortage, Hautreux, de Tréverret, Ducaunnès-Duval, F. Samazeuilh, P. de Loynes, A. Sourget, Roy de Clotte, Gayon, Bergonié.

SÉANCE DU 15 MAI 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 24 avril est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Camille Jullian s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

L'Académie royale d'Amsterdam envoie le programme de ses concours de poésie pour l'année 1903.

L'Association internationale des Botanistes de Leyde demande à échanger ses publications avec nos *Actes*. Accordé.

Lettre de M. le Recteur faisant connaître que le 41e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiendra, en 1903, à Bordeaux, durant la semaine de Pâques.

Lettre de M. le Dr Lalesque, d'Arcachon, sollicitant le titre de membre correspondant; une Commission, composée de MM. Micé, Garat et Bergonié, est chargée de présenter le rapport à la Compagnie.

L'Université de Montana et la Bibliothèque universitaire de Lille proposent l'échange de leurs publications avec les nôtres. Renvoyé au conseil.

Lettre de MM. Huguet et Lemonnier, de Paris, annonçant qu'à la demande de Mlle de Verneilh, ils ont remis au chemin de fer, à l'adresse de l'Académie, une caisse contenant le buste de son père.

M. Cuzacq, de Tarnos, fait hommage de deux volumes imprimés intitulés : le premier, *La naissance, le mariage et le décès*, etc., etc.; le second, *Prix des matières résineuses dans les Landes*. Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président fait connaître que l'Académie française a décerné, dans une de ses dernières séances, le prix Gobert, d'une valeur de 9.000 francs, destiné à récompenser le morceau le plus éloquent d'histoire de

France, à M. Camille Jullian, pour son ouvrage intitulé : *Vercingétorix*; il est heureux de féliciter notre cher collègue de la haute récompense qu'il vient d'obtenir, à si juste titre, et il profite de cette circonstance pour rappeler que M. Jullian avait été élu antérieurement Correspondant de l'Institut et que cette élection n'avait pas encore été notifiée à l'Académie.

M. le Dr Bergonié dépose sur le bureau un portrait de l'illustre Romas, membre associé de la Compagnie au XVIIIe siècle, et qu'il a réussi à trouver, après de nombreuses et persistantes recherches, au Musée d'Agen, où son existence était à peu près ignorée; il demande si ce portrait ne pourrait pas être mis en tête de la publication, votée par l'Académie, de manuscrits inédits de Romas sur l'électricité, manuscrits retrouvés dans la collection des mémoires ayant pris part à nos concours avant 1789 et conservés à la Bibliothèque de la Ville.

M. le Président remercie M. le Dr Bergonié de sa communication et du dépôt du portrait de Romas; il le félicite du succès de ses recherches et ne serait pas éloigné de s'associer à sa proposition, mais il rappelle qu'une Commission, composée de MM. Gayon, Bergonié, Céleste et Durègne, a été nommée le 29 mars 1900 pour faire un rapport sur la publication des travaux inédits de Romas, et que, dès que ce rapport sera présenté, il pourra être statué sur toutes les questions relatives à cette publication.

M. Brutails, au nom de la Commission d'histoire, composée, avec lui, de MM. Jullian et Céleste, présente un rapport concluant aux récompenses suivantes : 1° une médaille d'or à M. le Dr Durodié, de Bor-

deaux, pour les quatre volumes in-4° manuscrits de son *Histoire de la ville de Sauveterre;* 2° une médaille d'or à M. le Dr Couyba, de Sainte-Livrade, pour les deux derniers volumes imprimés de son travail intitulé : *La Fronde en Agenais;* 3° une médaille de vermeil à M. Dupuch, de Bordeaux, pour son travail manuscrit intitulé: *Le parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la seconde Restauration;* 4° une médaille d'argent à M. l'abbé Dubourg, pour son volume intitulé: *Monographie de Caudecoste;* 5° une médaille de bronze à M. J. Cardouat, pour son volume intitulé : *Monographie de la commune de Gironde.*

Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. de Loynes, au nom d'une Commission, composée, avec lui, de MM. Aurélien de Sèze et Roy de Clotte, donne lecture du rapport suivant, au sujet d'une question posée à l'Académie relativement au prix Armand Lalande :

La lettre signée d'une initiale, adressée à l'Académie au sujet du prix Armand Lalande, soulève une question délicate que l'auteur formule dans les termes suivants : « Un travail » manuscrit peut-il concourir, ou l'impression et la publica- » tion préalable de l'ouvrage sont-elles des conditions exi- » gées pour prendre part au concours ? »

La réponse à cette question ne présenterait aucune incertitude si nous n'avions pour la résoudre que le texte des dernières volontés de M. Armand Lalande exprimées dans les termes suivants par son testament mystique: « Je prie mes » enfants de consacrer une somme de vingt mille francs à » créer un prix qui serait distribué par l'Académie de Bor- » deaux, aux époques et conditions déterminées par mes » enfants, à l'auteur du meilleur livre qui serait écrit pour

» démontrer aux aveugles et aux incrédules la certitude de » l'existence de Dieu. »

Si dans l'expression de ses volontés dernières, M. Armand Lalande parle d'un livre écrit, il garde le silence le plus complet sur sa publication. Exiger que l'ouvrage ait été imprimé et publié, ne serait-ce pas ajouter une condition que l'auteur de la libéralité recueillie par l'Académie n'a pas imposée? Nous croyons que l'Académie n'aurait pas le droit de le faire.

Mais il ne faut pas oublier que la première pensée de M. Armand Lalande avait été de créer un prix qui ne serait décerné qu'une seule fois. Alors il était logique de mettre les ouvrages manuscrits sur la même ligne que les ouvrages imprimés et publiés. Prévoyant cependant des difficultés et voulant faciliter à l'Académie l'exécution de ses volontés, il avait laissé à ses héritiers toute latitude pour déterminer, d'accord avec l'Académie, les époques auxquelles et les conditions dans lesquelles le prix serait décerné.

C'est dans ces conditions qu'une Commission, composée de votre Président, de M. Gayon et de votre Secrétaire général, fut chargée de s'entendre avec les héritiers de M. Armand Lalande et vous proposa un projet de délibération qui fut adopté dans la séance du 2 décembre 1896. Soumis à la famille de M. Armand Lalande, ce projet reçut quelques modifications et fut ensuite monumenté dans la donation du 13 janvier 1897.

Par cet acte était institué un prix périodique, qui devait ainsi perpétuer le souvenir de l'homme de bien qui avait honoré notre ville par les services rendus et par la pratique des vertus sociales. Dès lors, les conditions dans lesquelles le prix devait être décerné subirent une modification importante. L'article 2 de l'acte de donation, dit qu'il sera décerné tous les cinq ans « à l'ouvrage écrit et publié dans cette période ». La donation paraît donc faire de la publication antérieure une condition essentielle pour l'attribution du prix. La formule employée dans cet acte paraît d'autant plus significative que, dans la délibération prise par notre Compagnie, on relève les mots : écrit *ou* publié. La disjonctive *ou* a été remplacée dans le texte de la donation par la conjonctive *et*. Cette substitution paraît intentionnelle. Du moment où le

prix devient périodique, il semble naturel d'exiger que l'ouvrage se place dans la période de temps à laquelle se réfère la récompense décernée et la publication est la circonstance qui mieux que toute autre nous donne la date de l'ouvrage.

Cependant, les héritiers de M. Armand Lalande n'ont pas voulu enfermer l'Académie dans un cercle trop étroit. Désireux d'exécuter les volontés de leur père et de faciliter la mission de l'Académie, ils ont stipulé qu'à défaut d'ouvrages présentés ou couronnés, « l'Académie aurait la faculté de » remettre le prix à l'année suivante ou d'instituer un con- » cours pour son obtention sur une question rentrant dans le » programme ci-dessus déterminé, soit de renvoyer pour » décerner le prix à l'expiration des cinq années suivantes. » C'est à ce concours, soumis aux règles ordinaires de nos concours, que les œuvres manuscrites nous semblent naturellement appelées à prendre part et à y prendre part, seules.

En résumé, les héritiers de M. Armand Lalande, pour assurer dans la mesure du possible le respect des volontés de leur père, nous semblent avoir fait appel :

En première ligne, à l'initiative personnelle des auteurs ; et alors les ouvrages publiés dans les cinq années précisées par l'acte de donation pourront seuls prendre part au concours ;

En seconde ligne et à défaut de la première, à l'initiative de l'Académie qui, en choisissant une question pour la mettre au concours, provoquera un ouvrage destiné à remplir les hautes intentions de M. Armand Lalande : les œuvres manuscrites y seront seules admises.

Bordeaux, le 27 avril 1902.

M. le Président fournit quelques explications à l'appui des conclusions de la Commission et rappelle les termes des actes notariés qui ont consacré la donation des héritiers Armand Lalande ; il met ensuite aux voix les conclusions du rapport, qui sont adoptées par l'Académie. Le Secrétaire général est chargé de donner avis de cette décision à l'auteur de la lettre signée

d'une initiale, adressée à la Compagnie le 23 avril dernier.

M. Manès, au nom d'une Commission spéciale, composée, avec lui, de MM. Bouvy et Clavel, présente, sur la demande de récompense formée par M. Neymon, en faveur de M. Camin, directeur de l'*Éclair sténographique*, un rapport concluant à ce qu'il soit sursis à cette demande, la transformation du journal dont il s'agit remontant à une époque trop récente. Ces conclusions sont prises en considération.

M. Anatole Loquin donne lecture de la suite d'une partie de son travail intitulé : *Où vont les morts*. La continuation de cette lecture est renvoyée à une prochaine séance.

M. le Président remercie M. Loquin de son importante et profonde communication.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Académie de Besançon, 1901 et 1902.
Société d'Agriculture de la Loire, 1902.
Congrès des Sociétés savantes à Nancy, 1901.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1902.
Bulletin de la Société de Borda, 1902.
Rad Jugoslavenske Akademije, 1896.
Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1898 et 1899.
Revue économique de Bordeaux.
Société d'Anthropologie de Paris, 1901.
Proceedings of the Royal Society, 1901 et 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Clavel, A. Loquin, J. Manès, A. Sourget, de Bordes de Fortage, Bouvy, Gustave Labat, Bergonié, Garat, de Tréverret, Dr L. Micé, Brutails, Ducaunnès-Duval, Hautreux, A.-R. Céleste, G. Leroux, P. de Loynes.

SÉANCE DU 29 MAI 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 15 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Camille Jullian, Anatole Loquin, Gustave Labat, de Bordes de Fortage et Ducaunnès-Duval, s'excusent de ne pouvoir assister à la présente séance.

La Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, demande à échanger ses publications avec les nôtres. Cette demande est accueillie.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président rappelle que dans la séance des Sociétés de Géographie et d'Océanographie, réunies le 26 de ce mois, sous la présidence de S. A. le prince Albert de Monaco, il a été décerné, au nom de ces deux sociétés, une médaille d'or à notre éminent collègue M. Hautreux, qui s'est livré depuis vingt-cinq ans à des travaux et à des recherches dans le golfe de Gascogne et dans le bassin d'Arcachon; et qui a publié plus de cinquante mémoires sur les questions d'océanographie. Il le félicite, au nom de l'Académie, d'une récompense

que justifient à tous les titres ses remarquables travaux et son initiative au sujet de la création de la Société d'Océanographie de Bordeaux.

M. le Président, à l'occasion de la lettre de M. le Recteur relative à la réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à Bordeaux en 1903, durant la semaine de Pâques, propose de désigner M. le vice-président Clavel pour régler, s'il y a lieu, avec M. le Recteur les questions relatives à cette réunion et à la participation de l'Académie. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le programme de la séance publique du 26 juin prochain est fixé ainsi qu'il suit :

Discours de M. Emile Durègne.

Réponse de M. le Président.

Discours de M. Julien Manès.

Réponse de M. le Président.

La Perdrix, poème ornithologique, par M. l'abbé Ferrand.

M. le docteur Bergonié lit un travail intitulé : *Le Vêtement.* Cette lecture est accueillie avec un vif intérêt, et M. le Président remercie M. Bergonié de sa communication.

M. de Loynes, au nom de la Commission d'économie politique, composée, avec lui, de MM. Manès, Clavel, Sourget et Hautreux, présente, sur le livre de M. Ferdinand Moine, intitulé : *Une plaie sociale. La mendicité. Le mal et le remède*, un rapport concluant à ce qu'il soit décerné à l'auteur un rappel de médaille d'argent.

Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

L'heure étant un peu avancée, et d'accord avec M. Micé, la lecture du rapport sur la candidature de M. le Dr Lalesque, d'Arcachon, au titre de membre correspondant, est renvoyée à une réunion ultérieure.

La séance est levée à six heures vingt.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1897.
Société d'Agriculture de la Basse-Alsace, 1897-1900 et 1901.
Proceedings of the Boston Society of natural History, 1896.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, 1900, 1901 et 1902.
Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1901 et 1902.
Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 1902.
Jubilé de M. Albert Gaudry, 1902.
Revue philomathique de Bordeaux, juin 1902.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Bulletin de la Société d'Émulation et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Garat, Bergonié, P. de Loynes, Dr L. Micé, A.-R. Céleste, J. Manès, F. Samazeuilh, R. Dezeimeris, A. Sourget, Durègne.

SÉANCE DU 12 JUIN 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Brutails s'excuse de ne pouvoir assister aux séances de l'Académie jusqu'à la fin du mois de juillet.

M. le Maire de Bordeaux annonce que l'Amphithéâtre de l'Athénée sera à la disposition de la Compagnie pour sa séance publique du 26 de ce mois.

M. le Préfet communique la note à remplir, au sujet de la subvention accordée par le Conseil général de la Gironde. Renvoyé pour réponse à M. Gayon, trésorier.

M. Saint-Jours envoie pour les concours de 1902 un mémoire manuscrit *sur le littoral de la Gascogne.* Renvoyé à la Commission de géographie.

M. Pierre Meller fait hommage de trois opuscules imprimés : 1° *Les Jeux de paume à Bordeaux avant la Révolution*; 2° *Les Statuts des maîtres paumiers de Bordeaux*, et 3° *Les Familles protestantes de Bordeaux d'après les registres de l'État-civil avant 1789*. Remerciements.

M. Durègne fait également hommage à l'Académie d'une brochure imprimée intitulée : *Les Hautes Vallées pyrénéennes et les communications franco-espagnoles en 1792, d'après un manuscrit inédit.* M. le Président le remercie.

On passe à l'ordre du jour :

M. de Nabias, élu membre résidant en remplacement de M. Th. Froment, est introduit par MM. les Drs Demons et Bergonié.

M. le Président lui donne la parole, et il prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Je ne puis me défendre d'une réelle émotion en venant au milieu de vous. Ma pensée se porte aussitôt vers l'académicien distingué, le lettré fin et délicat, qui, à la veille même du

jour où son énergie devait s'éteindre, donnait encore tant d'éclat à vos séances. Et c'est alors comme un regret qui me vient de me voir élevé à une place que je sens bien ne pas être la mienne.

Dans votre Compagnie, dont chaque nom révèle une supériorité, j'aperçois aussi, augmentant mon appréhension, plusieurs de mes anciens maîtres, à l'autorité et à la science desquels je dois d'autant mieux rendre hommage que, malgré l'empreinte qu'ils ont donnée à mon esprit, je n'ai pu les suivre dans un domaine où leur prestige n'a cessé de grandir.

Je me rassure en songeant que c'est surtout la Faculté de médecine que vous avez voulu honorer encore en appelant son doyen à siéger parmi vous.

En m'accordant vos suffrages, Messieurs, vous avez récompensé de modestes efforts, faisant ainsi à votre nouvel élu un honneur auquel il ne saurait attacher trop de prix.

Je vous en remercie.

A défaut de dons rares qui ne me sont pas dévolus, je vous apporte tout ce que j'ai de bonne volonté et de cœur pour participer à vos travaux et justifier dans quelque mesure la confiance que vous m'avez témoignée.

M. le Président répond en ces termes à M. de Nabias :

Vous avouerai-je, Monsieur, qu'au premier regard jeté sur l'énumération de vos titres mon admiration n'a pas été sans partage et qu'il s'y mêla tout de suite un peu de préoccupation personnelle, pour ne pas dire un peu d'appréhension.

C'est déjà une lourde tâche que d'avoir à vous souhaiter la bienvenue en des termes qui ne soient pas indignes d'un savant de votre envergure. Mais elle se complique singulièrement par la difficulté de rappeler en quelques lignes les travaux qui vous ont valu nos suffrages, alors qu'une notice de trente-sept pages, imprimée en 1894, suffit à peine à les résumer, et qu'une note manuscrite renvoie aux comptes rendus de l'Université de Bordeaux pour les publications postérieures à 1894.

Si encore votre œuvre, accessible aux profanes, était de ceux qu'on peut analyser après les avoir parcourus ! Mais

la botanique supérieure, la zoologie transcendante, la matière médicale, la physiologie raffinée, avec leurs dérivées l'organographie des plantes, la parasitologie animale et végétale, la technique histologique et de zoologie générale, résistent à l'envi à toute tentative d'examen surperficiel et ne sont pas plus à la portée du vulgaire que la topographie cérébrale ou le système nerveux des gastéropodes !

Oh ! ce n'est pas que, dans notre Compagnie, ces sujets si intéressants, bien qu'un peu sévères, soient étrangers à tout le monde ; et vous auriez pu être reçu avec les honneurs dus à votre science, si seulement vous vous étiez avisé de frapper à notre porte avant la fin de l'année 1901.

Puisque, hélas, Monsieur, vous êtes de quelques mois en retard, il faudra bien vous contenter d'un accueil plus simple. Nous y mettrons toute la cordialité dont nous sommes capables, nous vous dirons sincèrement tout le plaisir que nous avons à vous ouvrir nos rangs, et, si je vous ai bien jugé d'après les quelques mots de remerciements à la fois émus et modestes que vous venez de nous adresser, nous aurons ainsi trouvé la meilleure voie pour pénétrer jusqu'à votre cœur.

N'allez pas, cependant, conclure de ce qui précède que votre candidature n'ait pas été appréciée ici comme elle méritait de l'être. Elle a, au contraire, inspiré à l'un de nos plus savants collègues un rapport d'un très grand intérêt où je puiserai sans scrupules pour retracer les étapes de votre laborieuse jeunesse et les justes succès qui l'ont couronnée.

Licencié ès sciences en novembre 1883, docteur en médecine le 30 mars 1886, vous concouriez immédiatement pour l'agrégation d'histoire naturelle et vous obteniez ce grade le 30 août de la même année, juste cinq mois après avoir coiffé le prestigieux bonnet.

Il faut savoir ce que l'agrégation représente, à elle seule, d'efforts intellectuels, de difficultés vaincues et de connaissances acquises pour bien comprendre la portée de ce simple rapprochement de dates. Il suffirait à expliquer toute votre brillante carrière, les marques de distinction qui l'ont déjà récompensée, celles qui vous attendent encore et la réputation qui, malgré votre relative jeunesse, met déjà votre nom en un si haut relief.

A partir de ce moment, vous marchez de triomphe en triomphe : lauréat de la Faculté de médecine et de pharmacie en 1887 et en 1888, lauréat de l'Académie des sciences, officier d'Académie et, plus tard, officier de l'Instruction publique, agrégé d'histoire naturelle, chargé du cours de matière médicale en remplacement de M. le professeur Perrens, reçu pharmacien de première classe le 4 novembre 1893, puis docteur ès sciences le 15 mars 1894, nommé professeur de matière médicale le 25 juillet 1894, vous voilà enfin le doyen de cette Faculté de médecine et de pharmacie où vous faisiez naguère de si remarquables études.

J'en passe, Monsieur, de même que je me garderai — et pour cause — d'entrer dans l'examen détaillé de vos travaux scientifiques. Il me suffira de rappeler qu'ils embrassent toutes les branches si nombreuses et si touffues de l'histoire naturelle, et que, dans tous, vous vous êtes révélé penseur puissant, savant émérite et écrivain de talent.

En fallait-il davantage pour nous déterminer à vous admettre parmi nous, alors surtout que le passé nous répond de l'avenir et que nous sommes en droit de compter pour l'intérêt de nos séances sur votre active collaboration.

Venez donc, Monsieur, occuper le fauteuil laissé vacant par la mort de notre regretté collègue M. Froment. Il nous disait plaisamment au début de l'année dernière : « J'ai déjà remarqué que, par une faveur spéciale, l'Académie n'allait jamais mieux que quand elle avait un médecin à sa tête. » Puisse la multiplication des médecins dans ses rangs produire les mêmes effets tout en contribuant à rehausser son renom scientifique. Est-ce un vœu que je viens de formuler, Monsieur ? N'est-ce pas plutôt l'expression d'une certitude quand on admet un homme tel que vous ?

Ces discours sont chaleureusement applaudis et M. de Nabias est invité, suivant l'usage, à prendre place au Bureau à la gauche de M. le Président.

M. Clavel annonce qu'il a rempli auprès de M. le Recteur la mission qui lui avait été confiée au sujet

de la réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à Bordeaux en 1903, durant la semaine de Pâques, et qu'il a fait connaître au chef de l'Université que l'Académie lui prêterait son concours.

Sur la demande de M. Gustave Labat, sa lecture relative à une communication intéressant la marine du règne de Louis XVI, est renvoyée à une séance ultérieure, par suite de l'absence de renseignements attendus de Paris et qui ne lui sont pas encore parvenus.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société d'Horticulture de Caen, 1901.
Proceedings of the Royal Society, 1902.
Reports to the Evolution Committee, 1902.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, juin 1902.
Annales du Musée Guimet, 1902.
Revue de l'Histoire des religions, 1902.
Recueil de conférences au Musée Guimet, 1898-1899.
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, 1901 et 1902.
Documents relatifs aux États généraux et Assemblées réunis sous Philippe le Bel, par Picat, 1901.
Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1162-1361), publiés par Auguste Lougnon, 1901.
Memorias y revista de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, nos 2, 3, 4, 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, F. Clavel, Aurélien Vivie, Gayon, Garat, marquis de Castelnau d'Essenault, Lanelongue, Demons, A. Pitres, J. Manès, de Bordes de Fortage, A. Ferrand, Gustave Labat, E. Bouvy, Camille Jullian, P. de Loynes, Ducaunnès-Duval, Hautreux, A. Sourget, Baillet, Bergonié, A.-R. Céleste, Gaston Leroux, Durègne.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 JUIN 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Une assistance brillante, où dominent en grand nombre des dames en toilettes claires jetant une note élégante et gaie, remplit le grand amphithéâtre de l'Athénée.

Monseigneur le cardinal Lecot, M. le Général en chef, M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire de Bordeaux, ainsi que quelques autres hauts fonctionnaires, expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance de l'Académie.

Aux premiers rangs, on remarque M. Bayssellance, ancien maire de Bordeaux; M. le colonel Peletingeas (le brave général de la guerre de 1870); M. le baron de Verneilh, l'un des fils de notre regretté collègue; Mlle de Verneilh, M. le baron de Marbotin, ancien préfet, beau-frère de M. de Verneilh-Puyrazeau; Mme la baronne de Marbotin, M. le chanoine Jarris, M. le chanoine J. Callen, directeur du journal *l'Aquitaine;* Mme Jullian, fille de notre regretté collègue M. le Dr Azam; M. le pasteur Cadène, président du Consistoire de l'Église réformée; des fonctionnaires des postes et télégraphes, des avocats, parmi lesquels nous remarquons M. Brazier, ancien bâtonnier, et M. Forsans; M. Maigrot, directeur de la Société générale; M. Baboulet, ingénieur des télégraphes à Toulouse; plusieurs ingénieurs du groupe du Sud-Ouest de l'Association des anciens élèves de l'École centrale, et notamment M. J. Avril, président, et M. Cazes, ancien président; des notaires,

MM. Bediou, Dartige, Duchêne; M. Couronne, avocat-agréé, et un nombre considérable de personnages appartenant au monde politique, administratif, religieux, artistique et littéraire de la ville de Bordeaux.

La séance est ouverte à huit heures et demie, et le Président donne la parole à M. Émile Durègne, élu membre résidant en remplacement de M. le baron J. de Verneilh-Puyrazeau, décédé.

M. Durègne, dans une langue élégante et claire, a fait revivre sous les yeux d'un auditoire charmé le vieux Bordeaux qui s'en va, chaque jour, remanié et rajeuni par les grandes voies qui s'ouvrent de toutes parts et qui répondent aux besoins de l'activité moderne et aux règles d'hygiène que la science préconise avec une haute autorité. Puis il fait l'éloge, en termes excellents, écoutés avec un visible plaisir, de son prédécesseur, M. de Verneilh-Puyrazeau, archéologue, dessinateur, graveur, littérateur, et qui avait su conquérir par sa grâce charmante, par son amabilité et par son esprit, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Son discours a été chaleureusement applaudi.

M. de Sèze répond à M. Durègne; il rappelle le nombre, l'importance et la diversité de ses travaux, justifiant le choix de l'Académie, qui l'a appelé dans son sein, et il salue en lui le poète et l'artiste; il trace en terminant un portrait du baron de Verneilh-Puyrazeau, aussi fin et aussi délicat dans la forme qu'au fond.

M. J. Manès obtient ensuite la parole et prononce, non sans émotion, l'éloge de M. le Dr Azam. Il cite les

nombreux travaux de son prédécesseur, ses découvertes dans l'hypnotisme, ses communications si remarquées à l'Académie des Sciences, sa haute situation dans la cité bordelaise et l'estime que lui avait méritée la dignité de sa vie. Il clôture son discours par une étude très intéressante et très documentée sur l'Enseignement technique.

Des applaudissements accueillent le discours de M. Manès.

M. Aurélien de Sèze lui répond ; il retrace sa carrière toute de travail et énumère avec un grand bonheur d'expression les titres qui lui ont valu son élection à l'Académie.

Les deux discours de M. de Sèze ont été tout particulièrement applaudis par l'assistance.

M. l'abbé Ferrand lit un poème ornithologique intitulé : *La Perdrix,* et obtient, ainsi qu'il en a l'habitude, un succès qui se traduit en chaleureux applaudissements.

M. le Président remercie l'élégant auditoire qui, pour répondre à l'invitation de l'Académie, a bien voulu braver les chaleurs de la saison et ajouter par sa présence à la solennité de notre fête littéraire.

La séance est levée à dix heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1902.
Publications of the Carthquake investigation Committee in foreign languages, n° 9, 1902.
Société antialcoolique de l'Hérault, par Roos.

Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers, 1901.
Annales de l'Académie de Mâcon, 1900.
Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1902.
Académie de La Rochelle, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Gustave Labat, J. Manès, Bergonié, Durègne, A. Ferrand, Léon Drouyn, Camille Jullian, de Tréverret, P. de Loynes, de Nabias, Hautreux, Roy de Clotte, Baillet, A. Pitres, Demons, E. Bouvy.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1902.

Présidence de M. le Dr GARAT, Doyen d'âge.

Les procès-verbaux des séances des 12 et 26 juin sont lus et adoptés.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Aurélien de Sèze, président, Loquin, Gayon, Jullian et de Castelnau d'Essenault s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Cornélis de Witt, à l'occasion d'une publication intitulée : *La Vie rurale en France,* qu'il a le projet d'entreprendre, demande le concours de l'Académie. Sa lettre est renvoyée à M. Vassillière pour rapport à la Compagnie sur la suite qu'elle est susceptible de recevoir.

Lettre de M. le Préfet de la Gironde donnant avis de la revue qui sera passée le 14 de ce mois, sur la place des Quinconces, à l'occasion de la fête nationale.

Lettre du Congrès international des Bibliothécaires relative au cinquantenaire de M. Léopold Delisle,

membre de l'Institut et administrateur général de la Bibliothèque nationale. Renvoi au Conseil.

M. le Dr Couyba fait hommage à l'Académie d'un volume imprimé intitulé : *La misère en Agenais de 1600 à 1609 et la grande famine de 1630-1631*. Remerciements.

Un travail manuscrit intitulé : *Mon patois de Laurède, étude grammaticale*, est renvoyé à la Commission de linguistique de la fondation La Grange.

M. Ch. Bénard, président de la Société d'Océanographie, fait hommage à l'Académie des cartes destinées aux membres de la Compagnie, et présentant le résultat des dernières expériences de cette Société sur les courants du golfe de Gascogne.

Après un échange d'explications et d'observations sur ces cartes entre MM. Hautreux et Durègne, le Secrétaire général est chargé d'adresser des remerciements à M. Bénard.

M. de Bordes de Fortage annonce que notre très honoré collègue M. le marquis de Castelnau d'Essenault a éprouvé un accident qui l'oblige, depuis un mois environ, à garder la chambre, mais qu'il est aujourd'hui en état de convalescence. L'Académie envoie ses condoléances à M. de Castelnau d'Essenault et forme des vœux pour son prompt rétablissement.

M. Durègne fait hommage à l'Académie des cartes et brochures imprimées ci-après désignées : 1° *Dunes primitives et forêts antiques de la côte de Gascogne;* 2° *Sur une station robenhausienne à l'entrée du bassin d'Arcachon (côté sud);* 3° *Sur le mode de formation des*

dunes primaires de Gascogne; 4° *Excursion aux gorges du Ciron;* 5° *Excursion de Noël à Gavarnie,* 6° *En Écosse: Porphyres et Basaltes;* 7° *Sur l'aire de dispersion de l'*Arbutus unedo L., *aux environs d'Arcachon;* 8° *L'Alpinisme dans le Sud-Ouest;* 9° *De Cauterets au Vignemale;* 10° *Carte de la Grande Montagne ou Forêt usagère de La Teste de Buch et de ses abords;* 11° *Carte des dunes anciennes ou primaires de l'ancien captalat de Buch.* M. le Président remercie M. Durègne au nom de la Compagnie.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Secrétaire général donne lecture d'un rapport présenté par M. Rayet au nom de la Commission des sciences, et proposant : 1° de classer purement et simplement dans nos archives le travail manuscrit de M. L. Rémond, sur *l'Age de l'homme et de la terre,* ce travail ayant déjà été récompensé en 1891 par l'Académie des Sciences de Toulouse; 2° d'accorder une médaille de bronze à M. Marcel Charrol, de Bordeaux, pour son mémoire manuscrit intitulé : *L'état météorologique de la Méditerranée occidentale et l'ascension du Méditerranéen.* Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. de Mégret de Belligny donne lecture d'un recueil de poésies intitulé : *Miscellanées.* Cette lecture est applaudie et M. le Président adresse des remerciements au poète, qui a su justifier le titre de son recueil par la variété des sujets traités par lui.

M. Micé, au nom d'une Commission composée avec lui de MM. Garat et Bergonié, lit sur la candidature de

M. le Dr Lalesque, d'Arcachon, au titre de membre correspondant, un rapport favorable très complet et très étudié. Il est immédiatement procédé au vote, et M. le Dr Lalesque, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé membre correspondant de l'Académie.

La séance est levée à six heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the Royal Society, 1902.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, juin et juillet 1902.
Études et données sur l'hydrologie générale de la France, 1902.
Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, 1901-1902.
Comité des travaux historiques et scientifiques, 1902.
Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique d'Alais, 1901.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 1902.
La Misère en France, de 1600 à 1629, 1902.
Revue économique de Bordeaux, 1902.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1902.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Basse-Alsace, 1902.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Bulletin de la Société académique d'Agriculture Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, 1901.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1902.
Atti della Accademia Gioenia di Scienze naturali in Catania, 1901-1902.
Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, 1901.
Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1902.
Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, 1902.

Étaient présents :

MM. le Dr Garat, Aurélien Vivie, Dr Micé, de Mégret, Gayon, Léon Drouyn, Gustave Labat, de Bordes de Fortage, Durègne, B. de Nabias, F. Vassillière, Hautreux, E. Bouvy, Ducaunnès-Duval, F. Samazeuilh, P. de Loynes, A.-R. Céleste.

SÉANCE DU 24 JUILLET 1902.

Présidence de M. le Dr GARAT, Doyen d'âge.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

Lettres de MM. Aurélien de Sèze et Julien Manès s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Lettre de M. le marquis de Castelnau d'Essenault ainsi conçue :

Bordeaux, 21 juillet 1902.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET CHER COLLÈGUE,

Je viens de recevoir votre lettre du 18 courant dans laquelle, au nom et de la part de l'Académie, vous voulez bien m'exprimer, avec ses sincères condoléances, les vœux que forme notre Compagnie pour mon prompt rétablissement des suites de l'accident que j'ai éprouvé le 12 juin dernier.

Je vous prie d'être auprès de l'Académie l'interprète de mes sentiments de reconnaissance pour ce témoignage de cordiale sympathie dont je suis vivement touché, et de vouloir bien, en lui exprimant mes remerciements à ce sujet, l'informer aussi de l'amélioration progressive que j'éprouve dans mon état de santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

Marquis DE CASTELNAU D'ESSENAULT.

Monsieur le Secrétaire général de l'Académie de Bordeaux.

M. de Bordes de Fortage donne quelques renseignements à la Compagnie sur l'état de santé de notre cher

et vénéré collègue; il exprime l'espoir de sa prochaine guérison.

Lettre de M. le Dr F. Lalesque, d'Arcachon, remerciant l'Académie d'avoir bien voulu l'élire membre correspondant.

M. Céleste fait hommage d'une brochure intitulée : *Nicolas Beaujon (1718-1786)*. Remerciements.

M. Ch. Bénard fait aussi hommage de deux brochures imprimées intitulées : *Météorologie générale* et *Pêche maritime,* dont il a donné lecture au Congrès maritime international de Copenhague. Remerciements.

Lettre d'invitation de M. le Proviseur à la distribution des prix du Lycée qui doit avoir lieu le 29 de ce mois.

M. Georges Hyvert, ingénieur à Carcassonne, envoie pour les concours de 1902 un volume intitulé : *De la contamination par les vieux papiers*. Renvoyé à la Commission des sciences.

M. A. Jeunesse, de Sèvres (Seine-et-Oise), fait hommage d'un volume intitulé : *Les Neveux de Charlemagne,* roman historique, qui a été couronné déjà par l'Académie française et par la Société nationale d'encouragement au bien. Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. Gustave Labat communique des lettres intéressant le commerce de Bordeaux et la marine pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

M. le Président le remercie de sa communication. Il

fait ensuite connaître que, suivant l'usage, l'Académie suspend ses séances jusqu'au mois de novembre prochain ; mais, avant cette séparation momentanée, il fait un retour vers le passé, rappelle les travaux accomplis jusqu'à ce jour et se réjouit de l'entrée de M. le doyen de Nabias dans la Compagnie.

Ces paroles sont accueillies avec une particulière sympathie, et la séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1902.
Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1902.
Revue Philomathique de Bordeaux, août 1902.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, 1902.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1902.
Bulletin de la Société belfortaise d'Émulation, 1902.
Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1901.
Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1902.
Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1902.
The Journal of the College of Science imperial University of Tokio, Japan. 1902.
Archives du musée Teyler, 1902.
Transactions of the Canadian Institute, 1849-1899.
Upsala University Arsskrift, 1901.
Proceedings of the Canadian Institute (new series), 1897, 1898, 1899, 1900 et 1901.
Opere matematiche de Francesco Brioschi, 1902.
Commission géologique du Canada, 1898.
Bulletin de la Société de Borda, 1902.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 1901.

Étaient présents :

MM. le Dr Garat, Aurélien Vivie, B. de Nabias, Brutails, A. Sourget, Hautreux, de Mégret, de Bordes de Fortage, Ducaunnès-Duval, A. Pitres, Dr L. Micé, P. de Loynes, Bergonié, A.-R. Céleste.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. le marquis de Castelnau d'Essenault fait connaître que l'état de sa santé, bien qu'en voie d'amélioration, ne lui permettra pas de pouvoir assister, de quelque temps encore, aux réunions de l'Académie.

Le Président de l'Institut géologique de Mexico fait connaître que le siège de cet Institut vient d'être installé dans son nouveau bâtiment, 5° del Ciprés.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts communique le programme d'un concours d'archéologie espagnole qui aura lieu à Barcelone, et dont le prix sera décerné le 23 avril 1907.

M. le Préfet fait connaître que, par une mesure générale basée sur des considérations d'ordre purement financier, le Conseil général de la Gironde a réduit de 1,500 francs à 1,000 francs, à partir de 1903, la subvention annuelle qu'il accordait à l'Académie.

Un manuscrit intitulé : *Parémiologie gasconne,* avec la devise : *Petit à petit, l'auzet héi soun nic,* est renvoyé à la Commission de linguistique de la fondation La Grange pour le concours de 1902.

Un volume imprimé intitulé : *Monographie de Tobna,*

par le lieutenant Raoul Grange, est renvoyé à la Commission d'archéologie du concours de 1902.

Un volume imprimé intitulé : *Les hypothèses scientifiques émises par Zénobe Gramme en 1900,* est renvoyé à la Commission des sciences du concours de 1902.

Un volume imprimé intitulé : *Registres paroissiaux relatifs aux baptêmes, mariages, vêtures, noviciats et sépultures dans les églises et couvents de la ville de Pau (1553-1793),* par M. Joseph Lochard, est renvoyé à la Commission d'histoire du concours de 1902.

Il est fait hommage à l'Académie des ouvrages imprimés suivants :

1° *Projet de fondation d'associations diocésaines catholiques à formes mutuelles et coopératives,* par M. le vicomte Pierre de Pelleport-Burète.

2° *L'abbé Joseph Rousselle,* par M. l'abbé Manceau.

3° *Épamprement ou écimage tardif de la vigne en Gironde, perturbation qu'il produit sur le cep, le fruit et le vin*, par M. Georges Duclou.

4° *L'état météorologique de la Méditerranée occidentale et l'ascension du Méditerranéen,* par M. Marcel Charrol.

5° *Tableau chronological des tabacs,* par le professeur O. Cowes.

Le Secrétaire général est chargé de remercier les auteurs.

On passe à l'ordre du jour :

L'Académie déclare la vacance du fauteuil de M. l'abbé Allain, décédé en janvier dernier.

M. de Tréverret fait connaître l'objet des lettres ci-après écrites en langue étrangère :

1° M. Arthur Mac Donald, de Washington, soumet un vœu, déjà présenté par lui dans son pays, et relatif à la création de laboratoires devant servir à l'étude psychologique, physiologique et sociale des indigents, des criminels et des classes déshéritées. Remerciements.

2° La Société d'Histoire naturelle, de Sciences physiques et de Médecine, établie à Giessen (Hesse-Supérieure), demande à échanger ses publications avec les nôtres. Renvoi au Conseil.

3° La Smithsonian Institution, de Washington, communique la liste des ouvrages qu'elle a publiés sur les mœurs, la religion, les langues des nations indigènes de l'Amérique du Nord et du Honduras, et demande à les échanger avec nos publications. L'échange a lieu déjà entre nos deux Sociétés.

4° M. Raths, professeur au Gymnase de Bonn (Allemagne), fait connaître qu'il est arrivé à résoudre un problème de géométrie regardé jusqu'ici comme insoluble, et demande s'il pourrait envoyer son manuscrit pour l'obtention d'un prix. Le programme des concours de l'Académie sera transmis à M. Raths.

M. Micé obtient la parole et donne lecture de la note ci-après :

MESSIEURS,

Ce matin ont eu lieu les obsèques du Directeur du Service de santé du 18e Corps.

M. Marvaud, médecin-inspecteur chargé de ces hautes fonctions, n'est pas un inconnu pour l'Académie, et il appartient à un des anciens de notre Compagnie de rappeler des relations qui remontent à plus de trente-deux ans.

Nous mîmes au concours de physiologie de 1869 la ques-

tion que voici, sur laquelle on ne possédait encore que quelques vagues indications et qu'il était important d'étudier plus à fond : « Effets physiologiques et thérapeutiques des *ingesta* » qui excitent au travail et à la veille, qui suppléent en partie » aux aliments, et dont quelques-uns sont reconnus comme » modérateurs de la combustion vitale : alcool, café, thé, » coca, maté, etc. »

Un jeune aide-major de notre Hôpital militaire répondit à notre appel et fit une étude très scrupuleuse des agents proposés, les expérimentant de préférence sur lui-même et intercalant dans son travail les tracés sphygmographiques et thermométriques, les compositions d'urines ou d'air exhalé nécessaires.

La Commission conclut, à l'unanimité, à l'attribution du prix (médaille d'or de 300 francs) et à la publication du mémoire dans nos *Actes*. L'Académie adopta les deux propositions, et les 223 premières pages du volume de 1870 vous prouveront, si vous voulez bien les parcourir, l'importance de l'œuvre provoquée et couronnée par vous, œuvre dont les résultats ont été définitivement acquis à la science de la vie.

Quinze jours après, vous appreniez que votre nouveau lauréat venait d'être nommé, à la suite d'un brillant concours, professeur agrégé au Val-de-Grâce.

Celui qui débutait si bien dans le Service de santé de nos armées, a fait, depuis, son chemin dans le monde militaire et dans celui de la science : l'Académie de Médecine l'a admis au nombre de ses correspondants; il a vite été décoré de la Légion d'honneur, fait officier de cet ordre, nommé médecin en chef, médecin principal, médecin inspecteur; et c'est au moment où, originaire d'un département qui touche au nôtre, il revenait, avec le plus haut grade, dans la ville qui avait été témoin de ses premiers succès, — c'est au moment où tous les Bordelais qui l'avaient connu alors, ou depuis, s'applaudissaient du retour d'un homme aussi distingué qu'aimable, — qu'une apoplexie foudroyante terrassait celui-ci, — l'enlevant, à cinquante-huit ans seulement, à ses amis, à ses subordonnés, à ses malades, à une nombreuse famille.

Vous voudrez sans doute, Messieurs, envoyer un sympathique adieu à celui qui obtint chez vous la première de ses récompenses académiques, — vous laissant, comme trace de son passage, un mémoire qui fait autorité dans la question dont il s'occupe.

La communication de M. Micé est accueillie avec un vif intérêt et l'Académie décide son insertion au procès-verbal de la séance.

M. Brutails, au nom de la Commission de numismatique, lit sur l'*Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux*, par M. de Fayolle, un rapport de M. Dezeimeris proposant qu'une récompense notable soit décernée à l'auteur de ce remarquable travail.

M. de Tréverret, au nom de la Commission de linguistique, lit sur un manuscrit intitulé : *Langue gasconne, idiome du Bas-Médoc, essai grammatical,* un rapport de M. Dezeimeris proposant d'accorder à l'auteur une mention honorable.

M. Brutails, au nom de la Commission de la fondation Brives-Cazes, lit un rapport sur les travaux envoyés par M. Marion, professeur à la Faculté des Lettres *(L'impôt sur le revenu au dix-huitième siècle, principalement en Guyenne)*, et M. Robert Villepelet *(Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny),* et sous réserve d'une observation qu'il a présentée de vive voix, laisse à l'Académie le soin d'attribuer le prix.

Les conclusions des trois rapports présentés par MM. Brutails et de Tréverret sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

Il est procédé au renouvellement du Bureau pour l'année 1903 :

M. Roy de Clotte est élu vice-président.

M. Aurélien Vivie, dont les pouvoirs triennaux arri-

vent à expiration, est réélu secrétaire général pour trois ans.

MM. de Loynes et de Nabias sont élus secrétaires adjoints.

MM. Gayon et Céleste sont élus : le premier, trésorier ; le second, archiviste.

MM. Bergonié et Gustave Labat, membres sortants, sont remplacés par M. Aurélien de Sèze, président sortant, et Dr Garat. M. Roy de Clotte, élu vice-président, est remplacé par M. Ducaunnès-Duval pour la durée d'un an.

En conséquence, le Bureau de l'Académie est composé de la manière suivante pour l'année 1903 :

MM. CLAVEL, *Président;*
ROY DE CLOTTE, *Vice-Président;*
Aurélien VIVIE, *Secrétaire général;*
DE LOYNES, DE NABIAS, *Secrétaires adjoints;*
U. GAYON, *Trésorier;*
R. CÉLESTE, *Archiviste;*
Aurélien DE SÈZE, Dr GARAT, Dr DEMONS, DUCAUNNÈS-DUVAL, *Membres du Conseil.*

M. Camille Jullian remet sur le bureau le travail dont l'Académie l'avait chargé, au sujet de la bibliographie des travaux de notre éminent et regretté collègue, le Dr Azam. Ce travail sera inséré dans nos *Actes*.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres de la Compagnie, l'Académie fixe au samedi 27 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, la date de la

séance publique pour la distribution des récompenses de l'année 1901.

L'ordre du jour de cette séance est arrêté provisoirement ainsi qu'il suit :

Discours d'ouverture du Président;

Rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'Académie;

Discours de M. Bouvy;

Réponse de M. le Président.

Le programme des concours pour l'année 1903 est ensuite dressé, et l'Académie constitue les Commissions de concours de la manière suivante :

Fondation Fauré.

MM. Baillet, Millardet, Vassillière, Gayon.

Fondation de La Grange.

Linguistique.

MM. Dezeimeris, Ferrand, de Tréverret.

Numismatique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Jullian.

Fondation Cardoze.

MM. de Mégret de Belligny, Dezeimeris, Céleste

Fondation Brives-Cazes.

MM. Jullian, Roy de Clotte, de Tréverret, Gustave Labat.

Commission d'Archéologie.

MM. le marquis de Castelnau, Jullian, Brutails, Bouvy, Gustave Labat.

COMMISSION D'HISTOIRE.

MM. Jullian, Céleste, Brutails, Bouvy.

COMMISSION D'HISTOIRE NATURELLE, PHYSIOLOGIE ET MÉDECINE.

MM. Lanelongue, Millardet, Pitres, Bergonié, Demons.

COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. Dezeimeris, Gayon, Millardet, Vassillière, Baillet.

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE, COMMERCE MARITIME ET ÉCONOMIE POLITIQUE.

MM. Hautreux, Clavel, Sourget, Manès, de Loynes.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

MM. Auguin, Sourget, Léon Drouyn, Leroux, Gustave Labat, Bouvy, Loquin.

COMMISSION DES SCIENCES.

MM. Rayet, Micé, Gayon, Pitres, Clavel, Bergonié.

COMMISSION DE POÉSIE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Ferrand, Dr Garat, de Tréverret, de Mégret, de Bordes de Fortage.

COMMISSION DU PRIX D'ÉLOQUENCE.

MM. de Tréverret, Jullian, Brutails, Aurélien de Sèze, Roy de Clotte.

COMMISSION DE PUBLICATION DES « ACTES ».

MM. Gayon, *trésorier*, Céleste, Ducaunnès-Duval.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the royal Society, 1902.
Royal Society. Reports to the Malaria Committee, 1902.
Atti della Accademia di Scienze, Lettere ed Arti degli Agiati in Rovereto, 1902.
Geological Survey Mineral Ressources of the United States, 1900.
Bulletin of the United States Geological Survey, part 7, *Geography and Geology of the clack and grand prairies, Texas*, 1899.
Reconnaissances in the Cap nome and Norton Bay regions Alaska in 1900.
United States Geological Survey. Annual Report, 1899-1900, of the Copper river district Alaska, 1900.
Journal des Savants, juillet et août 1902.
Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1902.
The Journal of the College of Science imperial University of Tokio. Japan, vol. XVII, 1902.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1902.
Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1901.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1902.
Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, 1902.
Rad Jugaslovenske Akademije znanosti i unijetnosti, 1902.
Revue de Saintonge et d'Aunis, 1902.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Clavel, Aurélien Vivie, Léon Drouyn, A. Pitres, de Bordes de Fortage, Gustave Labat, B. de Nabias, Manès, A. Ferrand, Bouvy, Brutails, G. Clavel, Baillet, Dr Garat, Dr Demons, F. Samazeuilh, Dr L. Micé, Ducaunnès-Duval, A.-R. Céleste, Camille Jullian, Durègne.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Brutails et Loquin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Lettre de M. l'abbé Callen posant sa candidature au fauteuil vacant de M. l'abbé Allain. Renvoi au Conseil conformément à l'article 54 des statuts.

Lettre de MM. Panajou frères offrant à l'Académie un album photographique, à préparer, des membres qui la composent. Renvoi au Conseil.

Lettre de M. Marion, professeur à la Faculté de Bordeaux, par laquelle il déclare retirer des concours de 1901 son livre intitulé : *L'impôt sur le revenu au dix-huitième siècle, particulièrement en Guyenne,* qui vient de recevoir un prix Halphen à l'Académie française.

Lettre de M. Émile de Perceval demandant l'autorisation de retirer des concours de 1901 son travail intitulé : *Le Président Émérigon et ses amis,* afin de le compléter et de le présenter aux concours de 1902, déclarant d'ailleurs s'en rapporter à la décision que l'Académie croira devoir prendre. Après délibération, le travail de M. de Perceval est maintenu aux concours de 1901.

Un volume imprimé intitulé : *Reflets et Murmures. Fleurs du Nil,* par M. Ardouin, est renvoyé à la Commission de poésie et de littérature.

Lettre de M. Jean-Louis Faure, au château de Tanes, à Valserres (Hautes-Alpes), sollicitant le titre de membre correspondant. Une Commission, composée de MM. Dezeimeris, Baillet et Vassillière, est chargée de présenter rapport à la Compagnie sur cette demande.

On passe à l'ordre du jour :

M. Clavel, au nom de la Commission de géographie, présente, sur le livre de M. Charles Bénard intitulé : *La Découverte du pôle Nord*, un rapport concluant à ce qu'une médaille d'or soit décernée à l'auteur. Conclusion prise en considération et renvoyée à la Commission générale des concours.

M. le Dr Garat, au nom de la Commission de littérature et de poésie, présente un rapport contenant les propositions suivantes :

1° Lettre de remerciements à l'auteur d'une poésie intitulée : *Étoiles mortes*.

2° Une mention honorable au recueil intitulé : *Heures à vivre et Heures vécues*.

3° Une médaille de bronze au recueil intitulé : *Le livre de Ruth*.

4° Une médaille de bronze à M. Judde de La Rivière pour son poème dramatique manuscrit intitulé : *Éléonore de Guyenne (la reine Aliénor)*.

5° Une médaille de bronze à l'auteur du manuscrit intitulé : *Poèmes ironiques. Poèmes*.

6° Une médaille d'argent à M. Ducoing, d'Omet, pour son drame manuscrit en 4 actes et 7 tableaux, en vers, intitulé : *Anne de Montmorency*.

7° Une médaille d'argent au recueil intitulé : *Récits et Légendes*.

8° Une médaille d'argent à M. André Chadourne pour ses trois brochures intitulées : *La Poésie française au dix-neuvième siècle; Cent ans de théâtre*, et *La Collaboration au théâtre*.

9° Une médaille d'argent à M. Émile Langlade, de Sannois, pour son volume imprimé de poésies intitulé : *Les Propylées*.

10° Une médaille d'or à M. Guadet, membre corres-

pondant, pour son drame manuscrit en trois parties, en vers, intitulé : *Le grand-maître d'Aviz.*

11° Une médaille d'or à Mlle France Darget, à Tours, pour son volume imprimé intitulé : *Premières Poésies.*

Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. Aurélien de Sèze, au nom d'une Commission spéciale composée avec lui de MM. Roy de Clotte et de Bordes de Fortage, donne lecture d'un rapport concluant à ce qu'une médaille d'or soit décernée à M. Émile de Perceval pour son volume manuscrit intitulé : *Le Président Émérigon et ses amis (1795-1847).* Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

La séance ayant été momentanément suspendue, la Commission générale des concours, immédiatement réunie, a procédé à l'examen de l'ensemble des propositions formulées pour les concours de 1901 et a été d'avis de décerner cinq médailles d'or, cinq médailles d'argent, quatre médailles de bronze, deux mentions honorables, une lettre de remerciements, deux rappels de médaille d'or et un rappel de médaille d'argent.

L'Académie ayant repris séance, M. le Président lui fait connaître l'avis exprimé par la Commission générale des concours.

En conséquence, l'Académie arrête ainsi qu'il suit les prix décernés pour 1901, après ouverture des plis cachetés afférents aux ouvrages qui ont obtenu des récompenses :

FONDATION FAURÉ

Le PRIX de cette fondation sera décerné en 1906.

FONDATION LA GRANGE

Langue gasconne.

Aucun travail n'a été couronné pour le concours de 1901.

FONDATION CARDOZE

Le PRIX quinquennal de 1,000 francs sera décerné en 1904. Le PRIX des livres sera décerné, s'il y a lieu, en 1903.

FONDATION BRIVES-CAZES.

Le PRIX de 500 francs de cette fondation est décerné à M. Robert Villepelet, archiviste aux Archives nationales, à Paris, pour son volume intitulé : *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360).*

FONDATION ARMAND LALANDE

Le PRIX de cette fondation sera décerné pour 1902.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'Éloquence.

Aucun travail n'a été envoyé pour ce concours.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° Une MÉDAILLE D'OR à M. le D[r] Durodié, de Bordeaux, pour ses quatre volumes manuscrits intitulés : *Histoire de Sauveterre-de-Guyenne.*

2° Une MÉDAILLE D'OR à M. Émile de Perceval, de

Bordeaux, pour son volume manuscrit intitulé : *Le Président Émérigon et ses amis (1795-1847).*

3° Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT à M. le Dr Couyba, de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), pour les deuxième et troisième parties de son *Histoire de la Fronde en Agenais.*

4° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Robert Dupuch, étudiant d'agrégation d'histoire, pour son travail *sous la seconde* intitulé : *Le parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde, Restauration.*

5° Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. l'abbé Dubourg, curé de Layrac (Lot-et-Garonne), pour son travail intitulé : *Monographie de Caudecoste.*

6° Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Cardouat, percepteur à Pujols (Gironde), pour son travail intitulé : *Monographie de la commune de Gironde.*

2° Numismatique.

Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR à M. Évrard de Fayolle, de Bordeaux, pour son volume imprimé intitulé : *Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux (1705-1798).*

3° Linguistique.

Une MENTION HONORABLE à M. J. Neymon, à La Roche-sur-Yon, pour son travail intitulé : *Langue gasconne, Idiome du Bas-Médoc. Essai grammatical.*

4° Sciences.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Marcel Charrol, de Bordeaux, pour son travail manuscrit intitulé : *Étude sur la météorologie du bassin occidental de la Méditerranée et l'ascension du Méditerranéen.*

5° Géographie, Commerce maritime et Économie politique.

1° Une MÉDAILLE D'OR à M. Charles Bénard, pour son volume intitulé : *La Découverte du pôle Nord.*

2° Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'ARGENT à M. Ferdinand Moine, de Bordeaux, pour son volume imprimé intitulé : *Une plaie sociale : La mendicité. Le mal. Le remède.*

6° Littérature et Poésie.

Une MÉDAILLE D'OR à Mlle France Darget, à Tours, pour son recueil imprimé intitulé : *Premières Poésies.*

Une MÉDAILLE D'OR à M. H.-A. Guadet, à Paris, membre correspondant de l'Académie, pour son manuscrit intitulé : *Le grand-maître d'Aviz,* drame en trois parties, en vers.

Un RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR à M. Langlade, de Sannois, pour son volume de poésies intitulé : *Les Propylées.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Ducoing, architecte à Omet, pour son travail manuscrit intitulé : *Anne de Montmorency,* drame en cinq actes et sept tableaux, en vers.

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Henry Lambercy, de Bordeaux, pour son volume de poésies intitulé : *Récits et Légendes.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. André Chadourne, de Brive, pour trois brochures intitulées : *La Poésie française au dix-neuvième siècle; Cent ans de théâtre*, et *La Collaboration au théâtre.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Louis Feix, de Bordeaux, pour ses recueils intitulés : *Poèmes ironiques. Contes et Légendes.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Henry Fromont, de Tonneins (Lot-et-Garonne), pour son recueil intitulé : *Le livre de Ruth*, poème dramatique en six parties.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Judde de La Rivière, de Bordeaux, pour son travail manuscrit intitulé : *Éléonore de Guyenne (la reine Aliénor)*, poème dramatique en cinq tableaux, en vers.

Une MENTION HONORABLE à Mme Germaine Abadie, à Cavignac (Gironde), pour son recueil de poésies intitulé : *Heures à vivre et Heures vécues*.

Une LETTRE DE REMERCIEMENTS à M. Fernand Gasc, de Bordeaux, pour la poésie intitulée : *Étoiles mortes*.

L'Académie arrête définitivement, ainsi qu'il suit, l'ordre du jour de la séance publique du samedi 27 décembre prochain :

Discours d'ouverture de M. le Président ;

Rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'Académie en 1901 ;

Discours de réception de M. Bouvy ;

Réponse de M. le Président ;

Un romancier anglais à la mode, par M. de Tréverret ;

Distribution des récompenses.

La séance est levée à sept heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société d'Agriculture de la Loire, 1902.
Bulletin de l'Académie Delphinale, 1901.
Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne, 1902.
Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1902.
Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1902.

Revue philomathique de Bordeaux, octobre 1902.
Revue économique de Bordeaux, 1902.
Memoirs of the national Academy of Sciences, 1902.
Proceedings of the Davemport Academy of Sciences, 1901.
The Chicago Akademy of Sciences, 1901.
Proceedings of the American Academy of Art and Sciences, 1902.
Tufts College Studies, n° 7, 1902.
Proceedings of the American Philosophical Society, 1902.
Anales del Museo nacional de Montevideo, 1902.
Boletin mensal do Observatorio de Rio de Janeiro, 1902.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, J. Clavel, Aurélien Vivie, Garat, Gustave Labat, de Bordes de Fortage, Hautreux, A. Ferrand, J. Manès, B. de Nabias, Dr L. Micé, Roy de Clotte, Demons, Camille Jullian, G. Leroux, Ducaunnès-Duval, P. de Loynes, E. Bouvy, A.-R, Céleste.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Anatole Loquin et de Bordes de Fortage s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

La Bibliothèque de la Faculté des Sciences de Marseille et l'Université de Rennes demandent à échanger leurs publications avec nos *Actes.* Ces demandes sont accueillies.

M. Durègne fait hommage d'un exemplaire imprimé de son discours de réception en séance publique. Remerciements.

M. Hautreux fait hommage d'un exemplaire de la carte des vents dans le golfe de Gascogne pendant le mois de novembre. Remerciements.

M. Camille Jullian rappelle que notre éminent et vénéré collègue M. Lespiault appartient à l'Académie depuis quarante ans, ayant été élu en 1862, et il propose de lui adresser une lettre de félicitations. Cette proposition est accueillie à l'unanimité, et M. le Président est chargé de notifier à M. Lespiault la décision toute sympathique de la Compagnie.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président fait connaître l'avis favorable du Conseil à la candidature de M. l'abbé Callen au fauteuil vacant par le décès de M. l'abbé Allain, et, après avoir consulté l'Académie, il désigne une Commission composée de MM. Jullian, l'abbé Ferrand et Brutails pour présenter un rapport sur les titres du candidat.

M. Gustave Labat donne lecture d'un travail intitulé : *Le maréchal duc de Mouchy et le peintre Lonsing (1785). Notes inédites.*

M. le Président remercie M. Gustave Labat de sa très intéressante communication : il est décidé qu'elle sera insérée dans nos *Actes*, accompagnée d'une reproduction en phototypie du portrait du peintre Lonsing par lui-même.

M. Aurélien Vivie demande le renvoi à notre prochaine réunion de son travail : *La Bibliothèque de Vergniaud*

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the Akademy of natural Sciences of Philadelphia, 1902.
Memorias y revista de la Sociedad cientifica Antonio Alsate, 1901.
Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1902.
Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1902.
Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1902.
L'Atlantique historique, par de Rosny, 1901.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1902.
Boletin de la Academia nacional de Ciencias, en Cordoba, 1902.
Revue de l'Histoire des religions, 1902.
Mémoires de la Société des Naturalistes de Kief, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Bollettino delle Sedute della Accademia Gioenia, 1902.
Revue philomathique de Bordeaux, 1902.
Proceedings of the American Philosophical Society, 1902.
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 1902.
The University of Nebraska, 1902.
Revue générale. Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, J. Clavel, Aurélien Vivie, Léon Drouyn, Gustave Labat, J. Manès, de Tréverret, A.-R. Céleste, Camille Jullian, Hautreux, Garat, Gayon, P. de Loynes, Brutails, F. Samazeuilh, Roy de Clotte, Dr L. Micé.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1902.

Présidence de M. Aurélien de SEZE, Président.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. l'abbé Daugé, curé de Beylongue (Landes), envoie

pour les concours une brochure intitulée : *Collection de M. le Dr Levrier*. Commission Lagrange : Numismatique.

M. Évrard de Fayolle envoie pour les concours : 1° Une *Histoire des médailles du duc de Bordeaux*, et 2° un *premier supplément à l'Iconographie des médailles et jetons de Bordeaux*. Commission Lagrange. Numismatique.

M. Hannon envoie pour les concours un *Album d'art décoratif*. Commission des Beaux-Arts.

L'Académie de Metz communique le programme de ses concours pour 1902 et 1903.

Un manuscrit intitulé : *Le Captalat de Buch* est renvoyé à la Commission d'histoire.

M. Arsène Thévenot fait hommage de deux notices intitulées : *Monographies communales*, et *Littérateurs et tarifs postaux*. Remerciements.

Deux recueils de poésies intitulés : le premier *Les Arcs en ciel* et le second *En rêvant*, sont renvoyés à la Commission de poésie et de littérature.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président donne lecture de la lettre qu'il a reçue de notre éminent et vénéré collègue M. Lespiault, en réponse aux félicitations que l'Académie l'avait chargé de lui adresser.

Cette lettre est ainsi conçue :

NÉRAC, le 16 décembre 190 .

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je suis plus sensible que je ne saurais le dire aux vœux que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux veut bien adresser, par votre organe, au plus ancien, mais aussi, hélas ! au plus irrégulier de ses membres

et je vous remercie, en même temps, des paroles trop aimables que vous ajoutez, pour votre compte personnel, à votre mission officielle.

Je saisis cette occasion pour vous prier de vouloir bien m'excuser auprès de mes confrères anciens ou nouveaux de mes absences presque continuelles, depuis tant d'années. Je n'ai pourtant pas définitivement abandonné Bordeaux où j'ai conservé mon logement, et où je passe au moins un mois chaque année. Malheureusement, ayant mon domicile principal à Nérac, je ne m'absente guère que pendant les beaux jours, et c'est alors que l'Académie prend elle-même ses vacances.

Je n'en suis pas moins confus de m'être si longtemps tenu à l'écart de vos séances, et, si je n'avais toujours conservé quelque arrière-pensée de retour, j'aurais depuis longtemps prié l'Académie de vouloir bien me remplacer par un confrère plus jeune et plus *réel*.

J'ai fait part, à ce propos, de mes scrupules à notre ami M. Garat que j'ai eu le plaisir de voir au mois de septembre. Il a bien voulu se charger de vous dire, de ma part, que mon fauteuil, dont je suis très fier, mais qui me tend depuis si longtemps des bras désespérés, est à la disposition absolue de l'Académie.

Le jour où, par suite d'une combinaison quelconque de candidatures, l'Académie aurait le désir de disposer d'une vacance de plus, il lui suffira d'un signe pour que je la prie de me conférer l'honorariat. Je n'en resterai pas moins attaché de tout cœur à son souvenir, et fier des amitiés que j'y ai rencontrées.

Je vous prie de nouveau, cher et honoré Président, de vouloir bien agréer, pour vous et pour tous nos collègues de l'Académie, l'expression de mes sentiments de haute estime et de bonne confraternité.

G. Lespiault.

Conformément aux traditions de l'Académie, M. le Président donne lecture du discours suivant qu'il a prononcé sur la tombe de M. Millardet, enlevé, il y a quelques jours, à l'affection de la Compagnie :

Messieurs,

Depuis plusieurs années Millardet n'assistait plus que rarement à nos séances. Le soin d'une santé chancelante et l'affaiblissement d'un organisme usé par l'excès de ses travaux le retenaient habituellement loin de nous.

Par une exagération de cette probité native dont il apportait le souci jusque dans les menus actes de l'existence, il se fit un scrupule de conserver un titre auquel, lui semblait-il, d'autres auraient plus de droits que lui qui pourraient con-

sacrer à notre Compagnie un concours plus actif, et c'est alors qu'il résolut de nous adresser sa démission.

Un an s'est écoulé depuis cette date, et nous n'avons pas oublié l'émotion avec laquelle fut accueillie parmi nous cette nouvelle inattendue. Il y a des noms, je puis bien dire, en parlant de Millardet, des célébrités, qui sont, par elles-mêmes, une contribution suffisante à l'honneur d'une Société comme la nôtre. Aussi nul ne voulut admettre que cette décision fût tenue pour définitive avant que notre cher et éminent collègue l'eût affirmée de nouveau à la délégation chargée par l'Académie de lui transmettre l'expression de ses sincères et profonds regrets.

Son cœur ne résista pas à cette démarche. Lui, dont l'abord était plutôt fait de réserve et presque de froideur, nous répondit dans un élan de cordialité affectueuse, et, tout simplement, il nous dévoila, pour nous les sacrifier de bonne grâce, les délicatesses et les susceptibilités de sa conscience. J'étais loin de penser, lorsque je le remerciais en votre nom d'avoir consenti à rester des nôtres, que je ne devais plus le revoir et que l'année ne se passerait pas sans que j'eusse à saluer sa tombe.

Millardet nous appartenait depuis le 17 mai 1888. D'autres ont déjà dit et diront encore ici même ce que fut le savant. L'Académie consacrera à sa mémoire une de ces réunions solennelles où le temps et les circonstances permettent d'analyser complètement et de juger l'œuvre d'un homme. Je n'ai donc, en cette heure douloureuse, qu'à rappeler son passage au milieu de nous, et parmi les titres nombreux qui le désignaient au choix de la Compagnie, qu'à signaler les principaux.

Il en est deux qui, à nos yeux, domineront toujours les autres : le premier, c'est l'amour pur et désintéressé de la science, et le second, les services rendus à l'humanité.

A l'âge où les jeunes gens cherchent d'ordinaire dans les connaissances qu'ils ont acquises le moyen d'arriver, ou tout au moins de subvenir aux nécessités de la vie matérielle, Millardet ne pensait qu'à s'instruire, et faisait de la science rien que pour la science. La renommée d'un célèbre professeur allemand arrivait-elle jusqu'à lui, il partait aussitôt pour aller

recueillir ses enseignements, se faisait son disciple, se pénétrait de ses théories et de ses idées, puis, sur le point de rentrer en France, après une absence déjà longue, se laissait entraîner encore par l'ascendant d'un nouveau maître, et devenait cette fois, pour des années, son collaborateur.

Il avait ainsi passé six ans en Allemagne et consacré près de quinze ans à des études auxquelles il n'avait demandé d'autre profit que son immense savoir et l'autorité qui s'attachait déjà à son nom, lorsqu'il se décida, en 1867, à entrer dans l'Université après avoir brillamment conquis ses deux grades de docteur en médecine et de docteur ès sciences naturelles.

Ses remarquables travaux sur la botanique et la cryptogamie le désignaient bientôt à l'attention de l'Académie des Sciences. Délégué par elle en de nombreuses missions phylloxériques, il arrivait enfin en 1876 à Bordeaux, sur ce champ de bataille où il allait désormais lutter jusqu'à la fin pour sauver la fortune de la France et remporter presque autant de victoires qu'il devait livrer de combats.

Son œuvre est double à ce point de vue.

La classification des plants américains, l'étude approfondie et expérimentale de leur force de résistance, et par là, la reconstitution du vignoble, voilà la première partie; la seconde, qui fut la plus féconde et la plus populaire, est la découverte d'un traitement efficace contre l'invasion du mildiou et de la plupart des maladies cryptogamiques.

Étranger à notre ville par sa naissance, venu à nous, comme un sauveur, au milieu de la plus redoutable des crises, il a, pendant vingt-cinq ans, opiniâtrément lutté contre le mal, soutenu les énergies défaillantes, permis et encouragé toutes les espérances. Il meurt après avoir reconquis le vignoble français sur ses ennemis implacables. Bien des hommes illustres dont les noms se sont transmis d'âge en âge et dont les statues ornent les rues et les places n'ont pas fait autant pour la prospérité publique et pour le bonheur de l'humanité.

Gardons à l'Académie de Bordeaux le souvenir de notre grand savant! Que sa mémoire soit constamment honorée parmi nous, et que notre adieu, témoignage nouveau de la

reconnaissance publique, ajoute à la fierté des siens, s'il ne peut consoler leur douleur.

De chaleureux applaudissements accueillent ce discours.

M. Camille Jullian, après autorisation de l'Académie, donne lecture du Rapport favorable de la Commission spéciale, composée avec lui de MM. l'abbé Ferrand et Brutails, chargée d'examiner les titres de M. l'abbé Callen, qui a posé sa candidature au fauteuil vacant de M. l'abbé Allain. Conformément à nos statuts, le rapport ci-dessus et les titres produits par le candidat seront déposés au Secrétariat jusqu'au jour de l'élection.

M. Aurélien Vivie donne lecture d'un travail intitulé : *Le Mobilier et la Bibliothèque de Vergniaud.*

M. le Président remercie M. Vivie de son intéressante communication.

Sur la proposition de M. Camille Jullian, l'Académie adopte à l'unanimité le vœu suivant :

L'Académie émet le vœu que l'Administration municipale de Bordeaux, si intelligente et si dévouée aux intérêts publics, aussi bien qu'à nos gloires nationales, consacre le souvenir de Vergniaud, qui n'a pas encore de statue à Bordeaux, par l'apposition sur la maison rue du Hâ, n° 41, d'une plaque de marbre noir portant en lettres d'or :

P.-V. VERGNIAUD,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
ET DE LA CONVENTION NATIONALE,
A HABITÉ CETTE MAISON DE 1788 A 1791.

Ce vœu sera transmis par M. le Président à la municipalité bordelaise.

M. de Bordes de Fortage fait hommage de l'*Histoire véritable* de Montesquieu, qu'il vient de publier dans la collection des *Bibliophiles de Guyenne*, d'après un nouveau manuscrit qu'il a eu la bonne fortune de découvrir. Remerciements.

M. Céleste fait hommage d'une brochure intitulée : *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique*. Remerciements.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de la Basse-Alsace, 1902.
The University of Missouri Studies, 1902.
Annual Report of the Smithsonian Institution, 1900.
Mémoires de la Société Dunkerquoise, 1901.
Annuaire de la Société Philotechnique, 1901.
Annuaire de l'Observatoire de Rio de Janeiro, 1902.
Smithsonian Institution, 1901-1902.
United States Coast and Geodesic Survey, 1901.
Annuaire des syndicats professionnels, 1901.
Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis, nos 1 à 12, 1902.
Journal des Savants, 1902.
Annales de la Faculté des Sciences de Marseille, 1902.
The Journal of the College of Sciences imperial University of Tokio, Japan, 1902.
Bulletin de la Société de Borda, 1902.
Memorias y Revista de la Sociedad Scientifica Antonio Alzate, 1902.
Journal and Proceedings of the Royal Society, 1902.
Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, 1902.
Journal and Proceedings of the Hamilton Scientific Association, session 1901-1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Gayon, Camille Jullian, J. Manès, Gustave Labat, B. de Nabias, E. Bouvy, Ducaunnès-

Duval, P. de Loynes, de Bordes de Fortage, Garat, Brutails, F. Samazeuilh, Demons, A.-R. Céleste, A. Pitres, Dr L. Micé.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 DÉCEMBRE 1902.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Président.

Le grand amphithéâtre de l'Athénée a été envahi de bonne heure par une foule élégante et choisie et par le Tout-Bordeaux littéraire, scientifique et artistique, qui se sont associés de tout temps aux solennités académiques. S. E. Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance, où il s'est fait représenter par Mgr Tourreau, vicaire général.

M. le Premier Président, M. le Maire de Bordeaux, M. le Directeur de l'École de santé navale, et quelques autres hauts fonctionnaires de la ville et du département se sont aussi excusés.

Le Clergé, la Magistrature, le Barreau, l'Université sont largement représentés. Parmi les personnages appartenant au commerce ou à la politique, nous pouvons citer notamment l'honorable M. Gruet, ancien député de la Gironde.

M. Aurélien de Sèze, président, a ouvert la séance à huit heures trois quarts, par un discours où il a fait un historique de la plaidoirie à travers les âges. L'éloquent orateur a tracé le rôle de l'avocat, signalé les transformations du plaidoyer contemporain, rappelé les droits et les devoirs de la défense et semé son discours d'aperçus émouvants ou humoristiques qui ont été accueillis par de fréquents applaudissements.

M. le Secrétaire général a présenté ensuite son Rapport annuel sur les travaux de l'Académie et sur les récompenses accordées pour l'année 1901.

Aussitôt après, la parole a été donnée à M. Bouvy.

Le récipiendaire a, suivant l'usage, fait l'éloge de son prédécesseur, M. le comte Alexis de Chasteigner, dont, en termes charmants, il a rappelé les mérites, montrant en lui le numismate, le savant dont la science s'étendait à toutes les branches de l'archéologie, le fureteur, le collectionneur éclairé, l'initiateur des publications des Archives municipales; le fondateur, à Dax, d'œuvres d'un haut intérêt, en un mot, l'homme qui a fait honneur à son nom.

Des applaudissements ont souligné la parole élégante de l'orateur.

M. le Président a répondu à M. Bouvy en déclarant tout d'abord que le choix de l'Académie avait été dicté autant par ses mérites personnels que par l'importance de ses travaux, qu'il a succinctement rappelés et analysés.

Puis, en terminant, il a esquissé à son tour le portrait de M. de Chasteigner, homme privé, officier des haras, créateur des courses d'Agen et de Montauban, etc.

M. de Tréverret a donné lecture d'un travail plein d'humour et d'un esprit charmant sur Rudyard Kipling, le romancier anglais à la mode.

Cette lecture a été chaleureusement applaudie.

La séance a été close à onze heures, après l'appel des lauréats, qui sont venus recevoir leurs récompenses, au bruit des applaudissements de l'Assemblée.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Nord American Fauna, 1902.
Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1902.
Chronographical Table for tabacco in Oceania by Dr O. Comes, 1902.
Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, 1902.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1902.
Revue philomathique de Bordeaux, décembre 1902.
Mémoires de la Société Géologique de Montpellier, 1902.
Société nationale d'Agriculture de France, 1902.
Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, 1902.
L'abbé Jean-Joseph Rousseille, par l'abbé Manceau, 1902.
Projet de fondation d'association diocésaine catholique, par le vicomte de Pelleport-Burète, 1902.
The Transactions of the Royal Irish Academy, 1902.
Travaux scientifiques de l'Université de Rennes, 1902.
Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901.
Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1902.
Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Montpellier, 1902.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, de Bordes de Fortage, A.-R. Céleste, Gustave Labat, Garat, Lanelongue, Hautreux, Gayon, de Tréverret, E. Bouvy, Léon Drouyn, Demons, Camille Jullian, Roy de Clotte, B. de Nabias, Gaston Leroux, Baillet, Ducaunnès-Duval.

Table du Compte rendu.

(1902)

OFFICIERS DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1902.

—

MESSIEURS

AURÉLIEN DE SÈZE, *Président.*
G. CLAVEL ✻, *Vice-Président.*
AURÉLIEN VIVIE ✻, *Secrétaire général.*

L. DE BORDES DE FORTAGE, } *Secrétaires adjoints.*
ÉMILE DURÈGNE, ✪ I., }

GAYON ✻, ✪ I., *Trésorier.*
CÉLESTE, ✪ A., *Archiviste.*

Dr DEMONS, O. ✻,
ROY DE CLOTTE ✻,
Dr BERGONIÉ ✻, ✪ A.,
GUSTAVE LABAT, ✪ A.,
} *Membres du Conseil d'administration.*

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1908.

—

MESSIEURS

CLAVEL ✻, *Président.*
ROY DE CLOTTE ✻, *Vice-Président.*
AURÉLIEN VIVIE ✻, *Secrétaire général.*

DE LOYNES, 🌿 I. } *Secrétaires adjoints.*
DE NABIAS, }

GAYON ✻, 🌿 I., *Trésorier.*
CÉLESTE, 🌿 A., *Archiviste.*

AURÉLIEN DE SÈZE, }
Dr GARAT. } *Membres du Conseil*
Dr DEMONS, O. ✻, } *d'administration.*
DUCAUNNÈS-DUVAL, 🌿 I., }

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

arrêté au 31 décembre 1902.

Membres Honoraires :

MM.

LE PRÉFET DE LA GIRONDE.

LE MAIRE DE BORDEAUX.

BOUGUEREAU (W.), C. ✻, peintre, membre de l'Institut.

CUQ (E.), ✿ I., à Paris.

MINIER (HIPPOLYTE), rue du Commandant-Arnould, 39-41.

DANEY (ALFRED), C. ✻, ancien maire de Bordeaux.

DUPUY (Dr PAUL), allées de Tourny, 8.

Membres Résidants :

MM.

1862. LESPIAULT ✻, ancien doyen de la Faculté des sciences, rue Michel-Montaigne, 5.

1863. DEZEIMERIS (REINHOLD), O. ✻, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.

1865. DE MÉGRET DE BELLIGNY, négociant, à Talence.

1865. MICÉ, O. ✻, recteur honoraire, rue du Champ-de-Mars, 8.

1869. LOQUIN (ANATOLE), ✿ I., homme de lettres, cours Saint-Jean, 39.

1876. CASTELNAU D'ESSENAULT (marquis DE), château du Casse, à La Tresne.

1878. AUGUIN ✻, peintre paysagiste, rue de la Course, 67.

1880. TRÉVERRET (DE) ✻, professeur à la Faculté des lettres, rue de Pessac, 170.

1880. RAYET, O. ✻, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observ. de Floirac.

1884. GAYON, O. ✻, ⚜ I., doyen de la Faculté des sciences, rue Duffour-Dubergier, 7.

1884. CÉLESTE, ⚜ A., bibliothécaire de la Ville, rue Jean-Jacques-Bel, 2.

1884. VIVIE (AURÉLIEN) ✻, rue Émile-Fourcand, 6.

1887. HAUTREUX ✻, ⚜ I., rue Mondenard, 20.

1887. JULLIAN (CAMILLE), ✻, ⚜ I., professeur à la Faculté des lettres, cours Tournon, 1.

1888. Abbé FERRAND, curé de Baurech, rue Saint-James, 8.

1890. Dr PITRES ✻, correspondant de l'Académie de Médecine, cours d'Alsace-et-Lorraine, 119.

1890. LANELONGUE ✻, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, rue du Temple, 24.

1890. BRUTAILS (J.-A.), archiviste du département, rue d'Aviau.

1891. SOURGET (ADRIEN) ✻, ⚜ A., cours de Gourgue, 8.

1891. SAMAZEUILH (FERNAND) ✻, rue Bardineau, 1 *bis*.

1892. DROUYN (LÉON), architecte, rue Leo-Drouyn, 2.

1895. BERGONIÉ (Dr) ✻, ⚜ A., rue du Temple, 6 *bis*.

1895. CLAVEL ✻, ingénieur, agent voyer du département, rue Ferrère, 20.

1895. LEROUX (GASTON), sculpteur, rue de la Concorde, 9.

1895. VASSILLIÈRE ✻, professeur d'agriculture du département, cours Saint-Médard, 52.

1896. GARAT (Dr), place du Prado, 1.

1896. BAILLET ✻, cours Saint-Jean, 156.

1896. DEMONS (Dr), O. ✻, rue du Champ-de-Mars, 15.

1897. DUCAUNNÈS-DUVAL père, ⚜ I., archiviste de la Ville, rue Croix-de-Seguey, 85.

1897. LABAT (GUSTAVE), ⚜ I., rue Émile-Fourcand, 32.

1897. DE SÈZE (AURÉLIEN), avocat, rue des Remparts, 23.

1897. ROY DE CLOTTE ✻, avocat, rue du Temple, 17.
1900. De BORDES DE FORTAGE (L.), rue Billaudel, 86.
1900. DURÈGNE DE LAUNAGUET (baron E.) (✪ I.), boulevard de Caudéran, 309.
1901. MANÈS (J.) ✻, ✪ I., directeur de l'École supérieure de commerce, rue Judaïque, 20.
1901. BOUVY (E.), bibliothécaire de l'Université, professeur à la Faculté des Lettres, cours Victor-Hugo, 143.
1901. LOYNES (Paul de), ✪ I., professeur à la Faculté de Droit, rue Vital-Carles, 6.
1902. NABIAS (Dr B. de), ✪ I., doyen de la Faculté de médecine, cours d'Aquitaine, 17.

Membres associés non résidants :

MM.

JACQUOT, O. ✻, inspecteur général des mines, rue Monceaux, 83, à Paris.
LINDER (Oscar), O. ✻, inspecteur général des mines, rue du Luxembourg, à Paris.
COLLIGNON, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
FARGUE, O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris.
RAULIN ✻, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Bordeaux, à Montfaucon-d'Argonne (Meuse).

Membres Correspondants :

MM.

1853. GAUDRY (Albert) ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.
1854. SAINT-ANGE (Martin), docteur en médecine, à Paris.
1858. MASSON (Gustave), professeur de littérature au Collège de Harrow on the Hill, près de Londres.
1858. PIOGEY, avocat, à Paris.

1862. GRIMAUD (ÉMILE), rédacteur de la *Revue de Bretagne et Vendée*, à Nantes.

1863. SERRET, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1863. DEBEAUX, pharmacien princ. des hôpitaux militaires.

1863. ENGEL, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

1864. LE JOLIS, docteur médecin, à Cherbourg.

1865. HAILLECOURT, inspecteur d'Académie honoraire, à Périgueux.

1866. GOUX, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1867. ROSNY (LÉON DE), président de la Société d'Ethnographie, professeur de langues orientales, à Paris.

1868. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres, à Beaumont-Laferrière (Nièvre).

1872. RÉVOIL, O. ✻, architecte, à Nîmes (Gard).

1874. PARROCEL, homme de lettres, à Marseille.

1874. TOURTOULON (DE), à Montpellier.

1876. BONNETON, conseiller à la Cour d'appel de Riom.

1877. CAFFARÉNA, avocat à Toulon.

1878. FOLIN (MARQUIS DE), ancien off. de marine, à Biarritz.

1886. TESTUT (LÉO), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

1890. FUSTER (CH.), homme de lettres, à Paris.

1891. GUADET (J.-B.), boulevard Saint-Michel, 141, à Paris.

1891. BORRELLI (VICOMTE DE), à Paris.

1892. BONNEFON (PAUL), bibliothécaire à l'Arsenal, Paris.

1892. BOUILLET (le docteur), à Béziers.

1896. CRAHAY DE FRANCHIMONT, ingén. en chef, à Paris.

1898. BONVALOT, à Paris.

1898. BALLION (le Dr PAUL), à Villandraut.

1902. LALESQUE (le Dr), à Arcachon.

LISTE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS

AVEC LESQUELLES

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Académies de France.

Académie d'Aix.
— d'Amiens.
— de Besançon.
— de Caen.
— de Clermont-Ferrand.
— Delphinale, de Grenoble.
— de Dijon.
— du Gard.
— de Grenoble.
— des Jeux floraux, à Toulouse.
— de Lyon.
— de Mâcon.
— de Montpellier.
— de Nancy.
— Stanislas, à Nancy.
— de La Rochelle.
— de Reims.
— de Rouen.
— de la Savoie, à Chambéry.
— de Toulouse.

Sociétés françaises.

Société Académique de Brest.
— Académique de Cherbourg.
— Académique du Puy.

Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, au Puy.
— Académique de Saint-Quentin.
— d'Agriculture d'Agen.
— d'Agriculture d'Angers.
— d'Agriculture d'Angoulême.
— d'Agriculture de Boulogne-sur-mer.
— d'Agriculture de Caen.
— d'Agriculture de Douai.
— d'Agriculture de Lille.
— d'Agriculture de la Marne.
— d'Agriculture de Rochefort.
— d'Agriculture de Rouen.
— d'Agriculture de la Sarthe, au Mans.
— d'Agriculture de Saint-Étienne.
— d'Agriculture de Tours.
— d'Agriculture de Valenciennes.
— d'Agriculture de Vaucluse.
— Archéologique de Béziers.
— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
— Archives historiques (des) de la Saintonge.
— Antiquaires (des) de France.
— Antiquaires (des) de l'Ouest, à Poitiers.
— Beaux-Arts (des) à Caen.
— Borda, à Dax.
— Centrale d'Agriculture, à Paris.

Conservatoire du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.
Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris.
Société Dunkerquoise, à Dunkerque.
— d'Émulation d'Abbeville.
— d'Émulation de Cambrai.
— d'Émulation d'Épinal.
— d'Émulation du Jura.
— d'Émulation de Moulins.
— d'Émulation de Rouen.
— d'Études historiques, à Paris.
— d'Études, à Draguignan.

Société Havraise d'Études diverses, au Havre
— d'Histoire de Chalon-sur-Saône.
— Historique et Archéologique du Maine.
— d'Horticulture, à Caen.
— Industrielle d'Angers.
— Industrielle de Saint-Quentin.
— Musée (du) Guimet, à Lyon.
— Philomathique du Mans.
— Philomathique vosgienne.
— Sciences (des) d'Arras.
— Sciences (des) de l'Aube.
— Sciences (des) de l'Aveyron.
— Sciences et Arts (des), à Bayonne
— Sciences (des) de l'Eure.
— Sciences naturelles (des), à Cherbourg.
— Sciences naturelles (des), à Rouen.
— Sciences (des) de Perpignan.
— Sciences morales (des) de Versailles.
— Sciences (des) de l'Yonne.
- Sciences et Lettres (des) du Loir-et-Cher, à Blois.
— Scientifique d'Alais.
— Scientifique d'Arcachon.
— Statistique (de) de Marseille.
— Statistique (de) de Vaucluse.

Feuille des Jeunes Naturalistes de Paris.
Revue des Sciences naturelles de l'Ouest.
Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne.
Annales de la Faculté des Sciences de Marseille.
Annales de l'Université de Rennes.

Académies étrangères.

Académie royale des Sciences d'Amsterdam.
— royale de Belgique.
— américaine des Sciences de Boston.

Académie des Sciences de Californie, à San-Francisco.
— des Sciences de Chicago.
— du Connecticut.
— nationale des Sciences de la République Argentine, à Cordova.
— de Davemport (Iowa).
— royale d'Irlande.
— Dei Lincei, à Rome.
— Leopoldino-Carolina des Naturalistes, à Halle-s.-Saal.
— Leyde (de) (Hollande).
— Metz (de).
— Modène (de).
— Péabody (Salem).
— Sciences (des) de St-Louis, à Washington (États-Unis).
— Sciences (des) du Visconsin, à Madison.
— Sciences et Arts (des) de Zagrabia (Croatie).
— des Sciences, Lettres et Arts des Agiati, à Rovereto (Italie).

Sociétés étrangères

Antiquaires du Nord (des), à Copenhague.
Asiatic du Bengale, à Calcutta.
Basse-Alsace (de la), à Strasbourg.
Bibliothèque de Metz.
— de l'Université d'Upsala (Suède).
— de Tuffs-Collège, Massachusetts (États-Unis).
Bureau d'éducation, à Washington.
Collège des Sciences de l'Université impériale de Tokio (Japon).
Comité de géologie de la Russie, à Saint-Pétersbourg.
Essex Institut, à Salem.
Helvétique des Sciences, à Berne.
Histoire naturelle (d'), à Boston.
Impériale technique de Russie, à Moscou.
Industrielle de Mulhouse.
Institut canadien français, à Ottawa.

Institut Canadien de Toronto.
Institut Smithsonien, à Washington.
Jardin botanique de Missouri.
Malacologique de Belgique.
Musée Teyler, à Harlem.
Musée de Stockholm.
Museum national de Rio-de-Janeiro.
Naturalistes de la Nouvelle-Russie (des), à Odessa.
Observatoire de Bruxelles.
Observatoire de Madrid.
Philosophique de Philadelphie.
Sciences (des) de Liège.
Sciences naturelles (des), à Philadelphie.
Sciences physiques (des), à Kœnigsberg (Prusse).
Société des Lettres à Upsala.
Société des Naturalistes de Kieff (Russie).
Société Antonio Alsate, de Mexico.
United States geological Survey, à Washington.
Université de Californie, à Berkeley (Alameda-Couen-dy).
Université Impériale de Saint-Wladimir, à Kiew.
Université de Sassari (Italie).

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE ET UNIÈME VOLUME (1902)

